

Inventaire des Paysages de la **Haute-Loire**



mars 2001

Sommaire

- Notice méthodologique.....p 3

Inventaire des Paysages

- entité 1 : MÉZENC.....p 21
- entité 2 : MEYGALp 90
- entité 3 : PLATEAUX GRANITIQUES DU VELAY ORIENTAL.....p 120
- entité 4 : LOIRE AMONT.....p 181
- entité 5 : BASSIN DU PUY.....p 200
- entité 6 : LOIRE AVAL.....p 221
- entité 7 : PLATEAUX DE LA CHAISE DIEU / CRAPONNEp 257
- entité 8 : LIMAGNES ET PLATEAUX.....p 304
- entité 9 : GORGES DE L'ALLIERp 381
- entité 10 : PLATEAU DU DEVÈS.....p 405
- entité 11 : MARGERIDE.....p 439

- composition du groupe de travail «Inventaire des Paysages».....p 470
- bibliographie.....p 474

Notice méthodologique :

Les paysages de Haute-Loire au risque de l'inventaire

INTRODUCTION

La démarche du Ministère de l'Environnement

La Loi dite Barnier du 2 Février 1995 stipule que des inventaires départementaux du patrimoine naturel, recensant notamment les sites et paysages, doivent être réalisés.

Ces outils sont censés constituer des références à caractère historique établissant notamment un état des lieux du paysage et permettant d'en mesurer les évolutions.

Ils doivent contribuer avec d'autres types de démarches à devenir un outil de travail pour les différents acteurs du paysage : techniciens des administrations et collectivités, élus.

Au delà de la notion d'inventaire et d'état des lieux, ces documents conduisent à comprendre sur quels équilibres reposent les paysages aujourd'hui et vers quelles tendances ils s'inclinent. Les enjeux rattachés à l'état initial, aux éléments d'identité, aux éléments de valeur et aux éléments en déséquilibre sont à cet effet analysés et mis en valeur.

Le contexte en Auvergne

La Direction Régionale de l'Environnement Auvergne a financé et encadré la réalisation d'inventaires paysagers.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Loire avait réalisé un important travail de recherche entre 1992 et 1994, diffusé sous la forme d'un atlas départemental des paysages en 1995.

La DIREN s'est adressée à cet organisme pour formaliser l'inventaire tout en tenant compte du travail effectué dans les trois autres départements (Allier, Puy de Dôme, Cantal) afin de tendre vers une harmonisation des documents au niveau régional.

C'est pourquoi le squelette de l'inventaire de la Haute-Loire est calqué sur ces trois précédents travaux. Les illustrations sont de même nature : planches de photos, cartes générales de localisation des entités et d'occupation des sols, cartes des enjeux et dynamiques.

Le choix d'une méthode participative

Différents travaux menés par le CAUE sur le paysage depuis la rédaction de l'atlas avaient montré à l'équipe toute l'efficacité des démarches de type participatif sur le thème du paysage.

C'est pourquoi, nous avons profité de l'occasion de mettre en forme un nouvel outil de connaissance, pour rassembler et animer un groupe de travail départemental.

Ce groupe de travail s'est composé d'acteurs institutionnels du paysage (élus, techniciens des administrations et des collectivités, représentants d'associations). Son objectif était de mettre au point un document qui aurait ensuite vocation à être compris, validé et utilisé par tous et en premier lieu par les membres du groupe de travail.

Le sens de cette démarche était double : profiter des connaissances de terrains de chacun pour arriver à un document fiable et servir de forum de discussion sur les questions sensibles de gestion des paysages : urbanisme, patrimoine, forêts, agriculture,...

Ce forum de discussion permettant à chacun de faire part de ses doutes, de ses interrogations, de ses réflexions et de mieux appréhender ensemble à travers de multiples regards, sensibilités et positionnements, la notion complexe et souvent mal comprise du paysage.

Les contributions des membres du groupe de travail se sont avérées essentielles aussi en ce qui concerne les dynamiques, les sources de déséquilibre et les grands enjeux.

Le document “inventaire des paysages de Haute-Loire”

Le document que vous avez entre les mains est l’aboutissement de ce travail de concertation qui a duré un an et demi.

La première partie présente la démarche méthodologique et les grands traits des paysages de la Haute-Loire.

La deuxième partie constitue l’inventaire des paysages.

Chaque “entité paysagère” est traitée à part selon un plan -calqué sur les travaux menés dans les autres départements- que l’on retrouve systématiquement :

La délimitation géographique est appuyée par un texte justifiant les limites de l’entité paysagère, son découpage et les communes concernées

Une carte de l’occupation des sols situe et illustre les propos.

La morphologie du territoire est décrite. Un encart sur la géologie vient parfois en complément.

Illustration par une planche photographique

Les grandes composantes du paysage font l’objet d’une déclinaison : **la couverture végétale, le bâti et le réseau viaire**. Là aussi, une *planche photo* vient en appui.

Cet ensemble de données est repris à travers **quatre fiches de synthèse** et une carte :

identité des paysages ;

dynamiques et évolutions ; vocations économiques ;

éléments naturels ou bâtis d’intérêt paysager ;

enjeux paysagers ;

carte des dynamiques et enjeux paysagers.

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Objectif de l'inventaire : situer, comprendre, décrire et expliquer les paysages de Haute-Loire.

-Situer les grandes entités paysagères, comprendre leurs organisations internes et pouvoir délimiter plus finement des séquences, images déclinées sur un même thème d'un paysage typé.
Pour parvenir à situer ces éléments nous avons réalisé des cartes d'occupation des sols au 1/50 000.

-Comprendre ce qui différencie ces entités de leurs voisines, appréhender les composantes naturelles -géologiques, géomorphologiques, écologiques- et les histoires anciennes ou récentes qui se sont inscrites dans le paysage.
Travail de terrain, recherches documentaires, bibliographiques, iconographiques, réunions du groupe de travail.

-Décrire et expliquer

C'est la réalisation du document en lui-même, les choix de présentation et de cartographie.

Le travail d'inventaire s'est beaucoup inspiré de l'atlas départemental des paysages diffusé en 1995. La recherche bibliographique et la cartographie de l'occupation des sols en sont directement tirés.

Situer

La description des paysages renvoie à la nécessité de délimiter les grandes régions paysagères à l'intérieur desquelles on cherchera les caractéristiques propres.

Cette situation géographique s'appuie parfois sur des fractures dans le relief, d'autres fois sur des différences dans l'occupation des sols. Les ambiances propres à chaque paysage, l'humidité d'une vallée, le vent d'un haut plateau, l'animation d'un bourg... donneront d'autres indications sur ces découpages.

Pour parvenir à cette délimitation des grandes régions paysagères et progresser jusqu'à la perception de la séquence : entité dans l'entité, morceau de paysage appartenant à la famille mais s'en détachant par quelques originalités, nous avons choisi de traiter dans un premier temps le territoire selon une entrée à la fois géographique et visuelle. Nous avons réalisé une carte à l'échelle 1/50 000 à partir de l'analyse de photographies aériennes.

Grâce à cette carte, les grandes caractéristiques de l'occupation des sols nous ont été connues et nous avons cherché à travailler plus finement sur le terrain, en saisissant les ambiances et les perceptions mais aussi en soumettant ces délimitations au groupe de travail qui a apporté sa pratique et sa connaissance des lieux.

LA CARTE DE L'OCCUPATION DES SOLS

Le travail à l'échelle départementale implique d'avoir une vision d'ensemble. La recherche des particularités de chacune des petites régions impose à cette vision d'ensemble d'être assez précise...

Nous avons choisi de réaliser une carte à l'échelle 1/50 000.

A côté de ce travail cartographique qui donne une vision assez figée du paysage "vu d'en haut", nous avons tenu à équilibrer l'étude par un travail de terrain - vérification des données cartographiques (ce travail a été effectué en 1993-94), analyse des ambiances paysagères, photographies et croquis - et par une recherche documentaire.

A travers les différents textes historiques et articles locaux, nous avons cherché une légitimité aux entités définies - les régions paysagères - et aux logiques propres à chacune de ces entités.

LA RÉALISATION DE LA CARTE

1 - Photo - interprétation

Les cartes ont été réalisées par “photo-interprétation” à partir de clichés aériens de l’Institut Géographique National datant de 1987, en noir et blanc, à une échelle au 1/17 000.

Nous avons reporté, d’après ces photos, des “zones d’égale apparence” sur des cartes I.G.N. au 1/25 000 selon les critères suivants.

2 - Vérifications sur le terrain

Comme dans toute étude photo-interprétative, nous avons vérifié les observations lors d’une campagne de terrain en 1993-94.

3 - Représentation graphique

Le choix des couleurs a été guidé par la démarche suivante.

ESPACES AGRICOLES

Nature des cultures

Dans les **espaces agricoles**, l’analyse des **couleurs**, des **textures** et de leurs **variabilités saisonnières** conduit à dissocier :

- les **pâturages** et prairies artificielles : dégradés de verts au cours de l’année, florissement de printemps, (présence du bétail).

- les **cultures** : variations saisonnières importantes, couleurs très variables au printemps et surtout en été, plus uniformes l’automne (couleur de la terre) et l’hiver (terre ou cultures d’hiver vertes)

- les **zones mixtes** : imbrication étroite de parcelles cultivées et pâturées.

Limites

Les **limites** entre ces différentes occupations du sol sont rarement franches (sauf cas particulier : cultures sur les pentes des gorges sur le plateau du Devès) et la carte présente plutôt de **vastes zones où domine tel ou tel mode d’agriculture**.

Densité et maillage agricole

S’ajoutant à cette distinction qualitative, deux nuances importantes d’un point de vue visuel.

- La **densité des parcelles agricoles** influe sur la “texture” du paysage : plus les parcelles sont denses donc nombreuses et de petite taille, plus le champ visuel est piqueté, avec l’effet d’un “patchwork” ou d’une mosaïque ; plus les parcelles sont lâches, peu nombreuses et grandes, plus le regard glisse, plus l’impression d’espace est forte.

- La présence **d’éléments verticaux** modifie la perception du paysage. **Les haies** forment des barrières visuelles. Elles quadrillent l’espace et le renferment sur lui-même. Plus elles sont denses, plus le paysage est intime. On distingue les **haies hautes** ou alignements d’arbres, des **haies basses**. On précise aussi la **densité des réseaux** : certains sont jointifs, toutes les haies se touchent, et la densité varie encore à l’intérieur, en fonction de la taille des parcelles. D’autres sont très lâches, une haie vient souligner une limite de parcelle de temps en temps.

Quatre cas particuliers ont fait l'objet de relevés sur les cartes :

- la présence répétée d'**arbres isolés** dans les champs (dans le Nord-Ouest du département)
- **les murettes de pierres** qui séparent les parcelles (surmontées ou non d'alignements d'arbres)
- **les terrasses agricoles** sur les versants raides, soulignées par des murets de pierres
- et enfin, une précision sur la forme du parcellaire : **le parcellaire étoilé** des gardes du plateau du Devès.

DOMAINE FORESTIER

Nature et densité des peuplements

Dans le domaine forestier, les couleurs, textures et variabilités saisonnières se retrouvent dans la nature des peuplements : on oppose facilement les forêts feuillues - grises et défeuillées l'hiver, très colorées à l'automne et au printemps - les forêts résineuses - vert sombre toute l'année - et les peuplements mixtes associant feuillus et résineux. Lors de l'analyse des photos aériennes, il nous a semblé important de signaler la densité des peuplements mais il s'est avéré lors de la vérification sur le terrain et plus tard lors de la restitution graphique et de l'analyse des cartes que cette distinction était superflue.

Lorsque le peuplement est très clairsemé, il se dissocie réellement d'un peuplement dense dans le paysage et on utilise alors la classe "lande haute".

C'est certainement la classe des landes - hautes et basses - qui a le plus posé de problème lors de la photo-interprétation. Il est difficile de percevoir d'après photo-aérienne la nature d'une lande ou d'une friche. Plusieurs types de landes ont à peu près le même aspect alors qu'ils ne sont pas du tout équivalents sur le terrain.

Par exemple : en l'espace de quelques années, les photos analysées datant de 1987, des terrains que nous avons classés en "lande" étaient en 1992 de jeunes plantations d'épicéa. Un peu plus loin, des landes -qui avaient le même aspect sur photos -aériennes- couvraient les versants d'une vallée depuis des dizaines d'années. Cet aspect temporaire et dynamique des friches et landes rend difficile leur interprétation et une étude plus particulière pourrait être lancée pour avoir une meilleure idée de leur place dans le paysage à notre époque.

VILLES ET VILLAGES

Le cadre de l'étude n'exigeait pas de renseignements précis quant aux zones urbaines. Nous avons distingué les "zones d'habitat dense" qui présentaient une forme urbaine et des constructions collectives, des "zones d'habitat lâche", qui associaient des maisons individuelles et des jardins.

Les premières constituent plutôt le centre des villes de Haute-Loire et les deuxièmes les alentours des bourgs et les villages.

ELÉMENTS PARTICULIERS

Deux points particuliers ont retenu notre attention en dehors des grandes classes précédentes :

- **Les zones humides**, fréquentes dans le département, elles ont été notées chaque fois que cela était possible. Là aussi, le caractère temporaire de certaines zones peut rendre délicates ces informations.

- **La classe "minérale"** : affleurements rocheux ou argileux, éboulis, falaises, orgues basaltiques,...

Ils ont été notés mais désignent différents types de roche ou d'affleurement en fonction des régions.

Des points plus ou moins aléatoires et tous les endroits «litigieux» ont été visités et pour plus de sûreté nous avons effectué des vérifications systématiques d'après les routes carrossables. Un certain nombre de corrections ont été apportées, en particulier, sur les peuplements forestiers et les landes, mais aussi là où de grands bouleversements avaient modifié les structures paysagères (communes de Lempdes - Lorlanges - Espalem sur le tracé de l'autoroute A75).

DOMAINE AGRICOLE

- Une couleur pour chaque classe de culture et une intensité pour la densité des parcelles :

jaune d'or pour les **petites parcelles denses**

☒ **jaune** pour ↗
les **pâturages** ↘

jaune clair pour les **grandes parcelles**

orange clair pour les **petites parcelles denses**

☒ **orange** pour les ↗
zones mixtes ↘

orange foncé pour les **grandes parcelles**

☒ **marron** pour les **cultures**

- Le maillage a été représenté par un quadrillage :

☒ **vert clair** pour les **haies basses**,

☒ **vert foncé** pour les **haies hautes**,

☒ **rouge-violette** pour les **murettes de pierres**.

Ce quadrillage est plus ou moins serré en fonction de la densité.

DOMAINE FORESTIER

Trois grandes familles de couleurs sont déclinées en fonction de la densité des peuplements :

☒ **bleu foncé et clair** pour les **résineux**,

☒ **vert foncé et clair** pour les **peuplements mixtes**,

☒ **vert prairie foncé et clair** pour les **feuillus**.

Les distinctions entre peuplements denses et épais ne sont pas toujours bien visibles sur la carte. Un **vert kaki** a été utilisé pour les **landes hautes** (proche de la couleur des peuplements épais) et un vert-gris pour les landes basses. Cette dernière couleur n'apparaît pas toujours clairement après photocopie et peut être confondue avec d'autres (zone construite ou zone humide).

Afin de relativiser certaines parcelles en cours d'enfrichement, deux couleurs ont parfois été utilisées en "bandes" composées de la couleur du fond agricole et une des deux couleurs de lande. Cela signifie qu'il est difficile de classer ces zones car les deux tendances sont mêlées.

ZONES CONSTRUITES

Deux niveaux de **gris** ont été utilisés en fonction de la densité du bâti.

ELÉMENTS PARTICULIERS

- Les zones humides de petite taille ont été coloriées en **bleu clair**. Les zones plus grandes sont signalées d'un ton bleu clair en périphérie, l'intérieur renseigne par sa couleur sur l'occupation du sol (pâturage, landes).

- les affleurements minéraux apparaissent en **rouge-violine**, soit en aplat : ce sont alors des affleurements argileux ou de longs éboulis ; soit en petites tâches : elles représentent des blocs épars, des éboulis ou des corniches rocheuses ; soit en traits réguliers, ce sont alors des murettes de pierres (cf. Maillage).

Comprendre

Le travail de terrain dans chacune des entités a permis d'appréhender les ambiances paysagères propres à chaque séquence. Photos et croquis ont été réalisés.

Les recherches documentaires et bibliographiques menées lors de la rédaction de l'atlas ont été complétées par la prise en compte de travaux publiés depuis lors, en particulier les chartes architecturales et paysagères et les dossiers d'opérations locales des mesures agri-environnementales.

Les informations contenues dans l'atlas des paysages et amendées par ces nouveautés ont ensuite été soumises au groupe de travail.

Les réunions du groupe de travail Inventaire

Pour chaque réunion, le CAUE préparait des textes relatifs à une ou plusieurs petite région paysagère en se servant de l'atlas des paysages et d'études plus récentes (en particulier les chartes architecturales et paysagères).

Ces textes étaient envoyés aux différents membres du groupe de travail quelques jours avant la réunion si possible accompagnés de cartes situant les régions en question.

Au cours de la réunion, le texte était discuté, amendé, modifié voire transformé par des contributions qui parvenaient généralement après la réunion.

Lors de certaines réunions, il a été possible de passer des diapositives afin d'illustrer les propos tenus et d'enrichir les débats.

Pour chaque région identifiée, il nous a semblé fondamental de faire porter le débat sur la limite des régions paysagères, les éléments identifiant de l'entité, les vocations et les dynamiques des paysages, les éléments ponctuels d'intérêt paysager et les enjeux paysagers propres au secteur.

C'est en effet sur ces différents points qu'il était important d'arriver à un consensus ou tout du moins, car ce n'était pas toujours possible, d'en débattre et d'évoquer les positions respectives de chacun...

Les échanges ont été particulièrement intéressants permettant à chacun de s'exprimer et de faire part de la position de la structure qu'il représentait.

Beaucoup d'idées reçues ont été balayées, beaucoup d'informations et de réflexions ont été échangées et les participants les plus assidus disent avoir évolué dans leur façon de voir et de traiter des dossiers.

Décrire Expliquer

La réalisation du document en lui-même relève d'un effort de présentation pour rendre le maniement facile et pratique.

Trois niveaux de lecture dans le document : le texte général dans la grande colonne de gauche, une marge en italique à droite où sont repérés les grands enjeux rattachés au texte descriptif, des encarts sur les pages de gauche avec des précisions géologiques, écologiques ou historiques éclairant le lecteur.

Premier paragraphe: délimitation géographique se situer et justifier la cohésion de l'entité paysagère

Limites de la région paysagère

Les grandes limites naturelles qui cernent l'entité et la détachent des autres, la traduction de ces limites dans le paysage, l'altitude moyenne et les extrêmes.

Séquences

Découpage de l'entité en séquences : les entités plus fines qui appartiennent à la même famille de paysage.

Deux cas de figures :

-soit les séquences sont vastes et très différenciées les unes par rapport aux autres, elles font alors l'objet de chapitres où sont décrites toutes leurs caractéristiques (cas du Mézenc, des Limagnes et Plateaux, des plateaux granitiques du Velay oriental et de la Loire aval, des plateaux de Craponne/La Chaise-Dieu) ;

-soit les séquences sont moins démarquées, elles constituent des déclinaisons sur un thème principal et c'est l'ensemble de l'entité qui est traité en chapitre (cas du plateau du Devès, des gorges de l'Allier, du bassin du Puy, de la Margeride et du Meygal)

Communes concernées

Liste des communes ou parties de communes incluses dans cette entité ou cette séquence .

Carte de l'occupation des sols avec délimitation des entités et des séquences.

La carte est tirée de celle qui a été réalisée en 1995 pour l'atlas des paysages. Elle a été mise à l'échelle de chacune des entités ou séquences. On trouvera sur ces cartes les limites évoquées dans le texte et les grandes tendances de l'occupation des sols. La lecture précise de ces données est parfois difficile en raison de l'échelle : cette carte a été faite pour être lue au 1/50000^e. L'original est consultable au CAUE de la Haute-Loire.

Deuxième paragraphe : morphologie du territoire **Comprendre et appréhender les formes**

La description des grandes formes du relief.

Des encarts éclairant le lecteur sur des précisions géologiques sont généralement portés en page de gauche.

Une planche photo vient en appui de ces descriptions.

Troisième paragraphe : les grandes composantes des paysages

couverture végétale : formes et structures végétales

Parfois dissociées selon les occupations agricoles, forestières ou naturelles, ces indications permettent d'appréhender la façon dont la couverture végétale s'organise dans le paysage.

Représentation photo

le bâti : organisation du bâti, architecture

Deux grandes parties :
-la façon dont les agglomérations ou constructions isolées sont positionnées et organisées dans le paysage;
-les caractéristiques du bâti ancien, contemporain, rural, urbain, industriel, agricole

Représentation photo

le réseau viaire

La description des routes, chemins, sentiers de randonnée, éventuellement voies ferrées et leur place dans le paysage.

(Éventuellement représentation photo)

fiches de synthèse

identités des paysages

les éléments clés des entités ou séquences en question, ceux qui forgent son identité

dynamiques et évolutions

les tendances actuelles de transformation des paysages

vocations économiques

les vocations reconnues de ces territoires

éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager

les monuments naturels ou bâtis ayant un intérêt paysager ne figurent pas ici tous les monuments historiques, seulement ceux qui sont remarquables dans le paysage.

enjeux paysagers

en fonction des caractéristiques précédentes : identités, dynamiques, vocations éléments de valeur, les enjeux représentent les points sur lesquels il convient d'être vigilant dans ce paysage précisément.

CARTE DES ENJEUX PAYSAGERS ET DES DYNAMIQUES

Sur le fond de carte IGN ont été reportés les éléments structurants et identitaires, et les grandes tendances d'évolution.

La direction régionale de l'environnement n'exigeait pas que soit reprise la même légende que sur les cartes des autres départements mais que le même type d'élément y soit noté.

Nous avons cherché à représenter les grands enjeux tels qu'ils avaient pu être décrits dans les fiches de synthèse.

La carte des dynamiques et enjeux situe ces deux types de renseignements sur un fond IGN où sont représentées les limites d'entités et séquences.

Plusieurs données permettent d'analyser plus finement les dynamiques et enjeux :

les données de structure des paysage : les lignes structurantes du relief, les bourgs perçus en silhouette

les données administratives liées à la gestion des paysages : les limites de sites inscrits et classés

les données patrimoniales

les routes panoramiques

le patrimoine géologique (formes et matériaux géologiques apparents : tables basaltiques, éboulis, orgues, tors granitiques,...)

le patrimoine naturel (milieux naturels remarquables)

le patrimoine agricole (terres, murets, terrasses, haies, tonnes de vigne,...)

le patrimoine forestier (forêts monumentales, forêts ayant une place très valorisante dans le paysage)

le patrimoine architectural (à condition qu'il constitue un élément marquant du paysage vu de loin)

les données concernant les pressions et dynamiques

-la pression foncière agricole (lieux où la pression foncière est forte, les terrains trouvent facilement preneur)

effets sur le paysage : dynamisme, entretien mais aussi éventualité de remembrements, élargissements de chemins, disparition de haies, murets, éléments du patrimoine agricole

-la déprise agricole (dynamique inverse de la précédente)

effets sur le paysage : fermeture des milieux et horizons par une dynamique naturelle -friches puis landes, puis forêts- ou artificielle si des enrésinnements sont pratiqués, là aussi disparition des éléments du patrimoine agricole

-la pression de boisement (lieux où la pression forestière s'exerce : demandes de boisements, croissance de jeunes plantations)

effets sur le paysage : fermeture des horizons, disparition du paysage agricole et de certains points de vue, assombrissement, monotonie. (En raison des outils législatifs, cette dynamique semble très ralentie)

-la pression urbaine et des zones industrielles ou commerciales (lieux où s'exerce une pression de construction et d'extensions de zones et où les documents de planification prévoient une urbanisation future)

cette localisation permet de situer là où sont les enjeux dans les années à venir en matière d'urbanisation

-dynamique routière : routes susceptibles de faire l'objet d'aménagements importants = routes et paysages environnants à enjeux

-la donnée touristique : paysages très en vue au niveau touristique

Le travail de recueil et d'arbitrage des données a suivi le même chemin que le texte.

Tous les acteurs du paysage, membres du groupe de travail, ont été consultés pour reporter sur les cartes leurs visions des pressions et des données patrimoniales. Ils ont aussi été consultés sur les projets de cartes après recueil des données.

Là aussi, la participation des acteurs a été plus que satisfaisante même si certains ont trouvé la localisation des pressions très difficile. En particulier les forestiers qui considèrent qu'aujourd'hui la pression de boisement ne peut plus s'opérer normalement en raison de textes législatifs et des restrictions.

Les techniciens agricoles de la Chambre d'Agriculture ont constaté que des pressions s'exerçaient aujourd'hui alors que les terrains étaient quasiment en déprise quelques années auparavant (plateau de La Chaise-Dieu, en particulier).

Les données patrimoniales n'ont pas toujours été évidentes à arbitrer. La forêt a là aussi posé problème : le forestier et le paysagiste n'ont pas la même vision d'une forêt "intéressante", le premier s'intéresse plus à la génétique de la forêt qui ne conduit pas forcément à une forêt agréable à regarder où à fréquenter.

La donnée patrimoniale sur la géologie est très générale, elle ne tient pas compte de tous les hauts lieux géologiques du département. Nous avons cherché à représenter les principaux points liés à cette donnée.

La donnée touristique est amenée à évoluer en fonction de la fréquentation. C'est une donnée importante pour définir les enjeux. Quant aux habitants des secteurs ruraux, ils considèrent que leurs paysages n'intéressent personne, et donc qu'ils ne sont pas vus... le travail de sensibilisation et de valorisation de ces sites a encore de beaux jours...

Ces cartes donnent une idée des enjeux à un instant "t". Il serait intéressant que le groupe de travail actualise régulièrement ces données.

L'équipe qui a réalisé ce travail

Juliette Tilliard Blondel, auteur de l'atlas départemental des paysages en 1995, a animé toutes les réunions du groupe de travail, rédigé la présente première partie et les entités : Mézenc, Loire amont, Bassin du Puy, Plateau de Craonne/La Chaise-Dieu, Plateau du Devès, Limagnes et Plateaux, Gorges de l'Allier et Margeride.

Elle a réalisé l'original de la carte de l'occupation des sols et conçu la carte des dynamiques et enjeux.

Thierry Leproust, paysagiste D.P.L.G., a participé aux réunions et rédigé les entités Meygal, Loire aval, Plateaux granitiques du Velay oriental, il a formalisé les cartes des dynamiques et enjeux correspondants et participé à la réflexion méthodologique pour la conception de ces cartes.

L'équipe des architectes du C.A.U.E. (Marie-Dominique Pénicaud-Guilcher, Jean-Louis Abrial et Daniel Crison) a collaboré aux volets "organisation du bâti et architecture".

Julien Renault a mis en forme le document, réalisé les cartes d'occupation des sols et les cartes des dynamiques et enjeux sur le logiciel Photoshop. Il a conçu les planches photos et complété les manques du document.

Noëlle Estival a relu et corrigé l'ensemble du document.

CARTE D'IDENTITÉ DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE

Eléments d'appréciation et tendances évoqués au cours des réunions du groupe de travail
«Inventaire»

1-Moyenne montagne, appartenance aux paysages du Massif Central

Ce trait de caractère situe les paysages de Haute-Loire à l'intérieur de leur grande famille, on le retrouve à travers tous les critères suivants, c'est un caractère transversal.

2-Ruralité

Là aussi, c'est un caractère transversal. La dominante des paysages de Haute-Loire est la ruralité. Elle apparaît fortement dans les préoccupations de gestion de l'espace : en Haute-Loire, c'est encore l'agriculteur, le principal gestionnaire de l'espace.

3-Paysage de grands plateaux entrecoupés de gorges et bassins

Ce critère est important, il conditionne en partie la perception de l'espace.

Le rythme du paysage s'apprécie en fonction de ces grands espaces surélevés et séparés par des secteurs plus intimes de gorges et bassins.

La profondeur visuelle, qui fait souvent se succéder plusieurs plans à l'horizon, tient en partie à cette caractéristique.

Ce paysage est aussi très morphologique : on voit naître les rivières à la surface des plateaux, les ruptures et formes géologiques sont nettes (bassin du Puy, gorges, volcans), le matériau lui-même est présent (orgues basaltiques, blocs de granits en boules de la Margeride -les tors-, rivières de pierres, carrières de pouzzolane, cheminées volcaniques,...)

4-La mosaïque de petites régions aux paysages affirmés

Une dizaine de petites régions forment cette mosaïque. Leurs frontières s'appuient généralement sur des limites géologiques nettes et sur le rythme plateaux/gorges/bassins.

Ambiances paysagères, architecture rurale et occupation de l'espace s'y démarquent nettement.

5-Le volcanisme

Bien qu'associé généralement à certaines régions paysagères, on constate qu'il conditionne plus largement la lecture des paysages. Les arrières plans sont souvent constitués de reliefs isolés qui se répètent et créent un découpage particulièrement riche sur la ligne d'horizon.

Lorsque des volcans sont perceptibles en premier plan, ils créent des effets de surprise par leurs formes, la nature de leurs matériaux, la couleur de leurs sols.

⊕ Les sucus du Meygal et les rivières de pierres, ambiance très particulière donnée par ces sortes de pains de sucre érigés en limites de «cirques visuels».

⊕ Les gardes du Devès, véritables dômes posés sur une surface très plane et sculptés par les cultures, aux couleurs rouges. Formes douces, répétition dans le paysage, cette chaîne de volcans érodés est unique.

La chaîne du Devès plus élevée et boisée, élément repère.

- ⊕ Les étendues du Mézenc relevées par des blocs rocheux à leurs sommets, les vastes cratères d'explosion (Chaudeyrolles, St-Front,...). Le sommet du Mézenc, élément repère.
- ⊕ Les éléments ponctuels spectaculaires : dykes du Puy, tables basaltiques du Meygal et de l'Allier, les coulées de pierres (Bourianne, Meygal, Mézenc), les orgues basaltiques et les rebords de coulées basaltiques dans les vallées, les volcans isolés (Mont Bar, Pié du Roy, Pié de Vergueur, ...)
- ⊕ Les couleurs et textures des matériaux de construction, les maisons noires et les maisons rouges du Devès, les maisons jaunes du Puy et de Langeac, les toits de lauze : grandes tuiles en pierre arrondies comme sur les dessins d'enfants, les murets de pierres sèches volcaniques, la polychromie des façades (exemples les plus prestigieux : cathédrale du Puy et abbatiale du Monastier)

6-En vrac, d'autres caractéristiques, tendances et dynamiques

- ⊕ Le granit, là où il n'y a pas de volcans.
- ⊕ L'influence méditerranéenne dans l'architecture (le Velay appartenait au Languedoc).
- ⊕ Les rivières, réseau très ramifié ; plusieurs visages de ces rivières : rivières de plateau, gorges et cascades, rivières de bassin.
- ⊕ Le frêne et le pin sylvestre : les deux arbres les plus emblématiques des paysages alti-ligériens.
- ⊕ La présence répétée dans les paysages d'espaces naturels remarquables (tourbières, pelouses sèches, landes, milieux rocheux, milieux alluviaux,...).
- ⊕ L'organisation communautaire des villages et le maintien des "biens de section" appartenant aux habitants de la section -le village- et relevant de leur initiative (maisons d'assemblée et maisons de béates, fours banaux, couderts -places de villages-, fontaines, abreuvoirs, croix,...mais aussi forêts, terrains agricoles et arbres aux bords des rivières).
- ⊕ Les forêts à dominante résineuse sur les plateaux. Grandes plantations issues des reboisements des terrains de montagne du milieu du dix-neuvième siècle ou de la politique de reconstruction d'après guerre (Fond Forestier National, années 1950). Fermeture de l'espace caractérisée sur le plateau de La Chaise-Dieu et sur le plateau de Montfaucon, poussée plus insidieuse des boisements en "timbre-poste" sur d'anciennes parcelles agricoles par ailleurs.
- ⊕ L'enfrichement des vallées et des parcelles en pente, par abandon de pratiques agricoles contraignantes (abandon aussi des cultures en terrasses pratiquées ponctuellement).
- ⊕ La construction en périphérie des villages de lotissements ou maisons isolées et dans le même temps l'abandon des centres-bourgs et centres-villages.

⊕ La dynamique routière qui entraîne des transformations paysagères (Autoroute A 75 dans le Nord-Ouest du département, Nationale R.N.88 futur axe Lyon/Toulouse, projets de contournement de la ville du Puy, requalification permanente des routes de montagne pour les rendre plus sécurisées -rectification de virages, élargissements, travaux de drainage)

7-La reconnaissance nationale et locale des sites

Les paysages de Haute-Loire sont peu connus, peu représentés (tableaux, photos).

Pas de site prestigieux porté au delà des frontières nationales (sauf sites archéologiques).

Quelques sites d'intérêt national : le Puy, la Chaise-Dieu, les gorges de la Loire, le Mont Mézenc mais rarement associés au département de la Haute-Loire.

Sites reconnus localement : Lac du Bouchet, Pradelles, Lavoûte-Chilhac, Brioude, Blesles, Arlempdes, Polignac, Massif du Meygal, Le Chambon sur Lignon, Moudeyres, Bigorre, Les Etables...

8- La sensibilité au paysage en Haute-Loire

La modestie de ces paysages et de leurs habitants ("ici, c'est comme partout, cela n'attire personne"), leur relation forte à l'agriculture, la culture auvergnate qui a longtemps reposé sur l'autarcie et développé des systèmes de "débrouille" que l'on retrouve à travers les outils, l'architecture et les superpositions d'usages dans les territoires (cueillettes de champignons et de lichens en forêt constituant des compléments de revenus importants ; pâturage en sous-bois,...) forgent une réelle identité paysagère qui ne va pas sans un certain laisser aller sur les espaces publics et privés. On dit que la Haute-Loire est "sale", peu soignée, peu fleurie... l'architecture contemporaine y est commune, l'architecture rurale, par essence plutôt modeste, y est en voie de disparition par trop de rénovations radicales et d'absence d'utilités pour les bâtiments agricoles ou communautaires.

Les élus et habitants sont peu sensibles à la qualité de leurs paysages et à la nécessité de leur gestion face aux exigences modernes.

Tous les questionnaires effectués ces dernières années que ce soit auprès des touristes en saison estivale (par le quotidien l'Eveil de la Haute-Loire) ou auprès des habitants (par le Conseil Général au moment du passage à l'an 2000) ont placé le paysage comme un des plus grands atouts du département en particulier face aux défis économiques des années à venir.

Le paysage est un haut lieu de contradiction...

Analyse de la carte de l'occupation des sols à l'échelle départementale

La carte des identités paysagères de la Haute-Loire permet de caractériser les "grandes familles de paysage".

Deux éléments sont importants :

- **les couleurs**, la dominance de telle ou telle couleur donne un premier aperçu de loin;
- **l'arrangement des couleurs**, leur répartition les unes par rapport aux autres et par rapport au relief est à observer de plus près.

De cette manière, on distingue de gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre :

- Le **brivadois (1)** caractérisé par la couleur marron des cultures, en grandes parcelles sur une surface plane.

- Le **plateau de La Chaise-Dieu (2)**, tache foncée, représentant la forêt résineuse, émaillée de taches plus claires : les clairières agricoles.

- Les **plateaux de Craponne (3)** et plus à l'Est de **Montfaucon**, la logique se rapproche de celle du plateau de La Chaise-Dieu, à ceci près qu'elle est inverse : ce sont une multitude de petites taches sombres qui émaillent une plage de couleur plutôt claire.

- Le **Meygal (4)** apporte de nouvelles couleurs : le fond jaune représentant les pâturages est quadrillé de vert -le maillage des haies. Des taches foncées surmontées ou non de "chapeaux" rouge-violette (éboulis et corniches rocheuses) s'intercalent dans ce quadrillage. L'occupation des sols est claire : c'est un bocage assez dense entrecoupé de pointements recouverts de forêts et d'éboulis.

- Le **Mézenc (5)**, plus au Sud, les couleurs sont semblables à celles du Meygal mais ici le jaune clair succède au jaune d'or car les parcelles sont plus grandes, on ne retrouve pas le quadrillage bocagé. Les taches sombres soulignées ou pas de rouge-violette demeurent et sont complétées par des fractures de mêmes couleurs : les vallées boisées qui descendent vers le bassin du Puy.

- Sur le **plateau du Devès (6)**, une nouvelle organisation apparaît. Au centre, une bande boisée; de part et d'autre, des taches rondes de couleur marron, réparties dans un espace agricole signifié par la couleur orange : parcelles mixtes cultures/pâtures. Ces taches marrons correspondent à une des originalités de ce paysage : les gardes, cratères de volcans érodés, très fertiles et pour cela sièges des cultures sur le plateau.

- Plus à l'Ouest, **la Margeride (7)**, se dissocie par un équilibre entre les couleurs agricoles et forestières de façon cellulaire : les villages sont cernés par les couleurs agricoles et plus au large par les couleurs forestières. Ce schéma se répète et conduit à la mosaïque visible sur la carte.

- La **vallée de l'Allier (8)** apporte une rupture entre le Devès et la Margeride au Sud, elle s'en distingue par les couleurs sombres qui la soulignent et qui représentent les forêts de versant. Au Nord, elle s'étale plus largement dans les bassins de Langeac et de Brioude.

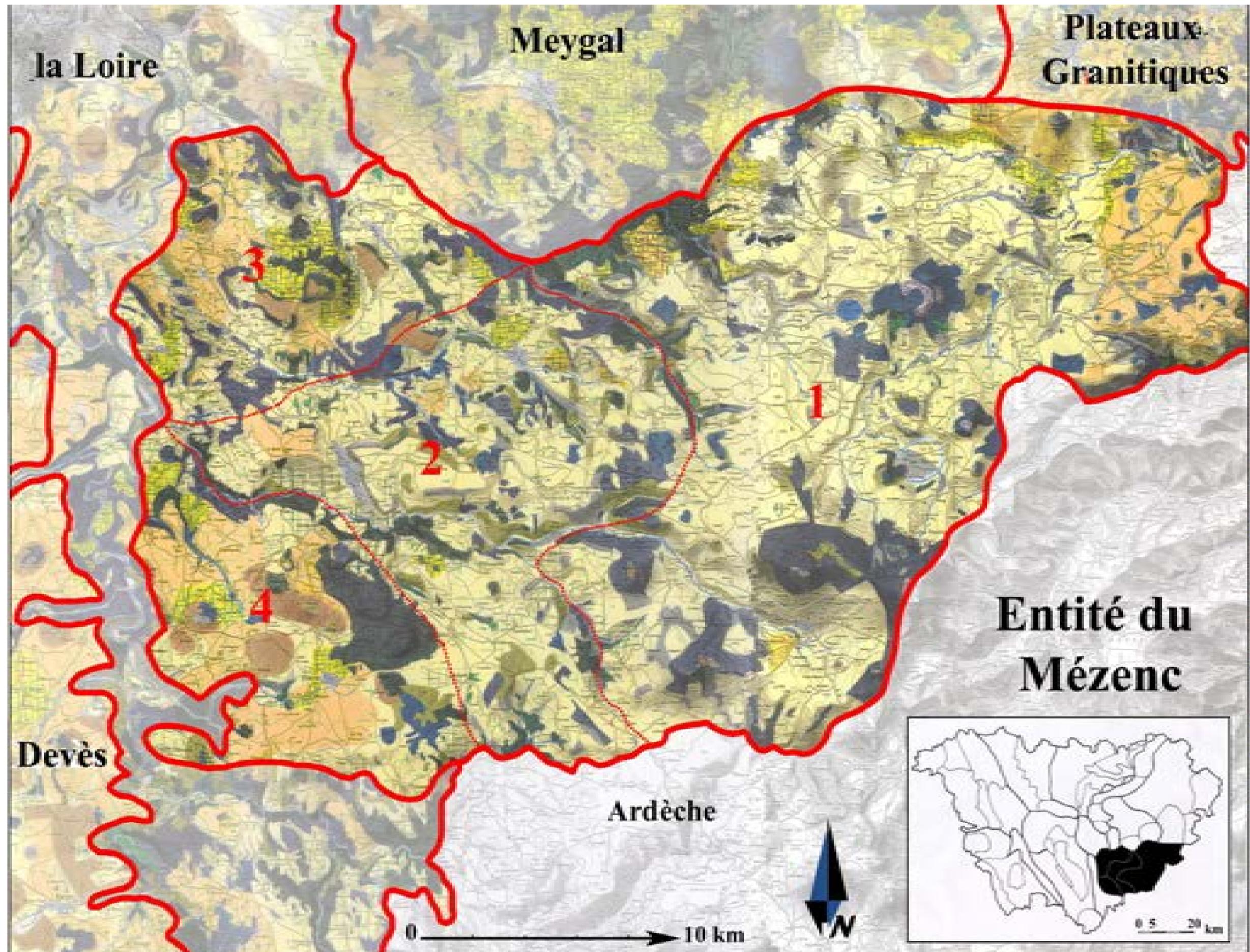
- La **vallée de la Loire (9)** s'insinue au centre du département. Elle est moins marquée que l'Allier dans les gorges, en amont du Puy. Mais son cours est bien visible par la suite lorsqu'il relie les bassins du Puy, de l'Emblavès et de Bas-en-Basset.

- Les **plateaux granitiques du Velay Oriental (10)**, au Nord-Est du département, les vallées (de couleurs sombres) fractionnant les plateaux sont bien visibles. Les secteurs les plus boisés se remarquent à l'extrémité Est, transition vers le Massif du Pilat.

MÉZENC



Carte de l'occupation des sols



Le Mézenc

Le Mézenc est «la montagne de Haute-Loire», élément de repère et d'orientation visible en de nombreux points du département, il domine une région paysagère dont les particularités rappellent celles des hautes-terres du Massif Central (Aubrac, Cézallier, Cantal, Haut-Forez) sans y ressembler tout à fait.

LIMITES DE LA REGION PAYSAGERE

La région paysagère influencée par le Mézenc occupe la partie Sud-Est du département de la Haute-Loire.

Les limites de ce vaste plateau sont :

- à l'Ouest, la vallée de la Loire.
- au Sud et Sud-Est, la ligne de partage des eaux Atlantique/Méditerranée -plus ou moins alignée sur la frontière départementale- qui oppose deux versants modelés différemment : formes douces côté Loire, formes très découpées côté Rhône.
- au Nord, la frontière paysagère avec le Meygal, région contrastant de par son maillage bocager et ses sucus phonolithiques pointus.
- au Nord-Est, la frontière géologique avec le plateau granitique qui se concrétise dans le paysage par une occupation du sol plus forestière.

Trois entités paysagères s'étagent sous le sommet du Mézenc :

- le haut Mézenc, domaine des hauteurs.
- le Mézenc des vallées, espaces rythmés par les échancrures des vallées.
- le Mézenc d'en bas, transition avec le bassin du Puy.

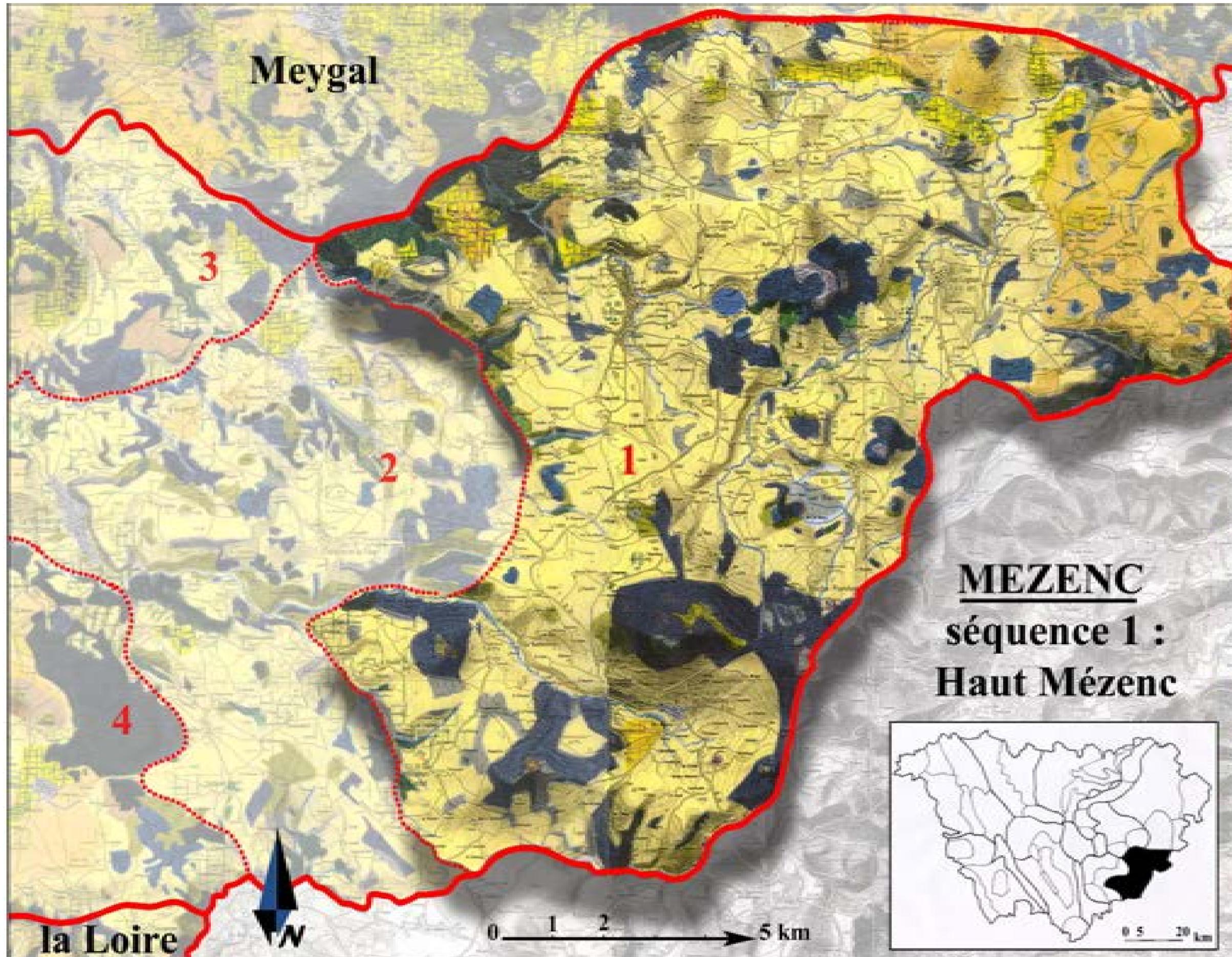
Une quatrième entité demeure à l'écart de ce système étagé :

- le plateau d'Alleyrac.

Rattaché géographiquement à la région Mézenc, ses paysages s'apparentent à ceux du plateau du Devès, de l'autre côté de la Loire.



Carte de l'occupation des sols



LE HAUT MEZENC : le pays d'en haut

DELIMITATION GEOGRAPHIQUE

Le haut Mézenc occupe l'extrémité orientale du plateau du Mézenc. Cette entité paysagère concerne des secteurs dont l'altitude est supérieure à 1200 m et culmine à 1754 m au sommet du Mézenc.

Au Nord, on passe progressivement à la région du plateau granitique plus boisée et au Meygal bocager et plus accidenté.

Les entrées depuis cette entité paysagère se situent le long de la route D15 qui marque cette rupture de façon graduelle.

A l'Ouest, c'est la suite de la région du Mézenc avec l'entité du Mézenc des vallées, plateau découpé par les ravins qui coulent depuis les hauteurs.

La rupture est ici plus repérable dans le paysage : le plateau est découpé par des corniches très visibles ; par exemple au Mas du Garay à la confluence Gazeille/Collance, au Plateau du Fraisse entre la Laussonne et l'Aubépin, et à La Teyssoneyre à la confluence Aubépin/Gagne.

A l'Est, la limite départementale avec l'Ardèche suit la ligne de partage des eaux Loire /Rhône. Cette ligne est une frontière paysagère très marquée dans le paysage. Aux vastes espaces plans côté Loire, succèdent des vallées profondément inscrites dans le relief et un chaos de pics nombreux et très découpés. D'anciennes dynamiques glaciaires ont modelé ces surfaces.

Le cirque des Boutières est une bonne illustration de cette rupture paysagère.

La vallée de la Rimande, dont un des deux versants demeure en Haute-Loire, est un avant goût des profondes vallées ardéchoises.

Au Sud, l'entité paysagère traverse la frontière départementale et englobe le haut du bassin versant de la Loire naissante : Suc de Taupernas, Suc de Montfol, Mont Gerbier-de-Jonc. Derrière ces pointements, la route départementale 378 fait la frontière avec les échancrures du bassin versant du Rhône.

Communes concernées : Les Vastres, Fay-sur-Lignon, Champclausse (en partie), St-Front, Chaudeyrolles, Les Etables, Freycenet-la-Cuche (en partie).

L'entrée dans l'entité paysagère du haut Mézenc se produit

- par un égarement de la vision vers les larges espaces du plateau,

- par un air frais parfois un voile de brouillard qui signifie l'altitude,

- par une reconnaissance du caractère rude de ce pays à travers la forme des arbres, la couleur de l'herbe, les piquets au bord de la route...



Planche 1 : Morphologie du territoire



le Mézenc



Maar : les Narces de Chaudeyrolles



rivière près de St-Front



rivière de pierres

Pour aller plus loin

Un volcanisme "intrusif"

Aux épandages de laves basaltiques fluides ayant caparaçonné la surface de base (le socle cristallin du Massif Central), il y a une dizaine de millions d'années ont succédé l'intrusion de dômes de trachyte puis de venues phonolithiques. Dans le paysage on retrouve les espaces plans constitués d'empilements de coulées basaltiques, et les intumescences de laves visqueuses : les sucs et dômes.

Ce volcanisme est très différent de celui observé de l'autre côté de la Loire, sur le plateau du Devès.

Il se démarque par son absence de phénomènes explosifs. La lave monte par le biais de pistons cylindriques ou s'accumule en dômes globuleux ou encore s'étale en dômes-coulées.

Un épisode volcanique tardif provoque, cette fois-ci, de réelles explosions. En témoignent aujourd'hui les Maars : cratères de grande taille et de forme circulaire (Lac de Saint-Front, Narces de Chaudeyrolles).

Les rivières de pierres

Les pointements volcaniques ont été et sont encore soumis à des dynamiques érosives qui ont laissé de grandes marques dans le paysage. Les nappes de blocailles correspondent à des formations que l'on dit "d'origine périglaciaire". Ce terme évoque les conditions climatiques connues sous nos latitudes lors des périodes froides de l'ère quaternaire.

Le mécanisme essentiel est celui de l'action successive du gel et du dégel. Cette alternance, qui se répète dans le temps, conduit au fractionnement des roches et au glissement des sols.

En milieu humide, l'eau s'infiltre. Lors d'une période de gel, elle augmente de volume, fait éclater les roches et gonfler les sols.

Au moment du dégel, les fractions de roches se détachent et glissent sur le sol devenu fluide.

Ce mécanisme répété au cours des périodes froides et de réchauffement explique la présence de ces grandes "rivières de pierres" qui n'en finissent pas de dévaler doucement les pentes.



MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE et géologie

Ce qui caractérise la morphologie du territoire : un haut plateau doucement ondulé parsemé de monts rocheux, creusé de dépressions et traversé de torrents de pierres.

Un haut plateau doucement ondulé, parsemé de monts rocheux

- Espaces plans, légèrement inclinés vers le Nord et l'Ouest. Surface nivelée par les coulées basaltiques émises par les failles et les volcans.
- Pointements isolés et massifs -les sucs et dômes- s'élevant au dessus du plateau : Roche du Bachat, Rocher Tourte, Mont Signon, les Roches ; pointements isolés et plus ponctuels : Rocher d'Aiglet, Grosse Roche, Dents du Diable.
- Masses plus importantes -les dômes- et plus élevées dominant l'ensemble : le Mont Mézenc (1754 m) relié au Mont d'Alambre (1691 m).
- Ces formes sont issues des épisodes volcaniques : ce sont des intumescences de laves visqueuses (trachyte ou phonolithe).

*Paysage d'espace, larges perceptions et vues lointaines.
Paysage très fortement marqué par la présence de ces sommets dominants et massifs.
Pointements = points d'appel.*

Des reliefs en creux

- La montagne est génératrice de sources. Sur les flancs des versants apparaissent des zones humides (souvent des tourbières de pente) d'où s'échappent les ruisseaux vers l'aval.
- La conjugaison de plusieurs sources forme de vastes dépressions à la surface des espaces plans, ils dessinent des cirques, des amphithéâtres : vallée de la Gagne, vallée de l'Aubépin, vallée du Lignon, vallée de la Laussonne, les Couffours.
- Ces formes sont encore plus marquées lorsqu'il s'agit de cratères d'explosion : les narces de Chaudeyrolles, le lac de St-Front.
- Après les mouillères de pente et les cirques, les vallées s'enfoncent plus vigoureusement dans le relief et rejoignent le *Mézenc des vallées*.

Vastes espaces entrecoupés de parenthèses.

Le paysage des vallées et cirques se fragmente, se diversifie.

Perceptions rapprochées : soin des détails, vues plongeantes ou dirigées.

Torrents de pierres sur les pentes

- Aux sommets des appareils volcaniques, les roches affleurent.
- Sur les pentes, de longues processions d'éboulis se décrochent des rochers et dévalent les pentes : on les appelle des chiers, chirats ou clapiers. La taille et la forme des blocs varient en fonction du matériau qui se délite : depuis les gros blocs de plusieurs mètres au sommet du Mézenc jusqu'aux dalles plates, retaillées ou utilisées telles quelles pour couvrir les maisons.
- Ces pierres et dalles ont été domestiquées par les paysans : des murets de pierre ont été érigés pour délimiter les parcelles et débarrasser les champs. Ceux-ci tendent à disparaître faute d'entretien ou par recalibrage de chemins.
- On trouve aussi des alignements de dalles de lauze dressées sur leur tranche, en particulier autour du bourg des Etables. Ce principe a été repris pour façonner les sentiers d'accès au sommet du Mézenc.

Ambiance paysagère très minérale aux abords des pierriers et dans les secteurs de murets de pierre.

L'utilisation des murets et des lauzes dressées pour les aménagements privés ou publics permet d'établir une certaine filiation avec les composantes du paysage.



Pour aller plus loin : le contexte “agro-climatique”, le contexte agricole

Un climat “extrême”

- des températures moyennes très basses (entre 5° et 7°C) et des minima d’hiver dépassant - 15° voire - 20°C
- une pluviométrie moyenne (à peu près 1000 mm/an), modérée si l’on considère l’altitude mais avec des variantes importantes en fonction des stations
- un hiver très long (5 à 6 mois dans les zones les plus élevées) des gelées hivernales sévères et aussi des gelées tardives
- un manteau neigeux persistant (3 à 5 mois, voire 6 en altitude) et épais (des maxima de 2 m. aux altitudes les plus basses du plateau à 4 m. sur les sommets)
- et un vent quasi-permanent (de Sud Sud-Ouest très humide ou de Nord -la burlle qui construit les congères- durant la saison froide) et parfois violent

Des contraintes agricoles fortes

De mai à octobre, les températures moyennes s’élèvent au dessus de 6,5°C, ce qui permet la pousse de l’herbe. La saison végétative se réduit à 5 mois, voire 4, en altitude. Les risques de gel ne s’annulent qu’au cours des mois de juillet-août.

Les spéculations agricoles se trouvent réduites par ces données contraignantes.

Jadis la polyculture ou plutôt le système “agro-pastoral” s’étendait à ce plateau élevé. Les productions céréalières et légumières atteignaient des altitudes défiant toute logique agronomique et permettaient aux nombreux habitants des fermes de vivre dans une certaine autarcie.

Une région “toujours en herbe”

Depuis l’ouverture des marchés et la baisse démographique, les surfaces en cultures se sont considérablement réduites. Le plateau du Mézenc constitue aujourd’hui la région la plus herbagère du département. Plus de 90 % de la surface agricole utile est “ toujours en herbe ” et la surface cultivée tombe à moins de 10 %. Le paysage offre donc un visage “ très herbager ” sans être pour autant “ pastoral ”. Le parcellaire reste divisé et aucun système pastoral lié à une production particulière (type Saint-Nectaire ou Cantal) ne s’est développé.

Autrefois, des troupeaux transhumants venaient, depuis les régions méridionales, au plus chaud de l’été, profiter de l’herbe encore verte de la montagne. Les terrains de parcours “ biens communaux ”, partagés entre les habitants du village, rapportaient ainsi des revenus importants. Ceux-ci étaient reliés par de vastes chemins appelés des drayes. Certaines demeurent dans le paysage : la Draye de Soutrou sous le Mont d’Alambre.

Le contexte agricole

- Elevage bovin dominant en système viande ou système mixte.

La profession agricole cherche à obtenir la labélisation d’une pratique locale : le boeuf FIN GRAS du Mézenc. Au moment de Pâques, une viande persillée est obtenue grâce au goût particulier du foin de montagne donné en abondance à quelques bovins durant tout l’hiver.

- Système laitier secondaire orienté vers la vente du lait en coopérative.

Transformation artisanale du lait afin d’obtenir un fromage de pays “ aux artisous ” (acarien formant la croûte).

- Elevage du cheval de boucherie, forte présence des chevaux dans les pâturages d’hiver.

Des mesures de soutien à ces systèmes traditionnels

En 1998 et pour cinq ans, un grand nombre d’agriculteurs se sont investis dans un programme européen dit “ programme agri-environnemental ”. L’objectif de ce programme est la protection des biotopes et des paysages à travers l’activité agricole. Les agriculteurs volontaires sont indemnisés à condition d’appliquer certaines pratiques dans des secteurs précis délimités par des commissions composées de spécialistes, d’agriculteurs et d’élus.

- continuer à entretenir des parcelles en voie d’abandon dans des secteurs particulièrement sensibles dans le paysage : abords de villages, de sites, vallées ; ou sur des milieux naturels qui risquent de perdre leur richesse par la fermeture du milieu : pelouses sèches, tourbières- dans ces milieux des pratiques respectueuses de l’environnement sont imposées : limitation ou interdiction des engrais, fauche tardive,...)
- continuer à entretenir les haies et murets de pierre
- maintenir le système traditionnel de fourrage (foin), s’engager à réduire ou à ne pas développer l’ensilage sur les prairies d’altitude (supérieure à 1200 mètres).



COUVERTURE VEGETALE nature, formes et structures végétales

Espaces agricoles

Ce qui caractérise les espaces agricoles : vastes pâturages, prairies fleuries des plateaux, bocages et murets des cirques et vallées.

A la surface du plateau :

- Vastes pâturages limités par des fils barbelés, rares arbres en rideaux.
- Prairies de fauche très riches d'un point de vue floristique : floraisons abondantes du printemps et de l'été (narcisses, jonquilles, pensées sauvages, grandes gentianes...).
- Nombreuses prairies fauchées car hiver long.
Pratique de l'ensilage peu développée, mais impact fort des balles d'ensilage blanches hors période de neige et des balles noires l'hiver.
- Ancien chemin de transhumance : draye de Soutrou visible dans le paysage.
- Landes de transition par pression moindre du pâturage sur les versants des monts parsemés de rochers, sur les versants les plus raides des têtes de vallées

Renforce l'ambiance paysagère dénudée, pelée voire lunaire en hiver.

Paysage caractéristique de la moyenne montagne.

Pression foncière importante : terrains d'estive pour les exploitations situées plus bas et de réserves de fourrages.

Dans les cirques et naissances de vallées, sur les versants les mieux exposés:

- Espaces cloisonnés par des alignements d'arbres (en général des frênes) ou bien, plus fermés par des saules et des noisetiers : vallées de la Gagne, de la Gazeille, du Lignon et du ruisseau de Josserand .
- A la base des haies, présence de murets de pierre plus ou moins visibles.
- Présence de quelques parcelles de culture dans des zones abritées près des habitations.
- Ces vallées sont les secteurs privilégiés de l'enfrichement. La haie regorge d'espèces végétales disséminatrices qui colonisent la parcelle agricole en absence d'entretien régulier.
- Lorsque la pente est trop forte, la lande succède à ces espaces cloisonnés.

Ambiance paysagère à caractère plus humain, plus travaillé que le reste du plateau.

L'entretien des vallées par l'agriculture est plus ou moins menacé. En 1998 et pour cinq ans, Programme européen agri-environnemental pour inciter à la poursuite de l'exploitation de ces parcelles, à l'entretien des haies et murets (voir ci-contre).



Planche 2 : Formes et structures végétales



Prairie fleurie de moyenne montagne



lande



milieu extrême : sommet du Mézenc



fond de vallée ouvert

Pour aller plus loin : des milieux naturels qui renforcent l'identité montagnarde du haut Mézenc

Étagement des altitudes et climat favorisent sur le plateau du Mézenc différents types de formations végétales.

Les altitudes s'échelonnent entre 1 000 et 1 700 mètres et conditionnent la répartition des milieux montagnards de 1 000 à 1 500 mètres environ et des milieux sub-alpins au-delà. Des effets de micro-climats accentuent cet étagement et renforcent les écarts : on trouve des milieux sub-alpins à des altitudes très inférieures à celles observées dans les Alpes ou les Pyrénées.

Un troisième facteur renforce la richesse naturelle du Mézenc : certains milieux sont impropres à toute production (agricole ou sylvicole) et sont donc restés à l'écart des interventions humaines. Ce sont principalement les parois rocheuses et les éboulis (" rivières de pierres ").



Espaces naturels

A côté des espaces agricoles, une dynamique naturelle qui est restée très présente ...des îlots de nature... : landes, milieux rocheux, tourbières.

- **Landes** en altitude au dessus de la forêt. On trouvera des landes montagnardes et subalpines, à Raisins d'ours et Genévrier nain, des landes à airelles, des landes à callunes... (sommets du Mézenc, les Roches, Rocher de Chaulet,...). Ces landes sont "climaciques" c'est-à-dire en équilibre par rapport aux conditions naturelles. Elles comptent parmi les "habitats prioritaires" des programmes européens (directive Habitats).

- **Rochers** : Sur les parois rocheuses, les milieux dits "saxicoles" sont peuplés d'espèces végétales adaptées (plantes grasses, plantes "alpines") et d'oiseaux rupestres (Hirondelles des rochers, Grands corbeaux).

- **Eboulis** : Le long des larges "rivières de pierres" et couloirs d'éboulis, une végétation pionnière colonise la roche à nu. Des milieux appelés "mégaphorbiaies" peuplent aussi les pierriers : ils sont facilement repérables par leur végétation très haute composée de plantes hygrophiles (aimant les milieux humides) héliophites (préférant les zones ensoleillées). Leur absence d'intérêt agronomique les a préservés des dégradations humaines.

- **Tourbières** : réservoirs d'espèces boréales et alpines, ces milieux sont très représentés dans le *haut Mézenc*. Ils comptent aussi parmi les "habitats prioritaires".

Narces de Chaudeyrolles, tourbières relictuelles installées dans un cratère volcanique d'explosion (Maar).

Sur les pentes, tourbières à la faveur des ruptures de pente ou des sources froides (Goudoffre, Chaulet,...).

Les sommets du haut Mézenc constituent autant de «joyaux botaniques et écologiques» qu'ils comptent de milieux différents. Au niveau régional, ce patrimoine naturel peut être qualifié d'exceptionnel et il atteint un intérêt national par la présence de certaines espèces très rares .

Le programme Natura 2000 s'applique sur les milieux du haut Mézenc. Il consiste au maintien et au renforcement des pratiques agricoles favorables aux prairies de fauche, tourbières, landes.



Pour aller plus loin : histoire et évolution des forêts du Mézenc

Disparition de la forêt

Grignotées au fil des temps par les agriculteurs, en particulier au XIX^e siècle où la démographie a atteint son maximum, les forêts ont été littéralement décimées sur le plateau du Mézenc. Les descriptions des voyageurs au début du XIX^e siècle sont à ce titre éloquents.

Le bois de chauffage faisait cruellement défaut et c'est la terre (et certainement la tourbe) séchée qui faisait office de combustible.

L'absence de couvert forestier dans les secteurs les plus en pente a aussi provoqué une catastrophe écologique : les sols soumis à l'agression directe des pluies ont été profondément ravinés et amaigris et sont devenus impraticables pour l'agriculture.

Plus en aval, un tel déséquilibre dans l'écoulement des eaux s'est répercuté sur le régime des rivières et a provoqué de graves inondations.

La restauration des terrains de montagne

Au milieu du XIX^e siècle, l'administration a pris conscience de ces problèmes. Au cours des périodes post-révolutionnaires, une véritable économie de l'instant s'était instaurée dans ces régions et avait conduit à l'anarchie dans la gestion des richesses.

Les besoins croissants en matière de combustible et la protection des personnes et des biens soumis aux inondations sont venus renforcer la nécessité d'une grande opération de reboisement.

C'est à cette époque que de nombreuses pentes de montagne ont été boisées.

En application des lois de 1860 et de 1882 (Restauration des terrains de montagne), après expropriation pour "utilité publique", deux campagnes de boisement ont été pratiquées dans le Mézenc à partir de 1863 (reboisement des périmètres de protection) et de 1886 (série RTM).

Plantations galeries et plantations des sommets

A l'aval, le reboisement des vallées en "forêt galerie" a été effectué pour ralentir l'écoulement des eaux et résoudre les problèmes d'inondations. Il consiste à couvrir les versants des vallées depuis le sommet jusqu'au point le plus bas. Ce type de plantations a été effectué dans les secteurs plus en aval (*Mézenc des vallées*, Forêt des Côtes de Gagne).

Plus à l'amont, l'objectif des plantations sur les sommets est de donner plus de fixité aux sols afin de rétablir l'utilisation agronomique des parcelles dégradées par le ravinement. C'est le type de plantation qui a été pratiqué sur les pentes des Dômes (Mézenc, Alambre,...).

En fonction du relief, de la nature des sols, de la nébulosité locale, différentes essences ont été plantées. L'épicéa a le mieux réussi à se maintenir jusqu'à une époque récente.

La prédominance de cette espèce dans nos paysages a déclenché un effet de mode justifié par une bonne productivité potentielle mais conduisant à un appauvrissement des ambiances forestières : monospécificité, plantations très serrées et en lignes.

Une deuxième phase de plantations sur le Mézenc après la seconde guerre mondiale

Après guerre, lors des périodes de reconstruction mais aussi de déprise rurale, une seconde phase de reboisement a complété la première. En 1947, l'Etat a instauré le Fond Forestier National (FFN), une aide financière pour l'acquisition des plants visant à reboiser les terrains privés et communaux. L'exonération d'impôts fonciers pendant trente ans sur les terrains boisés a favorisé elle aussi la plantation de vastes étendues résineuses sur le Mézenc.

A cette époque, l'objectif était de reconstituer le patrimoine forestier français et de produire du bois. Certains domaines agricoles n'ayant plus d'exploitants ont été entièrement boisés par exemple autour de Chaudeyrac, près du Lac de Saint-Front.

Dernière phase de plantation

Plus récemment, durant les années 1960/70, des plantations de taille plus réduites ont été pratiquées : les plantations dites "timbre-poste" disséminées dans le paysage.

Autour de 1975/80, le long des routes les plantations "pare-congères" ont continué à miter le paysage. Elles ont souvent servi de prétexte pour boiser plus largement.

Ces dernières années les plantations disséminées ont cessé d'être financées et uniquement des extensions de zones déjà boisées ont été favorisées par la politique d'Etat.

La forêt du Mézenc malade : l'attaque du ravageur *Dendroctonus micans*

Depuis quelques années, les peuplements d'épicéas subissent les ravages d'un insecte xylophage : le dendroctone. Ce scolyte s'attaque à la partie inférieure de l'arbre et favorise l'implantation d'autres parasites. Cette lente dégradation induit un mauvais état général de la forêt. La seule technique efficace est la lutte biologique (lâcher de prédateurs : *Rhizophagus grandis*)

Cette attaque de ravageur a remis en cause le mode de gestion de cette forêt et sa composition. Une prise en compte de l'aspect récréatif de cette forêt, mais aussi de la valeur écologique des milieux, va conduire à des pratiques plus respectueuses de l'environnement et du paysage.

L'avenir

L'Office National des Forêts mais aussi le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt ont changé leur approche pour ce type de forêt d'altitude en adoptant des pratiques à la fois plus écologiques, plus esthétiques et plus durables.

L'effet d'entraînement sur les pratiques privées est prévisible.



Espaces boisés

Le paysage du Mézenc n'est pas forestier.

La forêt est récente et cantonnée à des lieux précis traditionnellement en pente.

Dans un contexte climatique contraignant aussi pour la forêt, on trouve plusieurs types de peuplements forestiers :

- des plantations résineuses avec une majorité d'épicéas dans les forêts domaniales, à leurs abords, sur les versants des vallées et en "timbre-poste" c'est à dire disséminées dans l'espace agricole ;
- des hêtraies de petite dimension sur les faibles ruptures de pente des plateaux ;
- quelques "hêtraies montagnardes relictuelles".

Elles constituent la forêt "naturelle" supposée par les conditions écologiques locales (Les Roches de Saint-Front et pentes autour du Lac, pentes des Narces de Chaudeyrolles, Les Pouchoux-Guilhaumet).

Ce qui caractérise les forêts domaniales :

- Les plantations de forêts domaniales effectuées sur des terrains acquis par l'Etat correspondent à une vaste campagne de reconquête des sols qui s'est déroulée au milieu du XIX^e siècle sur les pentes des monts et rochers ou plus en aval dans les vallées (voir encart ci-contre).

- Différentes espèces ont été plantées et c'est surtout l'épicéa qui a pu se maintenir et caractériser les forêts d'altitude du Mézenc - outre les pins à crochets présents sur les sommets et les pins cembro introduits par l'O.N.F. dont la dissémination est favorisée par un oiseau de montagne encore peu présent sur le Mézenc: le Casse-noix moucheté.

- Sur les sommets les plus élevés, la forêt s'interrompt en altitude pour laisser la place à une lande basse couchée par le vent et la neige, et parsemée de blocailles. Un anneau boisé de couleur sombre, hiver comme été, se dessine alors autour du dôme.

- La forêt d'épicéas est attaquée depuis les années 1980 par un ravageur (voir encart ci-contre). Son mode de gestion a été remis en question (voir marge côté droit). Les effets ne seront sensibles qu'à moyen terme dans 30-50 ans.

- De plus, en 1998, le site du massif du Mézenc a été classé au titre de la loi de 1930.

Ceci est venu renforcer une réflexion nouvelle sur la gestion de la forêt du Mézenc et sur ses vocations autres qu'économique : paysagère, écologique, touristique, sportive.

D'autres essences vont être introduites, la forme et la densité des peuplements vont être modulées selon les particularités paysagères. La hêtraie sapinière sera favorisée partout où cela sera possible sinon un mélange de sorbier, hêtre, érable sycomore, pin à crochet, sapin, Mélèze sera planté.

Une gestion aujourd'hui plus soucieuse des enjeux paysagers et écologiques.

Quelques principes de gestion forestière sur lesquels l'O.N.F. s'engage pour la forêt du Mézenc dans les années à venir :

- les zones humides ne seront ni plantées, ni drainées ;
- les lisières seront "irrégularisées" afin d'adoucir les contours et de favoriser la faune sauvage ;
- les reboisements ne seront pas conduits de manière mono-spécifique ;
- les parcelles les plus en vue bénéficieront d'un traitement particulier en futaie jardinée : pas de cloisonnement rectiligne ou surdimensionné, régénération douce par trouées étalées dans le temps et l'espace, hétérogénéisation et irrégularisation des peuplements.



Planche 2 bis : Espaces forestiers



boisement de la forêt du Mézenc



boisement en timbre poste



hêtraie



paysage exceptionnel :
les terrasses de la Rechausseyre



Ce qui caractérise les autres boisements :

- Quelques forêts de hêtres demeurent très intéressantes d'un point de vue écologique : la forêt des Roches et celle du Lac de Saint-Front, la forêt qui couvre une partie des pentes des Narces de Chaudeyrolles, et celle qui sous l'Alambre relie les lieux-dits Les Pouchoux et Guilhaumet.

L'ambiance montagnarde à la fois austère et majestueuse rendue par les troncs lisses des hêtres, les sous-bois roses et la pénétration de la lumière rompt avec les espaces très ouverts du haut plateau.

- De petits bois de hêtres se nichent sur des abrupts reliant différentes marches des plateaux. Perméables au regard, ils constituent une alternative aux boisements "timbre-postes" vus par ailleurs.

- Les plantations privées et communales réalisées après guerre apparaissent aujourd'hui dans le paysage comme de vastes enrésinement à la surface des plateaux en rupture avec la logique d'ensemble.

A l'époque de la reconstruction, le critère paysager n'a semble t-il pas été considéré face aux besoins des communes. Les terrains libérés par les agriculteurs morts au front ont eux aussi été boisés, comme s'il fallait combler des vides (par l'intermédiaire de mouvements collectifs : les groupements forestiers).

Ces plantations monospécifiques d'épicéas en lignes serrées sur des secteurs plats et selon des contours très rectilignes ont conduit à une uniformisation des masses boisées.

- Par la suite, des boisements d'utilité publique ont été réalisés au bord de certaines routes pour lutter contre la formation de congères. Ces boisements ont été l'occasion d'enrésiner encore de vastes surfaces.

- Plus récemment, de petites surfaces agricoles ont été boisées par des personnes privées lors de successions ou de retraites d'agriculteurs : ce sont les "boisements en timbre-poste", petits bois résineux aux contours géométriques.

- Les boisements réalisés ces dernières années tendent à intégrer certains critères paysagers. Les plantations de petite taille ne sont plus financées par l'Etat : il faut reboiser au minimum 4 hectares et ceci en continuité de massifs existant le tout amenant à 10 hectares minimum. Les boisements sur zones humides et les boisements "timbre-poste" sont évités eux aussi.

- La réglementation des boisements intègre aujourd'hui des critères d'ordre paysager, cela devrait permettre de réaliser des plantations selon une règle du jeu définie en fonction des enjeux paysagers.

*La logique d'ensemble qui règne sur les massifs forestiers du Mézenc et qui en constitue son identité paysagère est la suivante : **vastes espaces ouverts à l'intérieur desquels les forêts et bois trouvent leur place dans les zones de plus forte pente, sur les ressauts du relief et sur les versants des vallées les plus raides et exposés au Nord** .*

☞ Les boisements timbre poste forment des taches dans l'univers épuré des prairies : leurs formes et contours sont visibles de loin.

☞ Le boisement des têtes de vallées et des cirques conduit à l'uniformisation de ces espaces intimes à la naissance des ruisseaux et à la disparition de ces zones humides.

*La **composition des forêts** est fortement marquée d'un point de vue identitaire par les **résineux** : ceux-ci ont pris possession en quelques décennies des horizons forestiers.*

*L'actuelle tendance des politiques d'Etat semble se tourner vers une **composition plus mixte des forêts** et la **réapparition du hêtre** -l'essence forestière qui caractérise cette altitude tant du point de vue phytosociologique, biogéographique,écologique ... et paysager.*



Planche 3 : Organisation du bâti, architecture



ferme, jardin et muret



bourg de St-Front



matériaux



abords de ferme



ferme, volumétrie traditionnelle



chaumière à Moudeyres



ORGANISATION DU BÂTI

Les caractéristiques du bâti : des stratégies montagnardes d'implantation et d'architecture ; le développement du tourisme hivernal ; des maisons toutes de pierre, sobres, imposantes, isolées ; peu de reconnaissance de cette architecture montagnarde.

L'habitat des villages et bourgs

Des bourgs situés à des points stratégiques

-Les bourgs - il faut entendre gros villages - du Mézenc sont au nombre de deux : Fay-sur-Lignon et Les Etables. Une série de chefs-lieux de communes les accompagne : Saint-Front, Chaudeyrolles, Freycenet-Lacuche, Moudeyres, Les Vastres.

-L'importance et le rayonnement des communes se mesurent à la densité des commerces. C'est pour cela que Fay-sur-Lignon ou Les Etables se détachent nettement.

Fay-sur Lignon capitale fédératrice

-Sans nul contexte Fay-sur-Lignon ou Fay-le-Froid fédérait dans le passé l'ensemble du plateau, jusqu'en Ardèche.

Les foires de Fay-sur-Lignon furent réputées. Elles drainaient l'essentiel des échanges commerciaux et sociaux.

La trace de ces échanges demeure dans l'espace et dans l'architecture : Fay-sur-Lignon est une immense place bordée d'anciens hôtels, cafés, restaurants, coiffeurs...splendeur d'un passé quasiment révolu. L'architecture se singularise par les traces encore très visibles de l'ostentation commerciale des devantures refaites "à la moderne" avec l'emploi de ciment moulé annonçant là une boulangerie, là un hôtel.

Ce vaste espace jadis commercial contraste avec le dédale de petites rues qui compose la trame de l'ancien village de l'autre côté de la D500.

-Vu de loin, le chef-lieu affirme sa présence, son rayonnement, sa domination. Situé sur un promontoire, à l'emplacement d'un site fortifié, c'est un village perché sur une sorte de butte. Proclamant loin la nécessité de s'y inféoder, il fait toutefois acte de soumission au paysage, dans un espèce de mimétisme de couleur et de prolongement des formes naturelles par les constructions.

Les Etables capitale touristique

-Les Etables n'a pas eu vocation comme Fay-sur-Lignon à rassembler tout un pays. Pourtant l'attrait qui en émane tend à l'instaurer aujourd'hui comme capitale du Mézenc.

Les Etables c'est d'abord le plus haut bourg habité du Massif Central avec tout le symbolisme pouvant s'y rattacher, sous la protection de l'Alambre, du Mézenc et du Chaulet.

Contrairement à Fay-sur-Lignon qui s'affirme, Les Etables se fonde dans un amphithéâtre grandeur nature, en quête de la meilleure exposition possible. Du reste, c'est bien un des seuls endroits du secteur où la topographie en pente modérée a autorisé l'établissement humain durable - quitte à vivre en autarcie durant les mois de burle.

-La toute récente prééminence des Etables est due au tourisme, été ou hiver (présence de quelques remontées mécaniques, d'une importante zone nordique, d'un village de vacances et d'hôtels).

Nichés le plus souvent à mi-pente, à l'abri des vents dominants et aux têtes des vallées, leur place dans le paysage est très marquée et les sites qui les accueillent i m p o s e n t d e fortes contraintes d'implantation.

L'arrivée sur un de ces bourgs constitue toujours un événement dans le paysage dénudé du haut plateau.

Dans ce contexte les constructions nouvelles peuvent continuer à prolonger la topographie naturelle et s'inscrire dans une lecture fluide du paysage - par exemple en ne créant pas de rupture de matériaux - ou de "trous" dans les continuités visuelles.



- A l'entrée du bourg côté Ardèche, une carrière d'extraction à nu offre une vision technique "d'envers du décor" qui s'accorde peu de l'image touristique et naturelle que cherche à développer Les Estables.

Enjeu : entrée dans le département

- A la lisière du bourg un champ de foire... intronisé "gigantesque parking de supermarché" servant de stationnement pour les véhicules, les jours d'affluence et d'esplanade commerciale en Novembre lors de la foire aux chevaux.

- Malgré un aspect compact, le bourg des Estables est un "bourg rue" sur lequel se piquent les ruelles de dessertes.

- Comme ailleurs dans le Mézenc, mais sous une forme exacerbée, les maisons des Estables sont compactes et semblent dresser un front puissant, sans aspérité, aux hurlements du vent et de la tourmente.

L'architecture porte les stigmates de cette lutte : petites ouvertures doublées, toit pesant ne formant plus qu'un bloc de résistance, disposition n'offrant qu'une prise minimum (les pans coupés des toits).

- Sous les coups de canons de la modernité, l'architecture "classique", vernaculaire, des Estables s'est transformée : ouvertures plus larges, plus hautes, formes s'affranchissant des contraintes climatiques pour ressembler à partout ailleurs.

- Un village de vacances a été construit au début des années 1970 pour accueillir des groupes. Son implantation a notablement modifié la forme du bourg et la perception à distance. Composé de plusieurs grands pavillons installés parallèlement aux courbes de niveau, il crée une rupture avec l'arrière du village des Estables et le site en lui-même. La perception de l'amphithéâtre est bloquée par la volumétrie de ces bâtiments dont l'architecture ne correspond pas à la typologie locale (en particulier pour ce qui est des ouvertures). Cet ensemble de bâtiments semble "collé" dans le site.

- Au cours des années 1980, une opération de regroupement des familles d'agriculteurs a été menée. Considérant que la dispersion des fermes causait des problèmes de tous ordres (déneigement, accessibilité, isolement psychologique) l'Etat a aidé les agriculteurs à construire des maisons d'habitation au bourg des Estables. Ainsi, un nouveau groupe de maisons s'est juxtaposé au tissu ancien du bourg des Estables. A proximité du bourg, près du cimetière, d'imposants bâtiments agricoles ont été construits.

- Une évolution très récente semble vouloir revenir à des constructions entretenant une filiation avec leur territoire support : formes massives donnant priorité au thème du "mur" avant celui de l'ouverture, entrées en forme d'arcasses, toitures à pans coupés, ...

-La situation des Estables au milieu de son amphithéâtre ou de son écrin de verdure l'autorise à s'étaler sans trop de contraintes physiques.

Du reste, les très vieilles fermes (comme celle des Plantins) se sont réparties dans l'espace - peut être sous l'influence de la Chartreuse de Bonnefoy et de ses métairies, certaines sont à l'état de ruine.

-Vu de la Croix de Peccata ou des Boutières ou encore du Rocher Tourte ou de l'Alambre, le bourg des Estables niche, ou se niche, se prolonge dans la nature, "essaime" ses blocs et ses pierres.

Le Plan d'Occupation des Sols des Estables prévoit l'extension du village vers le Nord-Est derrière l'actuel village de vacances et la réalisation de projets touristiques immobiliers.



En réalité la composition des parcelles délimitées avec de grosses pierres, la présence des rochers erratiques ou d’affleurement entretiennent les liaisons grises et noires des constructions humaines avec leur environnement. Lorsque la neige recouvre les champs et murettes, mais pas suffisamment pour gommer les dissonances, des bâtiments nouveaux en rupture de forme, de matériaux de proportions prennent une ampleur inattendue et pourtant... légitime (bâtiments agricoles, village de vacances,...)

D’autres gros villages

-Les autres milieux habités et agglomérés du Mézenc revêtent une importance quantitative moindre. Il n’en est rien sur un plan qualitatif.

-Archétype du village, à l’abri du vent du Nord, dans le repli d’un terrain en tête de village : Saint-Front.

-Tout établissement humain du Mézenc est bâti sur ce modèle, que ce soit les chefs-lieux de communes ou les villages. Certains éprouvent quelques difficultés à se protéger des rigueurs climatiques : aux Vastres on est à peine niché dans un repli de terrain que l’on entend toujours souffler les vents au dessus du clocher.

-Saint-Front se rattacherait par sa densité, par ses continuités bâties “aux capitales” Fay-sur-Lignon et Les Etables.

-Les autres milieux agglomérés sont plus conformes à l’idée des villages : des fermes juxtaposées le long d’une route plutôt qu’un rue... jusqu’à quelques fois ne comporter que trois ou quatre bâtisses.

A Champclause : la Cure, l’Eglise, la Mairie, une ferme .

-Chaudeyrolles, Freycenet-la-Cuche sont des villages rues singuliers : Chaudeyrolles pour le spectacle permanent offert sur la “nature sauvage” (les narces), Freycenet-la-Cuche pour la révélation d’un patrimoine ancien, la maison forte plongeant brusquement le Pays du Mézenc quelques siècles en arrière.

- Moudeyres et Bigorre (commune de Saint-Front) constituent des ensembles des plus originaux donnant le spectacle d’un passé... idéalisé. Les chaumières, renvoyant confusément à l’imaginaire de la maison, par la proclamation du toit chaleureux et protecteur, du nid cher à Bachelard. Opposition de matière, légèreté du chaume et lourdeur des pierres, discussion entre l’horizontale et la verticale...cheminées élancées, éloignées du chaume par crainte du feu et faitage altier, source des principaux soucis d’étanchéité.

Les villages et hameaux

Rares face à la foule de maisons isolées, ils ne sont qu’une dizaine pour cinq bourgs ce qui est très peu comparé aux autres régions de la Haute-Loire.

Les villages ont comme ailleurs leurs bâtiments communautaires : maisons d’assemblée, fours à pain, fontaines ou abreuvoirs, lavoirs, etc...

Mais le Mézenc se singularise par son habitat dispersé. Les occupants des fermes isolées ne pouvaient compter que sur eux durant l’hiver. Alors, le four à pain était intégré à la cheminée et les déplacements hors de “l’estaou” réduits au maximum.

Faire un POS aux Etables est une entreprise extrêmement délicate ; il s’agit, en effet, d’installer le paysage comme contrainte majeure et comme élément(s) de composition, avant de considérer les intérêts fonciers et le développement immédiat.

Le développement du village ne peut s’entendre qu’en composant avec les parcelles à l’abri, en aval de l’église.

L’insertion de maisons nouvelles est plus facile dans un tel contexte de tissu lâche. En revanche, toute “erreur” d’architecture (toiture en particulier) est plus difficilement absorbable par le milieu.



L'architecture

Des fermes dispersées dans une mer froide de pâturages

LES VOLUMES TRADITIONNELS

- L'habitat du haut Mézenc se caractérise par la dispersion des fermes et par des formes et détails architecturaux liés aux contraintes climatiques.

Plus on s'élève sur le plateau, plus la maison se tasse, se referme sur elle-même, lutte contre le vent et le froid. L'épaisseur des murs croît et le nombre d'ouvertures se réduit.

- Les volumes sont longilignes avec un ou deux décalages de toiture. Quelques appendices agrémentent la façade : l'entrée (arcasse) et le carré, l'entrée au fenil, parfois des petites dépendances.

- Sur certaines maisons, des pans coupés dominant les murs pignons de part et d'autre de la toiture. Ils diminuent l'impact des agressions climatiques sur ces murs.

LES MATÉRIAUX TRADITIONNELS

- Les toits des fermes du Mézenc étaient jadis couverts de **chaume de seigle**. La ferme des hauts plateaux telle qu'elle est décrite traditionnellement comporte un "carré" couvert de lauzes réservé aux humains, sorte d'appendice situé sur le devant de la bâtisse, et derrière une étable qui prend toute la longueur et qui est couverte par "la haute coiffe de chaume descendant jusqu'au sol".

Ce matériau demeure encore sur quelques bâtisses et trouve un certain renouveau à travers des restaurations, notamment à Bigorre et Moudeyres.

-D'un point de vue général, il a été progressivement remplacé par la **lauze**, **dalle de phonolite** trouvée dans les pierriers et retaillée ou utilisée telle quelle. Cette transformation a donné lieu à une modification radicale des charpentes : la pente des toits de chaume est beaucoup trop prononcée pour empêcher le glissement des dalles et le poids de ces dernières (jusqu'à une trentaine de tonnes pour un toit) justifie une charpente massive....

La lauze a parfois été remplacée par de la tuile mécanique rouge ou plus récemment par de la tuile béton noire. Celle-ci a plus ou moins été imposée pour continuer l'harmonie dominante des toitures grises.

Certaines bâtisses ont conservé la charpente liée au toit de chaume tout en étant recouverte de tôle ondulée, bac acier ou eternit. Il arrive que certains toits portent à la fois du chaume et l'un de ces matériaux.

- Le **basalte** et la **phonolite** sont utilisés pour les murs ; le **trachyte**, plus tendre mais gélif, pouvait se tailler. Il était utilisé pour les encadrements, ornements, inscriptions, pierres "nobles".

Grandes caractéristiques des maisons rurales traditionnelles du plateau du Mézenc :

- bâtiments de taille importante, d'un seul tenant

- toits de lauze

- charpente imposante et aérienne évoquant les coques de bateau

- pierres apparentes (basalte et phonolite)

- ouvertures petites et peu nombreuses

- encadrements des fenêtres dans une pierre différente (trachyte)

La persistance des toitures typiques sur le plateau du Mézenc est un réel défi. Aujourd'hui, le matériau n'est plus produit : il alimente un marché de la récupération qui ne favorise pas le maintien du patrimoine en l'état.

Au prix du matériau en lui-même, déjà très fluctuant, s'ajoute le prix de la pause technique traditionnelle et celui de la consolidation de la puissante charpente nécessaire pour supporter le poids des lauzes.

.../...

...Le remplacement de la lauze par la tuile béton noire n'est pas satisfaisant au niveau de la texture du matériau. Il est cependant préférable à la tuile rouge lorsque l'on se place en vision lointaine.



LES DÉTAILS

- Depuis l'après guerre, des doubles fenêtres tiennent lieu de volets. Elles protègent du froid, du vent et du dépôt de la neige tout en permettant la pénétration de la lumière.

Ces doubles fenêtres participent à l'identité pour des maisons du Mézenc. Elles renforcent cette notion de maison-masse.

Aux yeux des puristes, elles constituent des "bricolages" peu esthétiques.

- L'entrée unique dans la ferme traditionnelle pour les hommes et le bétail se nomme "arcasse". Elle est pavée de lauze et abrite la source.

- Les cheminées sont chapeautées de petits toits de lauze ou de bois.

- La montée de grange qui sert à rattraper le niveau du premier étage est moins systématique que dans d'autres régions : la ferme est souvent adossée à une pente, la grange ou fenil s'ouvre alors derrière ou sur le côté.

- L'habitat rural est orné de divers symboles visant à attirer bons présages et bénédiction divine. On retrouve les traditionnelles croix mais aussi des boules en trachyte, les pinacles, qui dominent les toits .

Les planchers des granges sont maintenus par une énorme poutre transversale, abaissant les hauteurs utiles et créant des problèmes d'utilisation par les agriculteurs qui cherchent à les remplacer par des poutrelles métalliques (I.P.N.).

LES ABORDS

- Quelques arbres accompagnent la bâtisse dans sa lutte contre le froid, ils sont plantés en rideaux contre les vents dominants. Quand l'arbre est seul, il a comme mission d'éloigner la foudre de la maison ou de protéger la lucarne de la cuisine contre la neige.

- Aux abords des fermes, des petits murets de pierre ont été édifiés pour délimiter et protéger du vent les maigres jardinets. Ils ont aussi l'avantage de retenir l'eau et d'accumuler la chaleur solaire.

- Des haies "brise-vent" ont été introduites aux abords des exploitations et le long de certaines parcelles dans les années 90. Poursuivant un objectif agronomique, leur composition a été soigneusement étudiée pour ralentir les vents dominants. Ces haies apparaissent beaucoup plus denses que les rideaux d'arbres préexistants.

Présence de l'arbre et de la pierre aux abords des maisons.

Importance de ces deux éléments dans l'univers épuré du haut Mézenc

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Peu d'éléments d'architecture contemporaine

- L'architecture contemporaine, en tant que création originale, est très peu présente sur le plateau du Mézenc.

- Aux Estables, les maisons construites dans les années 1980 (voir plus haut) illustrent les tendances uniformisantes de cette période : façades crépies, menuiseries bois souvent peintes couleur bois, balcons, ferronneries industrielles.



- D'autres "maisons d'habitation pour agriculteurs" ont été construites entre les années 1970 et fin 90 et reprennent ces principes. La particularité fonctionnelle par rapport aux fermes anciennes est la séparation des bâtiments d'élevage et d'habitations.

La loi d'orientation agricole de Septembre 1999 tend à entériner et aggraver la dissociation entre lieu de production agricole et lieu d'habitation. Son application peut sérieusement remettre en question la restauration d'anciens bâtiments agricoles.

- De nouveaux modèles de maisons (notamment aux Estables) tendent à reprendre des éléments du vocabulaire de l'architecture traditionnelle vernaculaire : entrée indépendante style Arcasse, pans coupés, ...

- Des bâtiments plus récents à vocation touristique et des restaurations répondent à de nouvelles tendances : le bois, le verre, la transparence.

BÂTIMENTS AGRICOLES

- Les bâtiments agricoles contemporains constituent des volumes importants. Leurs revêtements tranchent avec les matériaux traditionnels (murs banchés en béton, bac acier en bardage, murs enduits en ciment gris,...).

Le bardage bois se développe.

Une architecture peu reconnue par le grand public mais reconnue par des spécialistes

- Actuellement, seuls le bourg de Moudeyres et le village de Bigorre bénéficient d'une certaine notoriété en raison de leur architecture, grâce à la présence de quelques chaumières.

- L'analyse des tableaux, cartes postales actuelles et images véhiculées dans les livres sur le Mézenc montrent que seuls ces deux villages sont illustrés.

- Les autres bourgs du plateau ne sont pas considérés comme des villages de montagne à l'architecture "typique".

La photographie souvenir est plutôt axée sur le paysage environnant. Chaudeyrolles constitue toutefois une exception en raison de sa situation sur les flancs d'un cratère d'explosion. (Ce village a fait l'objet d'une monographie par l'architecte Claude Perron).

- En revanche des revues spécialisées (type les cahiers du Mézenc) traitent abondamment de l'architecture vernaculaire et certains auteurs, dont Michel Carlat, dessinent les types traditionnels de la maison du Mézenc.

- Les interventions des cinquantes dernières années aussi bien au niveau de l'architecture que de l'urbanisme (implantations sans tenir compte des particularités des sites et des formes bâties existantes) ont réussi à brouiller le caractère fort de ces bourgs.

Très peu de maisons contemporaines s'inspirent des formes traditionnelles construites dans les pentes en adéquation avec les contraintes climatiques et de terrain.

Peu ou pas de constructions sont de "véritables actes de création".

Enjeux bâtiments agricoles

L'implantation en ligne de crête crée un point d'appel puissant dans ce paysage dépouillé, l'utilisation de repli de terrain en adéquation avec la logique d'implantation traditionnelle lui est préférable.

Les abords de ces bâtiments modernes constituent des secteurs très sensibles au niveau paysager. L'utilisation des formes végétales en place (sorbiers, frênes en alignement, hêtres en isolé) et la reprise de certains détails (lauzes dressées, murets de pierre) associées à un aspect plutôt dépouillé peut permettre de relier ces nouveaux éléments à l'espace environnant.

Moudeyres et Bigorre, deux seuls villages reconnus pour leur architecture, ceci grâce à la persistance de quelques chaumières.

Reconnaissance implique un meilleur soin des abords privés et des espaces publics.



Réseau viaire

Les accès au toit de la Haute-Loire

- Souvent, on accède au plateau du Mézenc par une vallée, vallée de la Laussonne, de l'Aubépin, de la Gagne, de la Gazeille, de la Loire ou encore de la Rimande...

Ce sont des axes privilégiés pour les routes, ils mènent au coeur du plateau. Longtemps la route est au fond de la vallée, n'offrant des vues que sur l'eau ou les flancs abrupts puis, comme par enchantement, la route s'élève, la vallée s'élargit... On retient son souffle et le regard plane, cherche ses repères dans le paysage...

- L'accès se fait aussi par la route de Saint-Julien-Chapteuil.

Elle traverse un paysage dans lequel l'homme a sa place : petit bocage ordonné où sont nichés confortablement des villages bien situés.

Virage à droite : La Champ de Pin, une route trop droite, battue par la burlle, hantée par les congères. A certaines époques de l'année, le paysage y est lunaire... Au fond, le Mézenc.

Les vues

- Le haut Mézenc est un perchoir d'où l'on voit particulièrement bien les régions environnantes : le Meygal, le Devès, le plateau granitique en Haute-Loire ; la région des sucus et au loin, la vallée du Rhône en Ardèche ; la chaîne des Puys, le Puy de Sancy dans le Puy de Dôme et plus loin les Cévennes, les Causses. Les Alpes sont visibles par beau temps même depuis des points plus bas que le sommet du Mézenc, en particulier depuis la route appelée La Champ de Pin.

Les routes panoramiques en voie de disparition

- Les routes donnent à voir ces paysages. A la surface du plateau, elles sont assez droites.

- La présence de plantation anti-congères anciennes (plus de 20 ans) sur les routes départementales 500, 26 ferment complètement ces points de vue. De nouvelles plantations sont en cours, en particulier sur la RD.15, quelques feuillus ont été introduits mais l'impact sera très important sur cette route qui constitue un réel axe de découverte de ces paysages.

Impact fort de ces lignes boisées dans le paysage, vues bloquées sur des routes panoramiques.

Aménagements sur les routes

* les pierres de jalonnement, ce sont des orgues basaltiques dressées ou bien des pierres taillées qui attestent de la présence d'un carrefour sous une route enneigée ; on trouve plus souvent les piquets orange des services de voirie ou tout simplement les piquets en bois.

* les petits garages, cabanes en tôle ondulée, anciens camions ou wagons, situés au bord des routes. Ils permettent de laisser la voiture et de regagner la maison à pied lorsque le chemin d'accès n'est pas déneigé.



IDENTITE DES PAYSAGES DU HAUT MEZENC

- ◆ paysage d'espace et de vent
- ◆ paysage ouvert / paysage dominant
- ◆ plateau tabulaire asservi par le Mont Mézenc
formes du relief très souples, pointements ponctuels
- ◆ omniprésence de la force de la nature : neige, vent, cratères de volcans,
sources, marais, tourbières
- ◆ nombreuses prairies de fauche : élevage bovin à perte de vue, système
viande dominant
- ◆ prédominance dans le paysage d'habitats isolés
- ◆ agglomérations abritées des vents dominants sur des replats exposés au Sud
- ◆ maisons de volume important épousant le terrain cherchant à s'affranchir
des contraintes climatiques
- ◆ toitures de lauze
- ◆ grandes perspectives visuelles à partir des routes



Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du haut Mézenc

- Le Mont Mézenc : sommet du département qui a la forme d'un M ; visible en de nombreux points et offrant un panorama remarquable sur le Massif Central, la vallée du Rhône et la chaîne des Alpes ; forêt d'épicéa, milieux naturels remarquables : pierriers, landes et pelouses sub-alpines. **Site classé.**

enjeu : site exceptionnel, emblématique, visible de loin mais aussi très marquant à la cime de l'amphithéâtre des Estables.

- Le Mont d'Alambre : sommet voisin, fait partie de l'ensemble Mézenc, même intérêt et mêmes enjeux. **Site classé.**

- Les Narces de Chaudeyrolles : ancien maar, cratère d'explosion de grande taille ; au fond : une tourbière résiduelle ; sur les flancs, un village et des fermes isolées ; au dessus, un ancien volcan et son éboulis de pierre.

enjeu : morphologie du cratère très marquée dans le paysage, importance de la nudité des versants de l'aspect naturel des abords, milieu naturel "tourbière" résiduel menacé.

- Mont Signon : ancienne carrière de lauzes, éboulis résidus d'extraction, site travaillé par l'homme.

enjeu: richesse acquise par l'exploitation d'un site naturel par l'homme, ambiance à préserver

- Lac de Saint-Front : ancien maar, cratère d'explosion de grande taille dont le fond est occupé par un lac, fréquentation touristique, pêche.

enjeu : morphologie du cratère, aspect dénudé des versants

- Les Roches : affleurement rocheux au dessus du Lac de Saint-Front, hêtraie résiduelle.

enjeu : ambiance forestière

- La Rechausseyre : versant de la vallée de la Gazeille opposé au bourg des Estables, versant façonné par les paysans depuis des siècles, traces d'anciennes terrasses agricoles, tertres. L'enrésinement actuel de ces anciennes terrasses conduit à leur disparition.

enjeu : lisibilité de cet espace menacée par le boisement, le mitage et l'enfrichement

- Autour du village des Estables et du hameau de La Vacheresse, plateau de Couteaux : murets de pierre et lauzes dressées bien conservés

enjeu : préserver la lisibilité de ce réseau

- Bigorre : village de chaumières situé au bord de la confluence Aubépin, Gagne ; vue impressionnante sur ces vallées, le Meygal, le bassin du Puy et le plateau du Devès. **Site inscrit**

enjeu : architecture et abords du village

- Moudeyres : village de chaumières, une ferme classée.

enjeu : comme Bigorre

- Thème Lauze

enjeu : préserver le matériau traditionnel lauze



Enjeux paysagers du Haut Mézenc

☉ aspect naturel et sauvage

- > nécessité de tenir compte des milieux naturels lors des aménagements, routes, travaux fonciers agricoles, boisement
- > application de modes de gestion pour la forêt adaptés au paysage de moyenne montagne (hêtraie, hêtraie-sapinière)
- > respect des oppositions ubac/adret; ombre/soleil; Nord/Sud des versants

☉ prairies fleuries, murets de pierre, haies dans les vallées

- > système traditionnel d'élevage sous tendant ce paysage herbager et entretenu

☉ maisons montagnardes isolées et typiques

- > maintien du matériau traditionnel lauze
- > adaptation des bâtiments au caractère montagnard (nécessaire dans les volets paysagers des permis de construire), respect de la place de l'arbre auprès des bâtiments, qualité des bâtiments agricoles

☉ bourgs et villages typiques de la moyenne montagne : bien calés dans des sites contraignants au niveau climatique, abrités, maisons calfeutrées

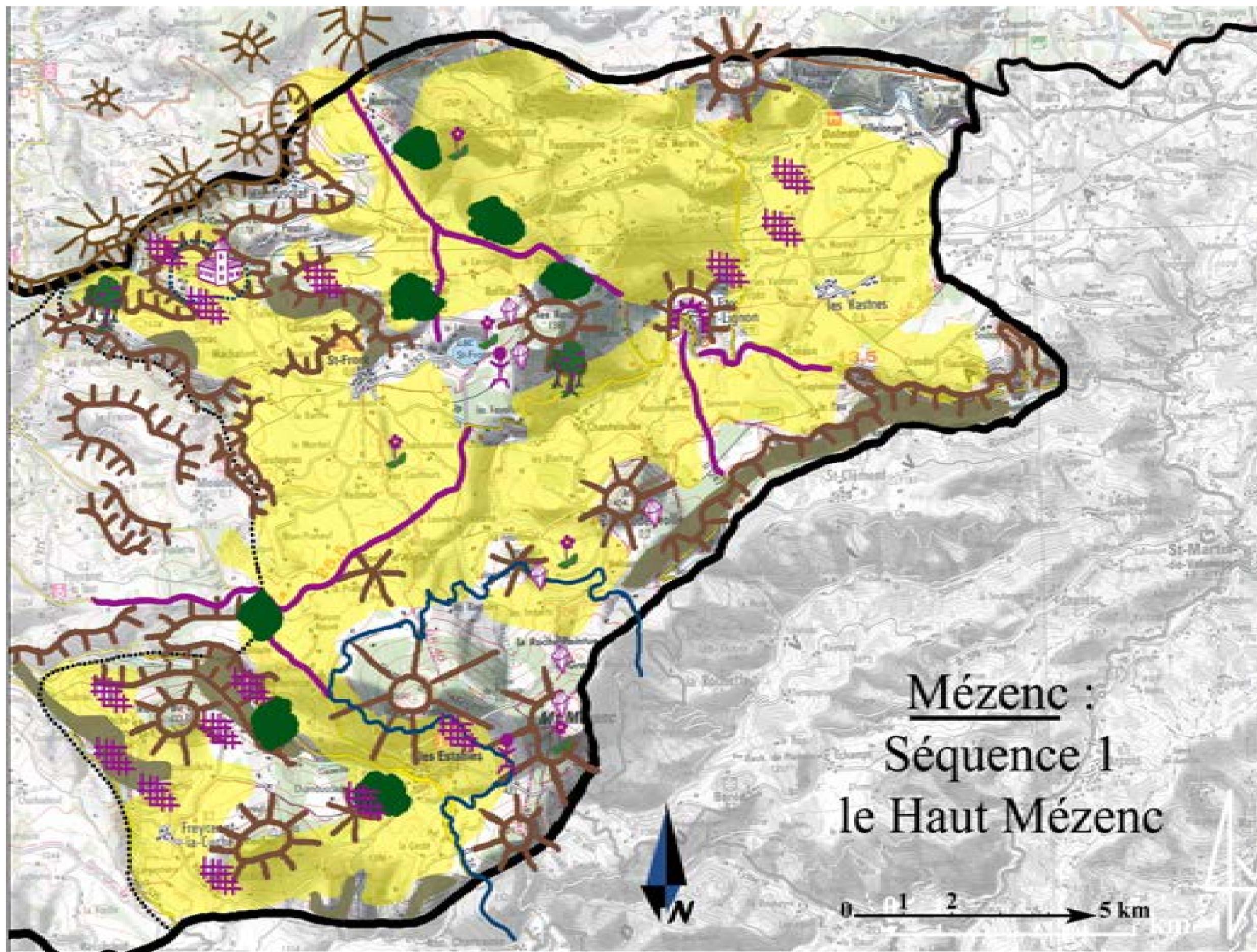
- > respect de ces contraintes qui ont forgé le caractère de ces villages de moyenne montagne (= adaptation à la pente, implantation à l'abri, architecture : pans coupés en toiture, entrée sas en avant de la maison,...)

☉ vues panoramiques

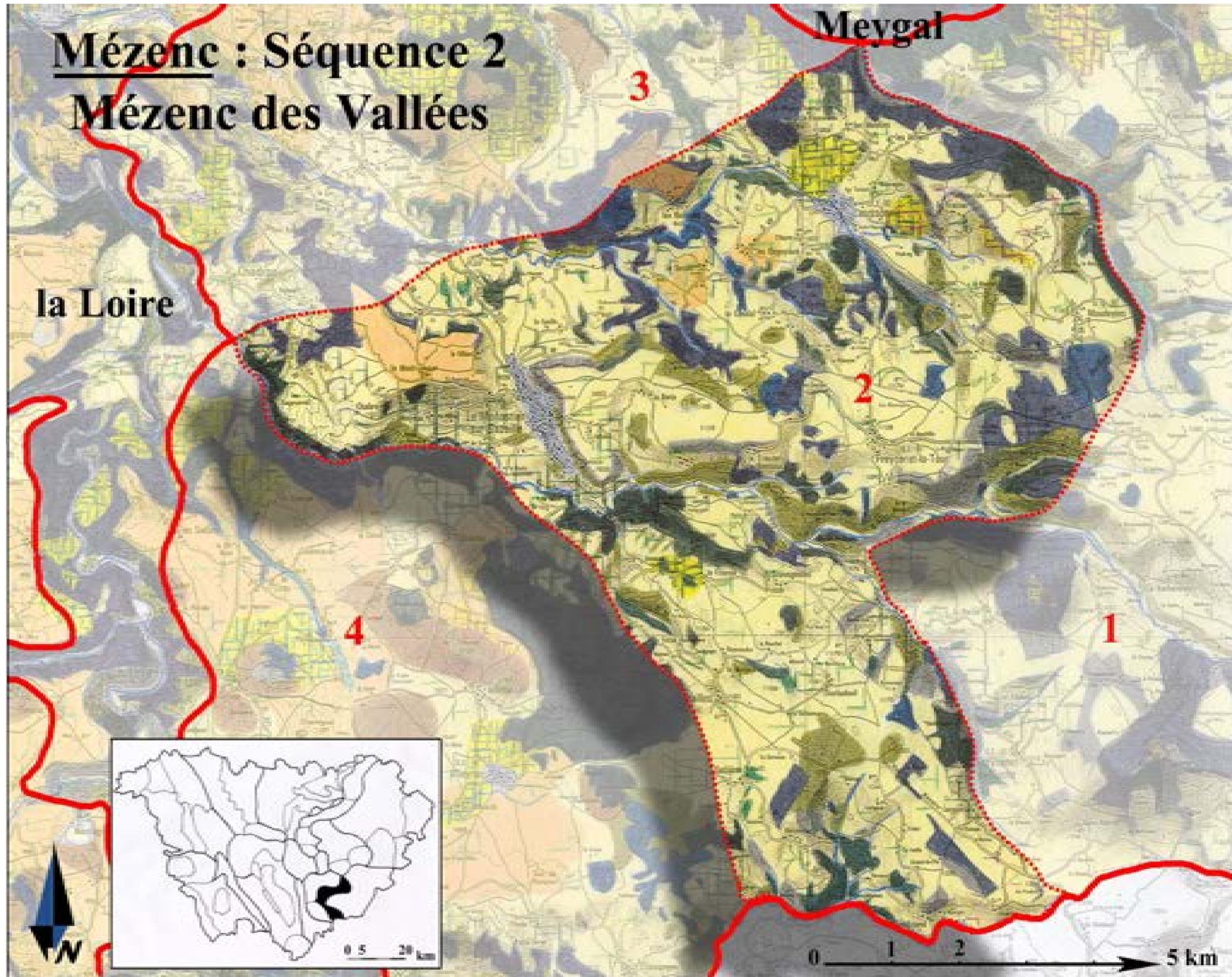
- > problème des plantations anti-congères
- > attention à l'apparition d'autres plantations dans des cônes de vision remarquables (réglementation des boisements à appliquer aux Estables et à Moudeyres)
- > intégration des routes en respectant la souplesse des lignes de relief



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols



LE MÉZENC DES VALLÉES

DELIMITATION GEOGRAPHIQUE

Le *Mézenc des vallées* s'emboîte entre l'entité du *haut Mézenc* et celle du *Mézenc d'en bas*, dans la partie Sud-Est du département. Il naît de ces hauteurs où les rivières prennent leur source. Les petits ruisseaux ondulant mollement à la surface du haut plateau se transforment ici en profondes vallées découpant les reliefs.

L'altitude passe ici de 1200 m aux sommets des plateaux à 900 m au fond des vallées.

Cette entité paysagère est limitée

- à l'Est par le *haut Mézenc*, la rupture entre les deux entités s'opère le long des corniches qui surplombent les gorges ;
- au Sud par la vallée de l'Orcival formant la frontière avec l'Ardèche et ouvrant sur le bassin de naissance de la Loire et dont l'identité paysagère se rapproche plutôt de celle de la *Loire amont* ;
- au Sud-Ouest par les Monts Breysse qui isolent le *plateau d'Alleyrac* ;
- au Nord-Ouest par la vallée de la *Loire Amont*, franche rupture en plaine,
- au Nord par le *Mézenc d'en bas* qui prend des allures de plaine et s'apparente au bassin du Puy.

Communes concernées : Freycenet-la-Cuche (en partie), Le Monastier-sur-Gazeille, Présailles, Freycenet-la-Tour, Moudeyres, Laussonne.

MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE ET GEOLOGIE

Ce qui caractérise la morphologie du territoire : l'alternance de vallées et de rebords de plateau, les traces des confluences.

L'alternance de vallées et de rebords de plateau

- Alternance de rebord de coulées volcaniques reposant sur le socle granitique et entaillées par des vallées profondément échancrées.
- Reliefs culminants = petits plateaux découpés aux versants abrupts et aux sommets très plans.
= rebords de coulées mis en valeur par l'érosion.

*L'ambiance paysagère oscille entre -une grande ouverture sur les plateaux, une impression d'espace, une vue large, portant loin, sur des plans successifs ;
- une impression plus confinée, qui varie entre le rassurant de l'espace mesuré et l'angoissant là où les vallées sont très resserrées, densément boisées.
Sur les plateaux le vent souffle et assèche ; dans les vallées, l'atmosphère est plus chaude, plus confinée, animée par le murmure de la naïade.*



- Outre leur position dominante, ils sont marqués dans le paysage par des abrupts et des colonnades de basalte prismé.
- Les rivières qui viennent des hauteurs du Mézenc s'encaissent jusqu'à prendre l'aspect de gorges profondes (Gazeille après Le Monastier, Aubépin).
- A part, la vallée de la Laussonne conserve un aspect plus modeste et moins encaissé.

Le bourg du Monastier est bâti directement sous un de ces abrupts qui porte le plateau de La Borie - ici la coulée a été dégagée par les vallées de la Gazeille au Sud et par celle de la Laussonne au Nord.

Un autre rebord de coulée lui fait face, celui qui porte le plateau du Mont.

Au dessus du bourg de Laussonne, le plateau du Fraisse est issu du même type de dynamique.

Un paysage de confluence

Cette entité paysagère est aussi le lieu de plusieurs confluences : Collance/Gazeille, Merdanson-Mézard/Gazeille, Aubépin/Gagne. Ces confluences encaissées comme le sont les rivières, contribuent au découpage des plateaux.

La répétition de ces formes crée une sorte de rythme dans le paysage : on passe des vallées aux rebords de plateau pour redescendre dans une vallée et remonter sur un rebord de plateau, etc....

Un paysage théâtral : estrades... parterres... rythmes...

- L'alternance de vallées et de plateaux crée des effets de "mise en scène". Les bourgs sont mis en valeur par les abrupts contre lesquels ils s'appuient.
- Ces sortes de plaines perchées en haut des abrupts sont perçues en contre-plongée, elles attirent l'oeil et attisent la curiosité.
- Là-haut, l'ambiance paysagère est tout à fait différente : on domine et on comprend le paysage des vallées tout en découvrant un nouvel univers : celui de l'intérieur des petits plateaux.
- A Vachères, le spectacle est tourné vers l'Ardèche, un château flanqué de trois tours pointées vers le ciel, comme des fusées prêtes à partir, garde la frontière Velay Vivarais.



COUVERTURE VEGETALE

nature, formes et structures végétales

Espaces agricoles et forestiers

Ce qui caractérise les espaces agricoles et forestiers : une agriculture herbagère plus fragmentée que dans le haut Mézenc, des forêts de plateau, des versants bocagers, d'autres enfrichés, d'autres couverts de landes ou de quartiers résidentiels.

Sur les plateaux, une agriculture encore largement herbagère mais plus fragmentée

- La partie la plus élevée de cette entité conserve un paysage très proche de celui du Mézenc : de vastes pâturages et prés de fauche (plateau de Présailles). Même si l'absence de dominance sur d'autres paysages change notablement l'ambiance, on se retrouve environné des mêmes éléments.

-Cependant les nombreux accidents de relief qui relient les plateaux aux vallées voient apparaître des paysages plus fragmentés, plus travaillés avec des parcelles plus petites, quelques cultures, des haies et murets de pierre formant un quadrillage plus serré.

L'ambiance paysagère se charge au passage d'un aspect plus humain, plus entretenu, plus clément aussi.

Sur les plateaux, ponctuellement, des grandes forêts et des petits bois

- Quelques forêts de résineux ferment les horizons en direction du Mézenc.

- La forêt des Barthes s'étend sur le plateau perché entre la vallée de la Laussonne et celle du Ruisseau de la Mine. Il abrite un petit lac à l'ambiance nordique.

- La forêt des Monts Breysse bloque les vues côté Loire depuis le plateau de Présailles.

- D'autres forêts ou bois sont moins étendus : bois des Courbes, bois de l'Herm de Laussonne et bois de l'Herm du Monastier. Ailleurs, des petits bois de pins ou sapins sont disséminés et créent une sorte de mitage dans l'espace agricole : autour du bois de l'Herm de Laussonne et vers Fontfreyde, sous le Cros de Borie.

La fragmentation des espaces agricoles est renforcée par ces boisements qui ferment les horizons, rendent le paysage plus intime. L'échelle de perception est plus réduite que dans le Mézenc. Ceci implique une importance accrue des détails et des premiers plans.



Planche 4 : Séquence 2 le Mézenc des Vallées Morphologie du territoire et structures végétales



ouverture vers les vallées



bocage et table basaltique



friche sur versant



fond de vallée ouvert



vallée profonde de la Gagne



bocages et pâturages

Des vallées aux visages multiples : bocage/friches/landes/forêts/zones pavillonnaires

- Les **versants bocagers encore bien entretenus** se trouvent à proximité des bourgs et villages : autour de Laussonne, entre Laussonne et Le Monastier, sur le plateau d'Avouac, autour de Chabriac et de Vachères.
- Sous le bourg du Monastier, **les zones pavillonnaires** se sont développées à l'emplacement de l'ancien bocage sans respecter sa trame.
- En face, sous le plateau du Mont, le bocage est bien conservé. Dans la partie la plus raide de nombreux murets de pierres sèches quadrillent le versant, quelques parcelles sont en friche, d'autres, trop pentues, dévoilent les rochers envahis par les pins.
- A mesure que l'on s'éloigne des habitations, les **versants enfrichés** apparaissent.
- Dans la vallée de la Gazeille juste avant le bourg et ce quasiment jusqu'à La Vacheresse : alternance de secteurs très enfrichés, d'autres encore entretenus et d'autres déjà boisés (plantations de résineux majoritaires). Près de la rivière, les abords sont plutôt bien entretenus.
- Dans la vallée de la Laussonne, la friche gagne les parcelles en pente.
- Dans la vallée de l'Orcival, mitoyenne avec l'Ardèche, et dans celle du ruisseau de Vachères, de nombreuses parcelles ont été abandonnées récemment par l'agriculture (notamment autour de Costechaude et sous Mezeyrac). Elles alternent avec de vastes forêts plus ou moins anciennes, feuillues ou résineuses.
- Plus haut dans les vallées, là où les pentes sont encore plus fortes, des **landes à genêt** sont pâturées par des génisses ou des moutons. Le long de la Gazeille et du ruisseau de Collance, l'ambiance paysagère prend cette allure sauvage des landes fleuries, rocheuses et inhospitalières.
- Certains de ces grands versants ont été plantés pour retenir les sols et réguler l'écoulement des eaux lors de la politique de "restauration des terrains de montagne" menée par les Eaux et Forêts au milieu du XIX^e siècle.
- La vallée de la Gagne a fait partie de cette opération, aujourd'hui on passe à travers ce paysage de "**forêt-galerie**" comme dans un "couloir boisé".
- En dehors de cette politique d'Etat, d'autres versants ont été et sont encore aujourd'hui boisés, d'autres encore se boisent naturellement par abandon des parcelles agricoles.
- Dans leurs parties boisées, les **vallées de la Gagne et de l'Aubépin** constituent de **longs secteurs très sauvages** voués à la nature.
- Les vallées sont les axes privilégiés d'accès aux hauteurs du Mézenc. Au cours de cette ascension sur routes sinueuses le Mézenc apparaît parfois au bout du chemin, les percées visuelles sur les gorges sont impressionnantes.

La diversité paysagère s'installe au coeur des fractures qui divisent les plateaux : selon la force de la pente, on passe de versants bocagers à des versants enfrichés, d'autres sont couverts de landes ou encore plantés de "forêts galeries".

Le paysage est alors beaucoup plus fermé que dans les secteurs décrits plus haut. Certains accès à la rivière peuvent s'en trouver bouchés, en particulier par des plantations en travers du fond de vallée.

Ces vues apportent beaucoup de valeur aux axes à caractère touristique mais sont menacées par des plantations réalisées trop près de la route ou en travers de points de vue intéressants.



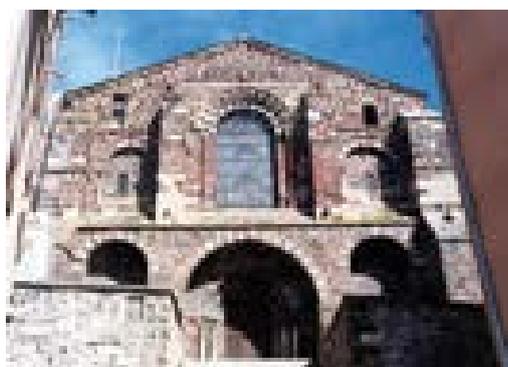
Planche 5 : Organisation du bâti et architecture



bourg vu en silhouette : le Monastier



construction contemporaine



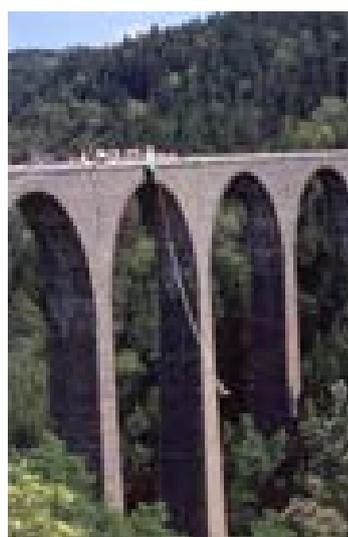
façade Ouest de l'Abbaye du
Monastier-sur-Gazeille



village de vacances du Monastier



construction contemporaine



saut à l'élastique au
viaduc de la Recoumène



ORGANISATION DU BÂTI

Ce qui caractérise le bâti : des bourgs en voie de développement ; une organisation en villages ; une architecture mi-rurale et traditionnelle, mi-péri-urbaine et contemporaine

L'habitat des villages et bourgs

Deux bourgs et un village

- Le Monastier-sur-Gazeille, Freycenet-La-Tour et Laussonne s'inscrivent dans le triangle formé par la vallée de la Laussonne et celle de la Gazeille.

Présailles est situé à la surface du plateau sur la ligne de partage des eaux entre le Merdanson et l'Orcival.

- Le Monastier et Freycenet sont en position de balcon sous la convexité d'un versant de la vallée de la Gazeille devant une large vue. Positions défensives qui s'accordent avec la présence d'un château -Le Monastier- et d'une tour aujourd'hui disparue -Freycenet. La vue depuis Le Monastier plonge jusqu'à la vallée de la Loire et au delà.

- **Le Monastier-sur-Gazeille** est un bourg de taille importante (environ 2000 habitants), capitale intérieure du Mézenc, siège des activités commerciales et culturelles.

Le Monastier-sur-Gazeille... Saint-Chaffre du Monastier. Difficile de ne pas évoquer l'Abbaye au coeur du bourg lorsque l'on décrit Le Monastier. Son aire d'influence entraine en compétition avec celle de la Chartreuse de Bonnefoy de l'autre côté du Mézenc.

Perçoit-t-on dans l'espace, dans les formes d'architecture rurale les liens privilégiés unissant les territoires à des systèmes de féodalité ?

La richesse des moines de Saint-Chaffre leur donne des goûts de luxe : l'abbé ne souhaitant plus suivre une vie monastique stricte se fait construire... un château ! C'est le début du déclin que Louis XVI et la révolution achèvent.

Les bâtiments abbatiaux retournent à la vie civile et se dégradent fortement. L'Abbatiale -joyaux de l'architecture monumentale en basalte polychrome- une des plus vieille église romane d'Auvergne - devient église paroissiale.

A la place des dépendances de l'ancienne abbaye, de grands espaces sont créés pour que se déroulent les foires (Place du Verdier) et le stationnement lors d'événements ; une aile de l'Abbaye sert à loger les bâtiments publics (mairie, bibliothèque,...) et le château abrite les activités culturelles (le Musée et le célèbre Festival de Cuivres).

A noter cependant la volonté de mettre en valeur l'ensemble de ces bâtiments et d'en tirer parti. Les grandes places ont leurs projets, les abords de l'Abbaye ont bénéficié du début de l'exécution d'un programme d'ensemble (Contrat "Petite Ville" avec le Conseil Régional d'Auvergne en 1998).

Au côté du coeur historique coexiste le bourg proprement dit ; ou plutôt une rue, une immense rue bordée de hautes maisons de ville, certaines sont ouvragées et ornées suivant les époques - du XVIII^e siècle à l'épanouissement du béton moulé juste avant la deuxième guerre mondiale du XX^e siècle. Ambiance de ville.

Enjeu majeur pour Le Monastier : utiliser le patrimoine bâti et culturel comme outil de développement et accompagner cette dynamique au coeur du bourg.



Cette petite ville remarquablement dotée tant au niveau de son patrimoine que de sa situation dans le paysage voit ses artères se vider : les immeubles, sans terrain attenant, sont abandonnés, les devantures commerciales sont fermées alors que tout autour du Monastier règne l'univers pavillonnaire.

Autre phénomène marquant du Monastier : la transcévenole, cette voie ferrée sur laquelle aucun train n'est passé !...

Demeurent encore des ouvrages : passerelles en béton, murs talus, gare transformée... jusqu'au Viaduc de La Recoumène, classé Monument Historique.

A la place du tracé de la voie ferrée, circulent les véhicules... C'est la rocade Nord du Monastier avec les affres d'une périphérie : lotissements, collège, salle des fêtes, bâtiments industriels ou commerciaux... le tout planté au petit bonheur la chance...

- **Freycenet-La-Tour** est un bourg beaucoup plus petit, de la taille d'un gros village. Situé lui aussi en position de balcon, sa silhouette se détache au dessus du vaste amphithéâtre formé par le rebord de la coulée volcanique mise en relief par la Gazeille ; la même qui plus loin surplombe le bourg du Monastier.

- **Laussonne** est un bourg de taille assez importante (environ 1000 habitants) situé dans une vallée. Une pression de construction s'exerce autour du noyau ancien. L'impact est moindre que dans les bourgs cités précédemment car la perception est moins forte à distance. Les constructions colonisent peu à peu les versants de la vallée de la Laussonne .

Une organisation en villages plus affirmée

- Le haut Mézenc était le domaine de la ferme isolée, le Mézenc des vallées se rapproche plutôt de la tendance départementale : celle de l'organisation en villages (terme qui désigne ici les hameaux).

Plus d'une vingtaine de villages sont rattachés aux 4 ou 5 bourgs présents à l'intérieur ou à la périphérie de l'entité.

- On retrouve dans les villages le cortège de petits édifices appartenant au "patrimoine rural" du Velay : maisons de béate, fours à pain, lavoirs, fontaines, croix,...et l'organisation encore existante dans certains villages de ces édifices sur le coudert -place centrale ou périphérique.

Architecture rurale et moderne

- Cette entité paysagère voit se côtoyer plusieurs types d'architecture : l'architecture traditionnelle rurale représentée par les fermes et l'architecture traditionnelle des bourgs -toutes deux héritées surtout des XIX^e et début XX^e siècles- l'architecture contemporaine (depuis l'après guerre jusqu'à nos jours) dans les villages et dans les zones pavillonnaires.

De loin, la cohésion du bourg ancien autour de l'axe principal sous l'abrupt du plateau apparaît nettement; l'éparpillement des extensions plus récentes amène à la colonisation progressive de tout le site.

L'environnement de cette rocade est un enjeu majeur pour l'image du Monastier : recoudre le tissu, le relier au bourg...

Comme pour le Monastier, la forme du bourg et l'impact des constructions autour du noyau central sont très perceptibles à distance.

Les notions d'adaptation à la pente sont ici fondamentales si l'on veut obtenir une architecture en rapport avec le site.

Dans ces villages, l'ambiance paysagère est très rurale, l'activité agricole domine. Quelques fermes se restaurent, d'autres tombent en ruine.



VOLUMES TRADITIONNELS

- Le modèle de la ferme traditionnelle ressemble à celui des autres régions du département : la ferme bloc avec montée de grange, parfois un décalage de toiture entre le carré d'habitation et la partie exploitation (étable rez de chaussée, grange premier étage).
- Les maisons de bourg traditionnelles sont à deux ou trois étages, la plupart du temps peu larges sauf pour les maisons bourgeoises qui sont généralement carrées.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

- Dans ce secteur de frontière géologique où le basalte côtoie le granit, la lauze et l'arkose, on trouve une grande diversité dans les façades des maisons anciennes.
- Les toits sont généralement couverts de tuiles rouges mais on note encore quelques toits en lauze.
- Les encadrements de fenêtres sont fréquemment en arkose, matériau clair, facile à travailler.
- Dans les bourgs les façades sont traditionnellement enduites à la chaux, les volets peints et les ouvertures encadrées par une couleur différente.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

- Aux abords, là où la pression de construction s'exerce depuis quelques dizaines d'années, la diversité est frappante, elle résulte des différentes modes constructives : éloignement de tout rappel de la forme traditionnelle (la maison carrée au toit en pointe de diamant et une grande loggia au premier étage) ou à la recherche d'un mimétisme (maison rectangulaire à deux niveaux surmontée d'un toit à double pente).

BÂTIMENTS AGRICOLES ET ARTISANAUX

- Des bâtiments agricoles contemporains sont construits à côté des fermes anciennes ou de façon plus isolée. Construits généralement en parpaings, de volumes importants, ils constituent des masses très visibles dans le paysage surtout s'ils sont couverts d'enduits clairs (bardage bois en développement).
- A l'entrée du Monastier et de Laussonne, quelques bâtiments d'activités artisanales "signalent" l'entrée dans le bourg, côté Le Puy.

Le soin de leurs abords et les finitions permettent de les relier au paysage environnant. Mais ces derniers points sont rarement achevés.

Dans ce secteur, l'accompagnement végétal peut être envisagé : frênes, érables, pins sylvestres, plus bas dans la vallée : aulnes, saules ; l'utilisation de la gamme minérale dans les versants rocheux est possible.



Le réseau viaire

- Empruntant pour certaines le fond des vallées, les routes sont beaucoup plus sinueuses que dans l'entité haut Mézenc.

- Quelques routes offrent une vue panoramique (D.275 entre Laussonne et Freycenet-La-Tour sur une bonne partie de la Haute-Loire ; D49 entre Laussonne et Le Monastier sur la vallée de la Laussonne vers celle de la Loire ; D38 à la sortie de Vachères sur les succs de l'Ardèche).

Importance des détails et des premiers plans due à la convergence des axes visuels sur ces routes de fond de vallée.

Un axe de découverte privilégié : la transcévenole

Une voie ferrée a failli traverser le territoire du Mézenc des vallées. Le travail s'est interrompu lors de la seconde guerre mondiale avant de poser les voies. Le tracé -chemins et ouvrages d'art- demeure aujourd'hui dans le paysage depuis Brives-Charensac jusqu'après le château de Vachères. Le viaduc de la Recoumène au Monastier (monument historique inscrit) est un des édifices les plus impressionnant. Le tracé constitue un axe de découverte privilégié des paysages.

Une association défriche, entretien et incite à la découverte de cet itinéraire.



Identité paysages du Mézenc des Vallées

- ◆ paysage rythmé > alternance ouvert/fermé
> plateaux dominants/gorges et vallées dominées

- ◆ échelle de perception réduite : importance des premiers plans,
sensibilité à distance moindre

- ◆ structure paysagère de bocage forte sur certains versants

- ◆ agriculture très présente sur les plateaux
- ◆ signes de déprise agricole dans les vallées

- ◆ boisements sur les plateaux et dans les vallées
- ◆ caractère très sauvage de certaines vallées boisées
- ◆ landes = éléments du paysage des vallées abruptes

- ◆ maisons traditionnelles et contemporaines, rurales et “bourgeoises”
- ◆ organisation en villages et bourgs
- ◆ deux bourgs importants (Le Monastier et Laussonne)

- ◆ routes sinueuses de fond de vallée, quelques routes panoramiques



Dynamiques paysages du Mézenc des Vallées

- * enrichement des vallées loin des villages, disparition haies et murets
- * pression ancienne de boisement vallées et plateaux (aujourd'hui incitations moindres)
- * pression de construction à proximité bourgs
- * transformation bâtiments agricoles, abandon anciens bâtiments inadaptés, construction nouveaux
- * restauration dans certains villages
- * Rues du Monastier en déshérence

Vocations des Paysages du Mézenc des Vallées

- ⇒ touristique : tourisme diffus gîtes et résidences secondaires, randonnée
- ⇒ résidentielle : dans les bourgs et à leurs périphéries
- ⇒ agricole
- ⇒ forestier sur quelques secteurs



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du Mézenc des Vallées

- Plateau du Fraisse : rebord de coulée volcanique formant une sorte de table au dessus du bourg de Laussonne, murets de pierres sèches, patrimoine rural

Enjeu : morphologie du plateau marquée dans le paysage, richesse du maillage bocager et de murets de pierre .

- Site du Monastier-sur-Gazeille : rebord de coulée volcanique formant un abrupt au dessus du bourg, maisons se détachant en silhouette au dessus de la vallée, vue très lointaine sur la vallée de la Loire, Château, abbatale

Enjeu : morphologie de la table basaltique très forte dans le paysage et concourant à la mise en scène du site, ne pas urbaniser le haut de la pente.

- Site du viaduc de la Recoumène : ouvrage d'art "sentier de randonnée" aux proportions impressionnantes au dessus de la Gazeille

Enjeu : abords

- Plateau du Mont : rebord de coulée volcanique, pentes bocagées et quadrillées de murets de pierres sèches

Enjeu : richesse du maillage bocager des murets et des pierriers, morphologie de la table basaltique

- Site et château de Vachères : château dominant la vallée du ruisseau de Vachères et les succs de l'Ardèche. **Site inscrit**

Enjeu : abords, visibilité, lisibilité

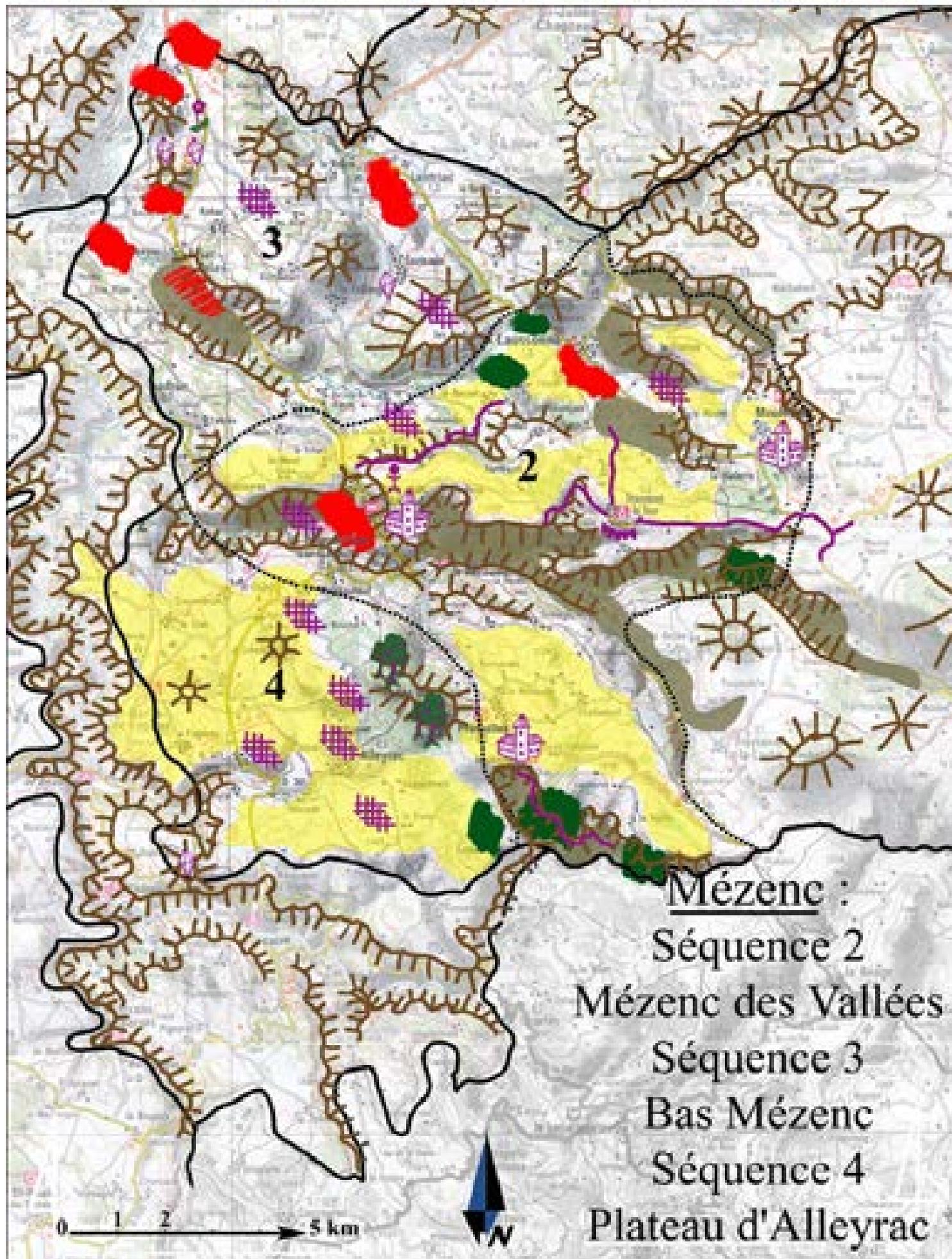


Enjeux paysagers du Mézenc des Vallées

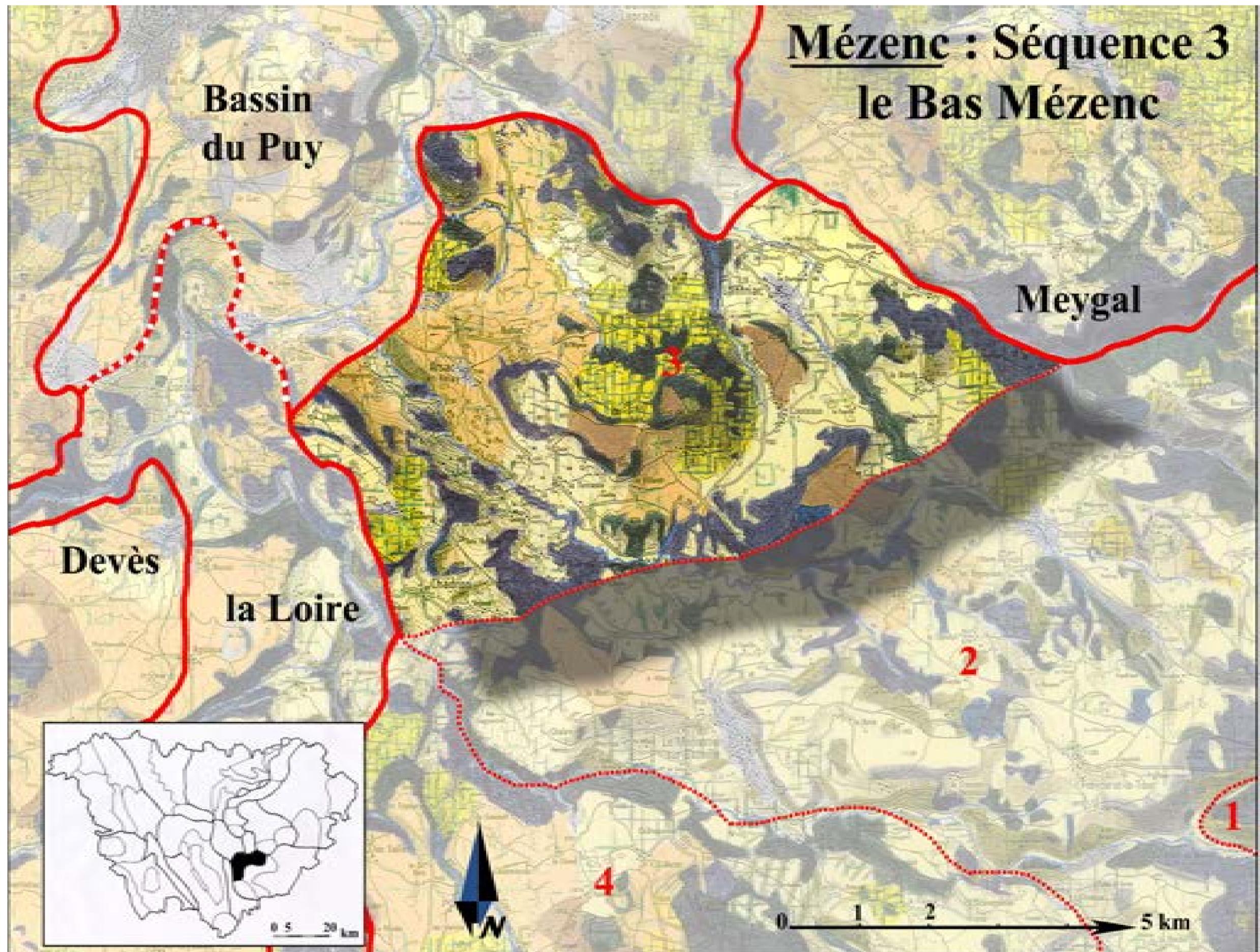
- ② éviter le boisement des fonds de vallées
- ② maintenir l'accès aux rivières
- ② soigner les abords des routes, tenir compte des vues convergentes
- ② décliner le thème architectural de l'adaptabilité à la pente pour la construction dans les vallées et sur les rebords de plateaux.
- ② respecter les silhouettes bâties et les contraintes des sites lors des extensions pavillonnaires
- ② assurer la pérennité des maillages bocagers dans les secteurs de pente
- ② prendre en compte les maillages bocagers existants lors des implantations pavillonnaires ou artisanales, les reproduire en cas de destruction ou pour mieux implanter les bâtiments dans les sites
- ② politique forte de ré-appropriation des centres bourgs (surtout pour Le Monastier) aménagements publics, soutien à la restauration de qualité, acquisitions pour restaurations qualité locations, créations de jardins, commerces, etc...



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols



LE MEZENC D'EN BAS : le pays d'en bas

DELIMITATION GEOGRAPHIQUE

Le *Mézenc d'en bas* s'emboîte à son tour sous l'entité du *Mézenc des vallées*, dans la partie Sud-Est du département.

Il constitue le débouché de l'entité précédente qui elle même naissait des sources de la montagne du *haut Mézenc*.

Ces trois entités fonctionnent comme trois marches les une au dessus des autres.

Son altitude varie entre 750 m et 850 m avec des sommets à plus de 1000 m.

Les limites du *Mézenc d'en bas* sont la vallée de la Loire à l'Ouest dont il est séparé par des reliefs éminents (Mont Saint-Maurice, Say) ; la vallée de la Gagne qui l'isole du *bassin du Puy* au Nord-Ouest et du *bassin de Saint-Julien-Chapteuil* dans le *Meygal* au Nord ; et le *Mézenc des vallées* au Sud. On passe du *Mézenc des vallées* au *Mézenc d'en bas* en descendant une marche et en arrivant dans cette sorte de plaine. La "rupture" suit la vallée de la Laussonne.

Communes concernées : Arzac-en-Velay, Lantriac, Laussonne (en partie), Coubon (en partie).

MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE ET GEOLOGIE

Ce qui caractérise la morphologie du territoire : une plaine qui marque la transition entre bassin sédimentaire, coulées volcaniques et socle granitique, des ravinements d'argile et des vues lointaines fermées.

«Plaine mouvementée» qui marque la transition entre bassin sédimentaire, coulées volcaniques et socle granitique

- Outre la proximité avec le plateau du Mézenc et les vues sur celui-ci, il ne reste ici plus grand chose en commun d'un point de vue paysager avec le haut plateau.

- Cette "plaine" relie les vallées de la Loire, de la Laussonne et de la Gagne.

- La géologie est proche de celle du bassin du Puy : un fond sédimentaire et granitique percé d'appareils volcaniques isolés (Mont St-Maurice, le Say, Suc de Montchamp, Suc de Monet, Rocher Faure, Chouvent).

L'identité paysagère est difficile à caractériser : débouché du Mézenc encore rural mais proche du bassin du Puy. C'est une identité composite.



Ravinements d'argile

- Sur les pentes de certains de ces pointements affleurent les argiles vertes bien connues dans le bassin du Puy. Très meubles, ces argiles présentent un aspect raviné qui rend difficile toute exploitation agricole.
- Dans le paysage, ces affleurements créent une ambiance minérale à la fois aride et humide.
- A proximité, la terre de labour apparaît sous cette même teinte verte tout à fait inhabituelle.

Les couleurs et textures de ces affleurements ravinés créent une originalité dans l'ambiance paysagère de cette plaine.

Vues lointaines fermées

- La présence de tous ces pointements volcaniques aux formes assez lourdes rend la plaine très accidentée et confère au paysage un caractère fermé pour ce qui est des vues lointaines.
- Les vues proches sont assez ouvertes et des percées s'opèrent entre les reliefs.

La perception paysagère en vue proche donne beaucoup d'importance aux détails et aux premiers plans.

La proximité des reliefs et les vues bloquées par ceux-ci confèrent une grande importance aussi aux effets de crête.

Les constructions réalisées sur les crêtes se détachent à l'horizon des reliefs.

Rivières et ruisseaux

- Des petites rivières drainent le fond de cette plaine. Ils prennent une certaine importance dans le paysage car ils sont bordés de grands arbres.
- La vallée de la Gagne constitue un drain majeur et forme une limite paysagère. La rivière y divague au fond d'une plaine assez étroite, son lit est encaissé dans le granit et encombré de rochers. Ses berges sont occupées par une étroite ripisylve, quelques pins sylvestres isolés s'y distinguent.



COUVERTURE VEGETALE

nature, formes et structures végétales

Espaces agricoles et forestiers

Ce qui caractérise les espaces agricoles et forestiers : une agriculture libérée des contraintes topographiques et climatiques, des secteurs en déprise, des boisements anciens

Une agriculture libérée des contraintes topographiques et climatiques

- Les vallées s'élargissent à l'abord du bassin, permettant des cultures céréalières ou maraîchères.

- L'occupation des sols se diversifie comparée à celle du plateau du Mézenc.

Des formes végétales diversifiées

- De grands arbres bordent les rivières (saules, peupliers noirs, frênes).

- Les parcelles agricoles sont bordées de haies basses (églantier, prunellier, sureaux, cornouillers,...) et d'alignements d'arbres de haut jet dont les ports «tétards» témoignent des tailles dont ils ont fait l'objet jadis et qui semblent abandonnées dans la plupart des cas.

- Les jardins contemporains sont entourés d'arbres et arbustes persistants (Thuyas, Lauriers, Troènes, Aucuba).

Des secteurs en déprise -rochers et vallées- et des boisements plus anciens

- Les zones de pente et en particulier les versants des rochers et sucs souffrent d'abandon au profit de secteurs plus faciles à travailler.

- De vastes zones de friche s'y développent (Mont St-Maurice), des boisements plus ou moins anciens y sont accrochés.

- La vallée de la Laussonne traverse elle aussi des secteurs en déprise et des parcelles récemment boisées.

- Quelques boisements marquent les fortes ruptures de pentes. D'autres, en «timbre-poste», envahissent certains terrains agricoles.

Ces secteurs très intéressants au niveau écologique, sont aussi des lieux historiques (Mont St-Maurice). Sur cette colline, un réseau de vignes fut minutieusement cultivé.

A proximité de la ville du Puy et de zones résidentielles, certains de ces secteurs peuvent constituer des lieux naturels de détente et de promenade.

L'accès aux rivières consitue un enjeu dans ces secteurs «péri-urbains».



Planche 6 : Séquence 3 le Mézenc d'en bas Morphologie du territoire, structures végétales



urbanisation :
lotissement Commune de Coubron



vue d'ensemble sur la vallée de la Loire,
à droite le bourg d'Arsac-en-Velay



usine avec paysage peint en trompe l'oeil
sur la façade, près de Lantriac



affleurements d'argile



végétation spécifique de la ripisylve
(aulne, saule, Peuplier ...)



le mont St-Maurice, premier "événement"
entre Mézenc et Gorges de la Loire



ORGANISATION DU BÂTI

Ce qui caractérise le bâti : les signaux d'approche du bassin d'activités du Puy en Velay, des architectures rurales et périphériques, deux visages pour les villages, des petits bourgs dynamiques

L'habitat des villages et bourgs

Les signaux d'approche du bassin d'activités du Puy en Velay

- En s'approchant du bassin du Puy, on constate que l'occupation des sols essentiellement agricole ou forestière qui monopolisait l'espace du plateau du Mézenc n'est plus de rigueur ici.

- Cette entité paysagère marque une transition, elle est à un carrefour. On retrouve la notion de carrefour dans les différentes économies.

- Ici, certains spéculent sur les productions agricoles ; d'autres viennent installer leurs entreprises ou industries dans des zones d'activités à l'écart du centre urbain ; d'autres encore, font l'aller-retour chaque jour avec la ville du Puy, et choisissent un cadre de vie rural et des occupations citadines.

- Ces différentes activités se retrouvent dans le paysage. On constate l'importance des zones pavillonnaires (Orzilhac, Arsac, Lantriac) et des constructions individuelles mais aussi la revitalisation des villages anciens par la restauration des fermes. De petites zones d'activités (Lantriac, Arsac) s'installent.

Des petits bourgs en cours de revitalisation

Les centres bourgs anciens concentrent les services et les activités commerciales qui rayonnent sur des zones agglomérées plus vastes. L'ambiance y est animée tout en gardant un caractère rural.

Les zones périphériques rompent avec cette ambiance par le caractère fermé des secteurs pavillonnaires.

Deux visages très différents pour les villages

- Villages ruraux mi-agricoles, mi-résidentiels ; ambiance encore assez rurale (Le Mont, Couteaux, Les Badioux, La Collange)

- Villages dorts péro péri-urbains ; ambiance habitat plus refermé sur lui-même. (Orzilhac)

L'architecture

Architectures rurales et périphériques

- La vocation résidentielle change notablement les données architecturales.

VOLUMES

- Les centres anciens des bourgs (Lantriac, Arsac) et certains villages ruraux (Le Mont, Couteaux, Les Badioux, La Collange) conservent une architecture rurale traditionnelle : modèle de la ferme bloc pour les villages ou maisons de bourgs à plusieurs étages en pierres.



MATÉRIAUX TRADITIONNELS

-Les matériaux sont très divers dans ce secteur de frontières géologiques et de vallées : basalte, granit, arkoses, briques,...

Les toits sont couverts de tuiles rouges canales, romanes ou mécaniques.

- Beaucoup de restaurations ont été pratiquées à différentes époques et continuent à l'être. Les fermes et maisons bourgeoises à proximité du Puy sont très demandées à l'achat et à la location.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Autour des bourgs et dans certains villages (Orzilhac, Bouzols, La Terrasse), l'architecture contemporaine (depuis l'après guerre) est dominante.

- Les enduits sont plutôt clairs pour les maisons antérieures aux années 1980, plutôt colorés (roses, oranges, jaunes) pour les maisons plus récentes. Les tuiles sont à dominante rouge.

Les couleurs dominantes restent dans l'ocre clair : résultat des enduits réalisés à la chaux et au sable de rivière pour les maisons anciennes, interprété en peinture plus claire sur ciment pour les maisons des années 1960/70, et décliné avec de nouvelles influences méridionales pour les constructions récentes sous la forme des enduits tout prêts.

- Les limites sont closes dans la plupart des cas (haies de thuyas, murs). L'impact est d'autant plus grand que la maison est ancienne (hauteur de la haie).

- Les jardins présentent généralement une partie potager, une partie fleurie et une partie détente.

Le modèle de la maison érigée sur une butte de terre fleurie est assez répandu et perdure.

Ces limites très tranchées dans le paysage et sans rapport avec les formes végétales en place renforcent la rupture paysagère de ces secteurs «dortoirs». L'évolution de cette tendance est un enjeu pour donner plus de cohérence à ces quartiers en développement.

Les formes végétales basses environnantes peuvent être reprises : noisetiers, alisiers, taillis de chênes et de pins sylvestres, ...

BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

- Les bâtiments agricoles contemporains s'intègrent plus facilement dans ce paysage où l'architecture "récente" est majoritaire. Il n'en reste pas moins que leur conception architecturale, leur site d'implantation, le soin de leurs abords et leurs finitions constituent un enjeu paysager.

Les bâtiments artisanaux de petite taille conduisent aux mêmes enjeux : ils sont eux aussi assez nombreux. Quelques volumes plus importants sont présents dont un à Lantriac qui a fait l'objet d'une décoration en trompe l'oeil représentant des arbres.

Enjeu paysager lié à ces bâtiments : recherche de formes contemporaines répondant à ce paysage à la fois rural et péri-urbain, paysage d'activités. Utilisation des formes végétales en place, pour améliorer les abords.

Réseau viaire

Deux routes principales traversent cette entité : la RD.535 et la RD15/RD36 dans les deux vallées principales qui rejoignent le bassin du Puy. L'ambiance y reflète le caractère de l'entité : une succession de secteurs ruraux et "naturels" (rivières, forêts, vues au loin) et de secteurs construits et péri-urbains (ronds-points).



Identité paysages du Mézenc d'en Bas

- ◆ paysage de transition

- ◆ vues lointaines fermées, effet de crête sur les reliefs-limites

- ◆ paysage de carrefour d'activités
 - > agriculture
 - > résidences
 - > activités artisanales et industrielles

- ◆ importance de l'architecture contemporaine et des plans d'urbanisme récents

- ◆ persistance de villages à dominante agricole

- ◆ bourgs centres animés, architectures traditionnelles antérieures à la deuxième guerre mondiale.

- ◆ petits ruisseaux bordés de grands arbres

- ◆ rivière Gagne : plaine assez étroite, lit encaissé dans le granit et encombré de rochers

- ◆ quelques zones naturelles intéressantes : monts, forêts, bords de rivière



Dynamiques paysages du Mézenc d'en Bas

- * friches ou boisements sur secteurs difficiles
- * constructions = extensions des bourgs et des villages
- * restaurations des maisons anciennes
- * aménagements routiers
- * aménagements des berges de la Gagne contre les crues
- * extensions de zones artisanales

Vocations des Paysages du Mézenc d'en Bas

- ➔ résidence
- ➔ industriel et artisanal à petite échelle
- ➔ transit : lieu de passage vers le Mézenc et l'Ardèche
- ➔ agricole
- ➔ forestier sur quelques secteurs



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du Mézenc d'en Bas

Chateau de Bouzols : monument fortifié situé sous la colline du Say, au niveau d'un ressaut, visible de loin et dominant toute l'entité paysagère

Enjeu : abords, visibilité

Mont Saint-Maurice : imposant "rocher" dominant la vallée de la Loire et le bassin du "Mézenc d'en bas", jadis dédale de petites parcelles agricoles et de chemins, aujourd'hui enfriché (autres "rochers" pouvant être assimilés à ce dernier : Rocher Faure, le Say)

Enjeu : point d'appel dans le paysage, secteur très en vue, site naturel, site panoramique à proximité de secteurs très habités.

Village de Couteaux : habitat troglodytique



Enjeux paysagers du Mézenc d'en Bas

- ④ adapter les plans d'urbanisme aux sensibilités paysagères (respect des silhouettes bâties, prise en compte des hiérarchies entre les bâtiments, importance des effets de crête sur les rebords du bassin,...)

- ④ tenir compte des effets de crêtes aux rebords du bassin lors des implantations nouvelles

- ④ utiliser un vocabulaire adapté aux sites (composante rurale dans un cadre moderne) pour les aménagements (places, espaces publics, entrées de bourgs ou villages, rond-points, aspect végétaux, mobiliers,...)

- ④ soigner les abords des routes d'accès au Mézenc (ambiance rurale, cheminement vers un secteur nordique touristique)

- ④ limites de parcelles constructions individuelles : donner plus de cohérence à ces quartiers en développement, éviter le phénomène de limites soulignées par des haies de Thuyas, utiliser des formes végétales basses environnantes (noisetiers, alisiers, taillis de chênes et de pins sylvestres, ...)

- ④ éviter le développement des boisements timbre-poste, facteurs de mitage

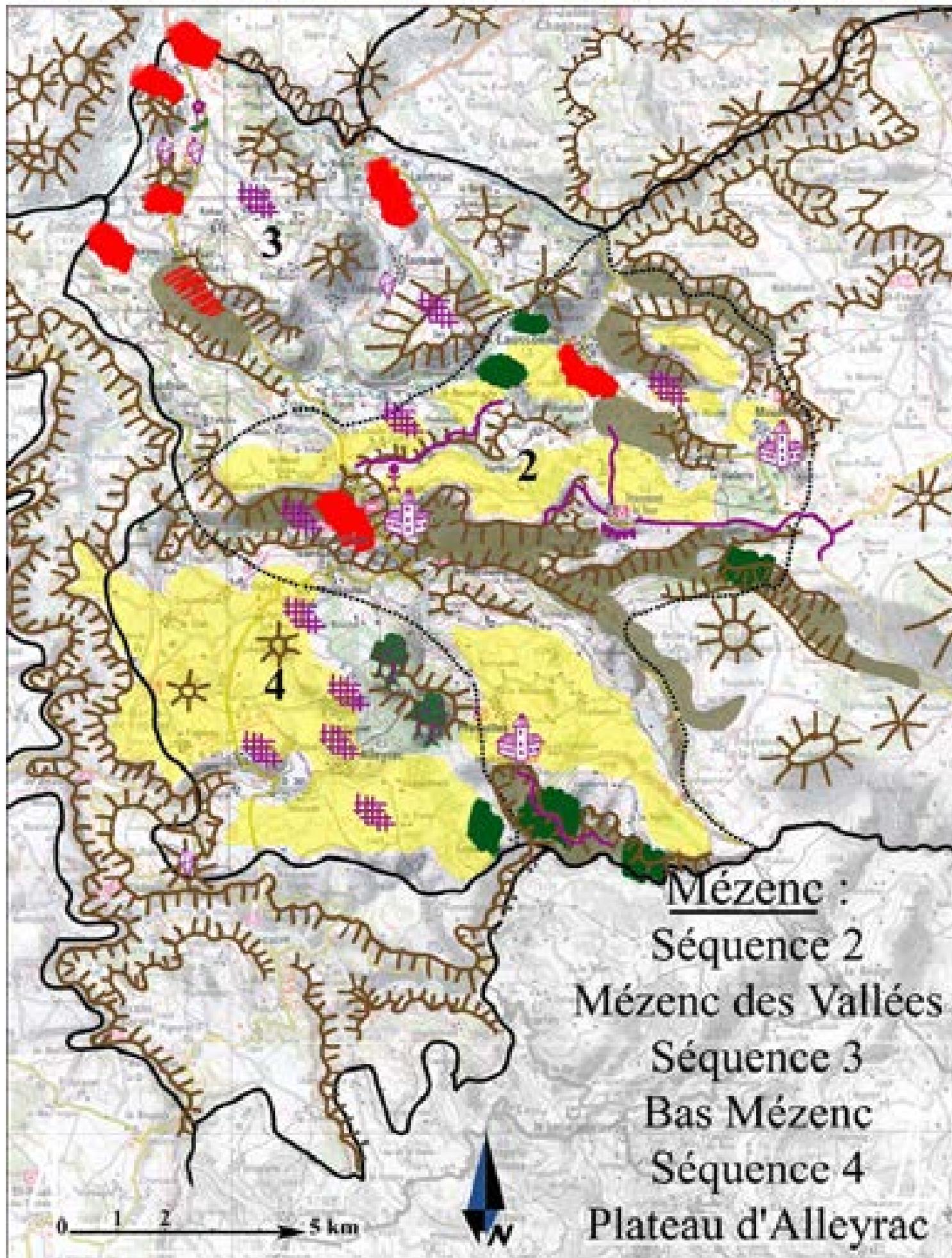
- ④ conserver, entretenir les ripisylves, maintenir l'accès aux rivières

- ④ tenir compte des particularités paysagères de la rivière lors d'éventuels aménagements de lutte contre les crues (fond encaissé, rochers erratiques, ripisylve discontinue,...)

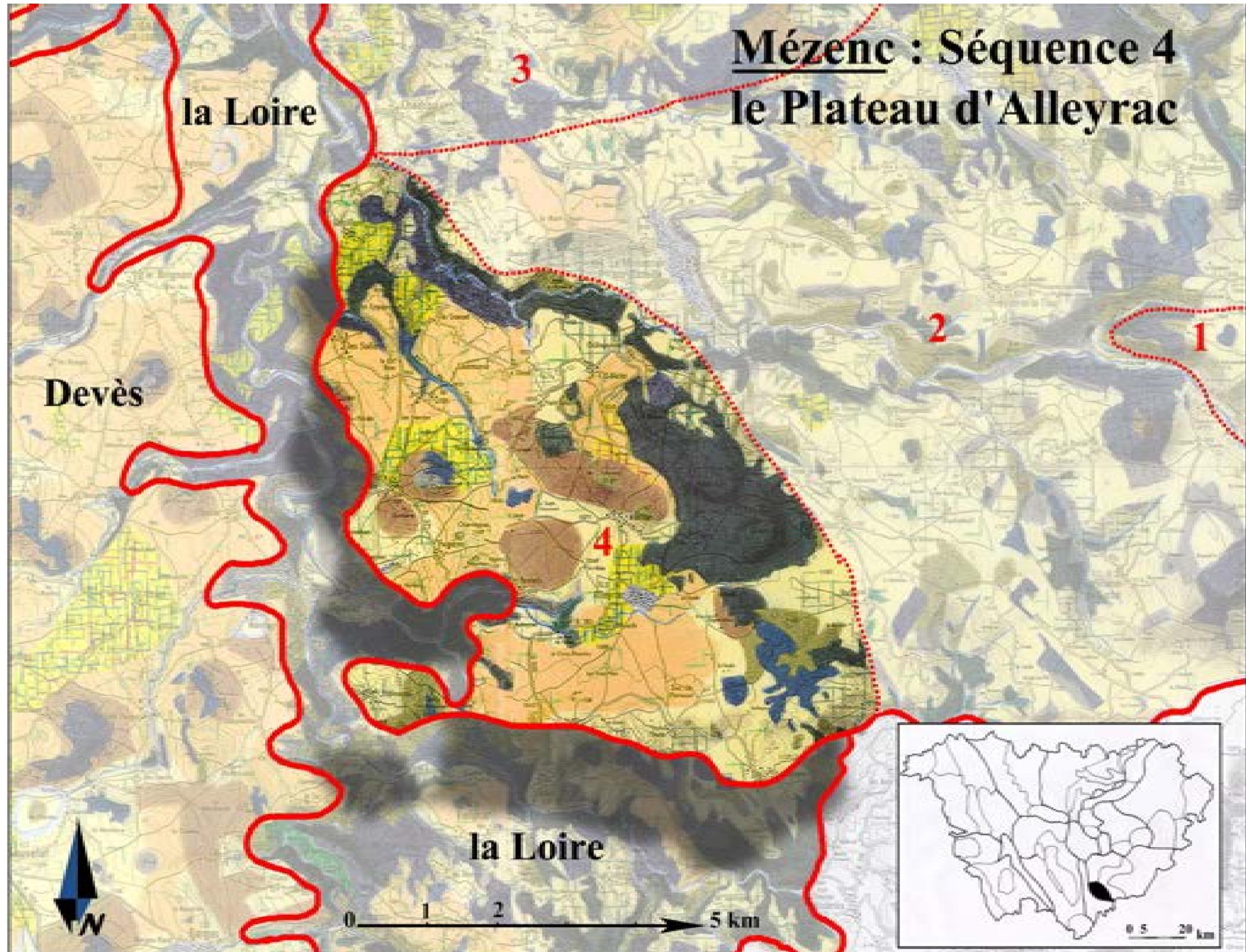
- ④ préserver les sites naturels -bords de rivières, forêts, sommets



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols



LE PLATEAU D'ALLEYRAC

DELIMITATION GEOGRAPHIQUE

Le plateau d'Alleyrac est une petite enclave au Sud-Ouest du plateau du Mézenc. La vallée de la Loire l'enserme à l'Ouest et au Sud ; les Monts Breysse et la vallée de la Gazeille l'isolent du Mézenc des vallées à l'Est et au Nord. L'altitude y est proche de 1000 m.

Communes concernées : Alleyrac, Saint-Martin-de-Fugères (en partie), Le Monastier-sur-Gazeille (en partie), Présailles (en partie).

Ce plateau est rattaché géographiquement à celui du Mézenc mais est apparenté au plateau du Devès pour ce qui est de son paysage.

MORPHOLOGIE DU TERRITOIRE

Ce qui caractérise la morphologie du territoire : un plateau volcanique hérissé de gardes, deux sommets importants, des vallées peu marquées

Le plateau d'Alleyrac est très proche d'un point de vue paysager mais aussi géologique et morphologique du plateau du Devès, situé de l'autre côté de la Loire.

Un plateau volcanique hérissé de collines coniques : les gardes

- La caractéristique fondamentale de ce plateau du Devès est d'avoir été nivelé par des coulées volcaniques. La surface présente un aspect très plan. Au dessus de cette surface s'élèvent des reliefs coniques d'une centaine de mètres, ce sont les gardes (Mont Charcon, Le Chouvel, La Suchère).

- Ces gardes, telles qu'on les appelle de l'autre côté de la Loire, sont d'anciens cratères de volcans stromboliens : les cônes de scories fortement érodés (pour plus d'informations, se reporter à l'entité *Plateau du Devès*)

Cette parenté est renforcée par la proximité visuelle : la vallée de la Loire n'apporte qu'une maigre rupture visuelle entre les deux plateaux. Lorsque le regard porte de l'autre côté de la Loire, la filiation paysagère est très nette : on a l'impression d'être sur le même plateau.

Deux sommets importants : les Monts Breysse

- En face de la chaîne volcanique du Devès, les Monts Breysse en constituent le pendant oriental tout en créant le même effet de barrière visuelle et en formant une frontière paysagère avec le Mézenc.

- La forme des cratères légèrement égueulés, la forêt qui les recouvre et le formidable point de vue qu'ils offrent leur confèrent une place très importante dans le paysage.

Des vallées peu marquées

- Comme celui du Devès, le plateau d'Alleyrac est particulièrement tabulaire et sec.

- Seuls deux ruisseaux entaillent la surface des coulées et se transforment rapidement en gorges pour rejoindre l'un la Gazeille (Ruisseau du Cros) et l'autre la Loire (ruisseau de l'Holme).



Planche 7 : Séquence 4 le Plateau d'Alleyrac
Morphologie du territoire, structures végétales



plateau et gardes



Monts Breysse



petit patrimoine :
croix en bordure de chemin



petites parcelles agricoles bocagères



ferme-bloc, près d'Alleyrac



murets séparant des parcelles agricoles,
près d'Alleyrac



COUVERTURE VEGETALE

nature, formes et structures végétales

Espaces agricoles

Ce qui caractérise les espaces agricoles : la culture des pentes et fonds de gardes selon un parcellaire étoilé, le quadrillage des murets de pierres sèches .

Des cultures sur les pentes

- L'agriculture est beaucoup plus favorisée que sur le plateau du Mézenc : la terre des fonds de garde (le bas des pentes des collines coniques, vieux cratères de volcans) est à la fois fertile et meuble.

Les éléments minéraux présents dans les sols volcaniques sont ici faciles à mobiliser pour la croissance des végétaux. L'érosion a façonné les pentes des gardes et ameubli considérablement la terre sur de hautes épaisseurs.

Un parcellaire étoilé

- Le paysage qui reflète cette richesse est riant : les couleurs et textures des terres en culture se succèdent au fil des saisons sur les pentes des gardes.

Le parcellaire prend une forme étoilée pour épouser le cône des anciens cratères.

Un quadrillage de pierres sèches sur les prairies

- A la surface du plateau, les parcelles agricoles sont d'une toute autre nature : les coulées volcaniques sont recouvertes d'une faible épaisseur de terre. Sèches, peu meubles et caillouteuses, la culture y est difficile.

Ces parcelles sont aujourd'hui vouées aux pâtures.

- En des temps où toutes les céréales étaient produites sur place (principe d'autosuffisance) les cultures se pratiquaient aussi sur ces terrains difficiles. Aux abords des villages, un épierrage minutieux avait permis leur mise en valeur, les pierres ayant été utilisées pour construire des murets de pierres sèches. Aujourd'hui ces murets forment un bocage de pierre, certains sont très épais et parfois habités de petites cabanes, abris, remises.

Formes végétales

- Entre les pierres se sont installés des noisetiers qui constituent de réels fourrés et dont la densité dissimule par endroits les murets.

- Des bois de pins sylvestres coiffent le sommet de certaines gardes là où le sol -pauvre et rocheux- est le moins apte à la culture.

Ces arbres sont peu souvent développés et assez tortueux.

- Entre les parcelles agricoles, des alignements de frênes peu élevés limitent les propriétés.

La contrainte topographique conduit classiquement à des paysages où les pentes sont pâturées et les plats, cultivés. Ici, cette logique est inversée en raison de critères agronomiques.

Ceci constitue un élément d'identité très fort qui associé à la forme conique, elle aussi très originale, compose un paysage particulièrement plastique (couleurs, formes, textures,...)

L'entretien de ces murets pose problème aujourd'hui. Mécanisation, augmentation des surfaces et manque de main d'oeuvre ne conduisent pas vers un paysage agricole soigné dans ses détails.

En raison du caractère emblématique et identitaire de ces murets, leur entretien et leur maintien constituent des enjeux pour les années à venir.

Ils sont particulièrement menacés lors de l'élargissement de chemins, des échanges fonciers ou autres travaux ruraux.



Espaces forestiers

Ce qui caractérise la forêt : des boisements remarquables sur les Monts Breysse, d'autres cantonnés aux sommets des gardes et aux gorges.

- Sur le plateau d'Alleyrac, la forêt recouvre une barrière visuelle élevée : les Monts Breysse.

La forêt des Monts Breysse est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

pinèdes, sapinières et hêtraies composent cette belle forêt à la fois riche d'un point de vue paysager et d'un point de vue écologique.

Les sucs de Breysse ont été répertoriés dans les zones Natura 2000 en 1999 (opération de protection du patrimoine naturel au niveau national).

- Ailleurs, le paysage est très ouvert, on trouve des bois de pins de petite taille aux sommets de certaines gardes et des boisements naturels sur les pentes des gorges.

La présence de la forêt sur les reliefs les plus marqués du plateau : points d'appels visibles des kilomètres à la ronde rend très sensible toute intervention concernant la surface de ces forêts : création de chemins forestiers, coupes à blanc.



ORGANISATION DU BÂTI

Ce qui caractérise le bâti : une organisation en gros villages ; un patrimoine rural encore très présent ; des maisons en basalte noir, en majorité des fermes, aux toits rouges ; des ruines et des “restaurations-bricolages”.

L’habitat des villages et bourgs

Une organisation en gros villages

- Les maisons sont groupées en villages de taille importante (Malhac, Fugères, Pontails, Saint-Victor, Le Cros, Saint-Martin-de-Fugères)
- Dans le bourg d’Alleyrac, les maisons sont particulièrement serrées. Les voies centrales forment de réelles rues où les maisons sont mitoyennes.

Les maisons isolées ou excentrées ne s’intègrent pas à la logique de ce paysage.

Le patrimoine rural est encore très présent

- Les édifices de la vie communautaire des villages sont bien préservés : maisons d’assemblée, fours à pain, lavoirs, fontaines.
- Les croix sur les chemins et les places sont nombreuses.
- Sur les fermes, on trouve nombre de pierres taillées et de petites croix sculptées.

Ces édifices et petits éléments en pierre de pays renforcent le caractère très minéral du paysage.

Inspiration possible dans les aménagements publics pour assurer une filiation avec les aménagements existants (murets de pierre, petits bâtiments en pierre).

L’architecture

Des fermes-blocs en basalte

- La grande majorité des maisons sont des fermes datant de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle. Leurs tailles varient mais l’arrangement des bâtiments est à peu près constant : c’est le modèle de la ferme vellave dite ferme-bloc rassemblant bétail et famille sous le même toit. Côté habitation, le rez de chaussée et le premier étage sont traditionnellement occupés (depuis l’après-guerre au moins), le grenier recouvre toute la surface de la maison, il est ouvert par des petites fenêtres souvent au ras du sol.

Aspect très sombre et austère des villages : bâtiments noirs, volumes simples, ouvertures petites et peu nombreuses, peu ou pas de “fioritures”, chemins et cours couverts de terre très foncée.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

- Les maisons du plateau d’Alleyrac sont identiques à celles du plateau du Devès. Les façades sont en basalte non appareillé. La couleur de ces pierres varie du noir au rouge. Les baies sont encadrées par des pierres de nature différente (arkose ou brèche volcanique). Les pierres sont traditionnellement jointées dans la partie habitation et laissées à nu sur les parties agricoles. Les toits sont en tuiles de terre cuite rouge.



VOLUMES TRADITIONNELS

- Les volumes sont très simples : long rectangle souvent agrémenté sur la façade principale d'une rampe assez large -la montée de grange.
Un décrochage entre la partie habitation plus haute et la partie grange existe aussi.

- La montée de grange permet d'accéder au foin et au matériel. Sous la réserve de foin, au rez de chaussée, se trouve l'étable.

- Quelques bâtiments sont plus compliqués avec des ajouts formant un L ou une cour. Ces ajouts sont parfois récents.

- Les ouvertures des rez de chaussée et premier étage sont plus hautes que larges. Les ouvertures les plus anciennes sont arrondies dans leur partie supérieure.

- La présence de volets est récente. Autrefois, ces maisons avaient uniquement des barreaux aux fenêtres du rez de chaussée.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

-A part de rares maisons individuelles, elle est très peu présente sur ce plateau.

BÂTIMENTS AGRICOLES ET ARTISANAUX

- Très peu de bâtiments artisanaux, quelques bâtiments agricoles récents de volumes moyens, dans des matériaux en rupture avec les matériaux traditionnels environnants (parpaings, bac acier, tôles...), abords non aménagés.

Ruines et restaurations

- Un certain nombre de maisons sont abandonnées, d'autres en ruines. La présence des ruines renforce l'ambiance dégagée par les bâtiments noirs et austères.

- Les rajouts ou restaurations maladroités sont très visibles tant l'architecture est austère et issue des couleurs et textures locales. Tout appendice porté aux bâtiments noirs en basalte se repère aisément.

Abords des bâtiments agricoles, intégration dans le maillage bocager, respect des textures et des couleurs dictées par les matériaux traditionnels : enjeu paysager.

Pour les restaurations et extensions, la prise en compte des couleurs, textures, volumes est fondamentale.



Réseau viaire

- Dans cette entité paysagère, les routes font partie du réseau secondaire ou communal.
- Elles conservent un aspect très rural et plutôt "bucolique".
- De nombreux chemins de terre relient les villages, certains ont été goudronnés au moins en partie. Les murets de pierre qui bordent nombre d'entre eux renforcent l'identité bucolique des voies.

Ce paysage se consomme à petite vitesse sur des routes étroites et sinueuses.

Enjeu : préserver ce caractère buissonnier ; conserver et entretenir les murets de pierre bordiers.



Identité paysages du Plateau d'Alleyrac

- ◆ paysage ouvert vues lointaines, même type de paysage que le plateau du Devès de l'autre côté de la Loire.
- ◆ plateau volcanique plan, hérissé de collines coniques
- ◆ agriculture très présente : cultures sur les pentes de ces collines
- ◆ murets de pierres et haies de noisetiers quadrillant les abords des villages
- ◆ forêt sur les pentes des Monts Breysse : sommets de l'entité, barrière visuelle, points de vue
- ◆ maisons rurales en basalte, patrimoine rural très présent
- ◆ organisation en gros villages agglomérés
- ◆ routes "bucoliques"



Dynamiques paysages du Plateau d'Alleyrac

- * agriculture sur les pentes des gards
- * problèmes d'entretien des murets et haies
boisements timbre-poste sur certaines parcelles
- * abandon maisons
- * extensions et constructions de bâtiments agricoles

Vocations des Paysages du Plateau d'Alleyrac

- ⇒ agricole
- ⇒ forestier sur les Monts Breysse
- ⇒ touristique (potentiellement)



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du Plateau d'Alleyrac

alentours des villages d'Alleyrac et Mailhac : maillage bocager de murets de pierres sèches et haies de noisetiers

Enjeu : maintien du maillage bocager, structure paysagère amenant une grande richesse dans ce secteur.

Monts Breysse : sommets avec vue panoramique potentielle (1270 et 1289 mètres), forêts, sous-bois intéressants

Enjeu : maintien de l'ambiance forestière diversifiée (présence d'un sous-bois, essences feuillues, sentiers de taille raisonnable), potentialité en terme de vue panoramique au sommet.

Mont Charcon : point de vue potentiel sur toute la vallée de la Loire

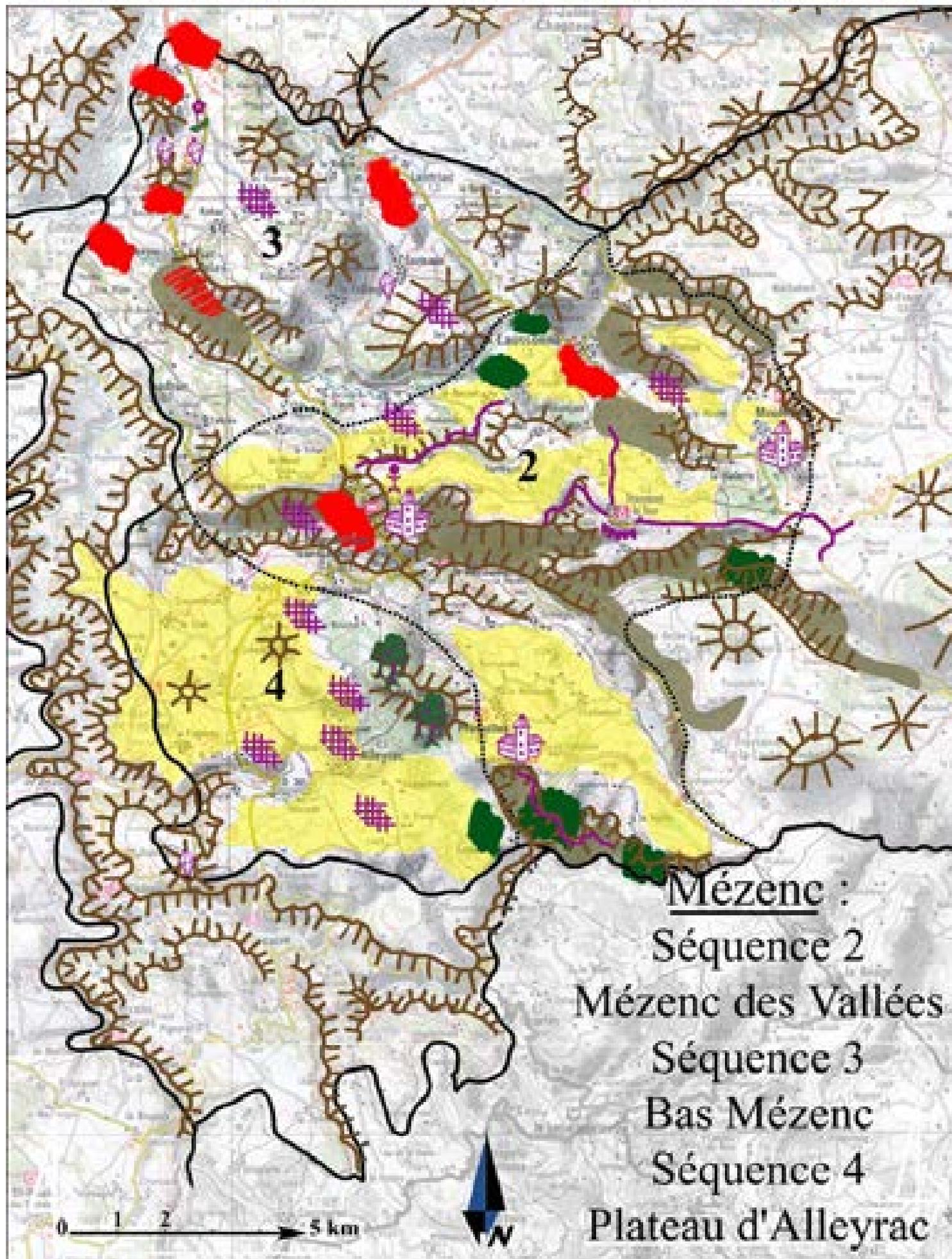


Enjeux paysagers du Plateau d'Alleyrac

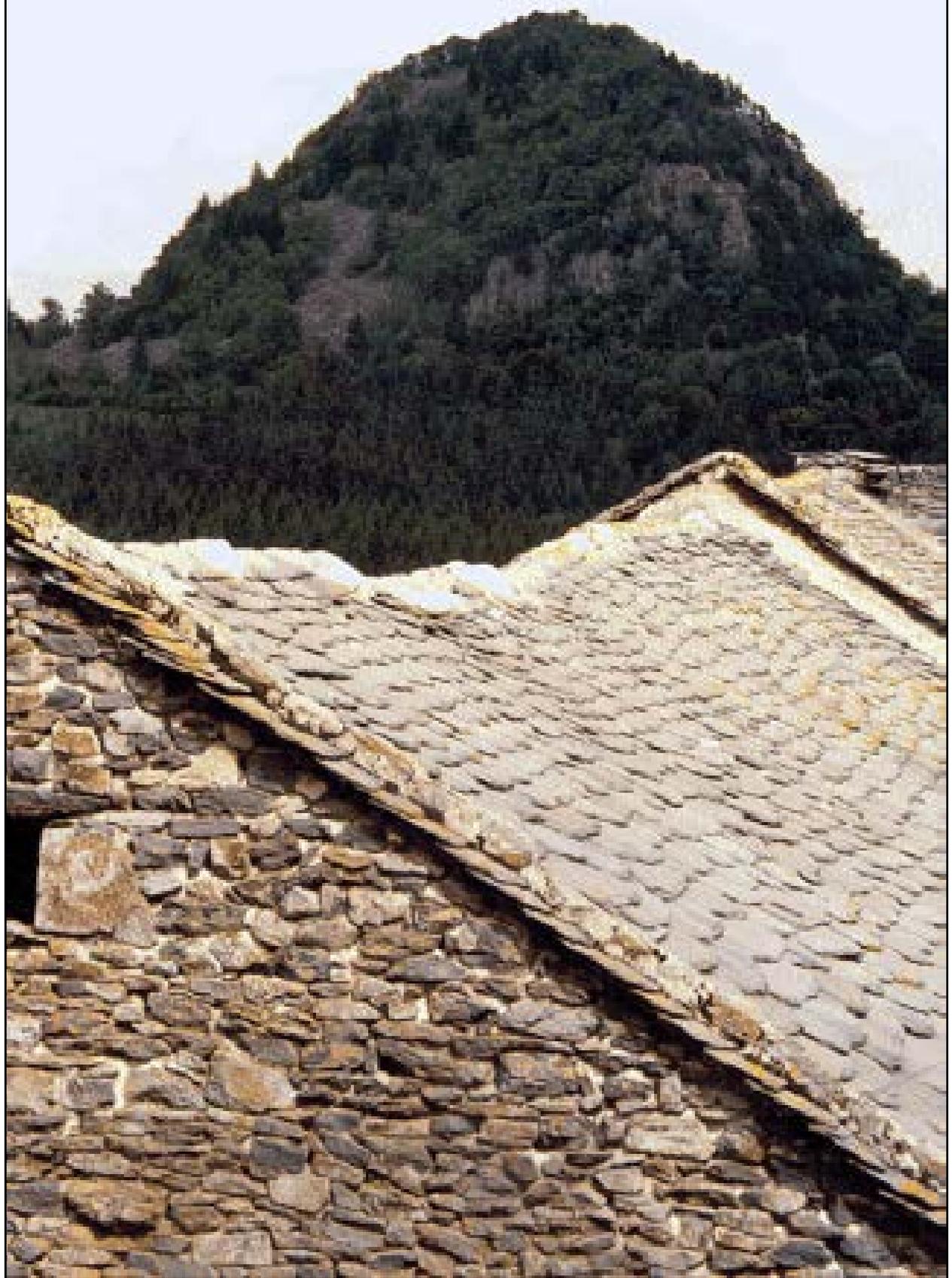
- ① en accompagnant les projets d'aménagements (espaces publics ou autres) de la logique paysagère ambiante : minérale, bocagère, couleur de la terre, bâtiments austères et sombres...
- ① en conservant les murets de pierre et les haies et en assurant leur entretien
- ① en développant une image plus valorisante des sièges d'exploitation agricole
- ① en favorisant des restaurations simples en accord avec l'architecture locale (textures, volumes, couleurs)
- ① en préservant le caractère bucolique des routes



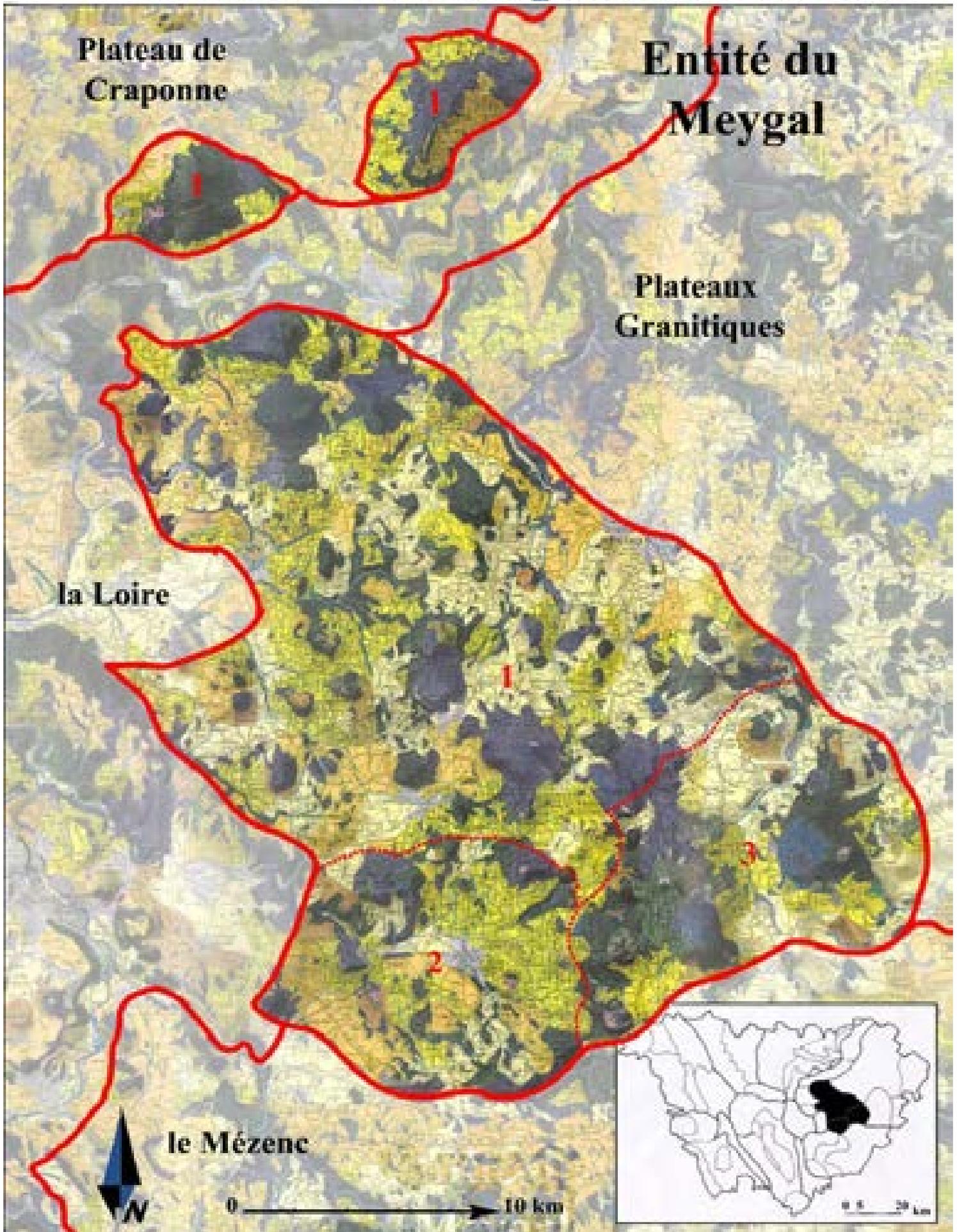
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



MEYGAL



Carte de l'occupation des sols



source : carte des Identités paysagères - Atlas du paysage de la Haute-Loire - 1994 - C.A.P.E. 43



Le Meygal

Le Meygal, étymologiquement le «pays de la pierre», représente un des territoires plus types du département.

Il doit sa forte identité à un certain nombre d'éléments clairement identifiés, résultat d'une intervention laborieuse de l'homme, en parfaite harmonie avec un environnement où les forces créatrices de la nature s'expriment de manière spectaculaire :

- Des reliefs surprenants, des formes coniques aux sommets rocheux, drapés d'un sombre manteau de conifères ourlé à la base d'une frange d'arbres feuillus. Ces "sucs" créent autant d'appels visuels et offrent depuis leurs sommets de remarquables panoramas.
- Un bocage dense, délimitant des petites parcelles de prairies et de cultures, qui cloisonne l'espace et engendre une découverte intimiste et progressive du paysage.
- Un habitat traditionnel, aux caractéristiques bien déterminées, qui se fond dans ce paysage grâce à l'utilisation de la pierre tant pour la construction des murs que des toitures.
- La pierre volcanique, élément marquant profondément ce territoire que ce soit par ses manifestations naturelles surprenantes (orgues basaltiques, chirats...), que son utilisation dans le bâti et le parcellaire. Les murets de pierres sèches qui composent parfois un véritable «bocage minéral», les éléments du patrimoine (croix, fontaines, ...)

Le Meygal offre une grande variété d'échelles de perceptions ; rapprochées, en contre-plongées ou dominantes selon le secteur où l'on se trouve :

- vue rapprochée, dans le bocage, découverte progressive d'un paysage cloisonné où l'on passe d'un espace à l'autre comme dans une maison dont on découvre successivement les pièces. Fenêtre sur le paysage tout proche (une ferme, une croix ...) ou plus éloigné, un ou plusieurs suc mais rarement de vues lointaines
- vue en contre-plongée, les formes coniques qui découpent l'horizon, animent les arrières plans d'un paysage divisé en une multitude de bassins
- depuis les sommets des multiples bassins que forment ces reliefs : découverte de vastes panoramas : points de vue dominant le bassin du Meygal, ou s'ouvrant sur d'autres paysages voisins (Mézenc, Plateaux Granitiques, Vallée de la Loire) ou plus lointains (silhouette de la Margeride ...)

Communes concernées : Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Pierre-Eynac, Araules, Champclause (en partie), Queyrières (en partie), Saint-Jeures (petite partie), Yssingaux, Beaulieu (en partie), Bessamorel, Chamalières-sur-Loire (en partie), Malrevers (en partie), Mézères, Saint-Jeures, Saint-Hostien (petite partie), Le Pertuis, Saint-Julien-du-Pinet, Queyrières (en partie), Rosières (en partie)



LIMITES DE LA RÉGION PAYSAGÈRE

A l'échelle du département, le Meygal reste un petit territoire.

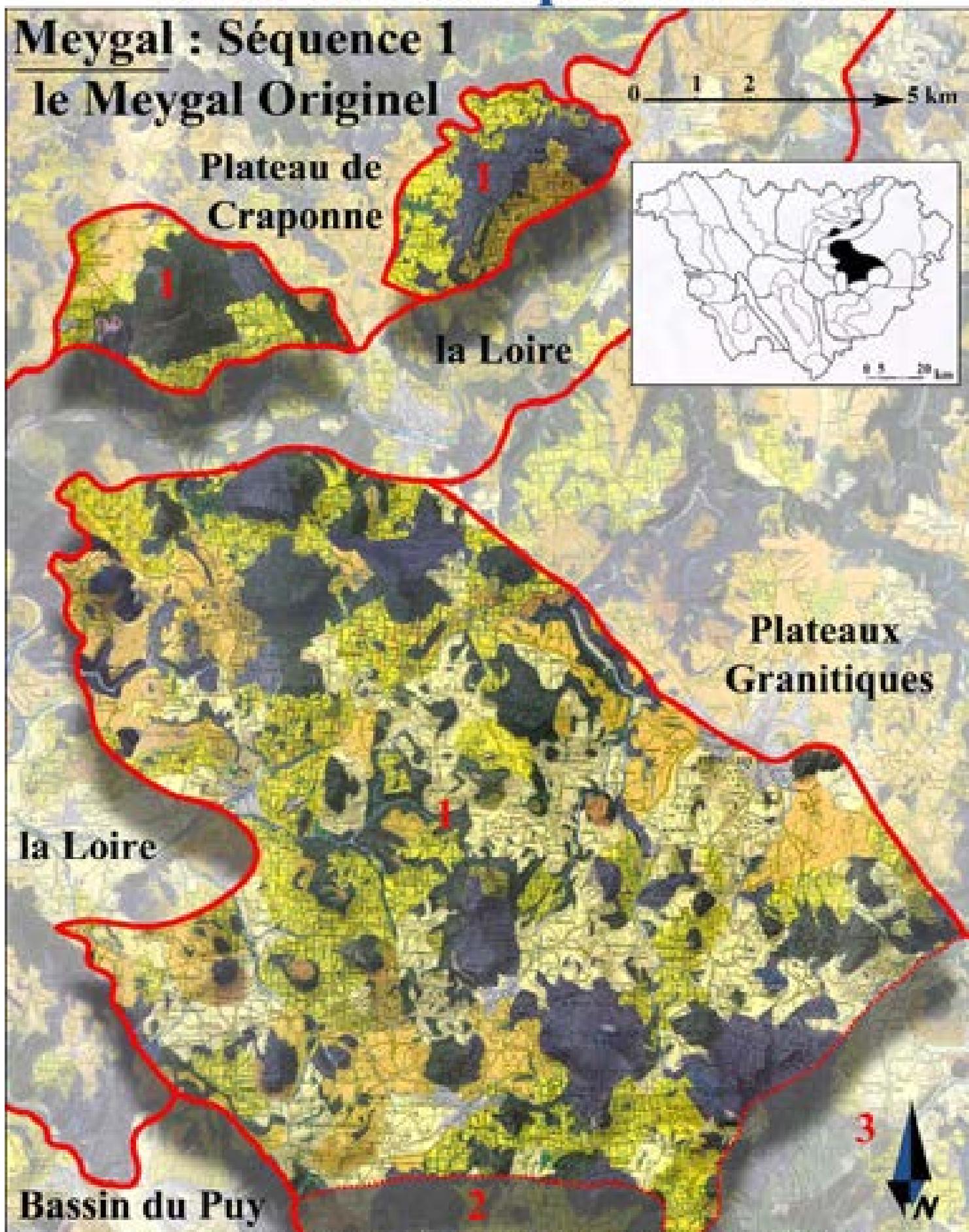
- au Nord, le Meygal traverse la vallée de la Loire, son relief tourmenté vient rencontrer les grands espaces plats du plateau de Craponne-sur-Arzon.
- au Nord-Est, les reliefs du Meygal dominent le plateau granitique du Velay oriental. Les mouvements hérissés du sol se calment pour céder la place aux grandes étendues plates, le bocage disparaît. Yssingeaux se trouve en limite
- Au Sud, le Meygal cède la place à un paysage d'origine volcanique mais aux mouvements plus massifs et au paysage grand ouvert : le Mézenc
- A l'Ouest, les limites du Meygal se divisent en trois secteurs :
 - Au Sud, le bassin de Saint-Germain-Laprade, voisin du bassin du Puy, offre un paysage complètement ouvert en rupture complète avec le paysage du Meygal,
 - plus au Nord, le plateau de Chaspinhac, enclave granitique marquée par des versants abrupts et densément boisés dans un pays volcanique, marque une limite franche (commune de Saint-Etienne-Lardeyrol, Malrevers)
 - enfin plus au Nord, le Meygal borde le bassin de l'Emblavez. La transition est très progressive entre le paysage cloisonné et mouvementé du Meygal et le bassin plat et au caractère très ouvert.

A l'exception du plateau de Chaspinhac, les limites avec les autres entités ne sont pas nettement marquées.



Carte de l'occupation des sols

Meygal : Séquence 1 le Meygal Originel



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994- C.A.N.G. 43



Séquences

Le Meygal comporte des caractéristiques fortes sur tout son territoire. Néanmoins il est possible de distinguer certains secteurs :

1- Le Meygal originel

Sur le reste du territoire, on retrouve un paysage plus «typique», structuré en petits bassins versants.

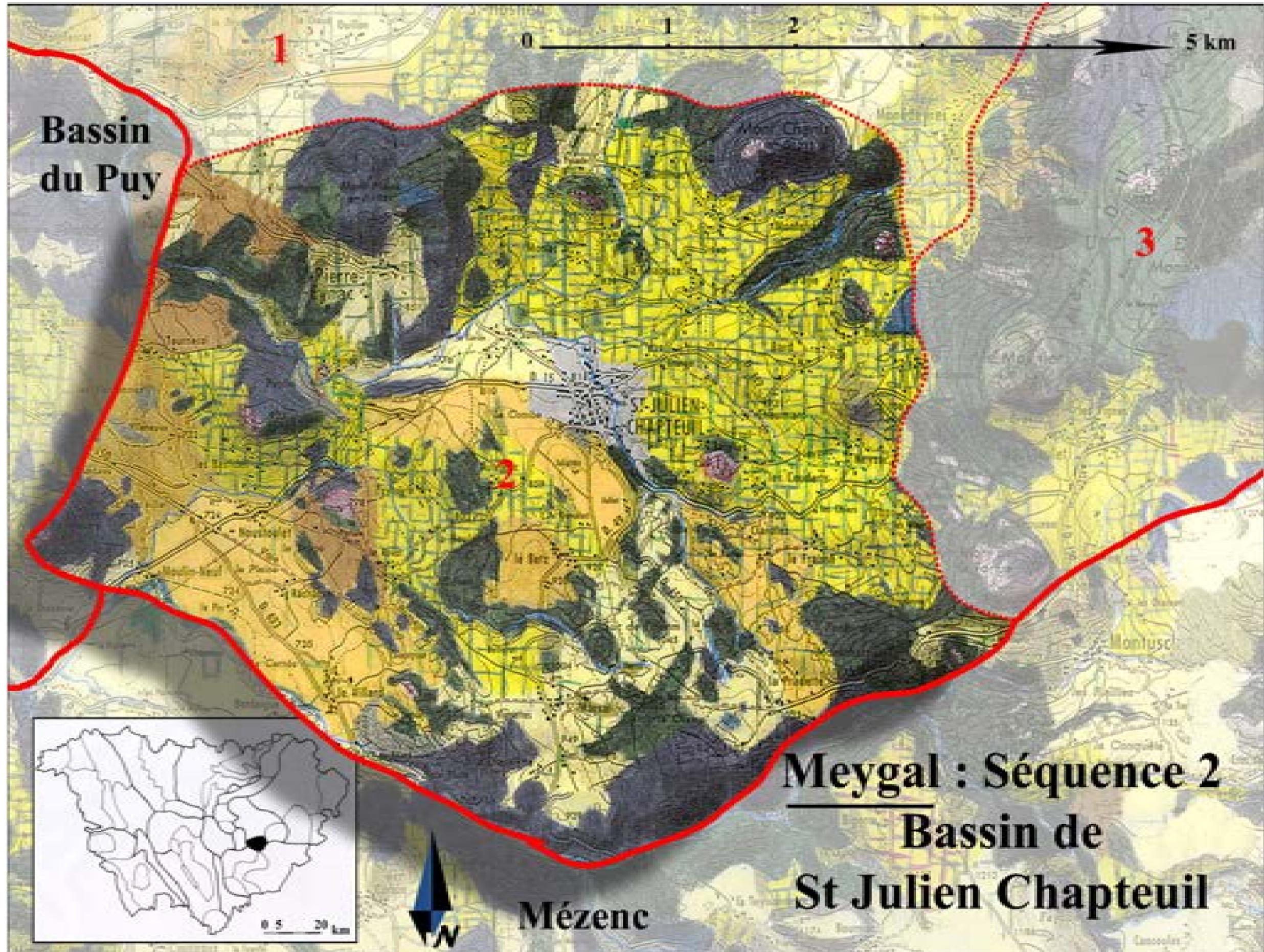
En terme de portée de vues, on peut distinguer le secteur du Pertuis, qui offre des panoramas ouverts vers le bassin du Puy et les reliefs étalés du plateau du Devès

Les limites avec les autres entités constituent des espaces de transitions souvent peu marquées. Comme par exemple au niveau du bassin de l'Emblavez, où le Meygal vient se désagréger doucement dans cette plaine alluvionnaire.

La ville d'Yssingeaux est implantée à la charnière entre le Meygal et le plateau granitique. Par endroit, le bocage se desserre et disparaît même, parfois. Ainsi au pied du rocher de Costaros, le bocage a disparu.



Carte de l'occupation des sols



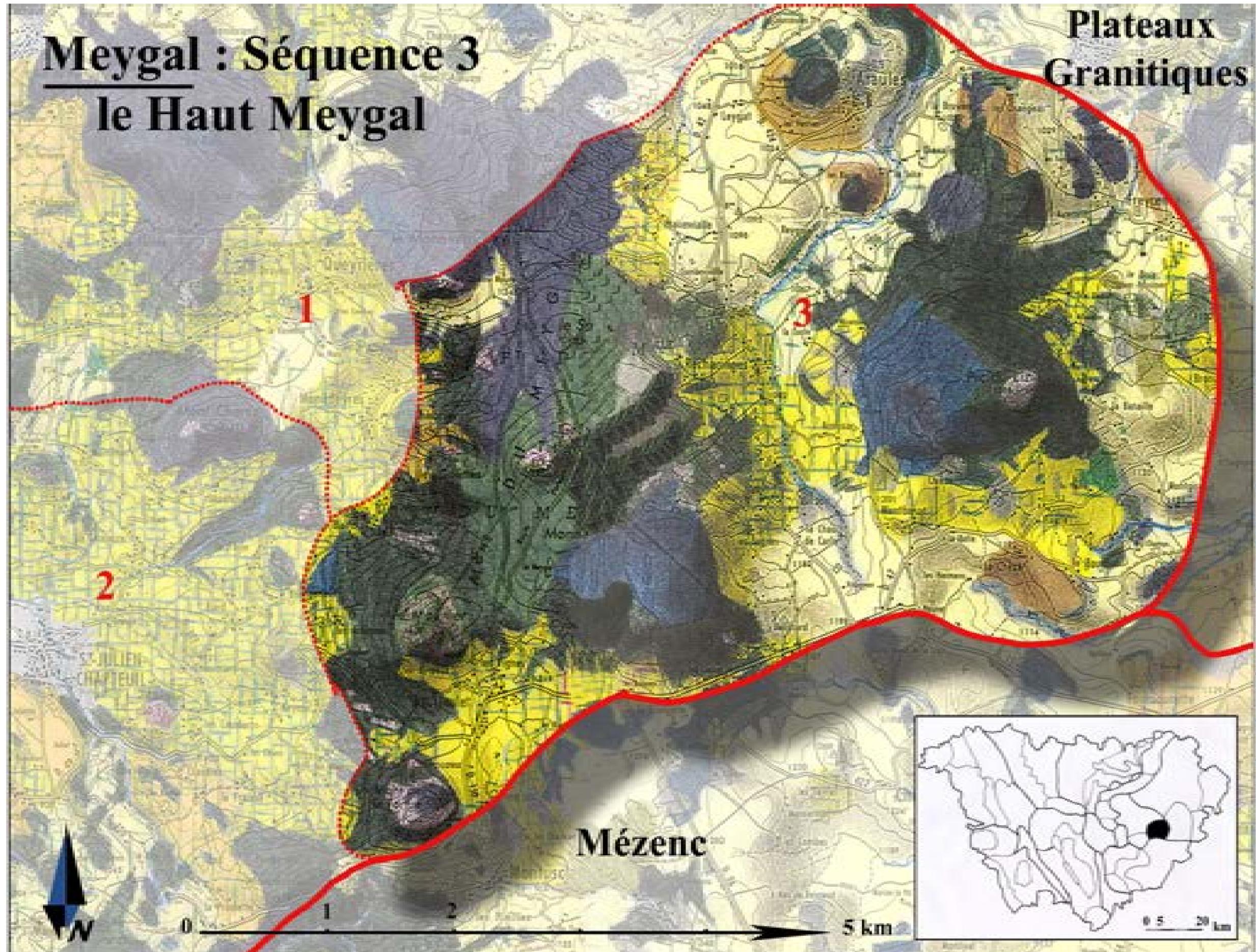
2- le bassin de Saint-Julien-Chapteuil

Alors que le reste du Meygal est structuré en une multitude de petits bassins, le bassin de Saint-Julien-Chapteuil situé au Sud de l'entité se singularise par la grande dimension de son bassin versant. Point de rencontre des affluents de la rivière Sumène, il constitue un immense amphithéâtre dominé par les reliefs Peylenc, Mont Plaux, Suc de Monac, le Mounier et la Tortue.

Ouvert à l'Ouest sur une large plaine cultivée, le paysage se referme à l'Est de Saint-Julien-Chapteuil sur un bocage serré grimpant à l'assaut des succs.



Carte de l'occupation des sols



3- le Haut-Meygal

Situé à l'Est de l'entité, le massif du Meygal qui a donné son nom à l'entité représente le secteur le plus élevé. Avec le Pic du Lizieux, il se différencie du reste de l'entité par son relief plus massif, des pentes moins fortes et densément boisées au pied desquelles l'espace agricole est moins bocagé. Altitude et boisement offrent des perceptions contrastées.

Ce qui caractérise le Haut-Meygal :

Ambiances forestières : paysage d'altitude au couvert forestier dominé par l'épicéa. Espace fermé, ombragé et frais. Jeux d'ombres et de lumières dans les grandes futaies.

Larges panoramas ouverts depuis le «toit» du Meygal.

Le Testavoyre (altitude 1436 m) représente le sommet culminant du Meygal. Son sommet rocheux, émergeant à peine d'un épais manteau forestier, permet de profiter de vues remarquables qui portent le regard bien au-delà des limites de l'entité.

Plus à l'Est le Lizieux culmine quant à lui à 1388 mètres. Son sommet rocheux est particulièrement visible à l'Est depuis les espaces plans des plateaux granitiques.





Le Haut Meygal se distingue par un relief très massif et des pentes douces.
Espace voué au ski nordique en hiver et à la randonnée l'été, il représente le secteur le plus élevé de l'entité.



Un épais manteau boisé, essentiellement des résineux, recouvre le massif.



Le massif du Meygal est dominé par deux sommets principaux : le Testavoivre (1436 m) et le pic du Lizieux (1388 m) ci dessus.



Entre le Testavoivre et le Lizieux, la faible présence du bocage confère à cet espace un caractère ouvert.



Fermes et villages sont installés au pied du massif dans le maillage bocager : village de Monedeyre (à gauche), Boussoulet (à droite).



Ce qui caractérise la morphologie : un paysage hérissé de reliefs d'origine volcanique

Le volcanisme et les formes du relief qu'il a mis en place constituent, encore ici, un élément fort dans la perception paysagère et parallèlement un facteur important qui conditionne beaucoup l'arrangement de l'espace (répartition de la végétation, occupation humaine, agronomie).

Deux principales formes animent les horizons :

- les suc, proéminences isolées, ils forment les reliefs les plus spectaculaires et marquants du Meygal. Hauts d'une centaine de mètres, leur base ne dépasse guère les 300 mètres, les pentes sont fortes et les sommets pointus
- les dômes, formes plus lourdes allant jusqu'à 200 mètres de hauteur sur une base variant de 2 000 à 4 000 mètres si plusieurs se confondent (Testavoyre, Lisieux)

Ce paysage se traverse au rythme des cols.

A chaque franchissement, un large amphithéâtre s'ouvre à la vue, limité à l'horizon par les suc posés comme des sentinelles. Le bassin de vue se referme un instant au col suivant puis s'ouvre à nouveau.

Les premiers se dressent ponctuellement au-dessus des zones agricoles : les chemins et routes les contournent.

Les autres sont "posés" plus massivement et recouverts d'épaisses forêts que l'on traverse en se coupant du reste.

D'autres formes moins systématiques aiguissent la curiosité : des tables surélevées aux pans abrupts et sommets plats (les tables basaltiques ou mesa : Huche Plate, plateau du Barry)

Les sommets sont reliés par des versants doux dont certains sont secs, d'autres sont parcourus de ruisseaux, ou encore s'élargissent en réels bassins (bassin de St-Julien-Chapteuil). Les ruisseaux naissent de sources émergeant à la base des suc sous des rivières de pierres.

Les laves se fractionnent et dévalent les pentes.

Ici, peut-être plus que partout ailleurs en Haute-Loire, une lutte farouche semble avoir opposé les torrents pierreux dévalant les pentes et les hommes aménageurs, soucieux de tirer parti des maigres richesses du sol.

Les éboulis ne se comptent plus, ils sont systématiques dès qu'un suc s'érige.

Ils sont partout : aux sommets, certains monts sont chapeautés d'une toison grisonnante ; sur les pentes, rivières de pierres et carrières de lauze et aussi dans les champs...

On imagine à peine l'époque où toute l'énergie humaine a dû se porter à ranger, canaliser, écarter, rassembler les obstacles aux cultures.

Nombre de témoins de ce dur labeur, sans cesse renouvelé, pétrifient le paysage.



Pour aller plus loin :

La trace des événements géologiques

Imprimé durant toute l'histoire géologique du Massif Central, le paysage du Meygal est un merveilleux "livre d'images".

On peut y lire à la fois la trace des événements antérieurs au volcanisme, la variété des phénomènes volcaniques et des différentes laves qui en sont issues et les effets des périodes froides de l'ère quaternaire sur ces formes et formations géologiques.

La succession des événements est difficilement lisible dans le paysage, tant ces témoins sont juxtaposés et non superposés.

La surface post-hercynienne, socle du Massif Central, s'est soulevée et fracturée (failles) durant l'ère tertiaire. Des cuvettes ou bassins comme ceux de Blavozy ou St-Julien-Chapteuil résultent du jeu de ces failles. Plus tard, et pendant de longues périodes de l'ère tertiaire, ces bassins ont été comblés par des matériaux détritiques et des sédiments (argiles, marnes, calcaires, sables, arkoses : roche sédimentaire dérivant de l'altération de roches granitiques et gneissiques).

Le socle granitique, dégagé par l'érosion, affleure dans les versants de certaines vallées (Sumène, ruisseau de St-Julien,...). Les remplissages tertiaires (sédiments et matériaux détritiques) tapissent le fond des vallons et bassins.

Les épisodes volcaniques

Des épisodes volcaniques de différentes natures se sont succédés et chevauchés au cours des deux dernières périodes de l'ère tertiaire.

D'après J. MERGOIL et P. BOIVIN (1993), les premières éruptions phonolitiques (sucs et dômes) ont été suivies par des effusions basaltiques (principalement coulées) puis des éruptions de dôme de trachyte.

A l'origine, des magmas qui évoluent différemment

C'est, en particulier, à l'évolution du magma au sein du manteau terrestre que l'on doit ces divergences dans les processus volcaniques.

Le basalte provient d'une ascension directe du magma depuis le manteau par l'intermédiaire de fractures reliant la chambre magmatique à la surface.

C'est donc un magma très pur.

En revanche, si le magma "tarde à monter" avant son éruption, les produits (laves) évoluent au sein de la chambre magmatique, ils deviennent en général plus clairs, plus acides, du type des phonolites ou trachytes.

A la surface, ces deux types de lave ont des comportements différents qui induisent des formes du relief différentes.

Les rivières de pierres du Meygal

L'évolution des versants des appareils volcaniques au cours des derniers millénaires renforce le caractère très "géologique" du paysage.

L'alternance des périodes de gel et de dégel, au cours des épisodes froids du quaternaire, a conduit au fractionnement des roches volcaniques.



Couverture végétale

nature, formes et structures végétales

**Ce qui caractérise la couverture végétale :
un maillage bocager dense dominé par des forêts
couvrant les sommets des succs**

Un paysage bocagé...

Les villages, nichés dans le paysage minéral, se fondent aussi au sein du labyrinthe arboré.

C'est dans le Meygal que l'on trouve le réseau bocager le plus développé.

De loin, on croit approcher une forêt feuillue lâche mais très étendue. L'arrière plan, souvent occupé par une lisière feuillue puis une forêt de versant sur un suc, renforce cette illusion.

En s'approchant, on pénètre dans un dédale de petites ou moyennes parcelles bordées selon les cas de murettes de pierres sèches, de rangées de frênes, érables, sorbiers, peupliers... ou bien des deux à la fois (murette surmontée d'arbres) ou encore de haies épineuses.

Aussi, circulant dans ce bocage, les "ripisylves" (ripa = rive, sylva = forêt), ou rangées d'arbres de bord d'eau, suivent les ruisseaux qui drainent ce paysage et "encerclent" les succs. aulnes, peupliers, saules, frênes...

...qui couvre des étendues herbagères.

Sous ce bocage, l'orientation agricole est bien visible.

Le vert est la couleur dominante hiver comme été avec des alternances de nuances. Très peu de terres sont à nu l'hiver, et ce n'est que sous le manteau de neige que le vert disparaît.

Prairies permanentes ou temporaires se répètent inlassablement derrière les rangées d'arbres.

Toutefois, à la faveur des petits bassins ou à proximité des villages, quelques parcelles cultivées enrichissent la palette des couleurs





Le vocabulaire paysager du Meygal se décline en éléments clairement identifiés qui en font un des paysages les plus typés du département. Le volcanisme a créé des reliefs spectaculaires qui ont conditionné l'occupation de l'espace. Les suc pointus ou les dômes plus massifs sont recouverts d'un sombre manteau boisé qui domine l'espace agricole.



Le maillage bocager dense du Meygal, structure végétale typique de l'espace agricole protège les prairies et les rares cultures.



Les chirats, véritables torrents de pierres dévalent les pentes des suc.



Un réseau dense de chemins et petites routes sinueuses permettent de découvrir ce paysage intimiste.



Murets, toits ou sculptures, la pierre utilisée sous diverses formes fait partie de la richesse et de l'identité du patrimoine rural du Meygal.



Murs en pierres volcaniques et toitures en lauzes caractérisent l'architecture traditionnelle, elle se fond naturellement dans le paysage. Le patrimoine communautaire (four, maison d'assemblée, puits ...) se retrouve dans chaque village.



Au-dessus du bocage, un sombre manteau boisé à l'assaut des versants

Pente et altitude commandent à la répartition des forêts : chaque suc, chaque dôme porte en ses pans et sur son dos de belles forêts résineuses, feuillues ou mixtes.

Au pied de ces chapeaux forestiers, des lisières feuillues font le lien avec l'espace agricole et son maillage arboré.

Les masses sombres pointées à l'horizon renforcent l'effet de bassin de vue en amphithéâtre.

Les amphithéâtres apparaissent alors comme de vastes clairières ouvertes aux vues et aux cultures.

A l'intérieur des forêts, se créent des ambiances plus sauvages que dans l'intime dédale du bocage.

Certaines de ces forêts sont monumentales : hautes futaies résineuses où l'on se fait tout petit. D'autres ont grand peine à se développer sur des terrains parsemés de blocs rocheux.

La position dominante de la majorité de ces bois les rend très attractifs pour la vue qu'ils offrent sur les espaces alentours.



Pour aller plus loin :

La nécessité du bocage

De nombreuses pentes, trop fortes et trop pierreuses sont impropres à la culture. Lorsque la pente se radoucit, elle n'en reste pas moins encombrée d'éboulis et sujette aux glissements. Alors, l'espace agricole a été aménagé dans le but d'éviter ces désagréments : la construction de murets de pierres sèches témoigne de l'épierrage des champs ; les plantations, souvent au pied des murets, ont servi à retenir la terre mais aussi à ralentir le vent, retenir l'eau et abriter bétail et espèces sauvages. Autrefois, on s'est servi du bois pour le chauffage et le charonnage (fabrication de charrettes et voitures à cheval).

Frênes et épineux

Le frêne a été planté pour la qualité de son feuillage qui permet à la fin de l'été, quand l'herbe vient à manquer, d'apporter un complément végétal au bétail avant de rentrer à l'étable pour l'hiver.

Les haies vives d'épineux ou de noisetiers marquent plutôt une certaine appropriation du terrain : elles soustraient plus drastiquement la parcelle entourée, à la dent des herbivores voisins.

Les traces du passé : le morcellement du parcellaire

Jadis, en dépit des contraintes naturelles, une population surabondante vivait d'une polyculture vivrière complétée par des activités annexes et vitales : confection de dentelles, artisanat, voire petite industrie en complément de l'exploitation (phénomène plus général au Nord du Meygal, en direction de Saint-Etienne) et émigrations temporaires dans la vallée du Rhône pour des travaux rémunérateurs (cueillette par exemple). La maigre fertilité des sols contraignait à des jachères prolongées et les familles, nombreuses, étaient extrêmement pauvres.

De nombreux témoins sont encore là pour rappeler le dur labeur des générations.

Outre le travail énorme de mise en valeur de ces terrains par le biais des constructions de murettes et plantations de haies, on retrouve dans le morcellement extrême des propriétés la trace des populations surabondantes du siècle dernier.

Plus on s'élève vers les pentes des suc, plus la taille du parcellaire se rétrécit. Jadis, ces terrains très pauvres ont été défrichés, épierrés et cultivés par des familles de "petites gens" refoulés dans ces retranchements. Plus bas, les parcelles plus grandes appartenaient aux populations bien implantées.

Les transformations des paysages agraires

L'exode rural massif, lié à la proximité des centres urbains industriels et à l'extrême pauvreté du pays, a levé cette forte pression démographique.

L'amélioration des techniques et l'ouverture des marchés ont rendu caduques les petits rendements des nombreuses terres labourables

Ces dernières qui s'étendaient depuis le pied des suc jusqu'aux pâturages des bords de rivières ont progressivement régressé pour n'occuper plus que certains plats et autres bonnes terres.

L'élevage, surtout destiné à la production laitière, est devenu l'orientation maîtresse. Les pâturages et prairies de fauche se sont généralisés. Ils viennent au contact des forêts, au pied des suc.

Autres contraintes agricoles : climat et nature des sols.

Le climat impose une vie végétative courte en raison du froid et des gelées tardives. L'orientation agricole est l'élevage. Les cultures viennent difficilement.

Les sols pierreux sont mécanisables à grand peine et peu fertiles. Les cultures ne sont possibles que sur des terrains plats et profonds : le sol y est ameubli et l'érosion y a apporté des particules plus fines.



Les forêts du Meygal : écologie, histoire, modernité

L'histoire des forêts est, elle aussi, riche d'enseignements sur l'évolution du paysage au cours des dernières décennies.

Ecologie

Pour comprendre le visage des forêts du Meygal, deux éléments sont à analyser : les conditions écologiques, sans lesquelles il est impossible de "composer", et les interventions humaines au fil des temps.

Entièrement inscrite dans l'étage montagnard en raison de l'altitude (de 700 à 1 400 m) la zone du Meygal connaît des conditions climatiques assez restrictives pour le développement des forêts. Les températures moyennes sont basses (8,6°C à Yssingeaux qui est loin d'être la station la plus froide). L'hiver et en particulier le manteau neigeux persistent durant 5 mois en altitude (chutes annuelles de 2,5 m en moyenne) et les risques de gelées tardives sont répétés. Des vents desséchants l'été mais aussi froids l'hiver et surtout pouvant évoluer en des tempêtes violentes soufflent sur le secteur.

Enfin, la pluviométrie n'est pas très élevée vue l'altitude (900 mm/an environ) et ceci s'explique en replaçant le secteur dans un contexte climatique plus large : les précipitations d'origine méditerranéenne ou atlantique se déversent plus volontiers sur les montagnes en amont, massifs ardéchois ou cantaliens. Les zones d'altitude sont toutefois plus humides car s'y ajoutent les effets des brouillards.

Les transformations des paysages forestiers

L'analyse du passé fait prendre conscience de la dynamique d'un paysage sous le bon vouloir de l'homme.

Lointaine est l'époque où probablement l'homme néolithique puis gaulois s'est installé dans les "clairières" du Meygal et y a vécu d'une économie de cueillette et de chasse aux dépens de la forêt.

Depuis, la forêt n'a cessé de subir les caprices de l'agriculteur, du technocrate et du forestier.

Largement défriché, voire décimé, semble-t-il sous Richelieu pour construire des bateaux, le patrimoine sylvicole de la région n'a pas été sérieusement préservé au cours des siècles passés. La situation après la révolution, époque durant laquelle une réelle anarchie et économie de l'instant s'étaient instaurées dans les campagnes, a commencé à préoccuper les autorités lorsqu'elle est devenue alarmante sur les "terrains de montagne" et ceci avec des besoins croissants en énergie pour l'industrie. Des inondations très graves et un amaigrissement considérable des sols sous l'effet du ruissellement des eaux sur terrains en pente, ont conduit ces mêmes autorités à mettre en pratique les "**lois de restauration des terrains de montagne**".

Dans le Meygal, la majorité des sucs était couverte de landes basses (Lizieux), de bois spontanés ou encore de pâturages d'altitude (Testavoyre). Ces terrains, propriétés communales ou sectionnelles, ont fait l'objet de plusieurs phases de reboisement, de 1835 à nos jours. Les débuts n'ont pas été sans mal, car non content d'exproprier les collectivités, l'Etat enlevait aux exploitants une grande partie de leurs terrains de parcours, biens chèrement partagés entre la communauté.

La forêt, aujourd'hui

Les reboisements du Meygal ont, dans l'ensemble, mieux réussi que ceux de la région voisine du Mézenc.

Bien que favorisée par un climat moins contraignant, la forêt a cependant subi de graves dégradations lors des excès de celui-ci.

Une des tempêtes les plus virulentes a détruit en 1982, 400 hectares sur un massif de 1200 hectares, dont 300 d'un seul tenant (de tels événements s'inscrivent dans l'histoire de la forêt, écrite par la main de l'homme et celle de la nature).

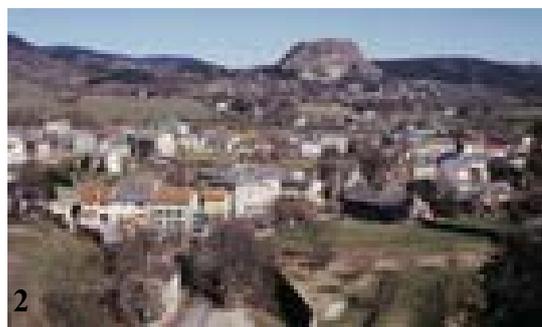
Aujourd'hui, le paysage du Meygal a retrouvé son ambiance de clairière et l'équilibre entre les espaces forestiers et agricoles se maintient tant bien que mal face aux nouvelles données de l'économie. Les boisements en "timbre-poste", géométriquement plaqués sur des parcelles agricoles perdant leur vocation, risquent de bouleverser cette logique paysagère.

Toutefois, il semble possible d'augmenter les surfaces boisées sans porter atteinte à cette logique mais en l'utilisant pour choisir au mieux des lieux d'extension en continuité des massifs actuels. Aussi, la forêt fait partie dorénavant des richesses patrimoniales du Meygal et une mise en valeur pour l'ouverture au public est tout à fait envisageable.





Le bassin de St-Julien-Chapteuil se singularise par la grande dimension de son bassin versant.



Cet immense amphithéâtre est dominé par des reliefs volcaniques aux formes insolites : dôme du Mounier (1), suc de Monac (2).

Le maillage bocager est particulièrement dense au pied des suc et dissimule l'habitat dispersé.



Saint-Julien-Chapteuil est situé sur une butte rocheuse au fond du large bassin. Tout proche du socle granitique qui s'étend au Sud, la pierre volcanique côtoie le granit dans les constructions.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des fermes dispersées dans le bocage, des villages lovés au pied des succs

Villages et bourgs

Le Meygal est un territoire foncièrement rural et peu peuplé. Le tissu traditionnel est très dispersé : les fermes disséminées se fondent complètement dans le paysage du Meygal sur l'ensemble du bocage.

Quelques maisons plus regroupées s'organisent par endroit autour des éléments traditionnels de l'organisation communautaire : le coudert, vaste place, point d'eau et de rassemblement des troupeaux. Toute l'histoire collective est là, encore debout ou en ruine selon les cas : le four banal (four à pain du village), le lavoir, la fontaine, l'abreuvoir, le métier à ferrer les bœufs, la croix ou le calvaire et aussi la maison de béate ou maison d'assemblée avec sa clochette.

Le patrimoine bâti des villages est assez bien préservé dans cette région.

Beaucoup de fermes ont été restaurées et l'apparence générale est plus soignée que dans certaines autres régions du département.

Ensuite viennent les villages plus importants regroupés autour de l'église. Implantés au pied des succs sur les versants bien orientés, ils s'intègrent dans le maillage bocager. Certains villages se sont construits sur des proéminences volcaniques (Saint-Julien-Chapteuil, Queyrières).

Yssingeaux, seule ville de l'entité, se trouve en fait en limite entre le Meygal et le plateau granitique du Velay oriental. Implantée au pied des premiers succs, la ville reste discrète. En revanche le long de la R.N.88, l'absence de maillage bocager dense accentue la perception des bâtiments industriels, artisanaux et commerciaux disparates qui donnent une image peu valorisante.

Abrités par le bocage, les villages soulignent la base des succs. Avec leurs teintes grisées, ils se fondent complètement dans le paysage du Meygal

Yssingeaux constitue la porte dans le Meygal depuis le Sud





Le Meygal se décline en une multitude de petits bassins versants dominés par des reliefs volcaniques. Les perceptions changent si l'on se situe dans le bocage, espace cloisonné, ou au sommet des succs, espace très ouvert.



Aux formes coniques des succs viennent s'ajouter des formes plus étalées (mont Gerbizon à gauche) ou de gigantesques tables aux pentes abruptes et au sommet rigoureusement plat (Huche plate à St-Etienne-Lardeyrol à droite).



Rosières dominée par le suc de Jalore, exemple de bourg implanté entre Meygal et Emblavez.



Certains secteurs dominants offrent de larges panoramas ouverts sur les autres paysages de la Haute-Loire (bassin de St-Hostien depuis le col du Pertuis).



Construites en pierre volcanique et recouvertes de lauze, les constructions traditionnelles sont en harmonie avec le paysage environnant. Certains matériaux contemporains modifient l'identité et l'unité de ces ensembles bâtis (tuiles rouges, enduits clairs, stabulations...).



Yssingaux, principale ville de l'entité, se situe à la charnière des plateaux granitiques du Velay Oriental et du Meygal.



Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : des fermes massives aux murs de pierres volcaniques et aux toitures de lauzes

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

L'habitat rural affirme son caractère "vellave". La ferme est un bloc, hommes et bêtes rassemblés sous la bourrasque.

Une "montée de grange" rattrape le niveau du premier étage où très pratiquement la paille et le foin passent l'hiver au-dessus de l'étable. Les ouvertures sont petites, souvent encadrées par de belles pierres taillées.

Les bâtiments, construits en pierres non appareillées, sont couverts en lauze, dont la pente voisine les 40 %, dégageant des proportions où la hauteur des murs est largement supérieure à l'épaisseur des toits. L'habitation est souvent distinguée des bâtiments d'exploitation par une surélévation couverte à quatre pans, tandis que les autres constructions n'en comportent que deux.

Abords

Les cours et abords de ferme abritent certaines essences familières : tilleuls, frênes ou érables dans la cour et fruitiers aux abords du potager.

Ces plantations sont aujourd'hui relayées par des essences plus "horticoles" dans les jardins des résidences secondaires et la cour jadis "minérale" se pare souvent de gazon.

MATERIAUX TRADITIONNELS

L'omniprésence de la pierre

Jadis, en raison des difficultés de transport, le souci de proximité était primordial dans le choix des pierres à bâtir.

Dans les éboulis, on a pu prélever directement des matériaux de construction.

A la diversité des matériaux se lie celle des caractéristiques texturales et structurales des roches.

Ainsi les lauzes, dalles plates idéales pour couvrir les toits, sont issues d'un débit particulier de la phonolite. Cette lave visqueuse est riche en cristaux, la disposition à plat de ces cristaux permet un débit en dalle. Les dalles se détachent sous l'effet de la fragmentation par le gel ou par choc mécanique dans les éboulis ou encore par la taille du lauzier (qui ne fait qu'accélérer les phénomènes naturels).

Les pierres à bâtir sont de toutes sortes, de toutes couleurs.

Appareillages sombres, parements clairs ou maisons polychromes, couleurs mates absorbant la lumière ou brillantes la renvoyant.

Toits gris lourdement couverts de lauzes ou bien rouges où s'alignent les tuiles romaines ou mécaniques.



La trachyte, de teinte claire est facile à travailler. Taillée, elle a pu servir d'encadrement de porte ou de fenêtre, de linteau ou de décor.

Les prismes basaltiques des orgues ont souvent été utilisés tels quels, leurs sections prismées et le fait qu'ils dépassent des murs les rendent bien visibles.

Enfin, les tufs, arkoses, basaltes ont été travaillés, taillés ou choisis pour leurs formes dans les éboulis (surtout pour le basalte et la phonolite).

La forme des matériaux est dépendante du lieu de prélèvement, certaines maisons, proches des rivières, sont construites avec des "galets ovales" de toutes les couleurs : cette polychromie reflète la diversité des roches transportées par les cours d'eau.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

La maison contemporaine se distingue dans le Meygal par la teinte des toits noirs ou gris foncés. Si l'utilisation de tuiles sombres permet une certaine filiation de teintes avec la lauze, les murs enduits d'une teinte claire se démarquent en revanche complètement des façades traditionnelles en pierre plus discrètes dans le paysage. De plus, les constructions récentes multiplient les différences de niveaux des murs rompant ainsi avec la forme monobloc de la ferme du Meygal. Balcons et terrasses marquent les abords des constructions.

L'activité agricole tournée vers l'élevage se traduit dans le paysage par l'implantation de stabulations aux volumes importants que masque difficilement le bocage.

L'activité industrielle est peu présente sur le territoire du Meygal. Les principales zones commerciales et d'activités se trouvent à Yssingaux. Elles sont concentrées de part et d'autre de la R.N.88. L'entrée Nord de la ville se trouve particulièrement dévalorisée par l'ensemble de bâtiments aux formes, couleurs, et volumes très disparates perceptibles en premiers plans.

Les ateliers d'artisans (maçonnerie, garage...) aux façades construites en moellons ou en bardages métalliques et aux toitures en fibre ciment marquent de manière peu glorieuse les entrées de certains villages.



Réseau viaire

Un maillage dense de routes secondaires

Contournant les succs, ces voies étroites et sinueuses desservent fermes isolées et villages. Elles permettent d'appréhender toute la richesse de perception propre au Meygal : des espaces fermés du bocage ou sombres des sapinières aux larges points de vues qui permettent de contempler l'organisation générale du paysage.

La R.N.88, voie principale, vitrine du département

Traversant l'entité dans un axe Nord-Est / Sud-Ouest, la R.N.88 entre dans le Meygal à partir d'Yssingaux et traverse les villages du Pertuis et de Saint-Hostien avant de plonger sur le bassin du Puy au Sud de Saint-Etienne-Lardeyrol :

- Yssingaux, accompagnée des silhouettes des succs en arrière plan, marque fortement l'entrée du Meygal en venant de Saint-Etienne. Mais l'entrée réelle se fait une fois l'agglomération passée. La découverte de la ville ne constitue pas actuellement un point fort du parcours. Ce sont surtout les premiers plans (zones d'activités installées aux portes Nord de la ville, constructions récentes) qui marquent et donnent une image peu valorisante.
- Le col du Pertuis, passage important, offre soudainement des vues dominantes en direction du Puy avant de replonger au pied des reliefs du Meygal vers le village de Saint-Hostien.

Sur ce tracé, la route est encore largement à deux voies. Le projet de mise à deux fois deux voies va entraîner l'aménagement d'un nouvel itinéraire qui aura de toute évidence un impact fort sur le paysage.

Sur cet axe de circulation majeur qui sert de véritable vitrine du département la qualité du traitement de la voie et de ses abords représente un enjeu très important. Dans ce paysage rural à l'identité forte, il ne faudrait pas que les abords de la route, particulièrement au niveau des échangeurs, deviennent des zones banalisées où viennent s'agglutiner sans cohérence zones d'activités, espaces pavillonnaires ou aménagements végétaux sans rapport avec les structures végétales identitaires du Meygal.



Identité paysages du Meygal

◆ Paysage authentique : à la fois naturel et marqué par la main de l'homme

◆ Paysage aux éléments clairement identifiés :

- les succs boisés dominants
- le bocage dense recouvrant les nombreux bassins isolés par les succs
- la forte présence de la roche volcanique (murets, chirats, orgues basaltiques)
- l'architecture traditionnelle et le patrimoine discrets en symbiose avec ce paysage (toiture de lauze, pierre volcanique)

◆ Diversité des échelles de perceptions :

- espace cloisonné du bocage
- espace fermé et sombre des forêts de sapins du Haut-Meygal
- sommets des reliefs offrant de remarquables panoramas



Dynamiques paysages du Meygal

- * Signes de déprise peu sensible dans le paysage rural :
 - abandon et retour à la forêt des petites parcelles bocagères peu accessibles implantées au pied des suc
 - plantation en timbre-poste (moins forte que sur l'espace du plateau granitique)

- * Pression d'urbanisation - développement du pavillonnaire :
 - dans les secteurs proches du bassin du Puy-en-Velay (vers l'Emblavez : Rosières, Saint-Etienne-Lardeyrol, Malrevers ; bassin de Saint-Julien-Chapteuil)
 - autour de la ville d'Yssingeaux : entrée plus marquée par les implantations des bâtiments industriels

- * Bâti traditionnel : peu de fermes à l'abandon, restauration à vocation de résidences secondaires ou principales

- * Projet routier : future mise à deux fois deux voies de la R.N.88. Risque d'évolution importante du paysage par
 - l'impact visuel de la voirie, création d'échangeurs
 - le remembrement des terres agricoles
 - les dynamiques urbaines engendrées par une meilleure accessibilité du territoire : pression en terme d'habitat et de zones d'activités

Vocations paysages du Meygal

- ➔ agricole (activité principale) et artisanale (laiterie, fromagerie)

- ➔ touristique (tourisme rural et ski nordique)

- ➔ résidentielle (liaison avec agglomérations urbaines)

- ➔ activités industrielles concentrées sur Yssingeaux



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du Meygal

Massif du Meygal : ambiances forestières, points de vue des sommets du Testavoyre et du Lizieux.

Saint-Julien-Chapteuil : centre ancien autour de l'église

Village de Monedeyres : site et patrimoine architectural

Queyrières : village et orgues basaltiques

Yssingeaux : centre ancien et château fortifié (hôtel de ville)

Rocher de Costaros : site d'escalade



Enjeux paysagers du Meygal

Conserver les caractéristiques si fortes du paysage du Meygal

□ Même si les enjeux en terme de déprise agricole semblent peu importants dans l'immédiat, conserver les grandes composantes du paysage du Meygal qui forgent son identité à travers :

- ☉ le maintien de la structure bocagère : entretien des haies et des murets
- ☉ la maîtrise de la couverture boisée :
 - plantations en continuité avec le couvert forestier existant en respectant la logique boisement sur les pentes des succs / bocage en contrebas.
 - exploitation raisonnée des versants : réflexion sur les coupes à blanc et l'aménagement des pistes forestières ayant un impact visuel important particulièrement sur les succs les plus connus.
- ☉ respect des caractéristiques de l'architecture traditionnelle dans la restauration des bâtiments anciens
- ☉ la recherche d'une cohérence avec le tissu construit existant tant dans l'implantation que dans le traitement architectural des constructions nouvelles

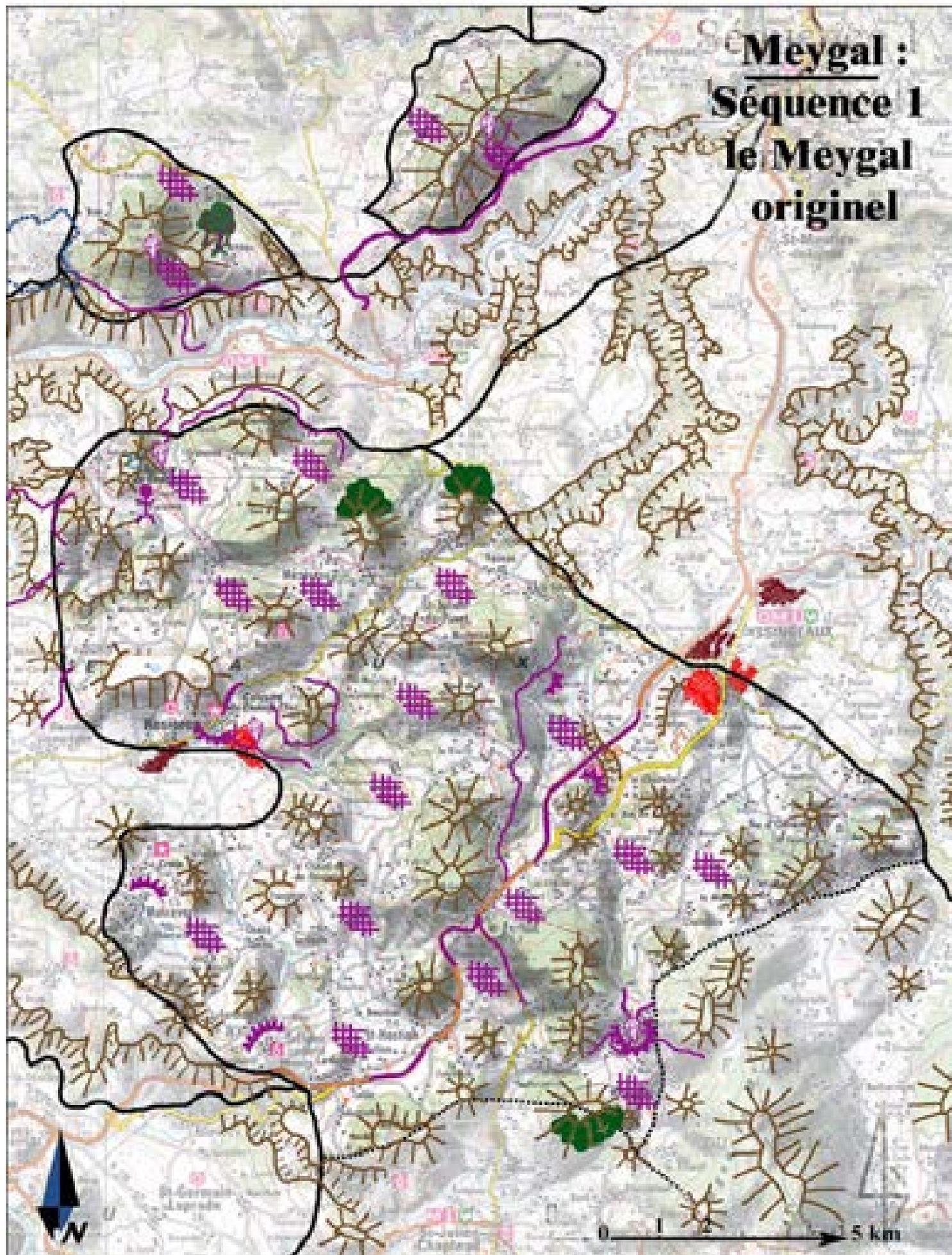
Pour la création de lotissements : le maillage bocager existant doit être conservé. Élément d'identité il atténue aussi l'impact visuel des éléments qui peuvent se trouver à l'intérieur.

□ L'implantation du nouveau tracé de la R.N.88 : enjeu très important

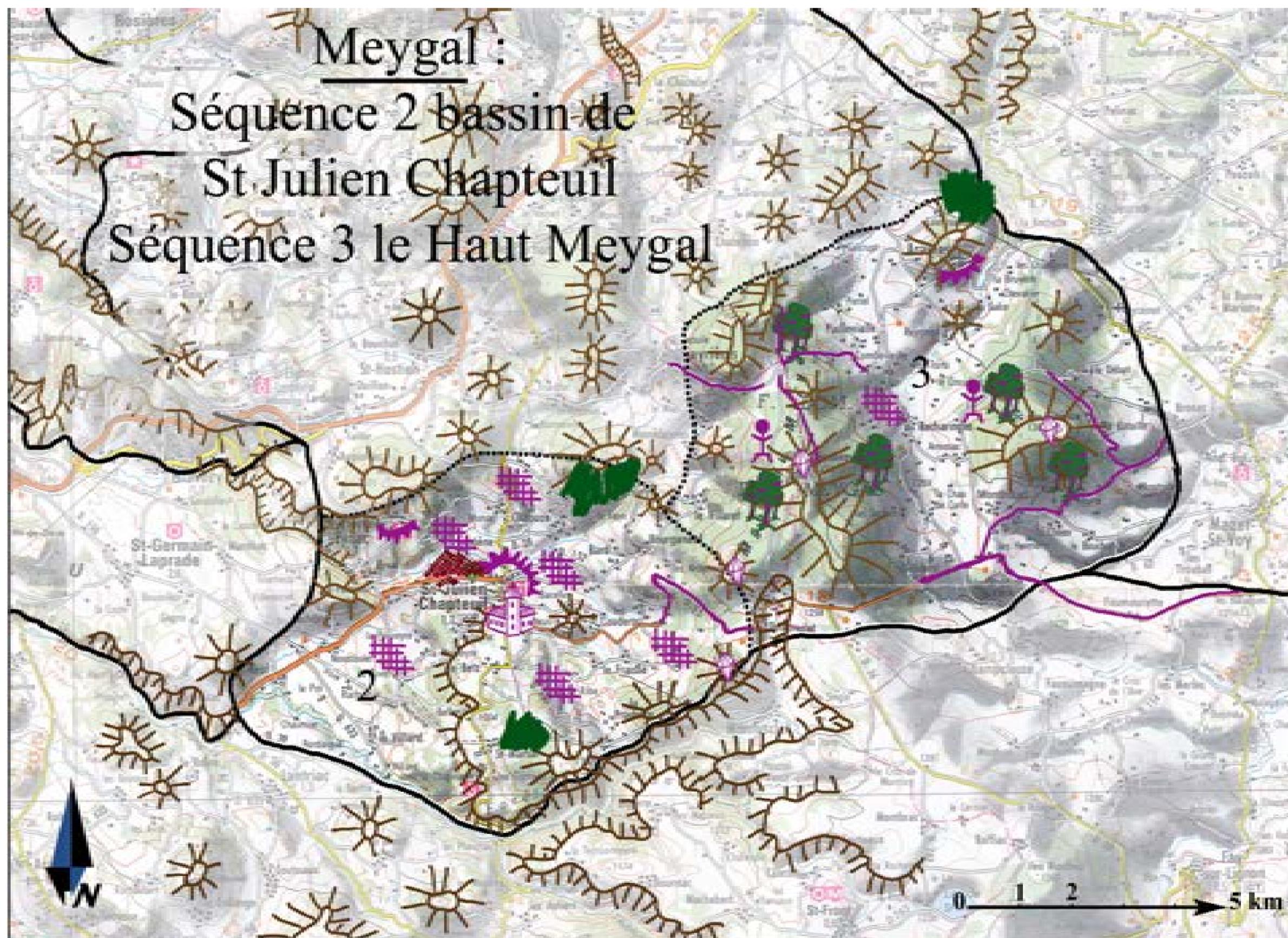
- ☉ veiller à une bonne insertion de la route dans le paysage
- ☉ et notamment veiller à une recomposition du maillage bocager suite aux travaux et au remembrement
- ☉ apporter une grande attention aux traitements des échangeurs (Yssingaux, Le Pertuis, Saint-Hostien)
 - cohérence avec le paysage particulier du Meygal
 - maîtrise des aménagements (habitat, bâtiments industriels ou artisanaux).
- ☉ Aménager les espaces publics des villages en respectant leur spécificité, valoriser le patrimoine communautaire.
- ☉ Yssingaux : porte d'entrée du Meygal ? : enjeux en terme de traitement des entrées de ville, qualité de traitement des espaces publics et des façades.



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte des dynamiques et enjeux paysagers

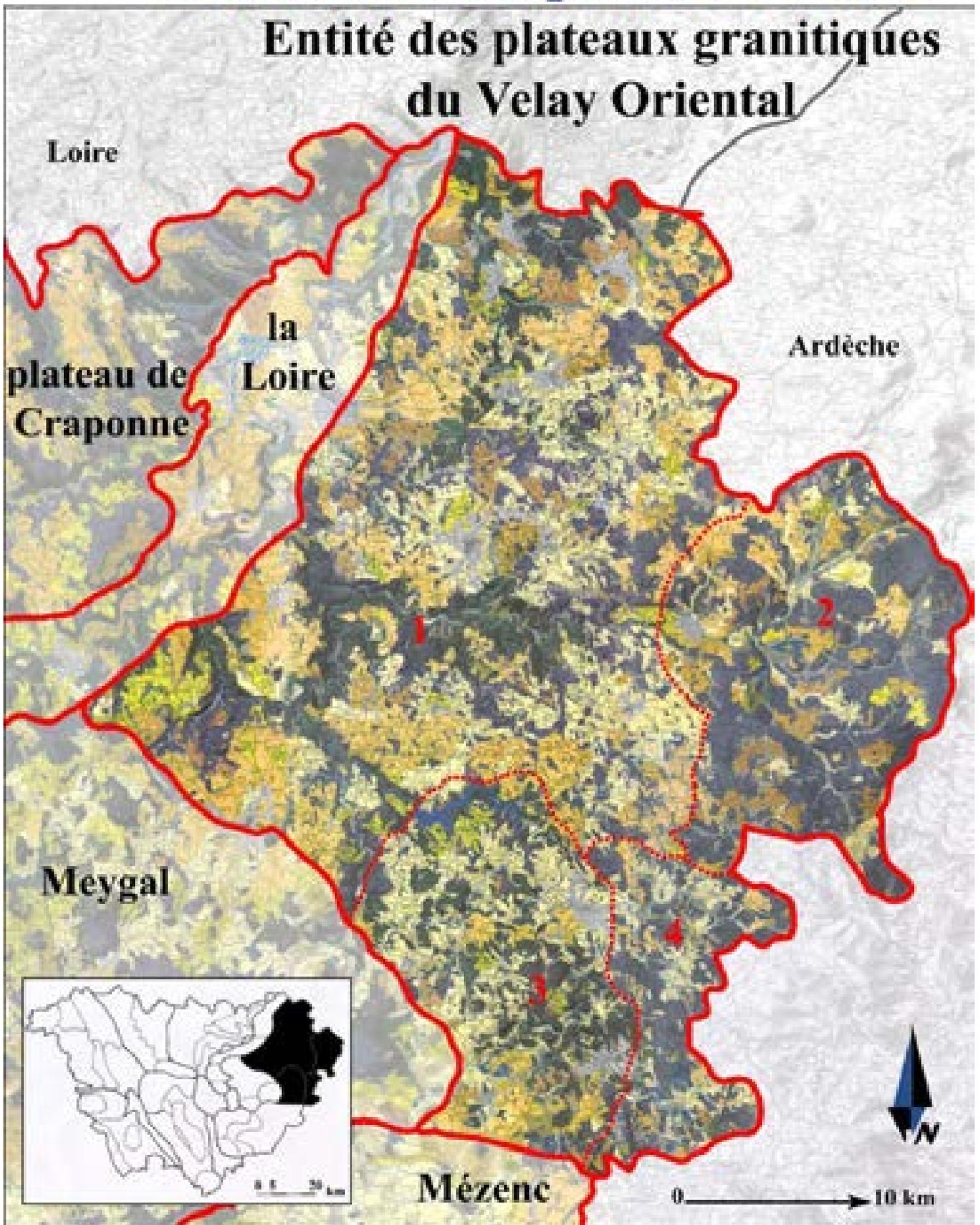


PLATEAUX GRANITIQUES DU VELAY ORIENTAL



Carte de l'occupation des sols

Entité des plateaux granitiques du Velay Oriental



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 -O.A.N.E. 43



PLATEAUX GRANITIQUES DU VELAY ORIENTAL

Si les événements volcaniques ont fortement marqué le paysage du département, la Haute-Loire n'en reste pas moins un pays de plateaux. Soubassement granitique de toute la région, les plateaux du Velay oriental s'étendent sur une large surface à l'extrémité Nord-Est du département encadré par le Mézenc, le Meygal et la vallée de la Loire.

LIMITES DE LA RÉGION PAYSAGÈRE

- ❖ Au Nord-Ouest, la vallée de la Loire prend le relais des gorges du Ramel pour "fermer" le plateau sur sa frange occidentale et septentrionale et ceci jusqu'à la frontière avec le département de la Loire. La rupture est assez nette tant que la Loire est encaissée, elle devient plus discrète alors que le fleuve pénètre dans le bassin de Bas-en-Basset. Monistrol-sur-Loire se partage entre paysage de la Loire et celui du plateau.
- ❖ Au Sud-Ouest, la transition avec le Meygal est plus nette : les succs du Meygal se dressent dans le paysage et imposent une occupation du sol très différente : forêts et rochers sur les succs, bocage sur les pentes, vallons entre les massifs. La ville d'Yssingaux est située à la charnière entre ces deux entités d'origine géologique différente, l'une granitique et l'autre volcanique. A l'extrémité Sud, la transition avec le plateau volcanique du Mézenc se marque graduellement dans le paysage : passage à un paysage plus dépouillé, moins boisé, plus ouvert.
- ❖ A l'Est, le plateau ne cesse d'être en correspondance paysagère avec des entités frontalières des départements de la Loire et de l'Ardèche : les contreforts du Pilat qui poursuivent le plateau de Saint-Just-Malmont au Nord, les Boutières au centre et au Sud, les premiers reliefs des monts du Vivarais.
- ❖ Tout à fait au Nord, la limite de l'entité se confond avec la limite départementale. Le plateau se termine par des versants boisés et abrupts qui plongent dans la vallée de l'Ondaine et dominent le bassin houiller stéphanois.



Les entités paysagères du plateau granitique du Velay oriental

La caractéristique fondamentale des plateaux granitiques du Velay oriental est la compartimentation.

Celle-ci se rencontre dans les formes du relief, typiques du mode d'érosion des plateaux granitiques qui conduit à de grandes marches (les plateaux) découpées par des fractures (les gorges).

Elle se retrouve aussi à l'intérieur du paysage dans l'occupation des sols qui évoque un morcellement, un émiettement des espaces agricoles, forestiers et construits.

Trois niveaux composent ce vaste territoire :

- les **plateaux**, premier étage de ce paysage ;
- les **éminences**, deuxième étage de ce paysage, élevées ponctuellement à la surface du plateau (bourg de Lapte ou de Saint-Pal-de-Mons) ou plus massivement, constituant alors des entités paysagères nouvelles (Monts du Pilat, Chaîne des Boutières, Monts du Vivarais).
- les **gorges et vallées**, rez-de-chaussée de ce paysage, qui séparent les plateaux les uns des autres en les incisant profondément.

Ces éléments sont déclinés à travers quatre entités paysagères principales individualisées par des caractéristiques propres qui prennent en compte les mouvements du relief, les caractéristiques du bâti, la couverture végétale, la proximité d'autres entités avec des vues plus ou moins larges, autant d'éléments qui se combinent différemment pour donner une certaine diversité de perception, parfois assez subtile du Nord au Sud du territoire.

Le plateau des trois rivières

C'est un grand territoire qui occupe toute la partie Nord du secteur et à l'intérieur duquel s'organisent trois grands compartiments :

- le plateau de Saint-Just-Malmont tourné vers la vallée de l'Ondaine
- le plateau "semi-ouvert" de Sainte-Sigolène
- le plateau dominant de Lapte Montfaucon et leurs fractures
- vallée de la Semène
- gorges de la Semène, de la Dunières et du Lignon

Le haut plateau du Lignon (au Sud des gorges du Lignon et au pied du Pic du Lizieux), pays protestant aux espaces plus fermés.

Les hauts de Dunières (à l'Est des 3 plateaux), élément de la Chaîne des Boutières, pendant au Sud du Massif du Pilat, où pointe le sommet culminant des plateaux granitiques du Velay oriental : le Grand Felletin (1386 m).

Les hauts du Chambon et de Tence (à l'Est du haut plateau du Lignon) contreforts des Monts du Vivarais.



Quelques caractères communs à l'ensemble du plateau

Pour bien comprendre et bien lire les paysages des plateaux granitiques, il est bon de poser quelques données de base qui concernent l'ensemble des séquences.

La géologie est à la fois simple et essentielle. Les données naturelles (climat, écologie) s'y associent pour former la page blanche sur laquelle vont s'imprimer l'histoire et l'économie.

La base : une vaste surface granitique fracturée et compartimentée

Il s'agit comme bien souvent dans le Massif Central, d'un plateau granitique très ancien hérité de l'orogénèse hercynienne de l'ère primaire. Constitué en grande partie de granit à cordiérite dit granit du Velay, il a été d'abord érodé (trace de la surface d'érosion post hercynienne) puis successivement rehaussé, fracturé et à nouveau érodé.

Sur le plateau en lui-même se dressent des éminences comme celle qui porte le bourg de Lapte, elles sont dues aux phénomènes "d'érosion différentielle" qui conduit à des mises en relief de certaines roches par rapport à d'autres. Les massifs les plus élevés à l'Est présentent des terrains gneissiques.

La dernière grande manifestation érosive, au cours du quaternaire, a conduit à l'inscription dans le relief des vallées actuelles.

De profondes cicatrices lacèrent la surface du plateau et découpent celui-ci en plusieurs compartiments. Les rivières affluentes de la Loire - Lignon (et son affluent la Dunières), Ramel, Semène - circulent dans des fractures dues à la tectonique. La grande fracturation a accéléré le dynamisme d'érosion régressive et a favorisé la compartimentation de la surface.

En amont, le réseau hydrographique est plus discret, des ruisseaux divaguent dans des fonds plats définissant des zones de pâturages plus ou moins humides.

Les conditions naturelles : un pays froid, une terre peu fertile

Le substrat fondamental des sols est le granit, roche pauvre s'il en est !

Sa décomposition conduit à des sols d'arène, meubles, sableux mais qui retiennent mal l'eau et les éléments fertilisants. Les fonds de vallons plus humides sont aussi plus faciles à travailler car tapissés de particules fines : ils constituent les secteurs les plus riches.

La contrainte climatique est de taille : température moyenne inférieure à 10°C, enneigement au-dessus de 1000 mètres durant plusieurs mois.

Une agriculture peu diversifiée

Le climat montagnard, associé à l'infertilité des terres et aux conditions naturelles très uniformes, explique une certaine monotonie dans l'occupation des sols : ce sont surtout les prairies sèches ou humides qui composent l'essentiel de l'espace agricole. L'agriculture est en effet principalement tournée vers l'élevage bovin et la production laitière. Les cultures céréalières adaptées à un tel climat y sont rares. Une diversification vers la production de petits fruits rouges (framboises, groseilles) se développe néanmoins depuis quelques années.



Le couvert forestier : du bosquet aux grandes étendues boisées

Une des caractéristiques marquantes du territoire est l'importance du couvert forestier :

- ❖ Sur les secteurs de plateau, les bois de résineux -pinèdes et sapinières- disséminés de part en part forment des petites taches anguleuses dans un espace agricole au caractère largement ouvert. Mais par endroit, les nombreuses plantations de parcelles autrefois vouées à l'agriculture referment sensiblement le paysage. De bosquets successifs, le couvert forestier se transforme en une forêt étendue.
- ❖ Dans les gorges de la Semène, de la Dunières et du Lignon, les versants rocheux et abrupts ont naturellement été colonisés par la forêt où domine le pin sylvestre particulièrement adapté à ces conditions difficiles.
- ❖ Sur les hauts plateaux (hauts de Dunières et de Riotord, du Chambon et de Tence), la forêt s'impose comme occupation principale du sol. Sur ces terres hautes, les bois de pins laissent la place aux grandes futaies de sapins aux lumières plus tamisées et aux ambiances plus fraîches qui attirent tant les randonneurs du dimanche et les touristes.
- ❖ Même si l'avancée incontrôlée de la forêt est souvent synonyme d'appauvrissement en terme de diversité des paysages, il est important de noter qu'elle représente un fort potentiel en terme touristique.

Un revers de la médaille : la forêt qui a trop avancé

Au moment des fortes crises démographiques, l'espace de ces plateaux a connu l'amplification dangereuse d'un phénomène déjà favorisé par les conditions naturelles : l'enrésinement et le morcellement de l'espace par les boisements.

Dans les années 1947/50, l'Etat, sensible aux problèmes de déprise agricole eux-mêmes relayés par les statuts du fermage contraignants pour les propriétaires, a créé le Fond Forestier National (FFN). Dans le même temps des incitations financières ont elles aussi favorisé les boisements (droits de mutation réduits, exonération trentenaire des impôts fonciers).

S'en est suivie une importante période de boisements résineux -c'est ce qu'il se faisait à cette époque- sur des terrains agricoles délaissés ou hérités. Ces plantations en "comblant des vides" ont renforcé le caractère mité du paysage, caractère déjà présent en raison des conditions naturelles peu favorables et de la tendance au boisement morcelé.

Aujourd'hui, la forêt domine certains secteurs des plateaux.

Une forêt sous exploitée et mal entretenue

La forêt "tirelire" ou encore "bouche-trou" n'est jamais une forêt bien entretenue et rentable. Très morcelée, plantée par des personnes bien souvent non résidentes, un certain attentisme dans sa gestion est compréhensible.

On peut déplorer le manque d'éclaircies dans ces peuplements résineux constitués dans les années 1950, ainsi qu'une sous exploitation de certaines futaies résineuses qui finissent par fermer le paysage.

Des solutions attendues

Une prochaine loi forestière, une certaine prise de conscience qui se transforme parfois en panique dans certains secteurs très fermés, les dégâts de la forte tempête de Noël 1999, et la demande sociale en matière d'espaces ouverts mais aussi de forêts agréables vont sans doute se conjuguer pour permettre à cette forêt de devenir un atout pour le cadre de vie et le tourisme.

La réglementation des boisements permet aujourd'hui de tenir compte de critères paysagers pour empêcher des parcelles de se boiser.

Des campagnes de sensibilisation en direction des feuillus précieux sont menées par le Centre Régional de la Propriété Forestière afin d'enrayer la situation du "tout résineux".

La politique d'Etat a changé : les boisements de petite taille ou sur des parcelles humides ne sont plus financés.



Au Nord de la vallée de la Dunières, un paysage marqué par la révolution industrielle

Pour compléter les revenus souvent maigres tirés de l'exploitation agricole, les paysans ont dû chercher par la diversification de leur activité des revenus complémentaires.

Comme dans d'autres secteurs de Haute-Loire, la pluri-activité a maintenu longtemps une forte population sur place : l'artisanat, la dentelle et le «bûcheronnage» faisant partie des activités les plus courantes.

La proximité de villes importantes et de couloirs de circulation assurait un bon écoulement du bois, direction Saint-Etienne, les mines, et la vallée du Rhône.

Lors de la révolution industrielle du XIX^e siècle, ce secteur a vu se développer de nombreuses industries utilisant la force motrice de l'eau. Fabriques de soieries, de quincailleries, de pièces mécaniques, de faux (à Pont Salomon)... mais aussi réseau d'ateliers dans le milieu rural.

Au début du XX^e siècle, parallèlement aux exploitations agricoles et dans les mêmes bâtiments, fonctionnaient des ateliers rubaniers. Les périodes d'accalmie des travaux agricoles étaient consacrées à l'activité industrielle, celle-ci apportait un complément de revenu conséquent. De larges baies ont été ouvertes dans les bâtiments agricoles ou à leurs abords à cette période.

Ces activités ont été touchées par les crises successives du milieu du XX^e siècle.

L'exode rural a été fort au seuil des années 1960, au profit surtout des agglomérations stéphanoises et lyonnaises. La forêt a alors gagné du terrain par rapport à l'agriculture et les villages se sont vidés.

Dans la continuité d'une tradition artisanale et industrielle : une économie aujourd'hui dynamique qui se lit clairement dans le paysage

Cependant, le dynamisme industriel, l'esprit d'entreprise et la tradition ouvrière ont permis à ces plateaux de se sortir de ces périodes de crise et de revenir à des densités de population élevées aujourd'hui.

La tendance s'est inversée grâce à l'industrie du plastique dont Sainte-Sigolène constitue un des pôles majeurs en France.

Cette industrie se traduit dans le paysage

- par le dynamisme agricole (la double activité étant toujours de rigueur et permettant à de petites exploitations de se maintenir),
- par la restauration de nombreuses maisons en ville ou en campagne pour loger les salariés,
- par l'étirement des bourgs lié au développement important de l'habitat pavillonnaire
- mais surtout par la place importante que prennent les bâtiments industriels et les zones d'activités.

Un territoire à deux visages de part et d'autre de la vallée de la Dunières

La vallée de la Dunières marque une frontière naturelle nette entre au Nord, un territoire en plein essor démographique et industriel et au Sud, un territoire plus reculé de l'agglomération stéphanoise et des voies de communications, moins marqué par l'urbanisation récente, qui conserve un caractère foncièrement rural et où la vocation touristique s'impose davantage.



L'Architecture des plateaux granitiques du Velay oriental : reflet de la géologie, des conditions naturelles, de l'histoire et de l'économie

Villes et bourgs : des sites d'implantations variés qui participent à la richesse du paysage perçu

Que ce soit sur les espaces plutôt plats et ouverts cernés de manière plus ou moins rapprochée par la forêt, au fond des vallées ou en position dominante sur les corniches et les rebords de plateau, les bourgs et les villages animent le paysage et offrent souvent de larges panoramas. Leurs silhouettes constituent des événements paysagers majeurs découverts de très loin ou au contraire à faible distance, brusquement au détour d'une route.

A l'échelle du territoire, on peut distinguer de grands types de sites d'implantation :

- ❖ les fonds de vallées utilisant souvent la force motrice de l'eau. Ils sont peu nombreux du fait de la présence importante de secteurs encaissés et étroits (La Séauve-sur-Semène, Pont-Salomon, Dunières, Riotord). Leur position permet en général des vues d'ensembles dominantes qui privilégient les vues des toitures et la perception de l'organisation de la ville.
- ❖ Tence et le Chambon-sur-Lignon se trouvent aussi en fond de vallée même si les reliefs sont moins prononcés. On remarque de manière quasi-systématique un développement de l'urbanisation sur les versants qui modifie la perception du bourg.
- ❖ les reliefs peu prononcés du plateau limitent généralement les vues à distance. Mais il faut distinguer les bourgs et villages qui se trouvent en bordure des gorges (les Villettes, Grazac, Versilhac, Saint-Maurice-de-Lignon, Malmont) perceptibles de très loin et particulièrement depuis la R.N.88, des autres plus à l'intérieur du plateau moins visibles comme Sainte-Sigolène ou Montfaucon.

Le village de Lapte est particulier parce qu'il est installé sur un promontoire rocheux qui le met bien en évidence. De très loin, seul le clocher de l'église est visible et sert d'élément de repère important sur le plateau.

- ❖ Les hauts de versants : les vues en contre-plongée sont privilégiées. La silhouette de l'ensemble bâti se détache alors sur le ciel (Saint-Victor-Malescours, Saint-Pal-de-Mont, Saint-Just-Malmont). Généralement, le clocher de l'église dominant les autres bâtiments vient structurer la composition.
- ❖ Dans les secteurs d'altitude, les bourgs offrent de remarquables panoramas (Saint-Bonnet-le-Froid, Le-Mas-de-Tence, Raucoules). Mais le couvert forestier limite fortement leur perception à distance particulièrement depuis les axes routiers. Le village de Saint-Julien-Molhesabate, implanté dans une combe cernée par la forêt se découvre ainsi brusquement. Que dire du Chambon-sur-Lignon où forêt et ville se côtoient sans transition !

L'étirement contemporain des agglomérations par le développement des constructions artisanales, industrielles mais surtout pavillonnaires est un phénomène qui tend à se généraliser sur l'ensemble du territoire. Beaucoup plus sensibles au Nord de la Dunières, ces nouvelles extensions urbaines déstructurent trop souvent le tissu urbain existant et nuisent à la perception d'ensemble des bourgs surtout lorsque le caractère ouvert ou dominant de l'espace accentue leur impact visuel.



Des sources nombreuses qui dispersent l'habitat traditionnel

En terrain granitique, l'eau s'infiltré difficilement en profondeur : elle affleure partout.

Au cours des périodes pluvieuses, tous les petits vallons sont parcourus de ruisseaux mais dès que la sécheresse s'installe, l'eau n'est plus là.

Une conséquence directe : la multitude de sources à laquelle est liée la dispersion de l'habitat.

Les bourgs et villages sont reliés par un maillage d'habitat rural dispersé : des fermes isolées et des hameaux plus présents au Nord de la vallée de la Dunières.

Matériaux traditionnels : le granit dans les appareillages des façades

Les constructions sur ces plateaux sont massives, jointives, en granit appareillé. Tout l'Est des plateaux est caractérisé par la taille des pierres (au-delà d'une ligne reliant Saint-Jeures, Saint-Pal-de-Mons, l'Est de Saint-Etienne).

Les mairies reflètent bien le soin porté à la taille des pierres : elles sont souvent flanquées de frontons et corniches.

L'entourage des baies est en pierre ou en briques, parfois en linteaux de bois ou cadre en bois pour des constructions simples.

Les toitures sont traditionnellement à deux pans, de faible pente pour les tuiles, plus redressées pour les lauzes. Parfois, un toit à quatre pentes dissocie l'habitation du bâtiment d'élevage, surtout à l'Est et dans le pays protestant.

On rencontre deux grands types de couvertures traditionnelles : la tuile rouge romaine et les lauzes. La tuile reste majoritairement utilisée sur plus des deux tiers du territoire. La lauze se retrouve surtout au Sud de la vallée de la Dunières, globalement au-dessous d'une ligne passant par Yssingaux et Tence.

Pour des raisons techniques et surtout de coût, la lauze est aujourd'hui remplacée par des tuiles de natures diverses. On ne la retrouve plus que sur certaines fermes et sur les édifices religieux.

Certains bourgs possèdent aussi un nombre important de toitures de lauzes comme Tence. Mélangées avec des tuiles rouges elles donnent une perception d'ensemble peu unifiée.

Le problème d'unité dans la perception des toitures est surtout apparent dans les secteurs où la lauze reste fortement présente. Dans les autres secteurs, l'utilisation généralisée de la tuile rouge donne une perception plus unifiée des toitures même si la forme canal n'est plus guère utilisée.

Au cours du XIX^e siècle, la disponibilité de la terre cuite a donné lieu à des utilisations assez systématiques dans les reprises de bâtiments. Briques et tuiles plates se sont répandues sur les secteurs des plateaux marqués par le développement des activités artisanales et industrielles, c'est-à-dire surtout au-dessus de la vallée de la Dunières.

Aujourd'hui ces matériaux peuvent être considérés comme identitaires et envisagés dans les conceptions de bâtiments modernes.

Les matériaux traditionnels tels que granit et lauze font partie du patrimoine naturel permanent pour l'architecture locale, ils sont particulièrement adaptés au climat et au milieu. On peut penser qu'ils reviendront de manière récurrente dans l'architecture.



Les maisons : des fermes traditionnelles aux pavillons contemporains

Le volume des fermes traditionnelles est “monobloc” pour faire face aux rigueurs du climat. Le volume de l’habitation se détache parfois. Il est différencié du reste de la construction par la modénature très régulière des ouvertures : entrée centrée au milieu de deux travées d’ouvertures assez grandes, plus hautes que larges.

Une rampe située au centre du bâtiment -la montée de grange, typique des fermes vellaves- sert à rattraper le niveau du premier étage dans la partie exploitation.

Une cour et souvent un jardin font face à cette imposante bâtisse.

Les paysages construits ont depuis quelques décennies subit les caractéristiques malheureuses de l’esprit contemporain : banalisation des périphéries par des constructions individualistes, situées au centre de petites parcelles. Les pierres ont été remplacées par des enduits clairs souvent jaunes voire blancs. Aux constructions massives et monolithiques traditionnelles, se sont substituées des formes découpées et décrochées inadaptées au climat tant au niveau thermique, qu’au niveau de l’étanchéité.

Une architecture encore très marquée par la révolution industrielle

Les villes et villages situés au-dessus de la vallée de la Dunières possèdent une architecture datant de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle marqué par l’activité industrielle. Les grandes ouvertures des anciens ateliers de passementiers sont typiques de cet héritage que l’on retrouve surtout dans les villes de Saint-Just-Malmont, La-Séauve-sur-Semène, Saint-Didier-en-Velay.

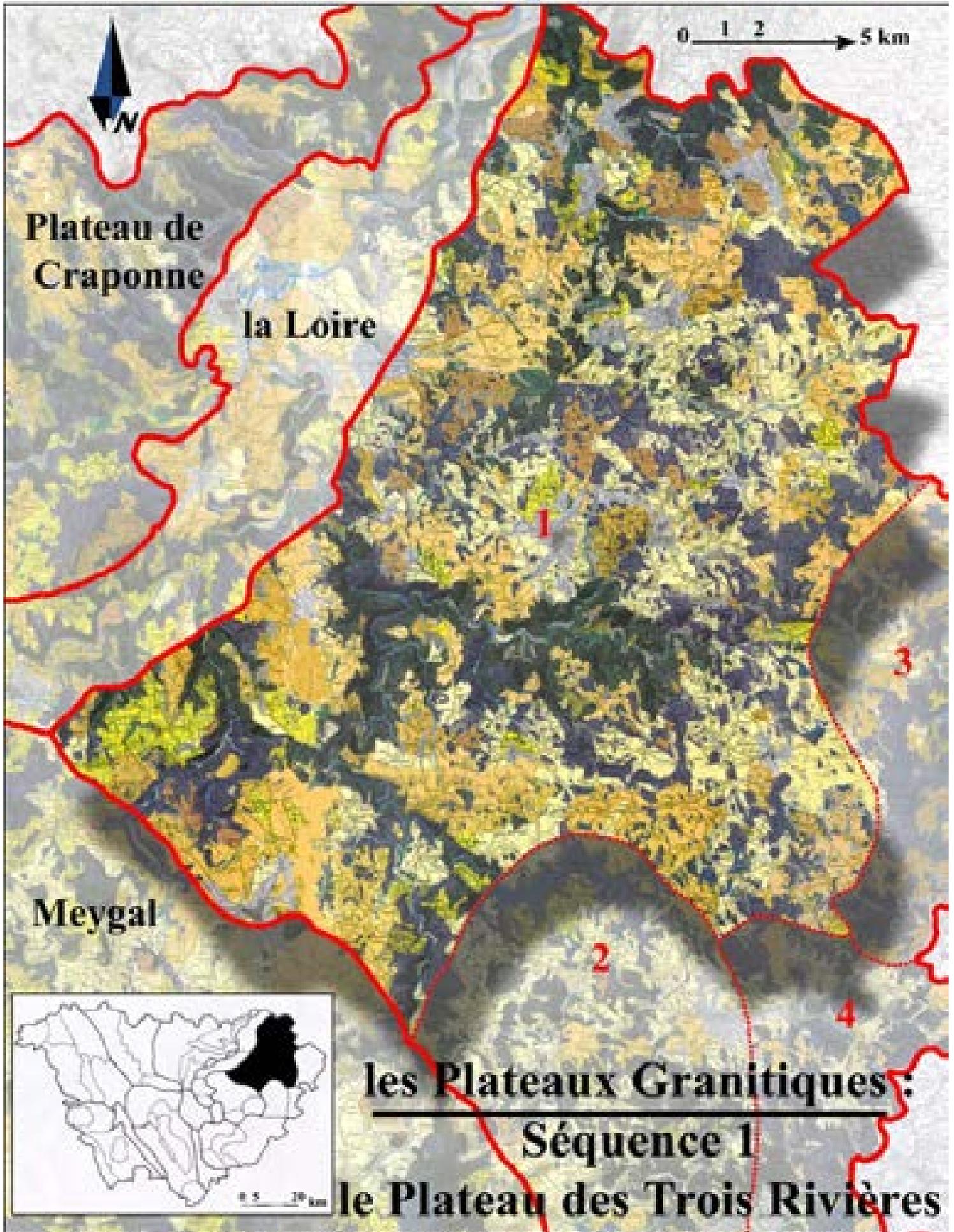
Le village de Saint-Ferréol-d'Auroure, ancien village de cloutiers, se singularise par ses maisons basses à un seul niveau.

Dunières et Pont-Salomon sont aussi marquées par leurs anciennes industries implantées le long de la rivière.

L’utilisation de la brique dans l’entourage des ouvertures est aussi typique de ce secteur marqué par l’activité industrielle. Elle se retrouve également dans les bâtiments d’habitation ou de commerces souvent plus récents.



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.L.G. 13



SEQUENCE 1 : LE PLATEAU DES TROIS RIVIÈRE

Délimitation géographique, limites paysagères

Le plateau des Trois rivières occupe la partie Nord du plateau granitique du Velay. Les rivières Semène, Dunières et Lignon ont découpé le plateau en trois « marches » qui par leur hauteur et leurs limites induisent des perceptions nuancées.

Première marche au Nord : le plateau de Saint-Just-Malmont tourné vers la vallée de l'Ondaine, il bascule vers la vallée de la Semène dans sa partie méridionale.

Des versants abrupts descendent respectivement vers la vallée de l'Ondaine et vers la vallée de la Semène et ferment ce plateau au Nord et à l'Ouest.

Le paysage au-delà bascule dans l'univers ouvert des bassins, le bassin houiller de Saint-Etienne plus au Nord et celui de la Loire plus à l'Ouest.

Le bassin versant de la haute vallée de la Semène apporte une rupture graduelle. A partir du bourg de La-Séauve-sur-Semène, la vallée devient plus étroite avant de prendre un réel caractère de gorges à l'aval de Pont-Salomon.

A l'Est, l'entité se prolonge au-delà du département jusqu'aux premiers contreforts du massif du Pilat.

On attribue souvent aux paysages de plateau un caractère monotone. Sur le plateau des Trois Rivières, le relief s'anime suffisamment pour créer des variations sensibles du paysage perçu. Les traversées des gorges sont en particulier fortement ressenties.

Deuxième marche au centre : le plateau de Sainte-Sigolène.

Des boisements de résineux séparent effectivement ce plateau de la douce vallée de la Semène, ceci de façon plus franche que sur l'autre versant.

A l'Est, les reliefs boisés formant un large manteau annoncent les premiers contreforts de la Chaîne des Boutières (Pyfara, Petit et Grand Felletin qui culminent autour de 1380 mètres).

A l'Ouest, le plateau granitique domine le bassin de la Loire jusqu'à la ville de Monistrol-sur-Loire.

Au Sud, les gorges de la Dunières apportent des limites physiques fortes mais pas visuelles.

Troisième marche au Sud : le plateau dominant de Lapte Montfaucon.

Ce plateau, plus élevé que celui de Sainte-Sigolène, est isolé par les gorges de la Dunières et du Lignon. Ces limites sont très marquées dans le relief mais restent discrètes dans le paysage : on perçoit les deux rives des gorges du même coup d'œil.

Le petit plateau de Saint-Maurice-de-Lignon isolé de l'autre côté des gorges du Lignon est de même nature, il peut être rattaché à cette entité même s'il se trouve aussi nettement tourné vers la vallée de la Loire.

Communes concernées : Saint-Just-Malmont, Saint-Ferréol-d'Arroure, Pont-Salomon, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Victor-Malescours, La-Séauve-sur-Semène, Monistrol-sur-Loire (en partie), Saint-Pal-de-Mons, Saint-Romain-Lachalm, Dunières (en partie), Saint-Maurice-de-Lignon, Grazac, Lapte, Montfaucon, Raucoules, Yssingaux (en partie).





Le plateau des Trois Rivières, caractérisé par un relief peu prononcé et un espace agricole très compartimenté par les bois et bosquets.



Des boisements continus occupent les secteurs les plus élevés et créent des espaces de transition entre chaque séquence paysagère.



Le pin sylvestre, essence typique du plateau.



Les arbres feuillus bordent les parcelles et chemins, formant par endroit de remarquables alignements.



La roche granitique se retrouve dans toutes les constructions traditionnelles.

La double activité agriculture/industrie a marqué le Nord du territoire. Les fermes se singularisent par de larges ouvertures qui éclairaient des ateliers rubaniers.



Le plateau de St-Just-Malmont : les étendues de prairies et de cultures, ponctuées çà et là de bosquets et arbres, offrent un paysage très ouvert.



Saint-Just-Malmont (ci dessus) et St-Ferréol-d'Auroure sont deux bourgs qui offrent des silhouettes perceptibles de loin. Les extensions récentes de l'urbanisation témoignent de la forte pression foncière.



Au Nord et à l'Ouest, le plateau bascule vers la vallée de l'Ondaine et de la Semène par des versants abrupts et boisés.



Ce qui caractérise la morphologie : trois plateaux au relief peu prononcé coupés par les gorges de la Semène, du Lignon et de la Dunières

En dehors des ruptures provoquées par les vallées qui s'impriment fortement dans le relief, la surface des plateaux est caractérisée par un relief peu prononcé.

- ❖ Le plateau de Saint-Just-Malmont descend en pente douce vers le Nord pour rejoindre les versants abrupts qui plongent dans la vallée de l'Ondaine
- ❖ Le plateau de Sainte-Sigolène se distingue par de plus amples mouvements de relief et par une pente faible orientée globalement du Nord vers le Sud et l'Ouest.
- ❖ Le plateau de Montfaucon Lapte par son altitude plus élevée offre des horizons plus ouverts sur les reliefs animés du Meygal.
- ❖ La haute Vallée de la Semène est plus marquée dans le paysage, elle s'écoule dans un axe Est-Ouest. Sur les versants au relief peu prononcé, les eaux de ruissellement ont creusé des vallons aux formes souples orientés perpendiculairement à la Semène puis au niveau de Saint-Victor-Malescours se produit un rétrécissement sensible de la vallée jusqu'à la-Séau ve-sur-Semène où elle se rétrécit davantage encore pour former des gorges à l'aval de Pont-Salomon.

Belvédère ouvert sur la vallée de l'Ondaine et le bassin stéphanois.

Peu de vues lointaines pour ce plateau dominé par un croissant boisé en dehors des rebords des gorges de la Dunières et du Lignon.

Ici, les champs visuels sont plus larges sur le rebord du plateau mais aussi à l'intérieur. Les rebords de plateau sont particulièrement visibles depuis la R.N.88.

Contrairement au plateau aux multiples ondulations, le bassin versant de la Semène se distingue par sa grande dimension : un seul grand mouvement de relief qui vient isoler la vallée de la Semène du reste du plateau.

De petits cours d'eau prennent leur source sur le plateau dans des vallons peu perceptibles pour ensuite creuser d'importantes fractures sur les versants granitiques et rejoindre les gorges principales.

Les gorges de la Semène, de la Dunières et du Lignon forment de profondes coupures dans le plateau granitique, les versants présentent de grands dénivelés marqués par endroits par l'existence de falaises rocheuses.





Entre gorges de la Dunières et du Lignon, le plateau de Lapte-Montfaucon légèrement dominant offre de remarquables points de vues sur les reliefs du Meygal. Le clocher du bourg de Lapte se détache nettement.



Le tracé des routes principales est souvent rectiligne.



Fermes et maisons de bourg présentent des façades en pierre de taille bien régulière. Le volume monobloc se retrouve ici aussi, communément.



Le plateau de St-Maurice-de-Lignon permet d'appréhender l'entité, notamment depuis la RN88, axe principal.



Peu de constructions occupent le fond des gorges, les anciennes usines sidérurgiques à l'aval de Pont Salomon sont une exception. Certains ouvrages d'art participent aussi à la qualité des sites des gorges (pont de la Sainte-sur le Lignon).

Vaubarlet à l'Ouest de Ste-Sigolène est un des rares sites où l'on peut se rendre au bord de la Dunières. Peu accessibles, les rivières se laissent contempler depuis les ouvrages de franchissement (ci dessous la Chapelette).



Les gorges de la Dunières, Lignon, et Semène offrent des ambiances pittoresques où les falaises rocheuses se mêlent à l'épaisse forêt.



LES GRANDES COMPOSANTES DU PAYSAGE

COUVERTURE VEGETALE/ ORGANISATION DU BATI/RESEAU VIAIRE

Couverture végétale

nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : un paysage de prairies et de rares cultures morcelé par des bois et bosquets, des versants abrupts des gorges au couvert forestier dense

Sur les plateaux :

L'homogénéité géologique et géomorphologique induit une certaine uniformité dans l'occupation des sols : des parcelles agricoles de dimension moyenne portant parfois des cultures mais surtout des prairies artificielles ou naturelles associées à de petites parcelles de pins ou de sapins aux contours anguleux. Ces bosquets souvent implantés sur des surfaces rocheuses peu exploitables semblent être disséminés dans l'espace sans logique apparente.

Quelques arbres isolés, de petits bosquets de pins là où affleurent des blocs de granit, mais aussi des alignements d'arbres en limite de parcelles et au bord des voies de circulation donnent une dimension linéaire ou verticale à ces espaces ouverts et plans.

La présence des arbres dans le milieu rural est plus forte à proximité des habitations.

Sur le plateau de Lapte Montfaucon, on peut presque employer le terme de maillage bocager lâche pour décrire la structure végétale que forment les grandes haies arborescentes (feuillus : frênes, érables, chênes) implantées en limite de parcelles ou le long des voies de circulation (ce n'est pourtant pas le bocage du Meygal : les parcelles sont plus grandes, les haies moins continues).

De vastes ensembles de plantations forestières se répandent à la surface des plateaux et ferment les horizons, en particulier sur les parties supérieures des reliefs.

Sur les reliefs et aux ruptures de plateaux

Les boisements sont quasi systématiques sur les parties supérieures et en limite de versants (de part et d'autre de la vallée de la Semène : à l'Est de Saint-Didier-en-Velay et au Nord de Sainte-Sigolène et de Saint-Pal-de-Mons, en limite de versant de la vallée de la Dunières, en limite de versant du Lignon).

Ces boisements sont composés naturellement de pins sylvestres auxquels se substituent de manière envahissante les douglas et épicéas plantés en lignes et futaies très serrées. Certaines pinèdes implantées dans des zones humides constituent des milieux naturels particuliers (Bois de Bramard, Sud de Saint-Just-Malmont)

Les espaces très ouverts de prairies même s'ils sont de grandes surfaces sont toujours limités visuellement par des boisements. Ainsi se succèdent des espaces fermés boisés et des ouvertures au cœur des plateaux et autour de certaines villes (Sainte-Sigolène, Saint-Pal-de-Mons, Saint-Didier-en-Velay,...).

Le plateau de Sainte-Sigolène est marqué par une forte pression de boisement qui referme l'espace notamment depuis les axes routiers importants.

Les rebords de plateau sont des espaces sensibles où il est important de limiter la frange boisée pour maintenir les vues.



Dans les vallées

Des parcelles de prairies naturelles et artificielles tapissent le fond des vallons et remontent sur les versants, elles sont ponctuées d'arbres ou d'alignements isolés (frênes, érables). Des alignements accompagnent aussi certaines routes et chemins.

Une longue traînée d'arbres feuillus (la ripisylve) dessine le cours de la rivière et de ses petits affluents (aulnes, frênes, saules...) à travers les étendues herbeuses. Ces prairies d'une couleur verte plus profonde, où pointent par endroit le jonc et autres plantes hydrophiles diffèrent sensiblement de leurs voisines implantées sur les versants ou drainées.

Des boisements de conifères occupent surtout les hauts des versants mais ont tendance à descendre aussi dans le creux de certains vallons.

Dans les gorges

Profondes coupures dans le plateau granitique creusé par les rivières dans leurs cours aval (basse vallée du Lignon, de la Dunières, de la Semène et de l'Auze).

Ces versants abrupts où la roche crée par endroits de véritables falaises sont occupés par un couvert forestier dense qui renforce le côté mystérieux de ces profondes coupures lorsqu'on les contemple des bordures du plateau. L'ensoleillement joue un rôle important dans la nature des essences que l'on rencontre. Sur les versants exposés au Sud, le pin sylvestre est l'essence dominante même si seule la lande résiste sur les secteurs les plus arides et rocheux. Côté Nord, la sapinière couvre les pentes de ses masses plus sombres. Dans la vallée de la Dunières mais aussi du Lignon, les boisements constitués de plantations plus récentes ont tendance à remonter sur les rebords de plateaux isolant certains hameaux et fermant les panoramas sur les horizons lointains qui constituent une caractéristique forte des rebords de plateau.

Les secteurs les plus en pente sont menacés par une exploitation intensive en "coupe à blanc", difficilement conciliable avec l'ambiance sauvage des gorges. Les propriétaires sont tentés de réaliser cette exploitation intensive pour rentabiliser l'intervention dans ces milieux difficiles d'accès.

Un schéma de desserte forestière permettrait de résoudre ces problèmes mais pourrait lui-même avoir un impact paysager... Compromis à trouver.

La ripisylve (frênes, aulnes, saules) a bien du mal à se dégager du couvert forestier dense qui la borde. Elle ne s'affirme que dans les rares secteurs où le fond de vallée s'élargit et où la rivière traverse des prairies humides (comme au lieu dit Vaubarlet sur la Dunières, Sud de Sainte-Sigolène).

Le barrage de Lavalette constitue un événement important, la transition entre le secteur encaissé de la vallée et celui de la haute vallée, plus large.

Ces fonds de vallons plus humides constituent des milieux naturels plus variés qu'il est important de conserver tant en terme de richesse naturelle que d'ambiances paysagères.

Les gorges sont des lieux où la nature conserve tous ses droits. Leur faible accessibilité, leur caractère pittoresque avec leurs falaises rocheuses, le couvert boisé dense donnent à ces espaces un côté mystérieux et singulier.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des bourgs aux silhouettes souvent remarquables qui occupent les secteurs dominants ou dégagés, des fermes et hameaux dispersés dans les espaces ouverts ou les clairières

Les plateaux

Le plateau de Saint-Just-Malmont :

Sur cet espace relativement plat et ouvert, trois grands pôles bâtis sont répartis en bordure Nord du plateau alors que la ville de Saint-Didier-en-Velay, implantée plus à l'intérieur est tournée vers la vallée de la Semène au Sud. En liaison directe avec la vallée industrielle de l'Ondaine et Saint-Etienne, cette partie du plateau bénéficie actuellement d'un apport conséquent de population cherchant un cadre plus campagnard pour y construire leur villa, ce mouvement est aussi associé à un développement de l'activité industrielle et commerciale.

Les habitants de la région stéphanoise et de la vallée de l'Ondaine "montent" s'installer sur le plateau. Les nombreuses constructions récentes témoignent de cette forte pression de l'urbanisation.

Saint-Just-Malmont : située en retrait par rapport à la bordure du plateau, la ville s'étire dans un axe Nord-Sud sur un versant orienté vers l'Ouest.

Silhouette compacte du bourg ancien dominé par le clocher de l'église.

Dans un espace bien dégagé, la silhouette compacte du bourg ancien dominé par le clocher de l'église constitue un ensemble architectural bien homogène. Mais l'urbanisation récente qui s'étire vers le Sud surtout sur les sites les plus dominants (pavillons et zone d'activités) perturbe fortement sa perception. Ceci est particulièrement net depuis la RD.500 voie principale de desserte.

Fort impact visuel des extensions récentes dans un espace largement ouvert particulièrement depuis la RD.500.

Patrimoine architectural marqué par le passé industriel de la ville (ateliers de passementerie caractérisés par de larges ouvertures).

Malmont : village implanté en bordure du plateau, il offre de larges vues dominantes sur la vallée de l'Ondaine, nombreux pavillons récents venant grossir le bourg en périphérie

Saint-Ferréol-d'Auroure : village dominant la vallée de la Gampille et de la Semène à l'Ouest du territoire.

Ancien village de cloutiers, il possède dans son centre bourg une architecture caractérisée par ses constructions sur un seul niveau.

Fort impact des lotissements implantés au Nord et au Sud du bourg en ligne de crête.

Habitat traditionnel dispersé constitué de fermes isolées ou regroupées en hameaux sur l'espace ouvert du plateau et sur les versants de la Semène



Le plateau de Sainte-Sigolène

Sainte-Sigolène est une ville importante, en particulier en raison de la densité de ses usines situées entre le bourg et Saint-Pal-de-Mons dans la zone d'activités dite de Taillas qui constitue un pôle industriel très dynamique spécialisé dans la plasturgie. Cette activité nécessite des volumes de bâtiments importants car ils abritent des extrudeuses de film plastique. Leur impact visuel à distance est cependant nettement atténué par les boisements qui cernent la zone d'activité. Des efforts restent cependant à faire pour rendre plus homogène l'ensemble de la zone particulièrement depuis la route de desserte (RD.44).

La ville est peu perceptible à distance du fait de la platitude du terrain et de la densité des boisements. Les entrées d'agglomération sont de même peu lisibles.

On distingue dans le centre-ville, le centre ancien (les habitations et certains espaces publics ont fait l'objet de restaurations) et le quartier plus récent construit près de la place de la mairie.

L'habitat pavillonnaire s'est développé surtout vers le Nord à proximité des départementales reliées à la R.N.88.

Village de Saint-Pal-de-Mons implanté sur une proéminence du relief. Bourg perceptible à distance notamment depuis la RD.500. Silhouette du bourg ancien dominé par le clocher de l'église. Habitat pavillonnaire s'étalant en périphérie sans cohérence avec le centre ancien.

On retrouve dans ces deux communes les anciens ateliers de passementiers.

Les Villettes, village «rue» implanté en bordure du plateau, les habitations s'étirant le long d'une seule route dominant la vallée du Lignon et offrent de larges vues en direction du Meygal

Habitat rural composé principalement de hameaux

Le plateau de Lapte Montfaucon

Deux bourgs de taille similaire implantés dans la partie centrale du plateau : Lapte et Montfaucon.

Lapte : remarquable silhouette du bourg posé sur une émergence rocheuse qui le hisse au-dessus du plateau.

Qualité des bâtiments (homogénéité des façades en pierres de taille, belvédère ouvert sur les reliefs tourmentés du Meygal) depuis le parvis de l'église.

Montfaucon : particularité de l'organisation du bourg le long des deux voies principales, pas d'espaces publics «fédérateurs», qualité architecturale et homogénéité des bâtiments (façades de la mairie en pierres de taille).

Les villages, implantés en bordure, dominant la vallée du Lignon, offrent une grande qualité de panoramas : Grazac en rive droite (prieuré et château : éléments forts), St-Maurice-de-Lignon, Versilhac en rive gauche

Les nombreux bâtiments industriels modernes et les pavillons récents qui dévorent le paysage rural sont la traduction spatiale d'un territoire marqué par un réel dynamisme économique et démographique. Cette nouvelle «péri urbanisation» semble sans lien avec les centres urbains.

Les boisements limitent l'impact visuel des zones industrielles mais ils appauvrissent la qualité du paysage en le refermant : un compromis est à trouver.

Séparé respectivement du plateau de Sainte-Sigolène par la vallée encaissée de la Dunières et de la R.N.88 par les gorges du Lignon, le plateau de Lapte-Montfaucon ne connaît pas les mêmes transformations de son paysage : moins accessible, il conserve un caractère plus rural, l'habitat pavillonnaire récent et les activités industrielles sont beaucoup moins présentes.



Les vallées

La vallée de la Semène :

Implantation des bourgs à l'écart de la rivière au sommet des versants : Saint-Didier-en-Velay, Saint-Victor-Malescours, Saint-Romain Lachalm à l'exception de la Séauve-sur-Semène installée en fond de vallée.

Les bourgs et villages dominent la vallée et animent sa découverte.

Saint-Didier-en-Velay domine un vallon. La ville se distingue par son centre médiéval conservé aux rues étroites accompagné en périphérie d'anciens ateliers de passementiers. Dernier stade de l'urbanisation : l'étalement des lotissements sur les hauts de versants tant au Nord qu'au Sud de la ville.

Une zone d'activité est implantée à l'entrée Nord de la ville en bordure de la route RD.500. L'espace libre planté entre la route et les premiers bâtiments permet d'atténuer son impact visuel.

La-Séauve-sur-Semène : bourg installé en rive droite de la Semène. Structure linéaire de l'urbanisation le long de la rue principale qui s'étire entre la gare et la place de l'église.

Dans le fond de la vallée sur l'autre rive, ancienne abbaye (XIII^e siècle)

L'ancienne voie de chemin de fer Firminy-Dunières si elle n'est plus en service a aussi marqué l'urbanisme de la vallée de la Semène (la Séauve, hameau de Lichemaille) non seulement par la présence des gares mais aussi par les constructions qu'elle a générées à proximité (hangars, habitations).

Saint-Victor-Malescours : petit bourg rassemblé autour de l'église. Lotissement récent construit à l'écart du bourg. Village à la silhouette remarquable de loin depuis le Sud, élément de repère (rare village dont la silhouette n'est pas modifiée par l'urbanisation récente !).

Saint-Romain-Lachalm : bourg rural comme Saint-Victor-Malescours, il est implanté en sommet de versant mais dans une combe ce qui le rend moins apparent dans le paysage.

Présence d'un château dans le centre-bourg

Les pavillons contemporains viennent créer une deuxième couronne bâtie autour du bourg. Il est important de préserver l'espace ouvert encore libre entre celui-ci et la route RD.23 à partir de laquelle on peut le découvrir.

Habitat dispersé constitué de fermes isolées et de hameaux disséminés sur les versants. Les anciens moulins implantés le long de la Semène font partie des particularités du patrimoine architectural de la vallée.





La vallée de la Semène se distingue par de plus amples mouvements du relief. Les plantations de résineux depuis les hauts de versants referment sensiblement l'espace.



Bourgs et villages se sont implantés de part et d'autre de la Semène.

Comme une majorité de minuscules communes situées au Nord de la Dunières, St-Didier en Velay connaît une forte urbanisation.



Mur de granit, toiture en tuiles canales à faible pente caractérisent les fermes du Nord du plateau. Elles se composent parfois de plusieurs bâtiments rassemblés autour d'une cour.



Les traces de l'ère industrielle restent très présentes dans l'architecture des centres bourgs (ateliers de passementiers à la Séauve sur Semène).



L'image du plateau de Ste-Sigolène est fortement associée au développement de la plasturgie, fruit d'une reconversion réussie de l'activité économique.



Malgré une agriculture dynamique, certains boisements ferment les horizons.



Les rebords du plateau offrent de remarquables panoramas au dessus des gorges de la Dunières et du Lignon. Faisant face au village des Villettes, le plateau isolé de St-Maurice-de-Lignon se rattache par sa nature granitique aux plateaux des Trois Rivières.



Les gorges

Pont-Salomon, est le seul bourg implanté en fond de vallée, au commencement des gorges de la Semène.

C'est à la suite de l'implantation d'usines métallurgiques venues chercher sur les bords de la Semène l'énergie hydraulique indispensable que la commune de Pont-Salomon a été créée à la fin XIX^e siècle. L'ambiance architecturale est marquée par cette période. Sans noyau ancien, la ville s'étire dans la vallée sans créer de véritable centre. Cette impression d'éclatement du tissu urbain est accentuée par le développement de grands ensembles pavillonnaires sur les versants particulièrement perceptibles depuis la R.N.88.

A l'aval du bourg, les anciennes usines en briques isolées dans le fond de la vallée constituent un patrimoine industriel remarquable (usine métallurgique, fabriques de faux).

Dans les autres secteurs les constructions existantes, souvent des anciens moulins, sont surtout à l'état de ruines et restent peu accessibles. L'élément le plus marquant se trouve dans la vallée du Lignon. Les ruines du château de Carry isolées au fond des gorges renforcent leur caractère sauvage et mystérieux.

Pont-Salomon bourg fortement marqué par son passé industriel est connu pour ses fabriques de faux mises à l'honneur par l'ouverture d'un musée.

Grands espaces pavillonnaires sur les versants qui donnent une perception confuse du bourg.

Les gorges peu accessibles restent des espaces peu habités.



Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : des fermes construites en granit monobloc ou comprenant plusieurs bâtiments, au Nord des façades aux grandes ouvertures et la présence de la brique témoignage du passé industriel

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

De manière générale les fermes traditionnelles du plateau des trois Rivières présentent un volume monobloc rassemblant partie habitat et grange. On trouve néanmoins de petites variantes sur le plateau de Saint-Just-Malmont et dans la vallée de la Semène où la partie habitat se détache assez nettement de la grange.

On rencontre au Nord du territoire quelques fermes comportant plusieurs bâtiments. Cette forme d'habitat est cependant plus courante dans le massif voisin du Pilat.

Au Nord de la Dunières, les maisons de bourg sont caractérisées par des façades aux larges et hautes ouvertures créées pour procurer suffisamment de lumière aux anciens ateliers de passementerie. Cette caractéristique se retrouve dans les fermes des alentours de Saint-Just-Malmont, Sainte-Sigolène, et Saint-Didier-en-Velay. Parfois l'atelier plus récent est rajouté au corps de ferme d'origine.

MATERIAUX TRADITIONNELS :

Le granit sert de base aux constructions traditionnelles

La vallée de la Dunières marque une limite assez nette dans l'aspect des bâtiments et des toitures. Au Nord, les murs non appareillés, jointoyés à la chaux sont plus fréquents. Les linteaux en pierre ou en bois soulignent les ouvertures dans les maisons anciennes. Héritage du XIX^e siècle, ils sont remplacés par des encadrements en briques dans les constructions plus récentes (siècle dernier).

De l'autre côté de la rivière, l'utilisation de pierres de taille régulièrement appareillées se généralise et donne un aspect plus soigné.

Il en est de même pour les toitures : au Nord, les toits de faible pente étaient traditionnellement recouverts de tuiles canal. Au Sud de la Dunières, sur le plateau de Lapte-Montfaucon, la lauze fait son apparition tandis que la pente s'accroît. Il n'en reste pas moins que la tuile mécanique rouge ou brune se généralise sur l'ensemble du territoire.



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Cette entité est fortement marquée par les constructions individuelles qui se multiplient en périphérie des bourgs anciens en privilégiant les secteurs dominants. Ce qui les rend d'autant plus perceptibles.

Si certaines se rapprochent parfois des volumes des fermes traditionnelles par leur forme compacte et leur toit à deux pans, beaucoup s'en éloignent radicalement par leurs volumes démultipliés. On peut ainsi apprécier l'influence des maisons de type provençal dans les constructions récentes. Elles tranchent nettement par la teinte claire des enduits qui accentue leur présence.

La toiture reste en revanche très homogène : la tuile rouge mécanique recouvre l'ensemble des toits.

Pavillons récents et grands bâtiments industriels génèrent une architecture en totale opposition avec l'architecture traditionnelle.

Les zones industrielles sont également très présentes (zones d'activités des Portes du Velay, de Pont-Salomon et Saint-Ferréol-d'Auroure le long de la R.N.88, zones d'activités de Saint-Didier, Saint-Just-Malmont, Sainte-Sigolène). Souvent en bardage métallique, les bâtiments de couleurs claires restent peu discrets dans le paysage.

A Sainte-Sigolène, le développement de la plasturgie a généré l'implantation de bâtiments de grands volumes et surtout de grandes hauteurs. Le couvert boisé limite cependant leur impact visuel à distance, ce qui n'est pas le cas de secteur très dégagé comme la périphérie de Saint-Just-Malmont.

Pays d'élevage, les bâtiments agricoles modernes (stabulations) rompent par leurs grands volumes et les matériaux utilisés avec les fermes traditionnelles.



Réseau viaire

Les routes principales desservent le territoire dans un axe Nord–Sud mettant ainsi en relation les villes et villages avec l’agglomération stéphanoise. Située en limite Ouest du territoire, la R.N.88 constitue l’axe routier le plus important. Le plateau de Lapte, isolé par les gorges de la Dunières, est quant à lui relié à Yssingaux.

R.N.88 :

- voie d’importance nationale :
- porte d’entrée dans le département, fort enjeu
- elle est située en rebord du plateau, position dominante, vues lointaines.

Qualité des vues : de Saint-Ferréol à Monistrol-sur-Loire, les vues sont orientées vers la Loire, le plateau de Craponne et les Monts du Forez. Premiers plans banalisés et discordants : lotissements et zones d’activités (Pont-Salomon, zone industrielle intercommunale Les Portes du Velay).

Saint-Maurice-de-Lignon : changement d’orientation, les vues dominant le plateau de Sainte-Sigolène et Lapte-Montfaucon. La RN 88 permet d’embrasser l’étendue du plateau d’un seul regard. Certains éléments émergent créant des points d’appel (églises de Lapte et de Sainte-Sigolène).

La traversée du Lignon permet même à grande vitesse de découvrir le caractère “sauvage” et pittoresque de la vallée

Les routes départementales

La RD.500 : Firminy/Montfaucon et la RD.23 : Saint-Just-Malmont/Dunières, sont les principales routes qui traversent le plateau du Nord au Sud.

Etant donné le faible dénivelé, elles ont un tracé plutôt rectiligne sauf lors de la traversée de la vallée de la Semène et de la Dunières. Le dénivelé plus important se ressent par les nombreux virages. Succession d’espaces ouverts et fermés (forêt), peu de vues sur les lointains et notamment sur les bourgs. Exception : Saint-Pal-de-Mons, le village se découvre d’assez loin, le long de la RD.500. Une certaine monotonie des parcours : peu de “points d’appels visuels”.

RD.23 arrivée sur Dunières : ambiances sauvages de la vallée encaissée de Gournier.

La R.D.500 : Saint-Pal-de-Mons / Montfaucon : nombreux virages pour atteindre le fond de vallée très boisé qui ne permet pas de découvrir la rivière cachée par les arbres au niveau du pont de la Vache.

La RD.43 : Sainte-Sigolène / Grazac permet de découvrir les ambiances “sauvages” et pittoresques des gorges. Elle offre des vues remarquables sur les falaises rocheuses qui surplombent la route en arrivant au pont de Vaubarlet. Dans le fond de vallée plus large, la rivière se détache au milieu de prairies.

Si la R.N.88 permet de découvrir le territoire, elle offre aussi des premiers plans peu valorisants résultat d’une urbanisation sans grande qualité architecturale et sans unité : lotissements et zones d’activités (Pont Salomon, zone industrielle intercommunale Les Portes du Velay, grands bâtiments de salaisons de Saint-Maurice de Lignon).

Les boisements limitent sensiblement les points de vues depuis les routes.



PLATEAU LAPTE / MONTFAUCON

Grand axe Est-Ouest : la RD.105 Yssingaux/Montfaucon :

- Traversée des gorges du Lignon, Pont de l'Enceinte.
- Site de La Chapelette (remarquable vue sur un méandre de la rivière).
- Route très rectiligne dominant la vallée du Lignon, vues sur le Meygal et le Mézenc, ponctuelles (présence de boisements de résineux).
- Vallée de la Semène, traversée Nord-Sud par la RD.23 et par des petites routes qui passent par les vallons : découverte du bassin versant
 - vue sur le versant opposé,
 - perception de la rivière bien dessinée par une ripisylve abondante
- Pente moins marquée que dans les gorges.



Identité paysages des plateaux des trois rivières

- ◆ En bordure de plateaux et sur les éminences, paysage dominant, secteurs offrant de larges vues sur les lointains
- ◆ A l'intérieur des plateaux ouverts : paysage morcelé, partagé entre l'agriculture, les boisements et les constructions
- ◆ A l'intérieur des plateaux ouverts : proximité des limites visuelles apportées par les boisements
- ◆ Ruisseaux sinuant dans les vallons humides, accompagnés d'une ripisylve
- ◆ Bourgs et hameaux dans des positions souvent remarquables, visibles de loin (silhouettes), offrant des vues panoramiques, qualité du patrimoine bâti
- ◆ Etirement des bourgs par le développement de l'habitat pavillonnaire
- ◆ Au Nord de la Dunières et sur le plateau de Saint-Maurice-de-Lignon : zones industrielles importantes avec bâtiments de grandes tailles
- ◆ Maillage d'habitat dispersé traditionnel reliant les bourgs et les hameaux
- ◆ Constructions massives en granit, pierres appareillées (Est de la zone, pierres taillées) importance des terres cuites (briques et tuiles), persistance des lauzes dans quelques secteurs, toits à deux ou quatre pans
- ◆ Au Nord de la Dunières, architecture marquée par le développement industriel du XIX^e siècle
- ◆ A l'inverse de ces espaces grignotés par les activités humaines, paysages de gorges : sites grandioses, falaises rocheuses, forêts naturelles inaccessibles, rivières vives mais peu perceptibles
- ◆ Passage en bordure Est de la R.N.88, route d'importance nationale, porte d'entrée dans le département, située en rebord de plateau, vues lointaines



Dynamiques paysages des plateaux des trois Rivières

- * Pression de boisement sur de nombreux secteurs de plateau (haute vallée de la Semène, rebords du plateau de Sainte-Sigolène, plateau Lapte Montfaucon)
- * Problème de morcellement et de manque d'entretien des forêts : fermeture de l'espace, difficulté de pénétration, rivières de moins en moins accessibles
- * Activité agricole vivace, soutenue par la pratique de la double activité (agriculteur/employé dans l'industrie)
- * Secteurs de déprise (haute vallée de la Semène, rebords de plateau, plateau Lapte Montfaucon)
- * Pression urbaine, plateau S^t-Just, S^t-Didier, La-Séauve-sur-Semène, S^{te}-Sigolène : développement généralisé et peu structuré de l'habitat pavillonnaire
- * Fort développement de l'activité industrielle dans un secteur qui attire par son cadre rural, concept "d'usine à la campagne"
- * Patrimoine industriel ancien à l'abandon

Vocations paysages des plateaux des trois Rivières

- ⇒ résidentiel
- ⇒ industriel
- ⇒ agricole et forestier
- ⇒ naturel
- ⇒ touristique
(patrimoine industriel et site naturels)



Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager des plateaux des trois Rivières

Gorges de la Dunières

Patrimoine industriel de Pont-Salomon

Gorges du Lignon (site de la Chapelette et pont de l'Enceinte, château de Carry) :
rars points d'approche de la rivière dans sa partie avale, vues dominantes
sur la rivière encaissée dans site pittoresque

Gorges et rivière de la Semène

Forêt de Bramard : pinède de milieu humide

Centre moyenâgeux de Saint-Didier-en-Velay

Village de Lapte : silhouette bâtie remarquable

St-Victor-Malescours : un village dans son paysage

Prieuré de Grazac



Enjeux paysagers des plateaux des trois Rivières

Un paysage plat où alternent espaces fermés boisés et espaces ouverts sensibles aux nouvelles implantations non coordonnées

- ☉ Au Nord de la Dunières, enjeu important : concilier dynamisme économique et démographique avec identité du territoire.

- ☉ Maîtriser les extensions urbaines pavillonnaires dans le cadre de réflexions globales (application dans les documents d'urbanisme)

- ☉ Promouvoir des zones d'activités qui prennent en compte le site, un traitement des bâtiments et des espaces extérieurs harmonisés dans une démarche globale

- ☉ Valoriser le patrimoine bâti particulièrement le patrimoine lié à l'eau ou industriel

- ☉ Développer un « langage architectural » local

- ☉ Aménager les centres et les entrées des bourgs pour les rendre attractifs

- ☉ Préserver des ouvertures dans les espaces sensibles : routes panoramiques, rebord de plateau, abords de sites bâtis (hameaux ou villages)

- ☉ Soutenir l'activité agricole là où les enjeux sont identifiés

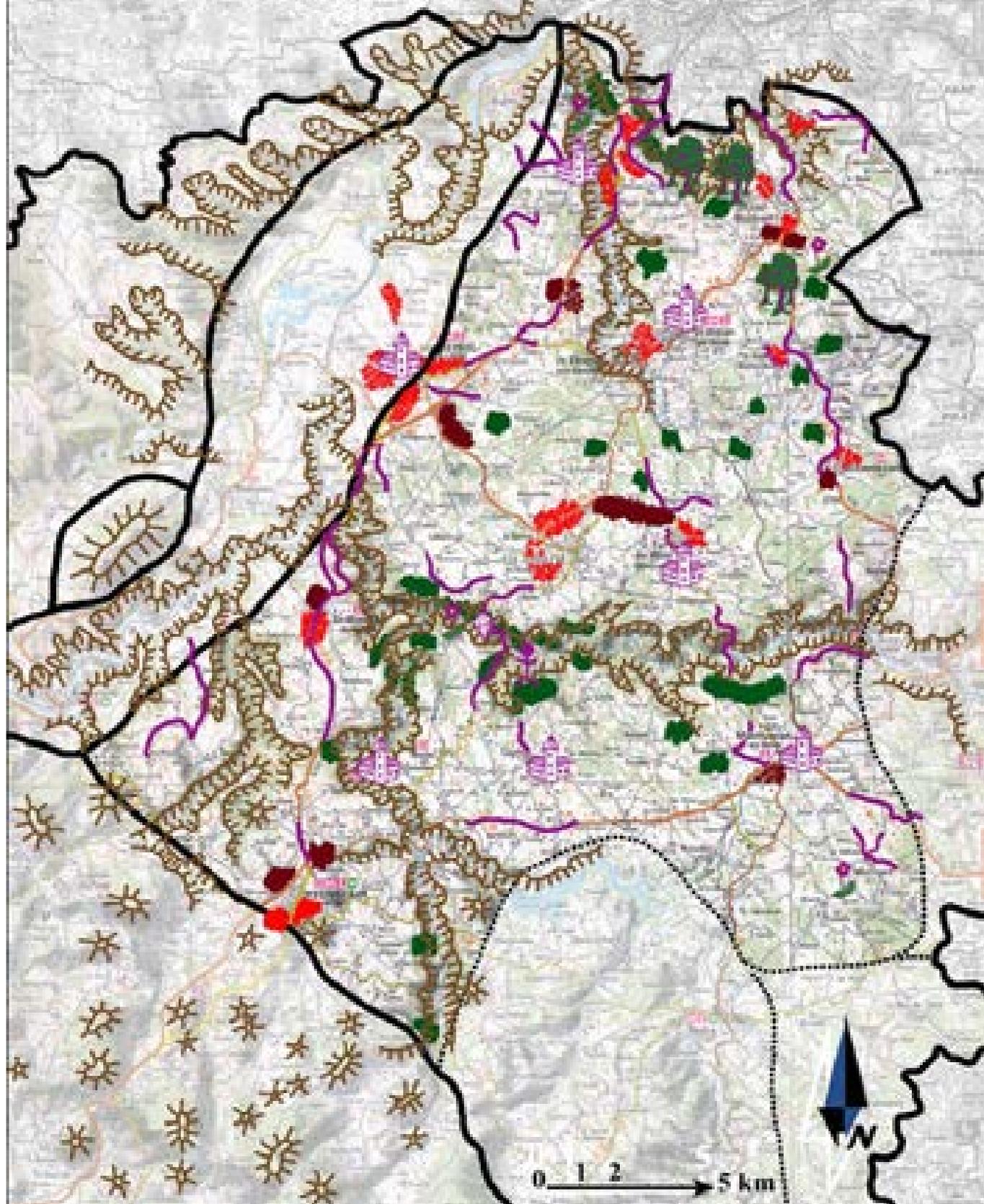
- ☉ Maîtriser le développement, la gestion et l'ouverture au public de la forêt

- ☉ Conserver le caractère sauvage des gorges tout en rendant accessibles quelques secteurs



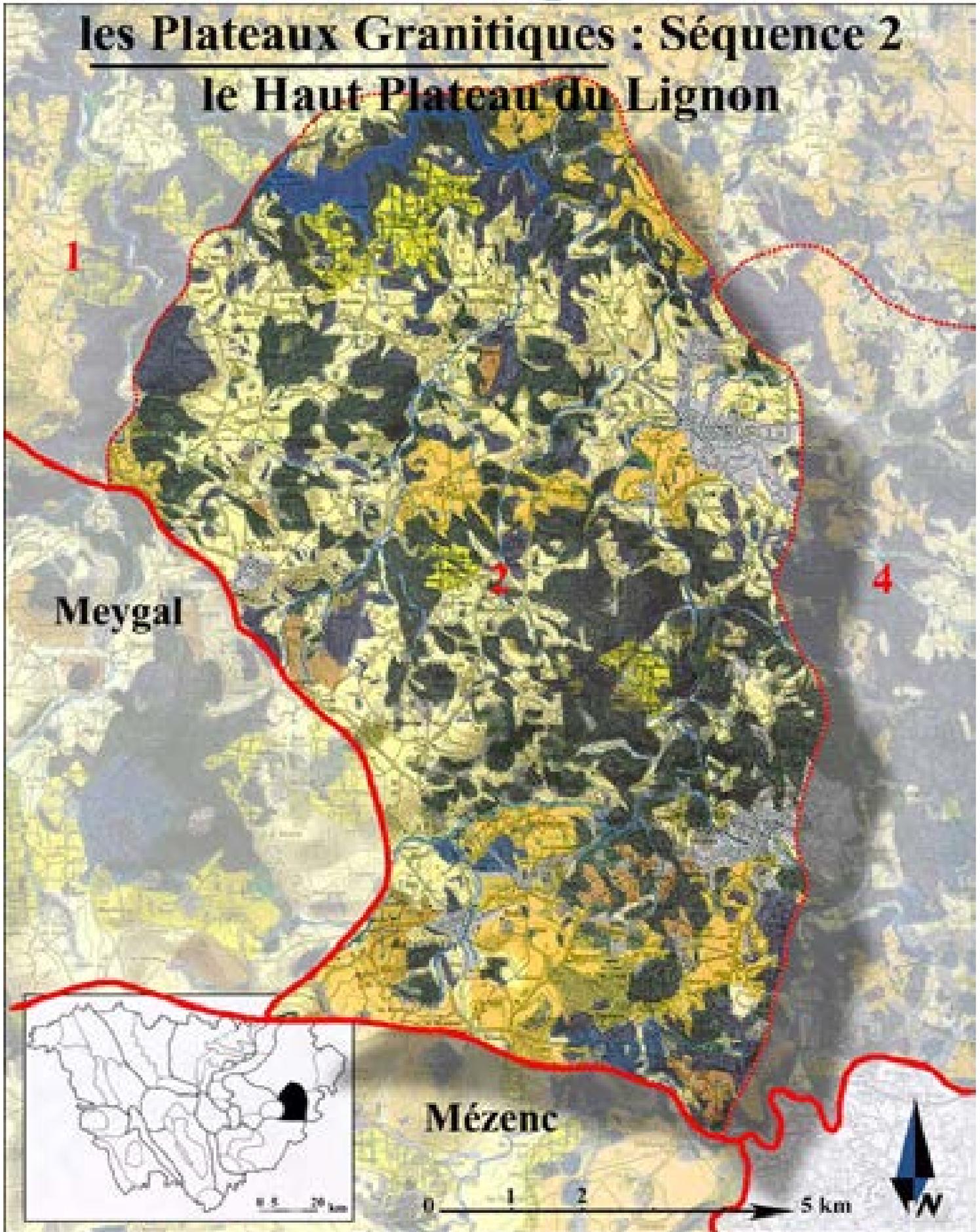
Carte des dynamiques et enjeux paysagers

les Plateaux Granitiques : Séquence 1 le Plateau des Trois Rivières



Carte de l'occupation des sols

les Plateaux Granitiques : Séquence 2 le Haut Plateau du Lignon



SÉQUENCE 2 : ENTRE MEYGAL ET VIVARAIS LE HAUT PLATEAU DU LIGNON

Délimitation géographique, limites paysagères

Au Nord : la vallée du Lignon qui s'écoule dans un axe Est-Ouest marque une frontière assez nette avec le plateau de Lapte-Montfaucon

A l'Ouest : annonçant les premiers reliefs volcaniques du Meygal, le Pic du Lizieux domine l'entité de sa silhouette massive

Au Sud : l'espace s'ouvre progressivement sur le massif du Mézenc

A l'Est et Sud-Est : les contreforts des Monts du Vivarais bordent l'entité de leur sombre manteau boisé

« Pour vivre heureux, vivons cachés » ! La devise est tout à fait appropriée à ce territoire replié sur lui-même et où la forêt prend le pas sur l'espace agricole. Pourtant il représente la partie la plus touristique du plateau : l'on vient rechercher l'air vivifiant, la richesse des ambiances de la forêt...

Communes concernées : Chenereilles (en partie), Le-Chambon-sur-Lignon (en partie), Le-Mazet-Saint-Voy (en partie), Saint-Jeures (en partie), Tence

M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

Ce qui caractérise la morphologie : un haut plateau ondulant isolé entre le massif du Meygal et les contreforts des Monts du Vivarais

Situé entre 900 et 1100 mètres d'altitude, le haut plateau du Lignon domine le plateau des Trois rivières. Pourtant, il reste replié sur lui-même par la proximité de reliefs plus hauts : contreforts du Vivarais à l'Est, reliefs du Meygal à l'Ouest et du Mézenc au Sud.

Les mouvements du sol sont plus marqués : relief ondulant formé de petits vallons successifs reliés à la vallée du Lignon plus encaissée. Hydrographie : bassin versant du haut Lignon, rivière prenant sa source au pied du mont Mézenc, petits affluents serpentant dans des vallons humides (ruisseau de la Chèze, du Mousse).

La grande étendue d'eau du barrage de Lavalette constitue un élément marquant du territoire. Construit de 1912 à 1948, sa vocation première est l'alimentation en eau potable principalement de la ville de Saint-Etienne. Recouvrant près de 100 ha, ses rives sont devenues des espaces très prisés des promeneurs et vacanciers. Si la baignade est interdite, les activités de pêche et sports nautiques (bateau à voile) se sont développées. La sensibilisation aux milieux naturels a aussi été prise en compte à travers la réalisation d'un sentier botanique.

La retenue du barrage de la Lavalette est un pôle d'attraction touristique important à l'échelle du territoire.





Le haut plateau du Lignon est structuré en petits vallonnements successifs. Les prairies et maigres cultures, parsemées d'arbres isolés, sont toujours cernées par une lisière forestière.



La forte pression de boisement accentue le cloisonnement de cette partie du plateau.



Fermes isolées et petits hameaux se cachent parmi la végétation. Le secteur semble peu habité, laissant se dégager une certaine impression d'isolement.

Les principaux bourgs (le Mazet, Tence, le Chambon-sur-Lignon) se trouvent en limite de l'entité.



La retenue de Lavalette sur le Lignon constitue un pôle d'attraction important dans un secteur à vocation touristique affirmée. La rivière discrète dans le paysage, est présente dans les bourgs du Chambon et de Tence.



Implanté en rive gauche de la rivière, le bourg du Chambon sur Lignon est complètement cerné par la forêt.



La spécificité religieuse du haut plateau du Lignon, appelé aussi la Montagne Protestante, se lie dans l'architecture. Les temples et les façades en pierre taillée très régulière en témoignent. La lauze représente le matériau traditionnel de couverture. Elle est aujourd'hui remplacée par la tuile noire ou rouge (ci dessus Tence).



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : un paysage fortement morcelé où alternent prairies et espaces boisés qui deviennent souvent dominants

Prairies en fond de vallée parfois réduites à des reliquats encerclés par la forêt, quelques arbres feuillus isolés ou formant des alignements suivent les limites de parcelles, les chemins. Certains alignements remarquables d'érables ou de frênes accompagnent de manière majestueuse les routes et les entrées d'agglomération (route Tence, le-Chambon-sur-Lignon (RD.101), entrée de Tence).

En tête de bassin versant, les cours d'eau cheminent dans des prairies humides habitées par une flore très riche. Puis, lorsque les cours d'eau prennent de l'ampleur, la ripisylve (frênes, aulnes, saules) les accompagnent.

Boisement important et omniprésent essentiellement composé de conifères (plantations d'épicéas et douglas, pins sylvestres) isolant les espaces ouverts, quelques boisements de feuillus (hêtres). La déprise agricole est ici fortement ressentie.

Ce plateau « intérieur » est caractérisé par une fermeture de l'espace causé par l'absence de position dominante et la forte présence des boisements. Il s'ensuit une succession d'espaces ouverts de petites tailles occupant généralement les fonds de vallons et d'espaces fermés boisés.

Dynamique de boisement très importante et tendant à refermer l'espace même dans les agglomérations (au Chambon-sur-Lignon, bancs installés en bordure de route pour admirer le panorama réduit aujourd'hui à des aiguilles de douglas).

Les ambiances fraîches des cours d'eau et particulièrement des bords du Lignon participent activement à la richesse du paysage du haut plateau



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des bourgs implantés en périphérie, un cœur peu habité à l'habitat très dispersé

Habitat rural très dispersé surtout composé de fermes isolées dans cet espace très compartimenté. Les hameaux y sont rares.

Les bourgs se trouvent en périphérie de l'entité : Tence, Le-Chambon-sur-Lignon, Le-Mazet-Saint-Voy sont implantés à la charnière entre l'entité et l'étage plus élevé (Mézens, mont du Vivarais, extrémité de la chaîne des Boutières).

Rien à voir avec les silhouettes dégagées du plateau des trois Rivières, les trois bourgs implantés au fond de dépressions se découvrent à distance rapprochée.

Architecture particulière de la Montagne protestante : Le Mazet-Saint-Voy et Le Chambon-sur-Lignon, façades grises avec blocs appareillés sans joints. La lauze utilisée traditionnellement pour couvrir les toitures se retrouve surtout sur les bâtiments publics ou religieux.

Présence des temples et des tombes de protestants disséminées dans la nature (repérable aux murets de pierre ou bosquets de pins).

Tence : ville construite en rive droite du Lignon, l'espace encore ouvert au Nord de l'agglomération met bien en évidence la silhouette du centre.

Qualité des espaces publics, centre ancien avec bâtiments en pierres apparentes : pierres de taille plus jaunes que pour le Mazet-Saint-Voy et Le-Chambon-sur-Lignon aspect "moins austère" des façades.

Toitures disparates (lauzes traditionnelles, tuiles noires, rouges).

Les cours d'eau participent à la qualité des espaces et des ambiances : bord du Lignon, du ruisseau Sérigoule traversant la ville.

Habitat pavillonnaire gagnant la périphérie de la ville, architecture disparate rompant avec l'homogénéité du centre-ville.

Banalisation des entrées (zone commerciale le long de la RD.185).

Zone d'activité en retrait relativement discrète.

Le-Mazet-Saint-Voy : le village est venu se nicher au creux d'un vallon. Il est perceptible de loin seulement depuis le Sud, territoire très ouvert et dominant qui annonce l'entité du Mézens.

Organisation urbaine : structurée par une voie centrale.

Temple dominant le village.

Grande rigueur dans le traitement des façades en pierres de taille de couleur grise sans joints.

Lotissements disséminés dans les bois alentours. Même si les crépis des pavillons récents sont en rupture avec les tons des façades traditionnelles en pierre, on remarque toutefois une homogénéité dans le choix des types de couvertures (tuiles noires).

Impression d'isolement dans ce secteur du plateau peu habité où les habitations se cachent dans la forêt. Ces ambiances sont à rapprocher avec la particularité religieuse de ce pays appelé "montagne protestante" : ils semblent qu'ici le couvert boisé dense soit un caractère d'identité et non pas une perte d'identité



Le Chambon-sur-Lignon : dominant la vallée du Lignon en rive droite, la ville est presque entièrement absorbée par la forêt ; la rivière est peu perceptible.

Centre marqué par une ambiance anglo-saxonne et une architecture moderne (années trente ou plus récente). Les bâtiments anciens (temple, église, habitations) aux toitures de lauzes sont dispersés dans le tissu urbain.

Si le couvert forestier dense limite les perceptions reculées de la ville, il permet aussi d'isoler visuellement les lotissements et la zone d'activités.

En raison de son climat montagnard vivifiant, le haut plateau accueille depuis longtemps les enfants des villes en mal de campagne comme en témoignent les nombreuses colonies disséminées dans la campagne.



Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : des fermes massives aux façades en blocs de pierres soigneusement taillés

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Les fermes massives aux petites ouvertures, fidèles au modèle vellave, sont d'un seul tenant. Le volume de l'habitation se détache peu de celui de la grange.

Les pentes des toitures sont plus accentuées que sur le reste du plateau (60 %) avec parfois un décroché à la base (le coyau), forme généralement à deux pans, ou toiture à quatre pans sur la partie habitat.

Toitures traditionnellement en lauzes, remplacées par de la tuile noire ou rouge.

L'utilisation fréquente de pierres taillées confère à l'habitat un caractère plus soigné voire austère

MATERIAUX TRADITIONNELS

L'utilisation de pierres de taille granitiques de grandes dimensions donne aux façades des fermes et des bâtiments des bourgs un aspect très soigné. Les constructions anciennes du Chambon-sur-Lignon et du Mazet-Saint-Voy se singularisent par la grande régularité de la taille des blocs de pierres de teinte légèrement grisée.

Linteaux en pierre souvent sculptés pour la porte d'entrée soulignant les ouvertures dans les maisons anciennes.

Toitures traditionnellement en lauzes, remplacées par de la tuile noire ou rouge.

Sur le haut plateau fortement tourné vers le tourisme, les fermes restaurées servent de maisons de vacances. Rares sont celles qui restent à l'abandon !.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Les pavillons récents implantés en périphérie des bourgs se démarquent des fermes traditionnelles par la teinte claire des crépis mais également par leur volume plus complexe. Contrairement au reste du plateau, beaucoup de toitures sont réalisées en tuiles noires. Une certaine filiation s'opère ainsi par la teinte avec les toitures traditionnelles en lauzes.

La couleur noire des toitures sur les pavillons représente un des rares éléments d'identité qui se réfère à l'architecture locale.

Les zones d'activités sont très peu nombreuses et de tailles réduites. Le fort couvert boisé permet d'en limiter fortement l'impact à l'image de la zone d'activités du Chambon-sur-Lignon isolée dans les sapins.

La zone d'activités du Mazet-Saint-Voy offre un exemple intéressant à la fois en matière de traitement des espaces extérieurs (plantations) que du traitement des bâtiments eux-mêmes (architecture de qualité).

PATRIMOINE

L'héritage protestant singularise le patrimoine de cette partie de plateau :

- temples dans les bourgs et villages
- tombes isolées dans la campagne délimitées par un muret, un simple monticule de pierres ou encore signalées par un bosquet de pins sylvestres ou de cèdres au milieu d'un champ.



Réseau viaire

Plateau du Haut Lignon

Les petites routes sinueuses, traversant vallons et hauts de versants successifs permettent de découvrir “pas à pas” le cœur de ce paysage cloisonné par la forêt. Sans vues sur les lointains, il est difficile de se repérer dans ce dédale.

Les principaux axes de circulations sont situés en limite Est et Sud du territoire et desservent les trois principales agglomérations.

La RD.103 permet de suivre le Lignon sur tout son linéaire entre Tence et le Chambon : alignements remarquables d’érables et de frênes, vues plongeantes sur la vallée aux ambiances pittoresques. La vallée du Lignon fut un couloir de communication important. Ainsi parallèlement à la route, la ligne de chemin de fer Dunières/Saint-Agrève permet de découvrir la vallée de manière singulière. Cette ligne non électrifiée reste discrète dans le paysage, elle se manifeste davantage dans les bourgs à travers l’existence des gares.

Tence : ouverture dans ce paysage refermé, importance des vues sur le bourg depuis les routes RD.500 au Nord, RD.185 au Sud, RD.103 à l’Ouest.

Au Sud, la RD.15 (route de Saint-Agrève) offre en limite d’entité de larges vues dominantes et encore ouvertes sur le haut plateau et particulièrement sur le village du Mazet-Saint-Voy en contre-bas.



Identité paysages du haut plateau du Lignon

- ◆ Forte impression d'isolement

- ◆ Succession de vallons fortement cloisonnés par les boisements, plateau dominé par les reliefs, replié sur lui-même

- ◆ Espaces ouverts de petite taille, au fond des vallons humides

- ◆ Habitat diffus, bourgs et fermes dispersés cachés dans la forêt

- ◆ Pays protestant, ambiance anglo-saxonne, présence de temples, tombes disséminées dans la campagne

- ◆ Constructions massives en granit appareillé et taillé, toits à quatre pans fréquents, abords soignés, châteaux et maisons fortes

- ◆ Lignon, richesse des ambiances des bords du cours d'eau, barrage de Lavalette

- ◆ Routes secondaires sinueuses, découverte des ambiances forestières, paysage découvert "pas à pas"



Dynamiques paysages du haut plateau du Lignon

- * Progression de la forêt : renforcement du cloisonnement et de la fermeture de l'espace
- * Déprise agricole
- * Pression constructions pavillonnaires mais aussi industrielles autour des bourgs
- * Restaurations des fermes dans la campagne (résidences secondaires, mais aussi de plus en plus de résidences principales)

Vocations paysages du haut plateau du Lignon

- ➔ agricole
- ➔ forestière
- ➔ touristique
- ➔ résidentielle

Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du haut plateau du Lignon

Ligne de chemin de fer Dunières/Saint-Agrève : découverte singulière du haut plateau et particulièrement de la vallée du Lignon

Patrimoine architectural, églises et temples du Mazet-Saint-Voy, du Chambon-sur-Lignon, de Tence

Lac et barrage de Lavalette

Vallée du Lignon entre Tence et le Chambon



Enjeux paysagers du haut plateau du Lignon

Maîtriser les boisements et conserver l'activité agricole, permettre à la vocation touristique de s'affirmer

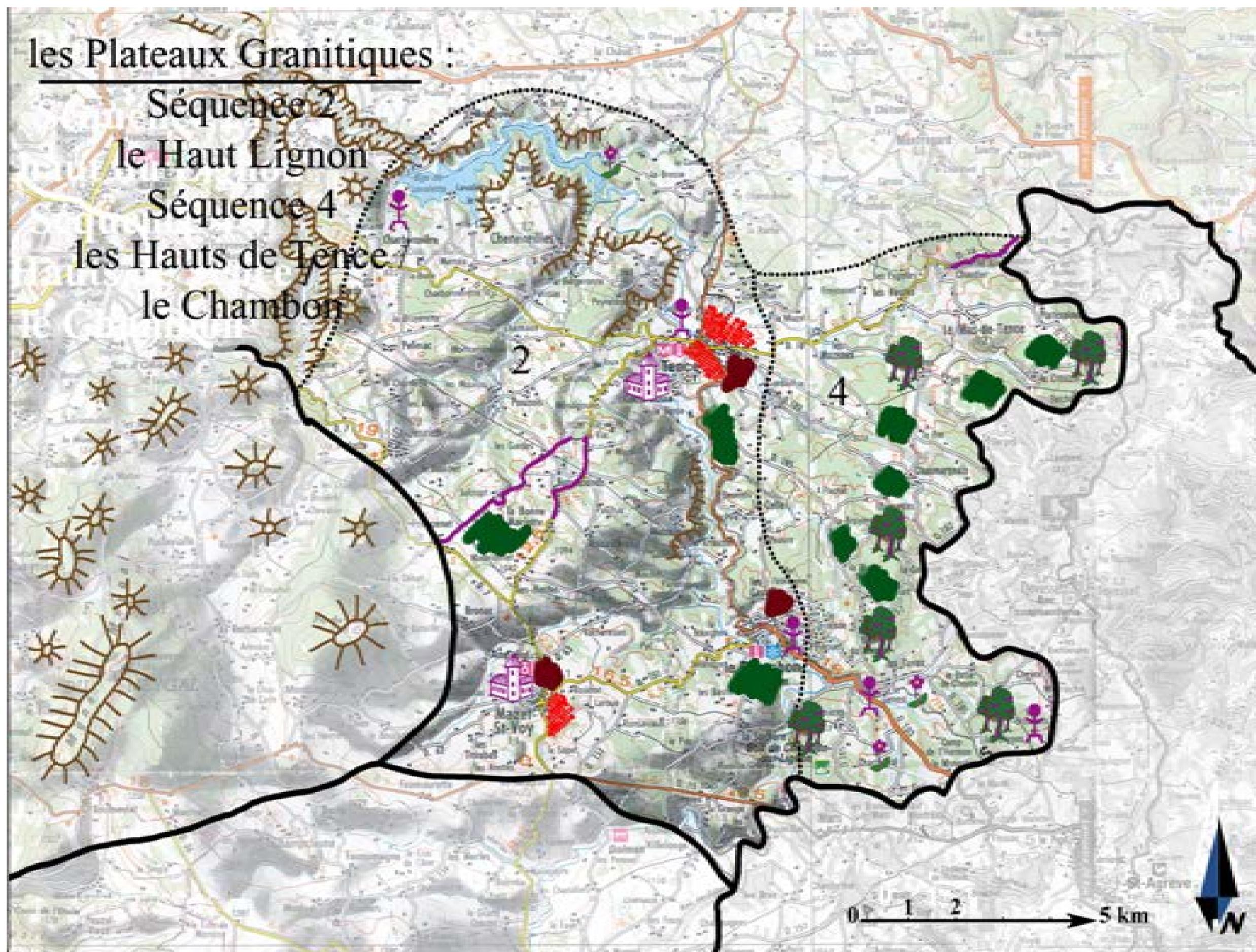
☉ éviter une fermeture totale de l'espace : si elle participe de manière forte à l'identité du paysage, la forêt appauvrit aussi la richesse des perceptions et des ambiances. Certains espaces de "respirations" paraissent primordiaux autour des bourgs, le long des axes routiers, de la voie ferrée et sur les rares sites qui offrent des vues panoramiques.

☉ maintenir une activité agricole garante de l'entretien des espaces ouverts

☉ maîtriser le développement urbain dans la périphérie des bourgs, traiter les entrées dans un secteur qui mise sur le tourisme même si le fort couvert boisé limite l'impact visuel des bâtiments et si la pression urbaine n'est pas aussi forte que sur le plateau des Trois Rivières.



Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols

les Plateaux Granitiques : Séquence 3 les Hauts de Dunieres



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 -C.A.L.B. 43



SÉQUENCE 3 : CONTREFORTS DES BOUTIERES, LES HAUTS DE DUNIERES

Délimitation géographique, limites paysagères

Au Nord : contreforts du massif du Pilat

A l'Ouest : plateaux de Sainte-Sigolène et de Montfaucon ;
la transition est progressive.

Au Sud et à l'Est : sommet du massif des Boutières, basculement
vers les vallées encaissées du département de l'Ardèche

Communes concernées : Dunières (en partie), Montregard (en partie),
Riotord, Saint-Bonnet-le-Froid, Saint-Julien-Molhesabate.

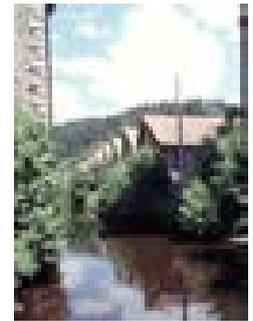
M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

**Ce qui caractérise la morphologie : des vallées
montagnardes encaissées dominées par un massif
boisé aux formes souples et douces**

Haute vallée de la Dunières relativement large au niveau des bourgs
de Dunières et Riotord se rétrécissant en amont. Les affluents
cheminent dans des thalwegs étroits et profonds dominés par le
mont Felletin (altitude 1387 m) à la silhouette très étalée, point
culminant de la chaîne des Boutières.

Hydrographie : nombreux petits affluents de la Dunières descendant
dans les thalwegs surtout sur le versant Est.





Dans sa partie amont la vallée de la Dunières s'élargit. Des forêts de résineux dominent le paysage, qui devient plus montagnard. L'implantation de manufactures de textiles au cours de l'ère industrielle a marqué l'architecture de bourg.



En amont de Dunières, Riotord cerné par une forêt de sapins offre un caractère tout à fait montagnard.

Jeux de lumières dans la futaie de sapins.



Le massif des Boutières, qui s'élève en rive gauche de la Dunières est composé d'un premier étage aux pentes raides, divisées par d'étroits vallons.

Les fonds humides encore ouverts possèdent une flore particulièrement riche. Les prairies de fauches s'installent sur les pentes les plus favorables.



La pression de boisement est particulièrement forte sur les versants abrupts, les hameaux se trouvent fortement isolés.



Une épaisse forêt couronne les sommets du massif des Boutières (Monts Felletin et Pyfara). Les formes du reliefs deviennent plus douces.

St-Bonnet-le-Froid, implanté en ligne de crête marque la frontière avec le versant Ardéchois.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : des prairies humides en fond de vallées gagnées par les boisements, des sapinières majestueuses, des prairies d'altitude autour des rares hameaux

Grande surface occupée par la forêt de conifères, le pin sylvestre cédant la place à l'épicéa et au sapin en altitude. Massifs boisés en continu sur les reliefs (sapins, épicéas, plus récemment douglas). Belles futaies de sapins aux ambiances riches laissant passer la lumière, sous-bois avec fougères, myrtilles.

Petits affluents de la Dunières cheminant dans des vallons resserrés. Les creux recouverts de prairies humides accompagnées d'une ripisylve généreuse contrastent avec le couvert forestier dense. Ce dernier recouvre par endroit totalement les vallons. Dominant ces versants, couvert forestier dense sur un relief plus doux formant à distance de grandes surfaces sombres légèrement ondulantes.

Espace ouvert autour des lieux habités contrastant avec l'espace boisé fermé et offrant de superbes panoramas sur le Meygal et le Mézenc Zones humides avec tourbières très nombreuses.

Taux de boisement de 70% ce qui pourrait correspondre à un maximum tolérable pour le "bien être des populations".

Paysage d'altitude au caractère montagnard marqué par la prédominance des forêts de conifères majoritairement de sapins avec leurs ambiances si particulières.

Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : deux bourgs implantés en fond de vallées, des hameaux et des villages dispersés sur les hauteurs

Deux bourgs installés en fond de la vallée de la Dunières : Dunières et Riotord

Dunières : le bourg est implanté en rive gauche de la rivière en fond de vallée. Les sommets des versants encore relativement ouverts offrent des larges vues sur l'ensemble de la ville. L'habitat pavillonnaire s'est développé sur le versant le mieux exposé. Dunières reste marquée par son passé industriel de la fin du siècle dernier tant par la présence d'usines le long de la rivière que par l'architecture des bâtiments du centre bourg



(architecture pierre/brique typique de cette période.)

Scieries très étendues marquant l'entrée Nord de la ville

Riotord : le bourg plus élevé que Dunières s'inscrit dans un cadre plus montagnard et plus boisé. Il occupe le fond de vallée de part et d'autre de la rivière. Comme Dunières, l'architecture est marquée par son passé industriel. Les pavillons récents ont quitté la vallée pour s'implanter sur les versants boisés.

Saint-Bonnet-le-Froid implanté presque en ligne de crête, il s'étire le long d'une seule rue. Les petites ouvertures des façades marquent son caractère plus montagnard. En liaison avec les massifs ardéchois, le village est très fréquenté par les touristes estivaux.

Saint-Julien-Molhesabate : village isolé dans une dépression, il ne bénéficie pas des larges vues dominantes sur les lointains, ses horizons sont composés des vastes étendues boisées. Comme Saint-Bonnet, volumes des bâtiments plus massifs et petites ouvertures témoignent des conditions climatiques plus rudes.

Sur les hauteurs : les fermes isolées sont rares, l'habitat est surtout regroupé en hameaux dispersés dans les secteurs bien exposés et protégés.

Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : des fermes massives aux petites ouvertures, dans les bourgs, une architecture héritée de l'ère industrielle

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Toitures traditionnellement en lauzes, remplacées par de la tuile rouge.

Toiture traditionnelle à deux pans, de pente importante (70 %).

Linteaux en pierre soulignant les ouvertures dans les maisons anciennes.

MATERIAUX TRADITIONNELS

Murs en pierres granitiques apparentes appareillées ou non, parfois liées avec un enduit à la chaux.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Les constructions récentes sont peu nombreuses dans ce secteur. Les pavillons qui ont gagné les versants de Dunières et Riotord sont souvent plus anciens. On retrouve l'influence montagnarde à travers des toitures à deux pans au style alpestre sans référence avec l'architecture locale.

L'activité industrielle est surtout présente à travers les anciennes usines de textile en briques construites au XIX^e-début XX^e siècle. A Dunières, les scieries sont cependant très présentes à l'entrée de la ville (grandes aires de stockages du bois).



Réseau viaire

La vallée de la Dunières représente le principal axe de communication de l'entité (RD.501 et 503) en liaison au Nord avec le bassin ardéchois d'Annonay. Le Col du Tracol marque la limite de partage entre le bassin versant de la rivière et celui de la Cance côté département de l'Ardèche.

Depuis le col du Tracol, large vue dominant la vallée avec Riotord en toile de fond. Au-dessus du bourg, versants encore occupés par des prairies, entre Dunières et Riotord, vallée plus encaissée et très boisée.

Les petites routes qui desservent les hauteurs depuis la vallée de la Dunières empruntent les fonds de vallons étroits pour atteindre les replats supérieurs. Contraste fort entre les creux étroits et profonds et ces grands espaces plats dominés par un manteau forestier étalé sur le Mont Felletin et qui offrent des panoramas remarquables (Route de Dunières/Saint-Julien-Molhesabate)

En revanche depuis le plateau de Montfaucon, la montée est très progressive jusqu'au village de Saint-Bonnet-le-Froid.

Les vues dominantes remarquables sont fortement compromises par le développement des boisements.



Identité paysages des hauts de Dunières

- ◆ Paysage d'altitude, caractère montagnard
- ◆ Perception marquée par les contrastes de fond de gorge/rebord de plateau : espace refermé/ grand belvédère
- ◆ vallée de la Dunières marquée par activité industrielle liée à l'eau, ambiance «révolution industrielle du XIX^e siècle» (usines textiles, vestiges minoteries, moulins, biefs...)
- ◆ affluents cheminant dans des vallons resserrés, parfois en herbe, bordés de ripisylve contrastant avec le couvert forestier, nombreuses zones humides dans les vallons (tourbières)
- ◆ Massifs boisés continus sur les sommets formant à distance de grandes masses sombres. Belles futaies de sapins, ambiances riches laissant passer la lumière, sous-bois avec fougères, myrtilles ...
- ◆ En haut de versant, espaces ouverts autour des lieux habités, offrant des panoramas remarquables



Dynamiques paysages des hauts de Dunières

- * Déprise agricole (zones contraignantes = pentes, prairies humides)
- * Enrésinement timbre-poste sur les versants ouverts ou au fond des thalwegs, problème d'entretien des forêts, régression des milieux humides
- * Urbanisation Riotord et Dunières : habitations quittant le fond des vallées pour s'installer sur les versants

Vocations paysages des hauts de Dunières

- ⇒ forestière et agricole sur les hauteurs
- ⇒ industrielle et agricole dans les vallées
- ⇒ récréative et touristique (nombreux sentiers de randonnées)

Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager des hauts de Dunières

Clairières aux panoramas remarquables

Saint-Bonnet-le-froid : village haut perché, qualité des vues

Domaine forestier du Mont Felletin

Patrimoine lié à l'eau le long de la Dunières (usines, moulins, biefs)

Site et patrimoine de Clavas : hameau, église et abbaye



Enjeux paysagers des hauts de Dunières

Préserver l'ouverture des clairières perchées, maîtriser l'urbanisation des vallées

☉ Maintien des espaces ouverts

- dans les fonds de vallons et de vallées : maintien de la richesse naturelle et d'ambiances des milieux humides
- sur les secteurs dominants autour des hameaux (qualité des panoramas, risque d'isolement des lieux habités)
- autour des bourgs

en évitant les boisements timbre-poste ou généralisé dans les secteurs sensibles

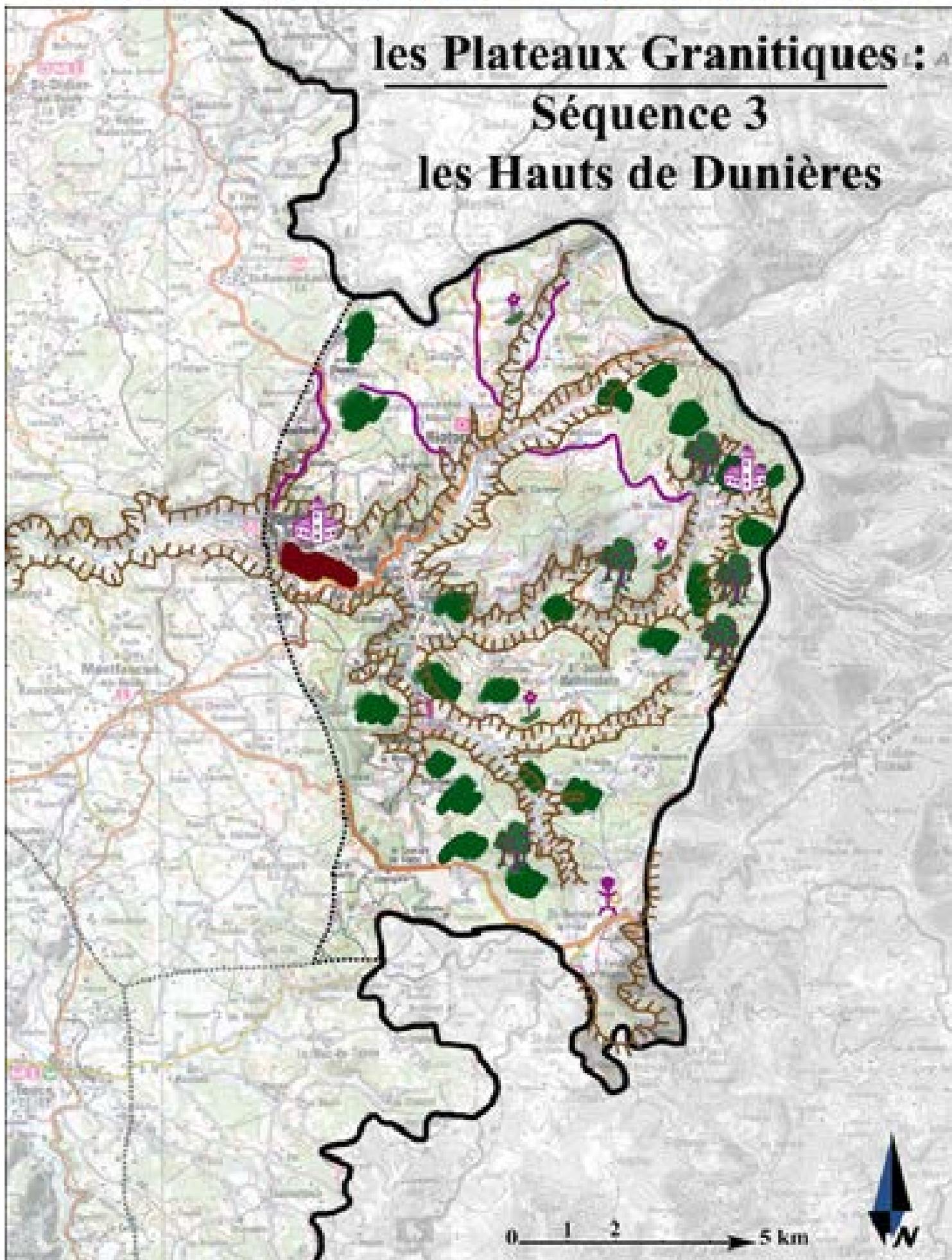
en soutenant l'activité agricole

☉ Mettre en valeur les bords de rivières et leur patrimoine

☉ Contrôler les extensions surtout pavillonnaires des bourgs dans le cadre de plan d'ensemble d'urbanisme.

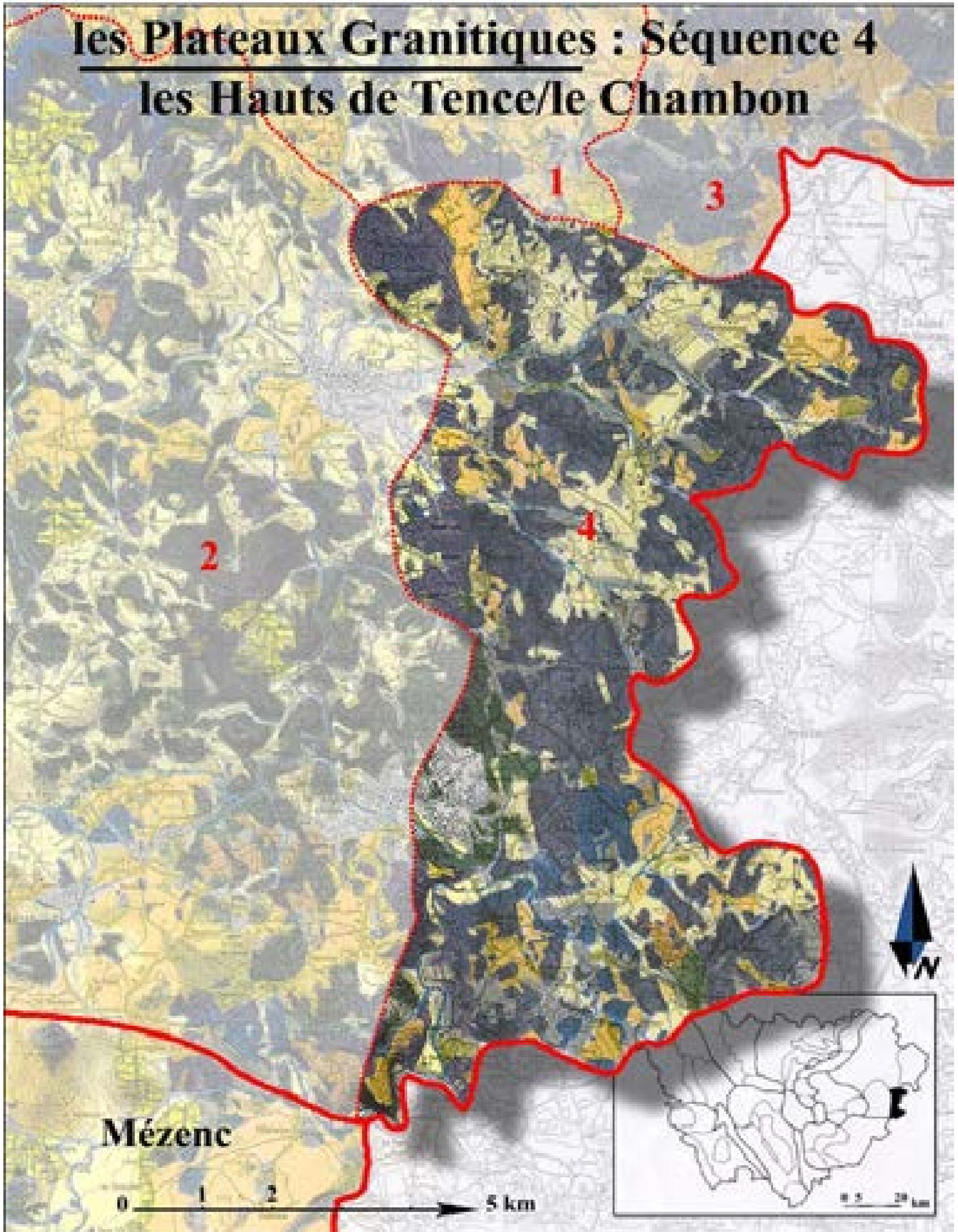


les Plateaux Granitiques : Séquence 3 les Hauts de Dunières



Carte de l'occupation des sols

les Plateaux Granitiques : Séquence 4 les Hauts de Tence/le Chambon



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - D.A.L.C. 43



SEQUENCE 4 : CONTREFORTS DES MONTS DU VIVARAIS : HAUT DE TENCE-LE-CHAMBON

Délimitation géographique, limites paysagères

Petite entité à l'échelle du territoire délimitée par :

Au Nord, la chaîne des Boutières, la transition est progressive.

A l'Est et au Sud : basculement sur les versants ardéchois (Mont du Vivarais).

A l'Ouest, l'entité domine le plateau du haut Lignon.

Communes concernées : le-Mas-de-Tence, Tence (en partie),
Le Chambon-sur-Lignon (en partie)

M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

**Ce qui caractérise la morphologie : versants
au caractère montagnard rejoignant progressivement
les versants ardéchois**

Relief montant à l'Est de Tence et du Chambon : structuré en vallons au dénivelé moins prononcé que sur les hauts de Dunières.

Extrémité des Monts du Vivarais située côté ardéchois.

Hydrographie : petits affluents du Lignon (ruisseau des Mazeaux, de Sérigoule)

*Les vues sont à présent orientées
vers les massifs du Meygal et
du Mézenc mais aussi vers les
reliefs ardéchois (mont Gerbier
de jonc).*





Dépassant les 1000 m d'altitude, les hauts du Chambon et de Tence s'élèvent doucement pour rejoindre les Monts du Vivarais, sur le versant Ardéchois.



La densité des espaces boisés rend les vues lointaines rares, malgré l'altitude. Ici le Mézenc émerge des frondaisons.



La forêt d'altitude, prisée par les randonneurs, représente l'élément le plus marquant de l'entité.



Comme sur le haut plateau du Lignon, les fermes dispersées, se cachent sous le couvert forestier.



Au dessus de Tence, les vallons se referment sous l'avancée des boisements résineux.

Certains points de vues restent cependant remarquables, comme le site du Mas de Tence, village belvédère d'où l'on peut observer le massif du Meygal.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : des prairies humides en fond de vallées évasées, un couvert boisé omniprésent

Grandes surfaces occupées par la forêt de conifères (le pin sylvestre cédant la place au sapin) soit de manière continue soit en laissant de petites ouvertures.

Prairies installées en fond de vallons ou sur les versants fortement enclavés par la forêt. Ces prairies humides sont d'une grande richesse floristique.

Ripisylve accompagnant les cours d'eau.

Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des fermes isolées

On retrouve comme sur le plateau du haut Lignon, un habitat dispersé composé de fermes isolées selon une typologie architecturale similaire. Quelques hameaux occupent des espaces plus ouverts : Mas-de-Tence village le plus important, vue remarquable, architecture similaire à celle de Tence.

Réseau viaire

Les routes remontant les versants dans un axe Est-Ouest :

- au Nord, Mas-de-Tence : RD.18 remarquables vues panoramiques, similaires aux Hauts de Dunières.

- au Sud, route Le Chambon-sur-Lignon, Saint-Agrève : la route traverse les espaces forestiers sans pouvoir profiter de visions lointaines.

Le chemin de fer Dunières - Saint-Agrève : autre moyen de découvrir l'entité



Identité paysages des hauts de Tence-Le-Chambon

- ◆ Paysage d'altitude marqué par une forte présence des forêts de conifères (majoritairement des épicéas)
- ◆ Quelques espaces ouverts en prairies = espaces de respiration
- ◆ Ripisylve accompagnant les cours d'eau
- ◆ Quelques vues ouvertes vers le Meygal et le Mézenc au-dessus de Tence
- ◆ Espace très fermé au-dessus du Chambon-sur-Lignon, ambiance intime, habitat disséminé dans les bois
- ◆ Constructions massives en granit appareillé et taillé, abords soignés
- ◆ Routes dans les forêts



Dynamiques paysages des hauts de Tence-Le-Chambon

- * Fermeture du paysage par les boisements
- * Développement pavillonnaire au-dessus de Tence

Vocations paysages des hauts de Tence-Le-Chambon

- ➔ forestière
- ➔ récréative et touristique

Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager des hauts de Tence-Le-Chambon

village belvédère du Mas-de-Tence

voie de chemin de fer Dunières-Saint-Agrève



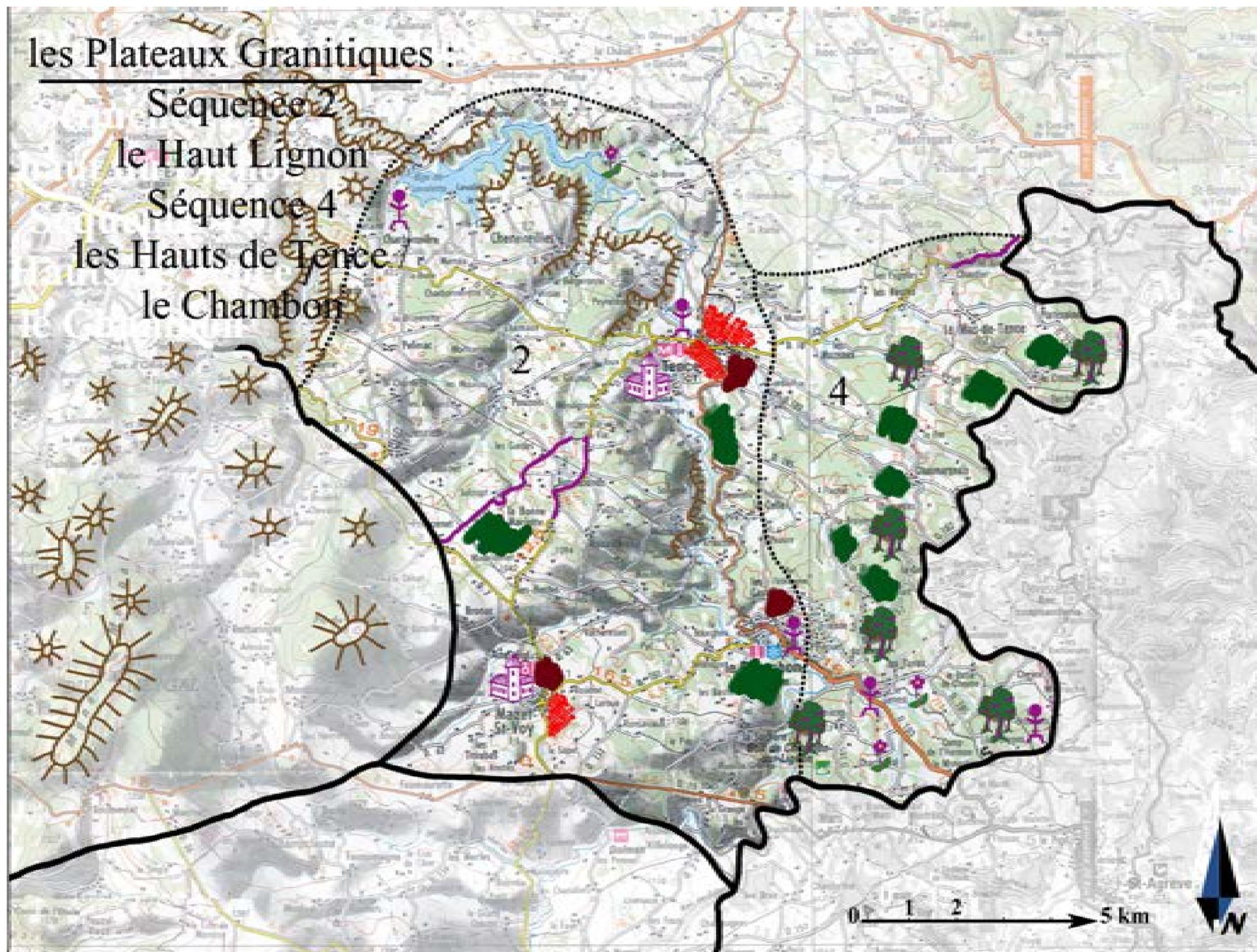
Enjeux paysagers des hauts de Tence-Le-Chambon

Conserver à ce secteur touristique ses attraits

- ☉ en évitant le mitage autour de Tence
- ☉ en surveillant le site du Mas-de-Tence pour sa qualité paysagère
- ☉ en protégeant les espaces encore ouverts
- ☉ en reconquérant certains secteurs trop fermés (autour du Chambon-sur-Lignon)



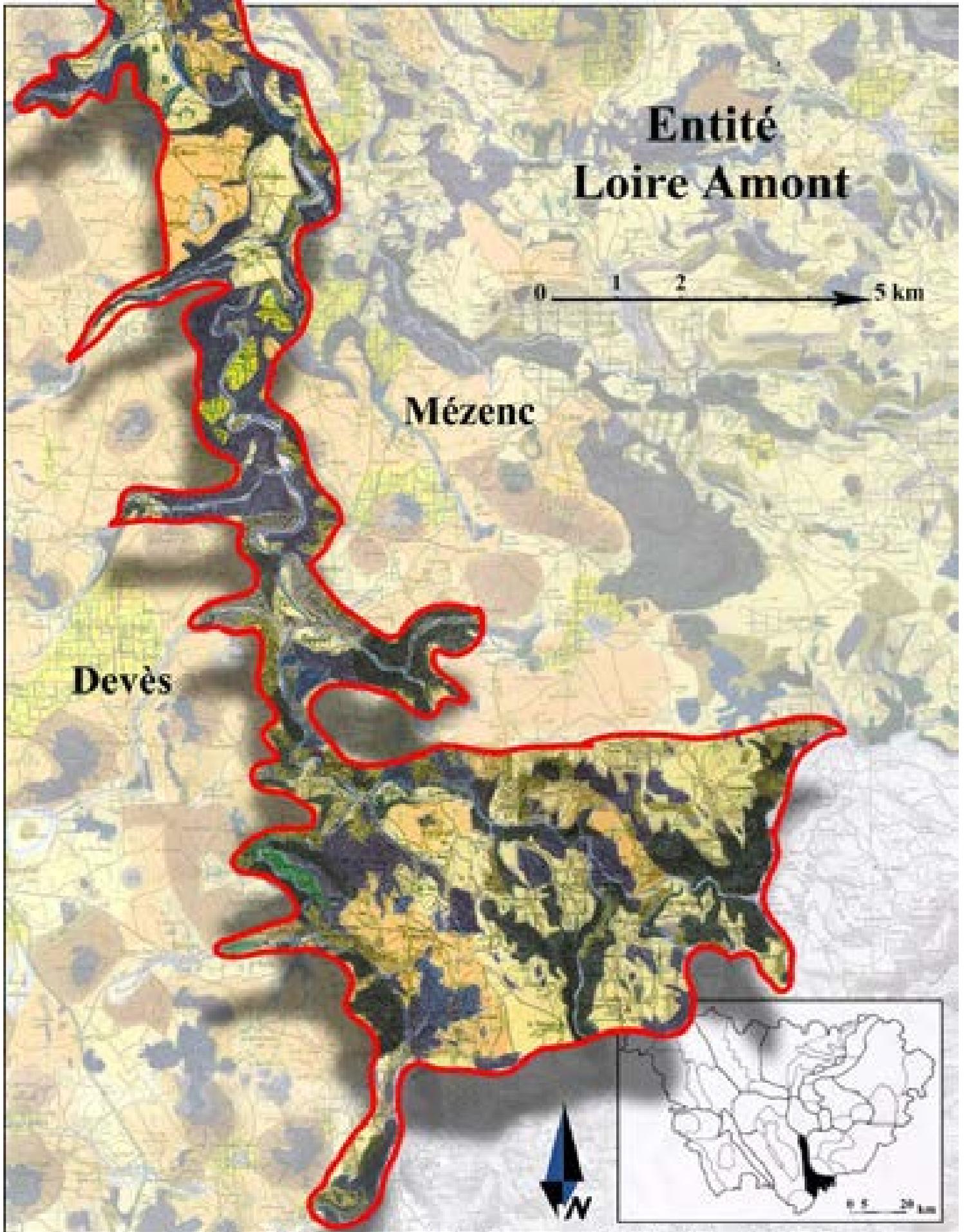
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



LOIRE
AMONT



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.P.E. 43



LOIRE AMONT

Lorsque la Loire pénètre dans le département, elle n'est plus ce petit ruisseau conjugué par les résurgences du Mont Gerbier des Joncs. Elle a déjà parcouru quelques dizaines de kilomètres en se dirigeant d'abord franchement vers la Méditerranée avant de virer définitivement vers le Nord, en direction de l'Atlantique.

Les premières gorges, entre Lafarre et Salettes sont peu encaissées. Elles ne prennent réellement d'importance qu'après Salettes où, jusqu'au Serre de la Fare et un peu au delà, le fleuve est dominé par des abrupts dépassant les 200 mètres.

L'ambiance paysagère des gorges est rythmée par la dynamique du fleuve.

Sur les versants, d'épaisses forêts retiennent les sols tout en tapissant les ondulations des pentes ; là où les forêts sont absentes, des chaos de blocs de granit décrochés des parois relaient les éboulis de roches volcaniques et les rebords de coulées encore à nus. Des landes plus ou moins évoluées s'y installent.

Après ce tumulte, le fond s'élargit, les pentes s'adoucissent, le caractère sauvage s'amenuise et la civilisation prend le relais.

Cussac-sur-Loire, Coubon, Brives-Charensac : la Loire débouche dans le bassin du Puy.

LIMITES ET DECOUPAGE DE LA REGION PAYSAGERE

La Loire coule dans le département de la Haute-Loire du Sud au Nord. Son bassin versant draine tout l'Est du département, l'Ouest étant drainé par l'Allier.

La région paysagère de la Loire Amont, occupe une bande étroite entre le plateau du Devès à l'Ouest et celui du Mézenc à l'Est, la rupture paysagère est très nette : elle se matérialise par la gorge.

Cette région est limitée au Nord par le bassin du Puy.

Au Sud, la frontière départementale avec l'Ardèche n'a pas d'illustration dans le paysage. L'ambiance et les éléments d'identité paysagère de la région "Loire amont" remontent jusqu'au Lac d'Issarlès.



LOIRE AMONT : LES GORGES

DELIMITATION GEOGRAPHIQUE ET SÉQUENCES

Trois séquences se succèdent sur le cours de la Loire dans sa partie amont :

- La «Loire de plateau» tout près des sources, jusqu'à Salettes. Entre **Lafarre et Salettes**, c'est la jeune Loire. Moyennement encaissée, elle se faufile au bas de versants boisés. Elle reçoit de petits affluents en cascades et d'autres plus importants, comme la Méjeanne. Au rebord des plateaux, quelques villages profitent de vues plongeantes. Autour de ces villages, s'organise l'espace agricole visiblement grignoté par les friches et les plantations résineuses.

- Les gorges sauvages, sinueuses et pittoresques, jusqu'au verrou d'Onzillon.

De **Salettes à Onzillon**, la rivière prend de l'ampleur.

Elle s'encaisse plus avant et arrose des sites prestigieux... Arlempdes, tumulte d'orgues basaltiques, de rochers décrochés et en équilibre, méandre, lieu de villégiature, château, village historique, air de bout du monde...

Goudet, où l'on retrouve château et villégiature, rochers et rivière... en un peu moins sauvage.

Et puis, la route longe les gorges, sinue de part et d'autre et découvre landes à genêts, rebords de coulées volcaniques, pins sylvestres accrochés aux chaos de granit.

Cette ambiance sauvage se perpétue le long des principaux affluents de la rive droite : Gazeille et Méjeanne.

- Les verrous du Serre de la Fare et les pentes plus douces entre Solignac et les Cabarets.

D'Onzillon à Cussac, le paysage s'ouvre au dessus des gorges, les versants sont plus doux, agriculture et habitations s'installent plus facilement.

Au delà, la Loire pénètre dans le *bassin du Puy* (entité paysagère qui sera traitée par ailleurs).

En haut du bassin, l'altitude est d'environ 850 m, à Orzilhac après Cussac elle est de 650 m.

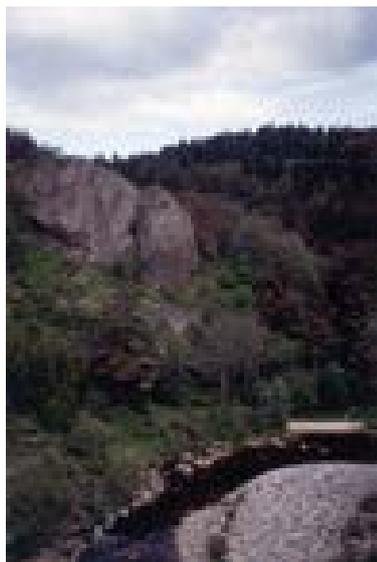
- Communes concernées : Lafarre, Salettes, Vielprat, Arlempdes, Goudet, Saint-Martin-de-Fugères, Le Brignon, Chadron, Solignac, Cussac.

Depuis l'entrée de la Loire dans le département jusqu'à Cussac, l'ambiance paysagère est dominée par le sauvage et le naturel.

Au delà elle s'humanise, s'organise : elle bascule vers le bassin du Puy.



Planche 1 : Morphologie du territoire



gorges de haut de plateau :
coulée volcanique et plage



la Loire au ras de l'eau



orgues basaltiques



vallée de la Loire :
site d'Arlemdpes



formes de la haute
vallée de la Loire :
confluences,
méandres, plateaux
superposés



affluent :
la Langougniole

Pour aller plus loin : quelques précisions géologiques

Dans le département de la Haute-Loire, la Loire suit une ligne de fracture qui relie des bassins d'effondrement entre eux.

A l'époque tertiaire, des lacs occupaient ces bassins : des dépôts argileux et sableux se sont accumulés.

Ils sont recouverts par les coulées volcaniques issues des volcans stromboliens, dont l'activité s'est déroulée à l'ère quaternaire il y a environ 2 millions d'années.

Le cours supérieur de la Loire illustre cette histoire géologique complexe en traversant ces différents terrains et en les mettant à nu.

Après être née de sources volcaniques jaillies du contact entre les laves fissurées et perméables et le socle granitique compact, la Loire s'écoule sur le plateau volcanique ardéchois. Elle rencontre rapidement des terrains métamorphiques avant de s'enfoncer dans le granit du Velay, soubassement régional.

Entre Salettes et la confluence avec la Gazeille, la Loire traverse le plateau du Devès isolant sur sa rive droite une petite digitation de cette entité : le plateau d'Alleyrac.



M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

Ce qui caractérise la morphologie du territoire : gorge encaissée, méandres, boucles, verrous, orgues basaltiques, éboulis, granit,... et affluents ressemblants

Le cours de la Loire est encaissé de 60 à 100 mètres sous la surface des plateaux en amont de Salettes.

A partir de Salettes, le fleuve s'encaisse davantage : jusqu'à 250 mètres. La morphologie est alors différente, gorge fortement encaissée, dominée par les plateaux, fond plat.

La vallée forme de nombreux méandres et de larges boucles (Serre de la Fare, Onzillon, Vazeilles, Le Chambon, Les Rozières, Les Ribeyroux, Arlempdes)

Dans les secteurs les plus volcaniques (Agizoux, Le Brignon, Fleurac, Montagnac, Freycenet en rive gauche, Saint-Martin-de-Fugères en rive droite) les plateaux de part et d'autre présentent une surface horizontale hérissée d'appareils volcaniques stromboliens : les gardes - collines coniques élevées d'une centaine de mètres.

La jonction avec la vallée se produit de façon brutale, les versants sont très abrupts, ils forment des falaises. Au rebord des plateaux, s'interrompent les coulées volcaniques, les orgues basaltiques sont apparents et relayés par des éboulis sur la pente.

Dans les secteurs composites, des versants plus doux apparaissent à proximité de la vallée. Ce sont, soit des terrains gneissiques (Espinasse), soit des affleurements sablo-argileux (Onzillon, Chadron, Cussac, Solignac)

Dans la séquence d'Onzillon à Cussac, une large marche sépare la gorge du plateau du Devès : elle porte les villages de Collandre et La Beaume, c'est une coulée basaltique plus récente. Ces deux marches superposées créent une ouverture dans le paysage.

En rive gauche, les affluents suivent la logique très particulière des rivières du plateau du Devès. Gorges en V en aval, fortement encaissées dans le plateau, au rebord abrupt et prismé d'orgues, elles se rétrécissent très rapidement vers l'amont où leur source se perd dans la platitude des coulées de basalte.

Certaines rivières dévalent en cascade (Langougniole, Beaume).

La Fouragette qui prend sa source très haut sur le plateau du Devès, dans le maar (vaste cratère d'explosion) des Narces de La Sauvetat présente des versants plus larges, jadis exploités.

En rive droite, la Gazeille est une jumelle de la vallée de la Loire, très encaissée et avec de nombreux méandres.

La vallée constitue une ligne de force dans le paysage.

A la fois trait d'union et lieu des ruptures entre les deux plateaux.

Elle présente une extraordinaire diversité géologique, morphologique, écologique qui se répercute à la fois dans les volumes, les textures, les points de vue et les ambiances paysagères.

L'aspect très minéral des versants et le caractère abrité de ces gorges créent une ambiance chaude, méridionale renforcée par la présence des pins sylvestres.



Planche 2 : Formes et structures végétales



fond de vallée naturel



fond de vallée agricole



versant forestier



alternance de milieux



plantations nouvelles



enrichement sur versant



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Espaces naturels

Ce qui caractérise les espaces naturels : le naturel domine et façonne les paysages, forêts de versants, pelouses sèches, landes, falaises, éboulis et milieux alluviaux

Des conditions favorables à la dynamique naturelle

Les fonds de vallée sont soumis aux dynamiques fluviales

Près de l'eau, végétation et matériaux subissent sans cesse les fluctuations du niveau de l'eau. Le paysage est mobile, changeant dans l'espace et le temps.

Des versants où la dynamique naturelle s'exerce

Sur les versants les plus abrupts, la végétation est rase. Quelques arbres tortueux, quelques maigres landes donnent la mesure de la contrainte.

Des versants forestiers

D'autres versants, plus hospitaliers selon qu'ils sont mieux exposés ou couverts d'une plus profonde couche de terre, sont peuplés de forêts. Le boisement permet de mettre en valeur les terres, si l'exploitation est possible, et surtout de retenir les sols et ainsi d'éviter ravinement et inondations.

Des milieux divers et très riches

- Les versants de la rive gauche (souvent en versant Nord) sont généralement boisés.

Des bois feuillus (hêtres en haut de bassin puis chênes plus bas en altitude et dans les secteurs bien exposés) constituent des forêts naturelles.

Quelques plantations résineuses (douglas ou épicéas) s'intercalent entre les forêts naturelles dans la partie la plus aval.

Planté plus anciennement ou en reconquête de terrains abandonnés, le pin sylvestre couvre aussi de vastes étendues.

*L'absence de pression "humaine" ou tout du moins sa discrétion, perçue à travers les paysages crée une **ambiance particulièrement naturelle dans la vallée**. La pression qui s'exerce est celle de la nature : la dynamique de l'eau, celle des rochers, celle du monde végétal et celle du monde animal. C'est à cela que tient l'**ambiance "sauvage" des gorges de la Loire**.*

La forêt est très peu gérée dans la vallée (forte pente, nombreux secteurs non desservis par des sentiers et difficultés d'accès). Cette absence de gestion favorise l'évolution naturelle des bois de pins vers un taillis de chênes ou de hêtres.

Le projet de barrage de Serre de la Fare a eu des conséquences sur le paysage, coupes à blanc lors de la vente des terrains, et depuis l'abandon du projet : problèmes de gestion sur les terrains acquis par l'organisme public qui avait la charge de l'aménagement (EPALA).



Pour aller plus loin : des conditions naturelles à la fois favorables et précaires

Le climat

Il apparaît comme une trêve comparé aux plateaux voisins. Gelées, neige, vents et précipitations y sont moins vigoureux. Toutefois, le principe de l'inversion de température fait craindre des gelées tardives. En raison de l'encaissement et de l'humidité ambiante, les premières heures du matin voient souvent la vallée disparaître sous une épaisse couche de brouillard. L'effet est des plus poétique dans le paysage mais, à proximité de la rivière, la température s'abaisse notablement.

Des cultures

Toutefois, grâce à l'effet d'abri, en aval, des cultures plus délicates que celles pratiquées sur les plateaux peuvent être envisagées : vignes, vergers et maraîchages.

Sur les rares parcelles agricoles rencontrées au fond des gorges, on trouve quelques cultures céréalières et des prés de fauche.

Sur les versants, ce sont plutôt des pâturages.

La colonisation : les étapes de la succession végétale

Sur les substrats très rocheux des flancs de la vallée, l'établissement d'un sol est long et soumis aux aléas des glissements de terrains, éboulements et autres décrochements de rochers.

La végétation s'est inégalement installée sur les pentes et l'on peut observer les différents stades de la colonisation végétale.

Les prémices de la colonisation végétale se repèrent sur les falaises, rebords de coulées et éboulis. Là, lichens, mousses et fougères commencent le lent travail de décomposition de la roche pour constituer un sol prêt à accueillir des espèces plus exigeantes.

Des pelouses maigres s'étalent aux abords des affleurements rocheux. Maintenus, elles aussi très certainement par le pâturage, la colonisation par des espèces arborescentes et arbustives est lente et aléatoire.

Sur les sols moins épais et plus rocheux, s'installent de vastes landes à genêts.

Dans les fonds de ravins et sur les versants stables, des forêts ont pu se constituer, elles sont peuplées de résineux, plantés ou issus des peuplements des plateaux environnants, mais aussi de feuillus : majoritairement des hêtres à l'ombre, parfois mêlés aux chênes sur les versants ensoleillés.



- Les versants de la rive droite (souvent le versant Sud mais pas toujours) les moins accidentés étaient anciennement pacagés ou en culture. Aujourd'hui abandonnés, ils sont soit gagnés par la friche puis par les landes à genêts à balais : sous Gramaize, Salettes, dans la vallée de la Fouragette, soit enrésinés, autour de Salettes. Parmi ces versants exposés au Sud, d'autres, très accidentés, sont boisés depuis longtemps : ce sont les bois de pins sylvestres.

- En haut de ces zones bien exposées d'anciens terrains de pacage encore entretenus constituent des "pelouses sèches" : milieux naturels très intéressants d'un point de vue botanique.

Peu connue du grand public, la physionomie de ces pelouses évoque un espace agricole plus ou moins à l'abandon, surtout lorsque la pression de pâturage est moins forte. La richesse botanique tient à la mosaïque de milieux en présence. Dans l'ordre de la succession végétale (voir ci-contre) : dalles rocheuses, pierriers, pelouses rases, landes, fourrés arbustifs et forêt.

A cette richesse botanique est associée une grande subtilité paysagère dans ces milieux composites.

- Dans le fond de la vallée, la Loire a formé des petites îles qui constituent elles aussi des milieux naturels rares et des paysages de bord d'eau "sauvages" caractéristiques : les pelouses sur graviers. Là aussi plusieurs milieux cohabitent en fonction de la colonisation végétale du site.

Espaces agricoles

Ce qui caractérise les espaces agricoles : très réduits dans la vallée, abandonnés sur les versants, développés là où le fond s'élargit

- En haut de bassin (séquences 1 et 2) l'agriculture se cantonne sur les rebords de plateaux de part et d'autre des gorges ; les pâturages y sont dominants, certaines parcelles se poursuivent dans les pentes des versants de la Loire. Des haies limitent les parcelles de façon perpendiculaire à la pente ou marquent les ressauts dans le sens de la pente, des petits bois occupent les reliefs.

- Autour d'Arlempdes et de Goudet, les abords du fleuve s'élargissent et laissent la place à quelques cultures et pacages.

- Les versants doux constitués de sables et alluvions (séquence 3, vers Onzillon, Chadron, Archinaud) sont eux aussi propices à l'agriculture (prairies et pacages dominants).

- Sur le petit plateau de Collandre, marche intermédiaire entre les gorges et le plateau dominant, les prairies et pacages sont séparés par des murets de pierre de grande taille.

- Dans le bassin de Cussac (séquence 3), le large fond permet la culture de grandes parcelles.

- Quelques vestiges de terrasses agricoles construites dans la pente avec des murets de pierres sèches, dans la vallée de la Fouragette.

Le secteur des gorges de la Loire a été pris en compte dans le programme Natura 2000 qui consiste au maintien et au renforcement des pratiques agricoles favorables à ces milieux naturels.

Une opération agri-environnementale initiée en 1998 a, elle aussi, englobé ce secteur (Cf espaces agricoles du Haut Mézenc).

Impraticables par les engins agricoles, c'est l'abandon que risquent ces deux types de milieux qui doivent leur richesse botanique au maintien par le pâturage d'une végétation herbacée. En cas d'arrêt des pratiques agricoles une lande, puis un taillis de chênes s'installent.

Les secteurs en forte pente qui apparaissent encore en blanc sur la carte IGN au 1/25 000^e, sont aujourd'hui abandonnés pour la plupart.

Paysage en pleine dynamique de reconquête naturelle : landes, friches et bois occupent les versants.

Les terrains acquis par l'organisme public en charge de l'aménagement du barrage de Serre de la Fare (EPALA) posent aussi des problèmes de gestion agricole.



Planche 3 : Organisation du bâti et architecture



bourg de Chadron



décharge de Solignac



mur de basalte



village de Collance, à ses pieds la Gazeille (affluent de la Loire), au fond le bourg de Chadron



église de Vielprat



carrière de Solignac vue depuis le bourg



Organisation du bâti

Ce qui caractérise le bâti : villages aux positions “pittoresques”, habitat groupé et adapté au manque de place, matériaux des frontières géologiques, sites majeurs

Architecture des villages et bourgs

- Villages de plateau : regroupement de quelques fermes (Agizoux, Ussel, Collandre, Fleurac, Montagnac, Concis,...) au centre d'un territoire agricole.

Visibles de loin car point d'appel, prolongés par réseaux type haies ou murets.

- Villages en rebord de gorge, implantés à la naissance d'une petite vallée secondaire ou en ligne de crête (Vielprat, Les Salles-du-Brigon, Les Salles-de-Saint-Martin, Lafarre, Salettes,...)

Silhouette très attractive de balcon, dominant la vallée, avec des vues plongeantes sur les gorges, réciprocité des vues entre villages.

Position et silhouette perçues de loin et de plusieurs côtés.

- Villages en ligne de crête de plateau (Solignac, Archinaud, Maiguezin, Gramaize,...)

Position dominante, vue sur la vallée et le plateau, perception à distance encore plus sensible que précédemment.

- Villages sur pente douce au dessus de la vallée (Espinasse, Chadron, Onzillon,...) souvent dans un site bien exposé et protégé, relié à l'espace agricole par quelques trames végétales.

Silhouette étirée très exposée aux vues.

- Villages en fond de vallée (Arlempdes, Goudet, Colempce) les deux premiers sont des sites prestigieux dus à la corrélation d'un site naturel mis en valeur par l'architecture.

Ces sites sont perçus surtout en plongée. La présence de l'eau est un élément important de leur “mise en scène”.

- D'une manière générale, habitat groupé et adapté à la pente et au manque de place : voies très étroites dans les villages, petites places à la croisée des chemins, soutènement, rampes et escaliers, silhouettes superposées des toitures.

Vocabulaire à reprendre pour des aménagements publics ou privés.

- Organisation des bourgs et villages autour d'un élément communautaire : église, chapelle, four banal, coudert (place centrale où sont rassemblés les éléments de la vie communautaire rurale : four banal, fontaine, lavoir, bachats, métier à ferrer, maison d'assemblée,...)



La conquête des gorges : préhistoire, châteaux, moulins.

La présence humaine dans les gorges de la Loire est très ancienne.

Les abris et grottes des versants, associés à la présence de l'eau, ont constitué des sites favorables à la vie des "hommes préhistoriques".

A Goudet, Arlempdes et Solignac des sites archéologiques constituent des références pour les époques respectives, époques du néolithique, mésolithique et paléolithique moyen.

Toutefois, exceptés quelques rares villages et moulins, les secteurs de gorges ont plutôt été évités par l'homme.



Architecture

VOLUMES TRADITIONNELS

- Modèle de la ferme bloc vellave, plutôt de petite taille, pouvant être totalement transformée par la pente.

- Habitat très rural, fermes encore en activité, ou transformées en maison de vacances, ou en ruines.

MATÉRIAUX TRADITIONNELS

- Granit autour de Lafarre, Salettes ; basalte ailleurs ; toits en tuiles canales rouges.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

- Très peu d'éléments d'architecture contemporaine, de bâtiments agricoles et industriels.

PATRIMOINE

- Sites majeurs : Goudet et Arlempdes (Châteaux, patrimoine, village, emplacement, découverte en vue plongeante).

- Eglise avec clocher à peigne Lafarre, Solignac, Saint-Martin-de-Fugères ; Chapelle Vielprat, Château Le Cros, Tour Mariac à Lafarre ; fermes fortifiées La Valette, La Beaume ; Calvaire de Goudet ; Pont de Chadron.

Réseau viaire

- D.500 traverse la Loire à Salettes, tracé très sinueux mais route d'aspect relativement important. Autres routes secondaires d'aspect rural et "bucolique". Passages dans les forêts très fermés, plus sauvages. Passages à proximité du fleuve très sauvages eux aussi. Idem pour routes traversant sur d'autres ponts (D.27 Pont de Chadron,...)

- Route de fond de gorge entre Arlempdes et Vielprat (D.54) caractère assez spectaculaire, intimité avec le fleuve.

- Routes de corniche (D.37, D.49 dans la vallée de la Fouragette, ...) vues spectaculaires sur les gorges et les sites (Goudet, Arlempdes).

L'adaptation à la pente est un critère architectural de premier ordre dans la vallée.

Routes en étroite intimité avec la nature et l'eau, aménagements et travaux se doivent d'être les plus discrets possibles.



Identité paysages Loire Amont les Gorges

- ◆ formes du relief très marquées : gorge animée de verrous et méandres dominée par des plateaux volcaniques
- ◆ paysage marqué par la dynamique du fleuve et de ses versants, par la dynamique naturelle créant une ambiance sauvage et minérale : forêt, landes, pelouses, éboulis, dalles rocheuses
- ◆ espaces peu accessibles, difficilement pénétrables
- ◆ atmosphère chaude, aride, sur les versants, plus humide à mesure que l'on approche de l'eau
- ◆ agriculture présente surtout sur les plateaux et leurs rebords
- ◆ sites remarquables : Arlempdes et Goudet
- ◆ maisons rurales en granit et basalte, patrimoine rural très présent
- ◆ organisation en petits villages agglomérés, adaptés à la pente et au manque de place
- ◆ routes corniches, traversantes ou en intimité avec le fleuve



DYNAMIQUES ET EVOLUTIONS DES PAYSAGES LOIRE AMONT LES GORGES

- * enfrichement des zones anciennement pacagées (garde de moutons abandonnée)
- * quelques plantations résineuses, coupes à blanc
- * dynamique forestière faisant évoluer les bois de pins en taillis de chênes et de hêtres
- * abandon des maisons
- * extensions de bâtiments agricoles

V O C A T I O N S E C O N O M I Q U E S LOIRE AMONT LES GORGES

- ➔ naturel
- ➔ touristique



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager

Loire Amont les Gorges

Site d'Arlempdes : alliance d'un site naturel exceptionnel dans les gorges et d'un site construit remarquable (château fortifié, village) .

Site inscrit et site classé.

enjeu : perception en plongée du site, abords et bords de Loire à soigner dans le respect de l'aspect à la fois monumental et naturel de ce site.

Site de Goudet : alliance d'un site naturel exceptionnel dans les gorges à une confluence autorisant un élargissement du fond et l'implantation d'un village anciennement dominé par un château dont on perçoit encore les ruines.

Site inscrit autour des ruines du château et en amont du bourg le long des gorges.

enjeu : perception en plongée du site, abords, aménagement du village, entrées, abords des routes d'accès à soigner dans le respect de l'aspect à la fois monumental et naturel de ce site.

Tour Mariac : ruine dominant la confluence Langougniole/Loire.

enjeu : risque de disparition des abords de la tour sous la friche.

Camp d'Antoune : table basaltique au dessus des gorges, site archéologique, classé au titre des monuments.

enjeu : visibilité à distance.

Cascade de la Beaume : cascade sur un affluent de la Loire, en cours d'aménagement.

enjeu : ambiance très sauvage renforcée par la difficulté d'accès, marquée par la forte présence minérale et l'écoulement de l'eau.



Enjeux paysagers Loire Amont les Gorges

Conserver l'ambiance paysagère à la fois sauvage, dominée par le naturel, et prestigieuse des gorges de la Loire

- ① en maintenant la diversité de milieux naturels qui composent cette mosaïque d'ambiances arides et sauvages (pelouses sèches, landes, pierriers, pelouses sur graviers)

- ① en évitant les coupes à blanc et les plantations résineuses trop denses

- ① en maîtrisant les plantations résineuses aux abords des villages : conserver un espace autour des maisons

- ① en soignant les paysages "joyaux" de la vallée de la Loire : résorption des décharges sauvages, amélioration des traversées de villages et des routes (rambardes de sécurité en bois, publicités, points noirs, réseaux aériens...)

- ① en suivant le vocabulaire particulier des villages contraints par la pente pour les aménagements et constructions récentes (habitat groupé, voies étroites, escaliers, petites places)

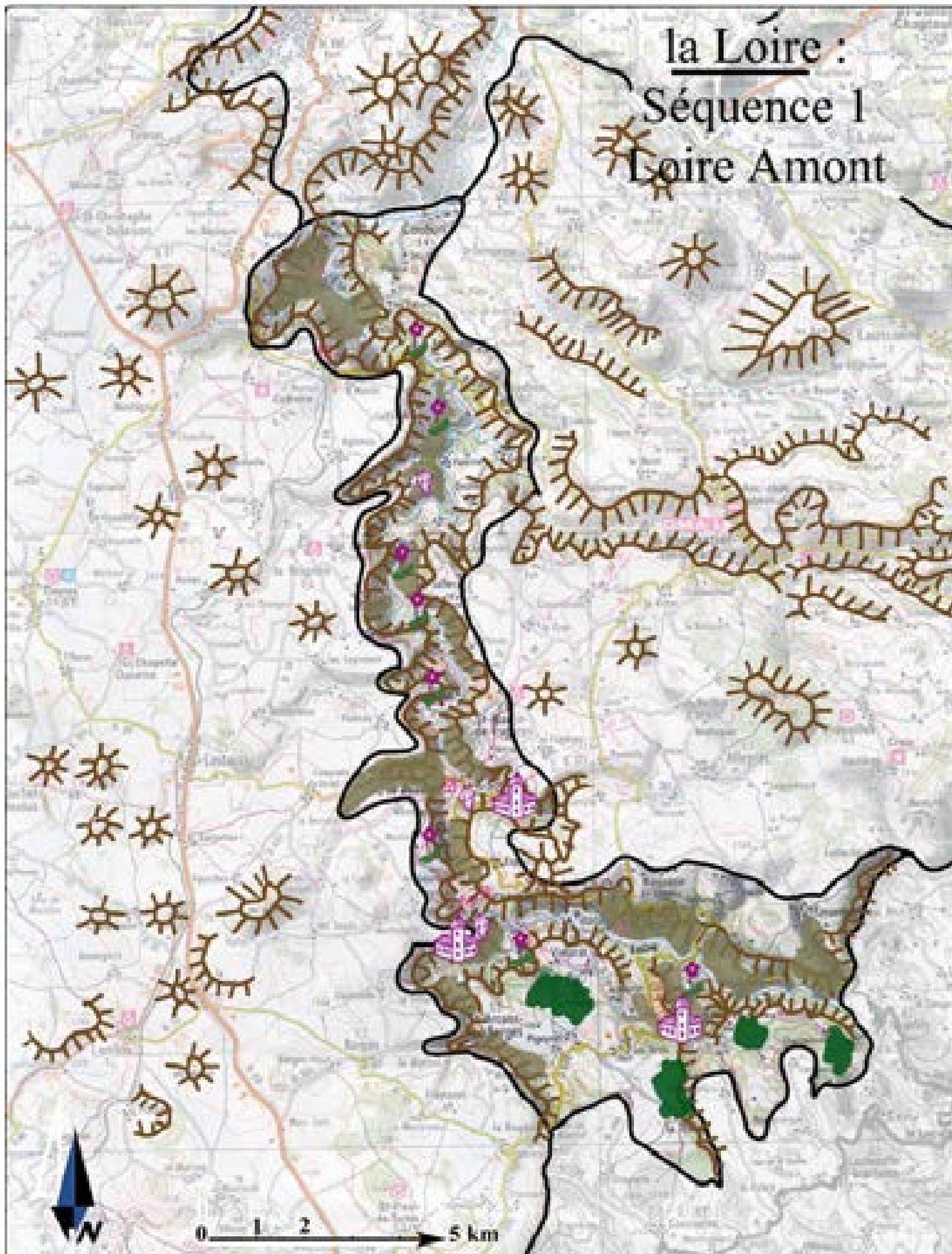
- ① en respectant les contraintes dictées par la position des villages dans le paysage, pour les extensions

- ① en privilégiant les constructions adaptées à la pente

- ① en soignant les abords des routes (ambiance naturelle et sauvage à maintenir, points de vue à préserver du boisement ou de la friche, glissières, points noirs,...)



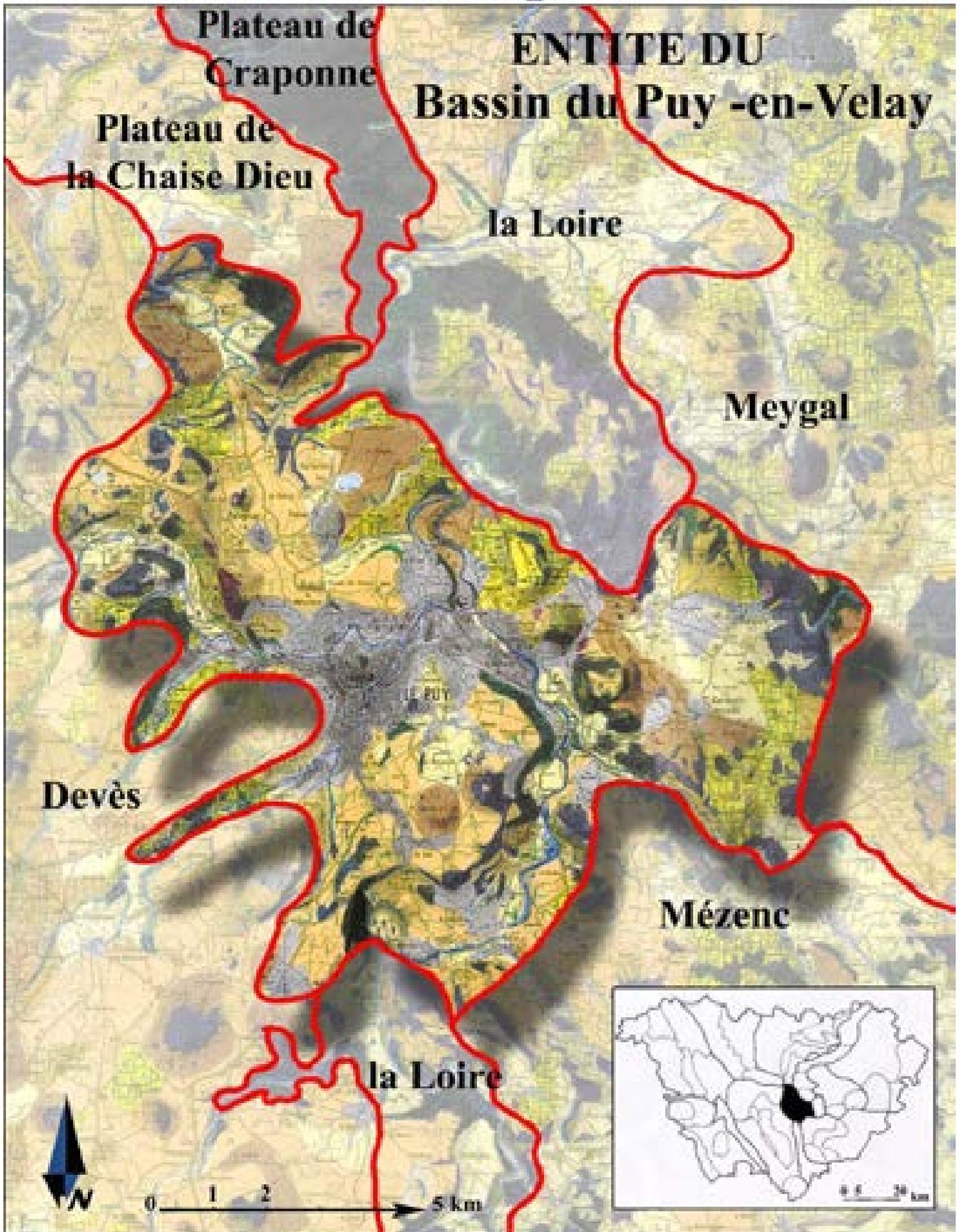
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



BASSIN
DU PUY



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.N.E. 43



LE BASSIN DU PUY

Formé par la confluence vers la Loire de plusieurs rivières et ruisseaux venus des plateaux alentours, le bassin du Puy est une dépression brutale, un creux, un puits,...

La toponymie reflète toute la complexité du site. Le terme «Puy» (podium en latin) désigne une éminence : le creux du Puy est encombré de pics, promontoires et autres rochers saillants. Magnifiés par l'architecture ou laissés à la nature, ils concourent à la mise en scène du paysage.

Le paysage du bassin du Puy évoque l'ambiance des capitales : point d'aboutissement des paysages satellites au creux desquels il est inscrit et dont il constitue le lieu de rencontre.

Le bassin du Puy représente un paysage emblématique en Haute-Loire et dans toute l'Auvergne. Il associe un site fort, marquant dans le paysage : une cuvette creusée dans des plateaux, ponctuée de cheminées volcaniques qui ont été dégagées par l'érosion, à une architecture elle aussi très marquante : cathédrale romane d'inspiration byzantine, chapelle des dixièmes et douzièmes siècles, vieille ville aux ruelles escarpées,... l'architecture s'est jouée de ce site fort.

Communes concernées : Le Puy-en-Velay, Espaly-Saint-Marcel, Aiguilhe, Vals-près-le-Puy, Brives-Charensac, Fay-La-Triouleyre, Coubon, Chadrac, Le Monteil, Polignac, Saint-Vidal, Blanzac, Saint-Germain-Laprade, Blavozy, Saint-Christophe-sur-Dolaizon (en partie), Sanssac l'Eglise (en partie),



Délimitation géographique - séquences

Au coeur du département de la Haute-Loire, le bassin du Puy constitue le pivot de plusieurs grandes régions paysagères.

Lui-même fait partie de l'entité linéaire des *paysages de Loire* dont il est le premier bassin après les gorges de la haute vallée. Il sera suivi par d'autres gorges puis par d'autres bassins.

Les limites paysagères du bassin du Puy sont bien marquées

Au Nord-Est, la vallée de la Sumène et la vallée de la Loire apportent une rupture franche à l'extrémité septentrionale du bassin du Puy. Au delà de cette vallée s'élèvent les pentes du *plateau de Chaspinhac*.

Au Nord-Ouest, le bassin de Blanzac, forme un amphithéâtre, isolé du *plateau de La Chaise-Dieu* au Nord et du *plateau du Devès* à l'Ouest par une rupture paysagère bien marquée : une pente recouverte de boisements.

A l'Ouest, la vallée de la Borne reste dans le bassin du Puy jusqu'aux Estreys, puis la vallée se transforme en gorges ancrées dans le *plateau du Devès* et est rejointe par d'autres petits vallons de même nature.

La liaison avec le *plateau du Devès*, paysage très agricole, est brutale en haut des versants abrupts.

La vallée du Dolaizon s'inscrit dans la même logique un peu plus au Sud et constitue une limite avec le *plateau du Devès*.

Au Sud le plateau d'Ours Mons domine la ville du Puy et la vallée de la Loire.

Comparable au *plateau du Devès* dans ses grandes caractéristiques morphologiques et végétales, il s'apparente aux autres plateaux dominant le *bassin du Puy*, pour ce qui est des enjeux et des ambiances paysagères.

La « rupture » paysagère avec son voisin, le *plateau du Devès*, s'opère par le biais d'une urbanisation continue à Taulhac.

Au Sud-Est, dans la vallée de la Loire on passe d'un paysage de gorges à celui d'un bassin : le fond s'élargit, il est conquis par l'urbanisation et les activités, les versants toujours abrupts sont eux aussi colonisés par l'homme.

Le *Mézenc d'en bas* occupe la frange Est de la vallée de la Loire jusqu'à la plaine de la Gagne. Au débouché des vallées du Mézenc, c'est un bassin en cours de conquête péri-urbaine ponctué de rochers et découpé par des vallées.

A l'Est, les premiers reliefs du *Meygal* isolent le bassin de Saint-Germain-Laprade et la plaine de la Gagne, de cette région très typée : suc éminents et boisés, pentes bocagées, villages nichés dans le bocage, habitat traditionnel très présent et typé par la nature des matériaux (lauzes, basalte, trachyte)



Plusieurs entités composent le bassin du Puy au sens large

Les fonds de plaines : des lieux propices aux activités humaines

La ville du Puy s'est développée dans la plaine du Dolaizon.

Coubon, Brives-Charensac et Chadrac dans la "plaine" de la Loire.

Plus vastes, les bassins accueillent de petits bourgs et des activités agricoles : Polignac, Blanzac.

Le bassin de Saint-Germain-Laprade relie cette agglomération et celle de Blavozy par une vaste zone jadis plaine de culture (la Prade) aujourd'hui conquise par les activités industrielles et commerciales.

Ces bassins et plaines sont tous reliés les uns aux autres par les rivières.

En remontant les vallées, on trouve vite les gorges : des mondes fermés qui relient les bassins aux plateaux

Les vallons de Dolaizon, du ruisseau de Ceyssac et autres affluents de la Borne constituent des mondes fermés, qui relient les plateaux et les plaines mais en sont isolés.

La vallée de la Borne est un univers à elle toute seule ; c'est elle qui recueille tous les affluents pour les mener à la Loire. Elle s'encaisse dans le plateau du Devès à partir de Borne et déroule un défilé rocheux. Paysage intime, minéral, sauvage de Borne aux Estreys en passant par Saint-Vidal où le château s'impose massivement.

Après Les Estreys, le fond de vallée s'ouvre aux cultures - maraîchages - et autres activités - villes d'Espaly et d'Aiguilhe.

Des balcons suspendus au dessus des bassins : les lambeaux de plateaux disséqués et leurs versants

Surplombant le creux du Puy, la surface des plateaux s'interrompt brutalement. Des marches plates surélevées sont de cette façon perchées au dessus du bassin. Plateau d'Ours Mons, plateaux du Monteil et de Fay-La-Triouleyre (dominé par le plateau de la Chaud). Elles prennent par endroits le nom de plaine : plaine de Rome, plaine de Figeon. Les plateaux sont généralement très urbanisés à la toute proximité du Puy, en s'éloignant l'activité agricole prend le dessus.

Les rebords de ces plateaux sont abrupts, les pentes qui y font suite sont raides. Les pentes proches du site du Puy sont conquises par l'habitat pavillonnaire. Les pentes trop raides ou plus éloignées du centre sont soit boisées (au dessus de Roche Arnaud, bois de la Bernarde), soit cultivées en petites parcelles délimitées par des haies et des murets (Cormail à Espaly, vallon du ruisseau de Ceyssac rive droite) et parfois en proie à l'enfrichement (pentes du plateau de la Chaud).

A l'écart, le petit plateau de Chambeyrac domine la plaine de Polignac et la vallée de la Loire.

Ambiance paysagère commune aux bassins : ouverture, dominance par les plateaux, vue en contre-plongée des versants et rebords de plateaux. Opposition dans les densités d'urbanisation : bassins à dominante agricole/ bassins à dominante urbaine.

Ambiance intime dominée par le naturel et la pente. Paysages en dynamique : enfrichement, boisement, conquête de l'urbanisation. Paysage très sensible au respect de la contrainte de pente.

Ambiance paysagère dominée par l'ouverture, la dominance, la vue portant au loin et par les vues plongeantes sur les bassins. Espaces de conquête pour les routes et l'urbanisation sans contrainte : espaces très sensibles.



Précisions géologiques

Un bassin sédimentaire

Le bassin du Puy tient sa position déprimée des périodes de fracturation qui ont eu lieu à l'ère tertiaire. La surrection des Alpes et des Pyrénées a provoqué des cassures et des failles qui ont conduit à la formation de bassins (bassin du Puy, de l'Emblavès, plus loin). Pendant que certains compartiments s'affaissaient, d'autres restaient sur place ou se voyaient surélevés (plateau de Chaspinhac).

Les épisodes volcaniques

Ils débutent vers le Miocène (-12 à -6 millions d'années) à proximité du bassin du Puy : dans les massifs du Meygal et du Mézenc.

Le volcanisme s'intensifie dans le bassin du Puy et sur le plateau du Devès à l'époque du Villafranchien : il y a 2 à 1 millions d'années.

Le volcanisme "surtseyen"

La présence d'un lac dans ce bassin a provoqué des phénomènes volcaniques originaux. La rencontre d'eau et de magma induit de violentes explosions.

On qualifie ce type d'éruption de "surtseyen" du nom d'une île d'Islande jaillie en quelques jours.

Le magma en s'infiltrant depuis les profondeurs de l'écorce terrestre par des fractures a traversé les sédiments : marnes, argiles, sables, tous saturés en eau. Certaines des laves émises sont dites des "brèches basanitiques". Noirâtres associées à des roches altérées jaunes, elles sont beaucoup plus riches en eau et renferment des enclaves de granites et de marnes, arrachées au passage.

Le modelage des formes

A ce volcanisme, qui a mis en place des édifices bien particuliers, se sont succédées de longues périodes d'érosion. Elles ont conduit au modelage des formes telles que nous les voyons aujourd'hui.

Les rochers, promontoires et pics du bassin du Puy sont dus au dégagement par l'érosion des édifices volcaniques. Nous assistons en quelque sorte à une présentation du volcanisme "à coeur ouvert" lorsque nous admirons les paysages ponots.

La plupart des édifices sont des necks : des volcans dont il ne reste que la cheminée. C'est le cas des rochers Saint-Michel, Corneille, Polignac, etc.... Ces rochers sont composés des fameuses "brèches" décrites précédemment.

A côté de ces particularités, d'autres formes sont visibles dans le bassin : les rebords de tables basaltiques disloquées par les vallées dont les pentes raides sont surmontées d'orgues et couvertes d'éboulis (vallée du Dolaizon, de la Borne, du ruisseau de Ceysac,...), des "mesas" comme le plateau de la Chaud (coulées mises en relief par l'érosion), quelques "gardes" vers Ours Mons (cratères stromboliens érodés) et les affleurement argileux verts, taillés sur les versants par le ravinement. Issus des sédimentations de l'ère tertiaire, ils renforcent la note mystérieuse des paysages. S'y ajoutent aussi les mamelons argileux et marneux surmontés par des coulées basaltiques (Mont Brunelet, Mont de Doue).



Planche 1 : Morphologie du territoire



la ville du Puy et ses necks



la roche de Luc



rocher de Cheyrac



plateau de la Chaud



affleurements d'argiles



vallée de la Borne entre
deux rebords de plateau

M O R P H O L O G I E D U T E R R I T O I R E

La lecture des formes du bassin du Puy est facilitée si l'on considère avec attention l'action successive -et parfois simultanée- de l'eau et du feu. La naissance des formes les plus remarquables résulte des événements volcaniques, le modelage de ces formes tient à l'occupation des lieux durant de longues périodes géologiques par un vaste lac. Pour bien comprendre cette morphologie complexe et ses répercussions sur les entités paysagères, on distinguera les reliefs en creux et les éléments surélevés.

-les reliefs en creux : on oppose ici les bassins et plaines, les premiers sont formés par la réunion de plusieurs plaines

- les bassins

A l'extrémité Nord, le bassin de Blanzac est un vaste amphithéâtre drainé par des petits ruisseaux formant une étoile qui entaillent les argiles vertes et rejoignent le ruisseau de Chalon (vallon de Chanceaux) vers la Loire. L'amphithéâtre est encadré par des limites visuelles nettes, une bande boisée plus ou moins large soulignant les ruptures de pente, sauf au Sud où il communique avec le bassin de Polignac et s'ouvre sur les paysages lointains du Meygal et du Mézenc.

Enjeu : maintien des covisibilités

Le bassin de Polignac, voisin de celui de Blanzac, lui ressemble dans sa morphologie à ceci près qu'il est entouré d'appareils volcaniques impressionnants : Sainte-Anne et Cheyrac (deux volcans surtseyens, cf précisions géologiques) aux formes ridées et la Denise, appareil strombolien dominant de près de 200 mètres le fond du bassin.

Tout autour du site, les pentes sont corrigées par de profondes banquettes agricoles (appelées aussi tertres) soulignées par des alignements d'arbres ou des haies basses.

Le coeur du bassin porte le site prestigieux de Polignac (large cheminée volcanique surmontée d'un vaste site fortifié : le château de Polignac) et d'autres rochers d'origine volcanique (Flayac, la Roche de Luc).

Enjeu : bassin à l'allure de parenthèse au paysage remarquable, le site de Polignac constitue un joyau dont son environnement -pentes et volcans- forme un écrin de toute splendeur.

Le bassin du Puy proprement dit est encadré par les vallées de la Borne et du Dolaizon.

Il est isolé du bassin de Polignac par le volcan de la Denise et la Plaine de Rome. Le plateau d'Ours Mons le sépare de la plaine de la Loire. Inscrit dans les coulées volcaniques des plateaux alentours par le biais de versants abrupts, il est animé par deux rochers remarquables : le rocher d'Aiguilhe et le rocher Corneille. Le premier se dresse ponctuellement formant un événement instantané dans le paysage, les pentes du deuxième sont plus douces. Sa face Sud porte le centre ancien de la ville du Puy.

Enjeu : lisibilité de la structure, et de la morphologie du bassin.

Le bassin de Saint-Germain-Laprade s'étend entre les vallées de la Sumène et de la Gagne. Fermé au Nord par un col qui rapproche le Mont Brunelet et le plateau de la Chaud, il s'ouvre au Sud sur les pointements du Meygal et du Mézenc.

Enjeu : maintien de l'ouverture et des vues



- les plaines

La plaine de la Loire entre Coubon et Brives est issue du débouché du fleuve sorti de ses gorges, à la frontière entre le plateau du Mézenc et celui du Devès.

Son paysage est empreint des formes volcaniques qui ponctuent et limitent ses divagations sur la rive droite : le Say, le Mont Saint-Maurice, le Chauvet, la Garde de Doue, le Mont Brunelet. En rive gauche, les coulées volcaniques du plateau d'Ours Mons s'interrompent brutalement par de grands versants abrupts.

La plaine de la Loire entre Brives et Chadrac

Son fond est plat, une vaste zone inondable se répand de part et d'autre. A Brives, le fleuve est un peu encaissé, les habitations viennent très près de son lit. A Chadrac, la zone inondable est plus large, elle éloigne les habitations mais des activités avec de grands bâtiments se sont installées.

La plaine est encadrée par les plateaux volcaniques aux surfaces plates et aux pentes raides (plateau de la Chaud en rive droite, plaine de Chadrac et plateau de Chambeyrac en rive gauche)

La plaine de la Loire au delà de Chadrac

Un large méandre prépare la Loire à pénétrer à nouveau dans des gorges, dites Gorges de Saint-Simon. Les pentes des plateaux se resserrent autour du fleuve.

En rive droite, une marche très abrupte, boisée, isole la plaine du plateau du Monteil.

En rive gauche, dans la boucle du méandre, le versant du plateau de Chambeyrac est plus praticable ce qui permet à une urbanisation pavillonnaire galopante de s'emparer d'anciennes terrasses agricoles jadis construites pour cultiver la vigne.

La plaine de la Borne à Espaly

Après les Estreys, la Borne se répand dans une petite plaine dominée par des versants s'adoucissant surtout en rive gauche sous le volcan de la Denise où l'urbanisation se développe autour d'anciennes maisons de vigne restaurées ou abandonnées. Des terrasses agricoles sont encore visibles, certaines étant très bien entretenues, d'autres disparaissent sous les friches.

- les vallées plus resserrées

A l'amont des bassins et des plaines, les vallées se resserrent et prennent l'allure de gorges.

Défilé de corniches abruptes et de passages étroits se succèdent dans le paysage créant une nouvelle ambiance à la fois intime, sauvage, impénétrable, dominée par la dynamique de la nature.

Elles constituent des traits d'union brefs, en forme de V, entre les bassins et les plateaux, elles sont peu visibles à la surface des étendues plates du Devès où elles prennent leurs sources (vallée du ruisseau de Ceysac, vallée du Dolaizon).

La vallée de la Borne est un peu différente, elle prend sa source plus au Nord sur le plateau de La Chaise Dieu, son cours est plus long, sa vallée plus marquée dans le paysage.

Entrée du monde naturel dans le monde organisé et urbain (ou l'inverse) Transition linéaire à soigner.

Lecture des formes volcaniques.

Abords du fleuve très lisibles dans le paysage. La Loire est l'élément fort de cette séquence paysagère, les nouveaux aménagements de Brives lui donnent une place dans la ville qu'elle n'avait pas auparavant.

Sortie du monde organisé vers le monde sauvage (ou l'inverse) transition linéaire à soigner.

Enjeu sur ces pentes en cours d'urbanisation.

Maîtrise de l'espace maintien de la structure agricole ou choix d'un autre mode de gestion de l'espace. Importance de la prise en compte de la pente dans les constructions neuves.

Enjeu : maintien des structures paysagères fortes dans ces vallées : constructions en pente, murs de soutènement,...



-Les éléments surélevés :

• les plateaux dont certains sont nommés Plaines tant leur surface est plane : la Plaine de Chadrac siège du Chadrac construit durant la deuxième moitié du vingtième siècle -au dessus de la plaine de la Loire- et Plaine de Figeon au dessus de la précédente, encore très agricole mais grignotée sur ses pentes par l'urbanisation pavillonnaire comme la mitoyenne Plaine de Rome au dessus d'Aiguilhe.

Le plateau du Monteil et celui de Fay-La-Triouleyre respectivement élevés au dessus de la plaine de la Loire et de la vallée de la Semène, dominés tous deux par le plateau de la Chaud, table basaltique résultant de la mise en relief d'une coulée basaltique.

Le plateau d'Ours Mons relié morphologiquement au plateau du Devès : surface aplanie par des coulées basaltiques et ponctuée d'appareils volcaniques stromboliens : les gardes, collines coniques très érodées aux pentes cultivées et au sommet chapeauté d'un bois de pins. Il est relié par des pentes raides à la vallée de la Loire à l'Est. Au Nord, des pentes globalement plus douces le relie au bassin du Puy. Par endroits ces pentes forment des ressauts.

Le plateau de Chambeyrac au dessus des Gorges de Saint-Simon et du bassin de Polignac, a une surface plutôt plane et des versants abrupts.

• les pointements : Rocher Corneille, Rocher d'Aiguilhe, Rochers de Polignac, Fayac, Roche de Luc, Mont Brunelet, Garde de Doue, Gardes d'Ours et de Mons, Mont Denise, Orgues d'Espaly. Anciennes cheminées volcaniques dégagées par l'érosion ou anciens volcans, tous ces éléments constituent des événements dans le paysage du bassin du Puy, ils se répondent les uns les autres.

Enjeux sur ces secteurs non urbanisés

Ici, l'urbanisation avance et l'agriculture recule; quelle vocation pour l'avenir, quelle place conserver au végétal et au naturel.

Enjeu le plus pressant du bassin car futur tracé deux fois deux voies contournant Le Puy, porte ouverte à des transformations radicales du paysage.

Leur visibilité, leurs formes et l'aspect de leurs versants constituent des enjeux paysagers majeurs dans le bassin.

Les faveurs des sols et du climat

Les bassins sont, dans des régions montagnardes comme la Haute-Loire, des enclaves où tout semble possible.

Ici, les cultures sont abritées du vent, des gelées tardives et précoces, les précipitations sont suffisantes et les terres assez diverses et riches pour autoriser toutes sortes de spéculations agricoles.

Les terres alluvionnaires sont les plus recherchées car elles conviennent aux cultures délicates (maraîchage) mais les terres volcaniques, très fertiles, permettent de forts rendements en céréales, les terres argilo-sableuses donnent d'excellentes prairies et les terres de varennnes, faciles à travailler, mais pauvres, conviennent pour des cultures moins exigeantes.

Outre l'élevage qui produit lait et veaux de boucherie principalement, sont pratiquées des cultures de lentille et dans le bassin du Puy de fruits et légumes.



Planche 2 : Formes et structures végétales



ambiance agricole sur la plaine de Rome,
au milieu apparaît la Vierge,
à hauteur du plateau



les tertres du bassin du Puy :
sculptures sur versants



chibotte dans la vallée du Dolaizon



bois de pins de boulange



terrasses à Cormail, Espaly-St-Marcel



le Puy-en-Velay, ville et nature
toutes proches



LES GRANDES COMPOSANTES DU PAYSAGE

COUVERTURE VÉGÉTALE/ ORGANISATION DU BATI/RESEAU VIAIRE

Couverture végétale

nature, formes et structures végétales

Dans les espaces agricoles

- L'agriculture domine dans les paysages de plateaux et de bassins éloignés du Puy : plaine de Figeon, plaine de Rome, plateau de Chambeyrac, plateau d'Ours Mons, bassin de Blanzac et de Polignac.

- Au rebord des plateaux, après un abrupt boisé ou rocheux, l'urbanisation cède le pas à de larges espaces agricoles. Les parcelles agricoles sont vastes, cultures et pâtures sont pratiquées.

- Dans les bassins, la polyculture associée à l'élevage domine (y compris l'élevage avicole), la taille des parcelles suit la topographie (petites sur les pentes, grandes dans les plats).

Des petites parcelles de vergers ont été conservées à proximité de Polignac et de Cheyrac.

Alignements d'arbres, haies basses et ripisylves quadrillent l'espace agricole.

Sur les versants, des banquettes corrigent les pentes. Soulignées par des petits ressauts plantés d'arbres et envahis de ronces à leur base, elles témoignent de pratiques culturelles anciennes. Ce mode d'aménagement agricole se retrouve sur des versants jadis voués entièrement aux cultures. Ils ont été modelés par les passages répétés de la charrue et l'accumulation de la terre vers le bas.

Les chemins et petites routes sont eux aussi soulignés par des arbres associés parfois à une strate végétale plus basse.

- Sur les pentes qui bordent les bassins et dans les vallées, les systèmes agricoles sont tout à fait différents : un bocage serré de parcelles pâturées occupe la majeure partie des versants bien exposés (vallon de Ceysac, vallon du Dolaizon, pentes du plateau de la Chaud), la friche s'installe souvent dans ces maillages aujourd'hui peu pratiques.

Les secteurs les mieux exposés recueillent un réseau d'anciennes parcelles de vignes - aujourd'hui en prairies, en friche ou construites - délimitées et parfois construites par des murets de pierre. Chibottes (voir plus loin) et maisons de vigne agrémentent ces secteurs riches d'ambiances paysagères particulières : alliance du minéral, de la chaleur, de la minutie des éléments en présence et parfois de la vue (vallon de Ceysac : vue sur Espaly et Le Puy).

- Le fond des plaines est occupé par des systèmes de maraîchage (Espaly) ou de grandes parcelles de culture (Chadrac).

- Les pentes qui forment le bassin du Puy comportent encore quelques parcelles agricoles (en particulier à Vals-Près-Le Puy).

Enjeu : maintien des structures agricoles sans constructions anarchiques de bâtiments en rebord de plateau.

Cette organisation très rurale de l'espace à proximité de la ville constitue un enjeu à la fois paysager et économique : la qualité des espaces péri-urbains compte pour beaucoup dans la qualité de vie dans le bassin du Puy.

Ici les enjeux s'appliquent aux parcelles abandonnées par l'agriculture : enfrichement, enrésinement, urbanisation.

Ces secteurs constituent des refuges à proximité de la ville, refuges pour la nature, refuges pour des ambiances paysagères particulières. La conservation de ces particularités constitue un enjeu.

Là aussi, le maintien de ces parcelles vertes participe à une des caractéristiques fortes de ce paysage mi-urbain, mi-rural.



Dans les espaces naturels

La combinaison entre des mondes urbains et ruraux est un fait marquant du paysage ponot. Il est renforcé par la promiscuité entre le bâti et le sauvage, l'organisé et le naturel.

Au sein de la ville même se dressent des monuments naturels : le rocher Corneille occupé en face Nord par une forêt - le jardin du grand séminaire, site classé - et en face Sud par la vieille ville du Puy ; le rocher d'Aiguilhe recouvert de mousses et couronné par la chapelle Saint-Michel. Les parois de ces deux rochers sont habitées par des colonies de choucas dont les cris rauques font partie intégrante de l'ambiance de la ville.

Le bois de Bonneterre, vaste plantation d'épicéas séparant un quartier haut et un quartier plus bas, se place dans ce réseau d'espaces naturels. De même les bois de hêtres au dessus de Roche Arnaud qui couvrent des ruptures de pentes trop fortes.

Plus au large dans la campagne, on retrouve le sauvage et le naturel dans les éboulis, longues langues de pierres décrochées des rebords de plateau et dévalant les pentes et aussi dans les falaises rocheuses des édifices volcaniques (Polignac, Flayac, Roche de Luc,...)

Au bas des pentes, les affleurements argileux dévoilent des couleurs et textures très particulières. Tout en évoquant une certaine notion de douceur, de mollesse, elles sont associées à l'aridité, l'infertilité puisqu'elles interdisent toute culture et tout boisement.

Sur les sommets et versants, les forêts de pins sylvestres abondent. Au sein de ces dernières s'étendent des petits bois de pins aux formes étranges. Comme sur le plateau du Devès, ce sont des "Garnasses" ou bois de "pins de boulange". Utilisés jadis pour alimenter les nombreux fours des boulangers et des potiers, les arbres étaient régulièrement ététés.

Certains d'entre eux servent encore à alimenter les poêles ou chaudières des villages mais la plupart ont perdu leur vocation première. Ces bois sinueux sont empreints de mystère et leurs formes relèvent de la créativité plastique.

Quelques plantations d'épicéas et de douglas s'insinuent dans le bassin et dans les vallées sur d'anciennes parcelles agricoles.

Maintien de ces espaces naturels dans le cadre du développement de la ville.

Caractères forts qui apparentent la ville du Puy à certaines villes anglo-saxonnes où le végétal et la nature ont toujours conservé une place fondamentale.

Enjeu à proximité de ces affleurements (enfrichement). Danger d'exploitation des argiles.

Structures végétales intéressantes, identitaires et historiques par rapport au bassin du Puy (conservation de la pinatelle du Zouave et ouverture au public par le Conseil Général).



Formes et disposition du bâti

L'urbanisation occupe différentes places dans le bassin du Puy.

Dans les creux, ce sont les villes et bourgs de Brives-Charensac, Blavozy, Saint-Germain-Laprade, Blanzac et une partie du Puy, d'Espaly et de Vals-près-Le Puy. Là se sont développés les quartiers administratifs, les faubourgs, les premières industries, les logements individuels les plus anciens et les logements collectifs.

L'extension urbaine de la ville du Puy constitue un enjeu majeur à l'échelle du bassin (enjeu transversal).

Sur les pentes, sur les versants raides en général bien exposés, se répandent les habitations de Chadrac, Le Monteil, Cheyrac, Ceyszac, Polignac, Aiguilhe et d'une partie du Puy, d'Espaly et de Vals.

C'est le règne de l'habitat individuel pavillonnaire.

Cette urbanisation sur les pentes est plus ou moins ancienne. Jadis, elle côtoyait les parcelles de vigne qui s'échelonnaient sur des terrasses construites en pierre sèche. Certaines de ces terrasses sont encore présentes dans le paysage et servent de support aux nouvelles constructions. D'anciennes maisons de vigne ont été reprises et restaurées.

Ces positions sur les versants sont privilégiées car elles donnent à voir le site du Puy.

Architecture

Le paragraphe ne sera pas traité vu le caractère urbain de cette entité qui implique une étude beaucoup plus approfondie pour dégager une quelconque typologie. On retiendra l'enjeu lié à la construction en pente dans les vallées et sur les pentes des plateaux.

Patrimoine « rural »

Les éléments du patrimoine rural sont présents, comme sur les plateaux, fours banaux, maisons d'assemblée, lavoirs, fontaines, croix...

Une certaine aisance liée aux richesses du terroir apparaît dans les constructions : pigeonniers, tourelles, maisons fortes.

Aussi, certaines constructions sont particulières au bassin du Puy. Outre les kiosques de jardin, propres aux demeures urbaines, et les maisons de vigne décrites par ailleurs, les « chibottes » sont des petites maisons réalisées en pierres sèches qui parsèment les versants de la vallée du Dolaizon et que l'on retrouve dans d'autres secteurs (Tressac, Chambeyrac, Marnhac, Marminhac, Ceyszac, Sanssac-l'Église, ...).

Après avoir attribué l'édification des chibottes à de lointains ancêtres ligures lors de l'apparition de ce mode de construction, les archéologues et historiens se sont rendus à l'évidence qu'elles avaient certainement été bâties entre le XVII^e et le XIX^e siècle. L'intensification des cultures et la conquête de nouvelles terres ont sûrement conduit les paysans à fabriquer des abris temporaires pour la garde des troupeaux, ce sont alors de petites cabanes basses, et pour des travaux nécessitant plus de temps et du matériel à remiser : le travail de la vigne par exemple.

Aujourd'hui, ces petits édifices demeurent dans le paysage. Souvent associés à des versants rocaillieux, ils renforcent le caractère minéral des vallons.



Planche 3 : organisation du bâti et architecture



la ville du Puy, necks et monuments...



site de Polignac



exemple de réhabilitation contemporaine
sur un bâti ancien



éviter l'urbanisation en ligne de crête =
enjeu paysager majeur pour conserver
la lisibilité de la forme du bassin



nouvelle image d'Epinal, la Vierge vue
depuis un parking de supermarché



Réseau viaire

Les deux nationales - R.N.102 et 88 - présentent la ville et son site de façon spectaculaire, la départementale D.589 de même, ainsi que la route de l'Observatoire (ou route de la météo) sur la plaine de Rome.

Inaugurée fin 2000, déviation dans le bassin de Polignac pour relier R.N.102 à R.N.88.

En projet, contournement de la ville du Puy dans le cadre des travaux portant la R.N.88 à deux fois deux voies.

Enjeu en terme d'image à toutes les entrées de la ville du Puy.

Compte tenu de la qualité paysagère exceptionnelle de ce site, les enjeux liés aux abords et au tracé de la route (à flanc de coteau) sont fondamentaux.

Enjeux paysagers multiples sur le plateau d'Ours Mons en particulier là où la route va passer et entraîner sans doute une vague de constructions diverses et d'aménagements lourds (giratoires). Effets dérivés : ouverture de ces espaces à l'urbanisation.



Identité paysages du bassin du Puy

- ◆ Plusieurs bassins reliés entre eux par des rivières, paysages ouverts, dominés par des plateaux, hérissés de rochers volcaniques.
Certains agricoles, d'autres urbains : le bassin du Puy proprement dit, site historique et monumental.

- ◆ Des plateaux et des pentes disposés en balcon autour des bassins, paysages ouverts sur les vis à vis, pentes en cours d'urbanisation ou déjà très construites.

- ◆ Des gorges reliant les bassins aux plateaux, paysages fermés, milieux plus intimes, plus naturels, abandonnés par l'agriculture gagnés par la friche et l'urbanisation.

- ◆ Une ville au caractère emblématique avec un centre ancien, secteur sauvegardé.

- ◆ Des entrées sur le site en vue plongeante avec des points d'appel particuliers : Rocher Corneille dominé par la Vierge rouge et marqué par l'ensemble architectural de la cathédrale, Rocher d'Aiguilhe dominé par la chapelle Saint-Michel, rocher d'Espaly et statue de Saint-Joseph, au loin château de Polignac.

- ◆ Des entrées sur la ville marquées par les bâtiments industriels et commerciaux.

- ◆ Un bassin laissant une part importante au milieu rural, au patrimoine rural.

- ◆ Une ville laissant une large place aux espaces naturels, agricoles et forestiers.

- ◆ Perception permanente des espaces naturels et ruraux depuis la ville.

- ◆ Un bassin traversé par la Loire drain majeur (qui évite Le Puy) et des rivières.



Dynamiques et évolutions des paysages du bassin du Puy

- * Développements périphériques de plusieurs natures :
 - zones artisanales, industrielles et commerciales
 - urbanisation pavillonnaire
 - routes, échangeurs, giratoires

- * Conquête urbaine de secteurs nouveaux : vallées, pentes, rebords de plateaux s'apparentant par endroits à un urbanisme débridé

- * Déprise agricole sur les parcelles les plus difficiles à travailler, (ayant perdu leur intérêt comparé aux contraintes)

- * Boisement, enrésinement de ces secteurs

- * Disparition de parcelles agricoles ou forestières au profit de constructions nouvelles

Vocations des Paysages du bassin du Puy

- ➔ Urbaine

- ➔ Commerciale

- ➔ Résidentielle

- ➔ Industrielle

- ➔ Touristique

- ➔ Agricole



Eléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager du bassin du Puy

Site du Puy : cathédrale, Rocher corneille, Rocher d'Aiguilhe
Site classé entouré d'un site inscrit, cathédrale inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

Enjeu paysager : visibilité, covisibilité, abords

Vieille ville du Puy
secteur sauvegardé
Enjeu architectural

Site de Polignac : Rocher, château, village, pentes, volcans alentours
Site inscrit

Enjeu : visibilité, covisibilité, structure du bourg de Polignac, structures paysagères des alentours (modelés par la culture de petites parcelles entourés de haies, en banquettes lorsque la pente est plus forte)

Sites de Cheyrac, Tressac : structures volcaniques fortes, silhouettes de villages, ambiance très rurale des villages

Enjeu : maintenir la lisibilité de ces villages, respecter leurs silhouettes et leur caractère rural.

Abords de la Loire, de la Borne : éléments linéaires et naturels majeurs dans les bassins.

Enjeu : aménagement des bords dans un souci de discrétion et de respect de l'ambiance de la rivière

Vallée du Dolaizon : structures minérales intéressantes, éboulis, murets de pierre, chibottes

Enjeu : disparition sous la friche, le boisement ou la construction ; nécessité du maintien de ces structures à deux pas de la ville

Plateau de la Chaud : morphologie de table basaltique marquante dans le paysage, sommet plat et agricole, espace "naturel" entouré de zones construites

Enjeu : urbanisation et enfrichement des pentes ; nécessité du maintien de ces structures à deux pas de la ville

Cormail, site de terrasses

Jardins ouvriers (Chadrac, Aiguilhe, le long voie SNCF)



Enjeux paysagers du bassin du Puy

La ville du Puy se distingue par son caractère de “ville à la campagne”.

En plus du site exceptionnel qu’elle occupe, les points de découverte sont spectaculaires.

Que ce soit depuis les versants habités ou depuis les axes de circulation, l’arrivée sur le site du Puy est un “événement paysager” sans précédent.

Nichée au creux de pays ruraux et naturels, elle offre un cadre de vie de grande qualité.

☉ Conserver lisible la structure morphologique du bassin : éviter d’urbaniser les lignes de crêtes et rebords de plateaux

Préservation de la cohérence de la forme urbaine

☉ Construction en pente très fréquente : adaptation à la pente essentielle à une bonne insertion dans le site

☉ Enjeu architectural majeur site du Puy

☉ Entrées dans le site du Puy

Vues dominantes et souvent lointaines, découverte du site spectaculaire, vue sur éléments identitaires de la ville du Puy, présence d’éléments venant à l’encontre de cette découverte spectaculaire (zone industrielle Blavozy Saint-Germain-Laprade, Brives-Charensac, zone commerciale Vals-près-Le Puy, carrière de la Denise,...)

☉ Enjeux identitaires très importants aux trois entrées principales (deux sur la R.N.88, une sur R.N.102), en particulier au futur giratoire des Baraques, perspective sur la ville du Puy.

☉ Risque de mitage à proximité du tracé de la futur R.N.88 dans les secteurs en cours d’urbanisation à proximité des nouvelles voies de desserte (Ours-Mons, plateau de la Chaud) et des futurs giratoires.

- Enfrichement : plateau de la Chaud, vallée du Dolaizon, vallée de la Loire, ...

☉ Dans les villages, importance du patrimoine rural comme identitaire de cette ville “rurale” (chibottes)

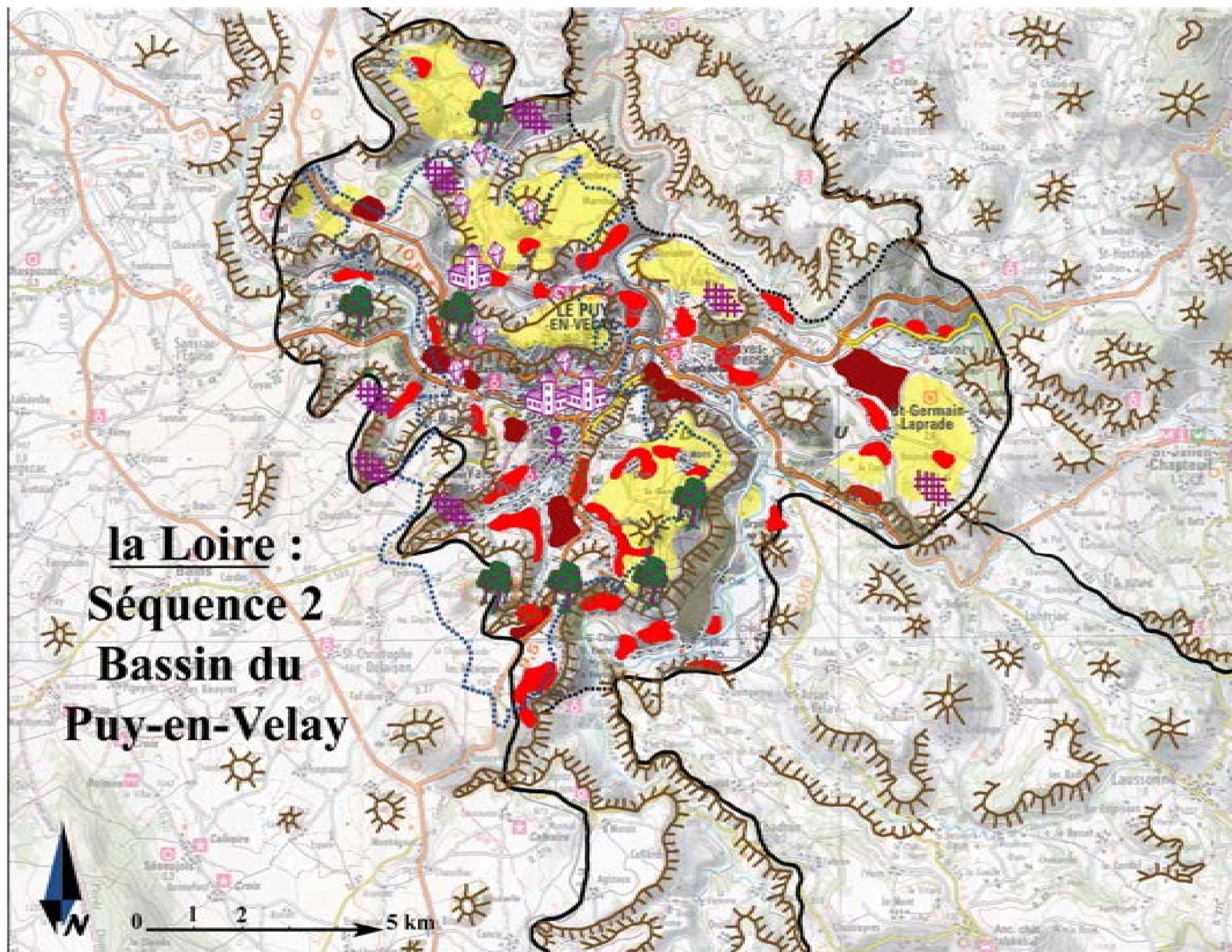
☉ Conservation de l’imbrication des milieux naturels ou cultivés dans l’espace urbain ou péri urbain, maintien de la visibilité de la “nature” à partir de la ville du Puy (vallée du Dolaizon, Plateau de La Chaud)

Aménagement de certains espaces (exemple bois de Bonneterre)

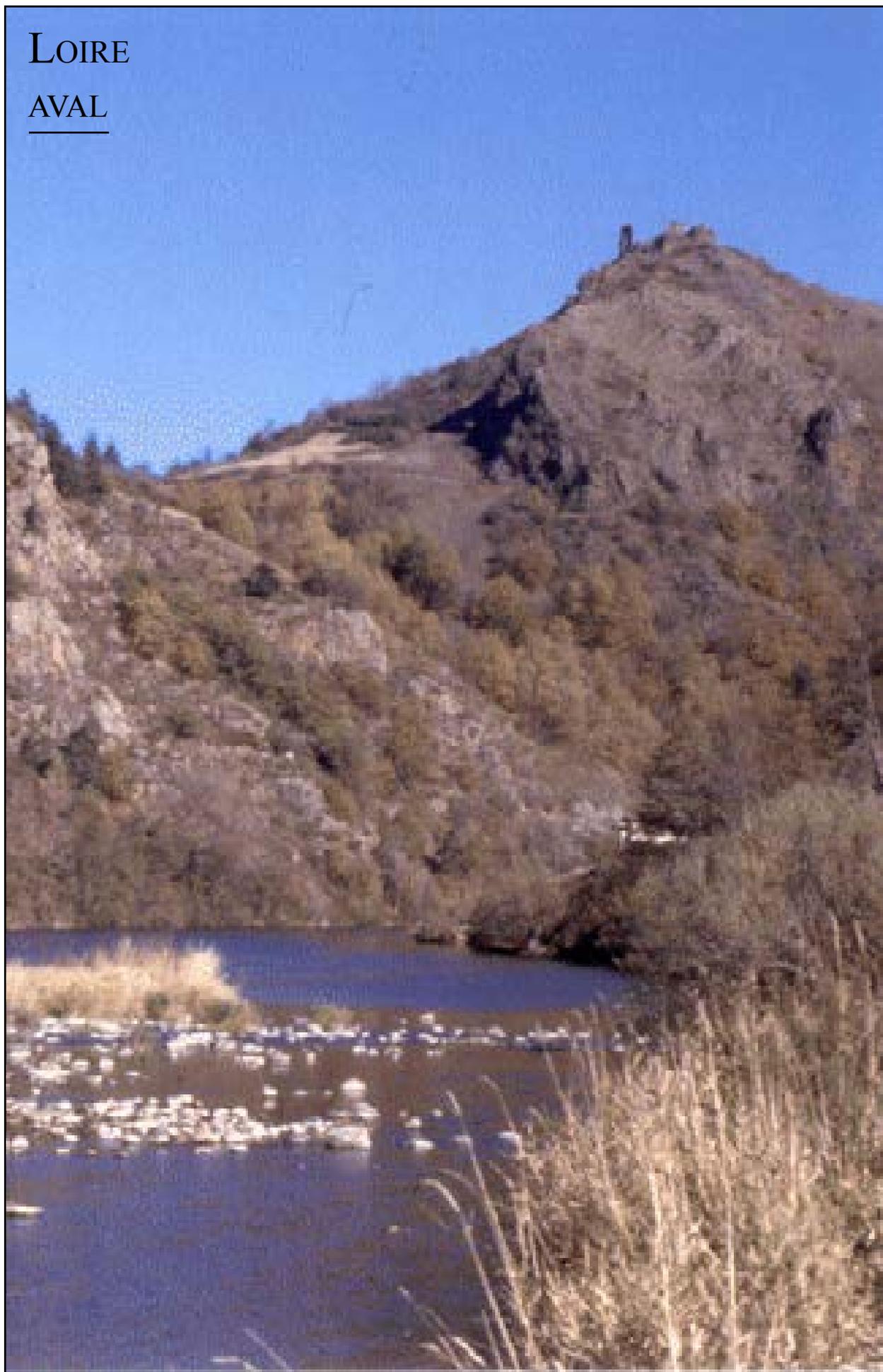
☉ Bords de rivière et de Loire identitaires du bassin du Puy (abords à préserver, à aménager discrètement)



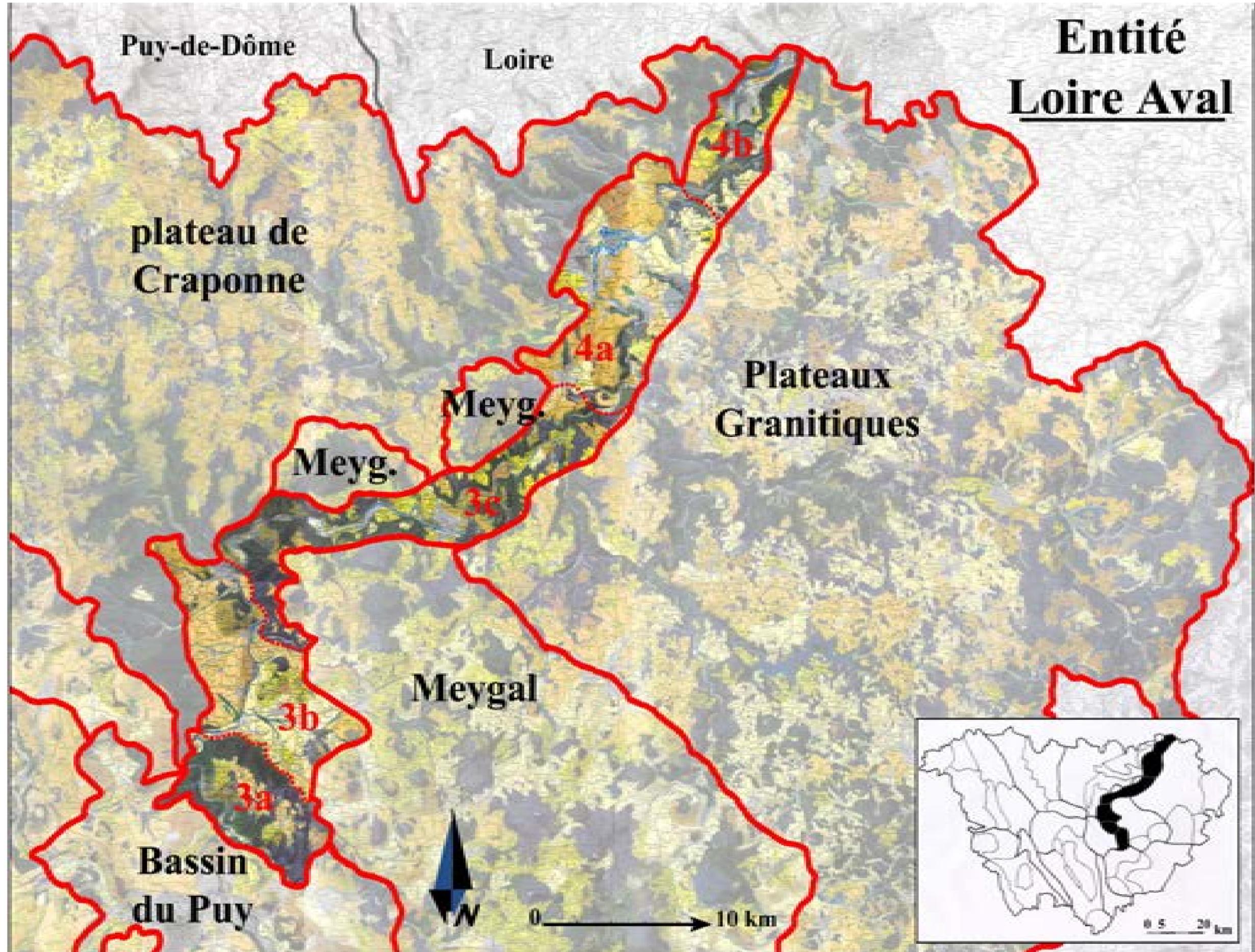
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



LOIRE
AVAL



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire -1994 - C.A.M.B. 43

LOIRE AVAL

De l'aval du bassin du Puy-en-Velay aux limites Nord du département, gorges au caractère sauvage et bassins plus hospitaliers, habités et cultivés, se succèdent de part et d'autre de la Loire.

Même si les perceptions diffèrent sensiblement, la configuration de vallée réunit dans une même entité les paysages de la Loire : d'en bas les versants délimitent visuellement l'emprise de la vallée, de leur sommet, ils offrent de remarquables vues dominantes.

Entre l'agglomération du Puy-en-Velay et celle de Saint-Etienne, les bords de Loire aux riches ambiances et au climat plus clément restent particulièrement attractifs. Et si la vocation touristique de la vallée de la Loire est encore importante, la vocation résidentielle et aussi industrielle tend à s'affirmer.

Communes concernées : Beaulieu (en partie), Beauzac (en partie), Beaux (en partie), Chamalières-sur-Loire (en partie), Chaspinhac, Lavoûte-sur-Loire, Saint-Vincent, Retournac (en partie), Rosières (en partie), Saint-Maurice-de-Lignon (en partie), Vorey (en partie), Malrevers (en partie), Aurec-sur-Loire, Bas-en-Basset (en partie), Beauzac (en partie), La-Chapelle-d'Aurec (en partie), Malvalette (en partie), Monistrol-sur-Loire (en partie)



Les entités paysagères de la Loire aval

La région paysagère de la Loire aval occupe une bande tantôt étroite et sinueuse, tantôt large, à cheval entre deux grandes formations géologiques : les plateaux granitiques et le relief volcanique du Meygal. On distingue deux grandes entités :

Entité 3 : Entre gorges de Peyredeyre et gorges de Vorey-sur-Arzon à Beauzac, le bassin de l'Emblavez

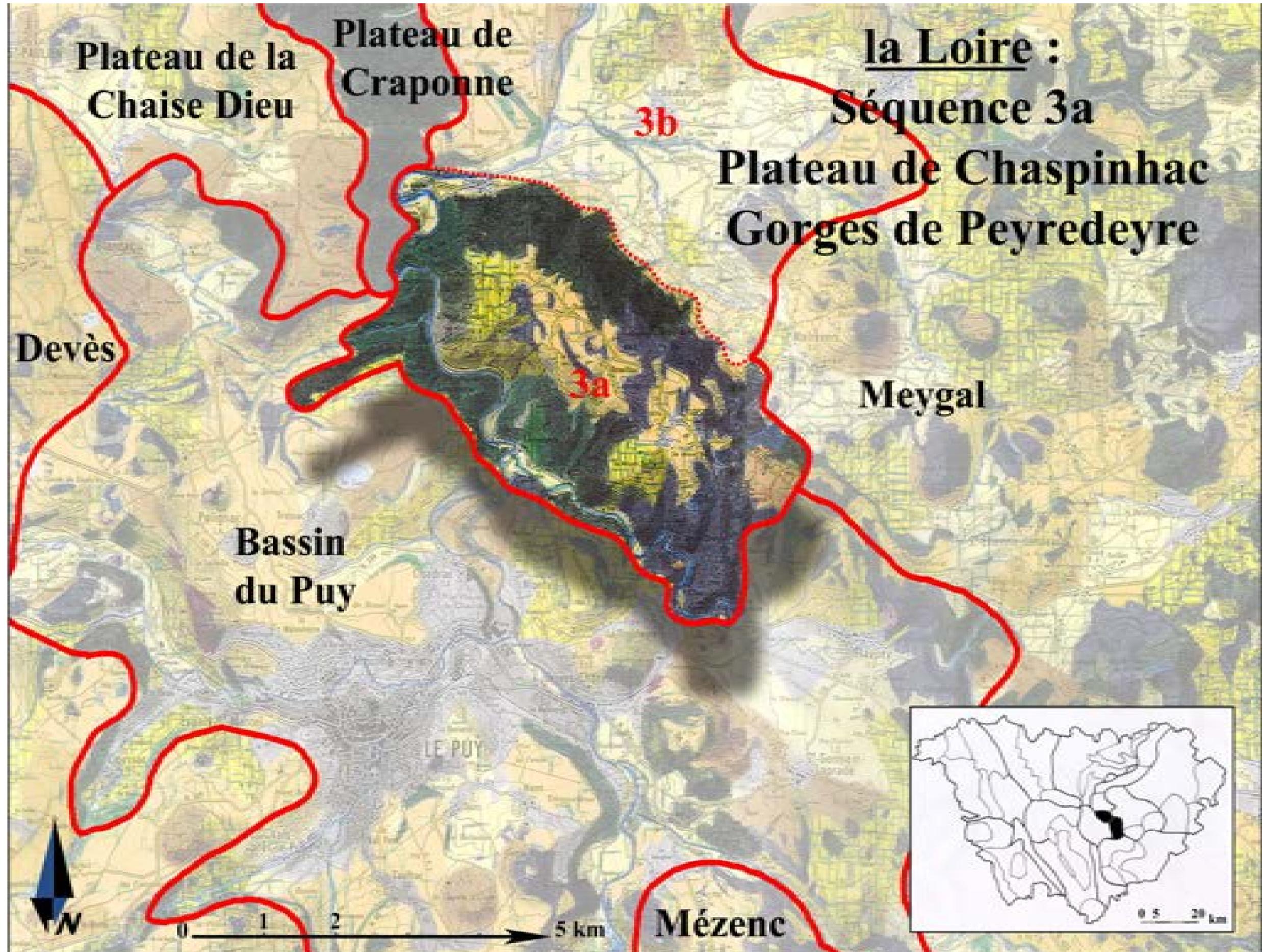
Jusqu'aux portes du bassin de Bas-en-Basset, la vallée de la Loire vient s'intercaler entre les plateaux granitiques de Craponne-sur-Arzon et de Chaspinhac et les reliefs du Meygal qui s'étirent en rive droite mais débordent aussi en rive gauche. Entre deux secteurs de gorges : le défilé sauvage de Peyredeyre et les gorges un peu moins resserrées à l'aval du bourg de Vorey-sur-Arzon, la Loire prend ses aises dans le bassin plus hospitalier de l'Emblavez.

Entité 4 : Du bassin de Bas-en-Basset aux gorges d'Aurec-sur-Loire

A l'aval du Mont de la Madeleine, dernier relief volcanique, la vallée de la Loire vient diviser en deux le socle granitique séparant le plateau de Craponne-sur-Arzon au Nord-Ouest et le plateau du Velay oriental au Sud-Est. Le bassin de Bas-en-Basset représente la deuxième grande "respiration" de la vallée, plus en aval le fleuve retrouve des versants abrupts et resserrés qui l'accompagnent au-delà des limites départementales au Nord d'Aurec-sur-Loire jusqu'à la plaine du Forez.



Carte de l'occupation des sols



source : carte des identités paysagères -Atlas du paysage de la Haute-Loire - 1994 - C.A.M.B. 43

ENTITE 1 : ENTRE GORGES DE PEYREDEYRE ET GORGES DE VOREY-SUR-ARZON A BEAUZAC, LE BASSIN DE L'EMBLAVEZ

Délimitation géographique, limites paysagères

Depuis le bassin du Puy-en-Velay jusqu'à la hauteur de Beauzac, la rivière s'est frayée un chemin entre le plateau granitique de Craponne-sur-Arzon à l'Ouest et les mouvements plus tourmentés du relief volcanique du Meygal à l'Est et au Nord. La Loire vient traverser la douce plaine de l'Emblavez entre deux secteurs de gorges aux ambiances pittoresques.

Au Sud, le plateau granitique de Chaspinhac vient contrarier cette logique tandis qu'à l'extrémité Nord, le Meygal franchit la Loire en rive gauche.

Trois séquences :

Séquence 3a - 1. : Les défilés sauvages de Peyredeyre et le plateau de Chaspinhac

En quittant le bassin du Puy-en-Velay, le fleuve passe en force à travers le socle granitique.

Les gorges étroites, escarpées et plus ou moins boisées ne laissent que peu d'espace sur les rives du fleuve. Pourtant cette vallée sauvage et inhabitée joue un rôle important de communications entre le bassin du Puy et le bassin de l'Emblavez (passage de la route RD.103 et de la voie ferrée).

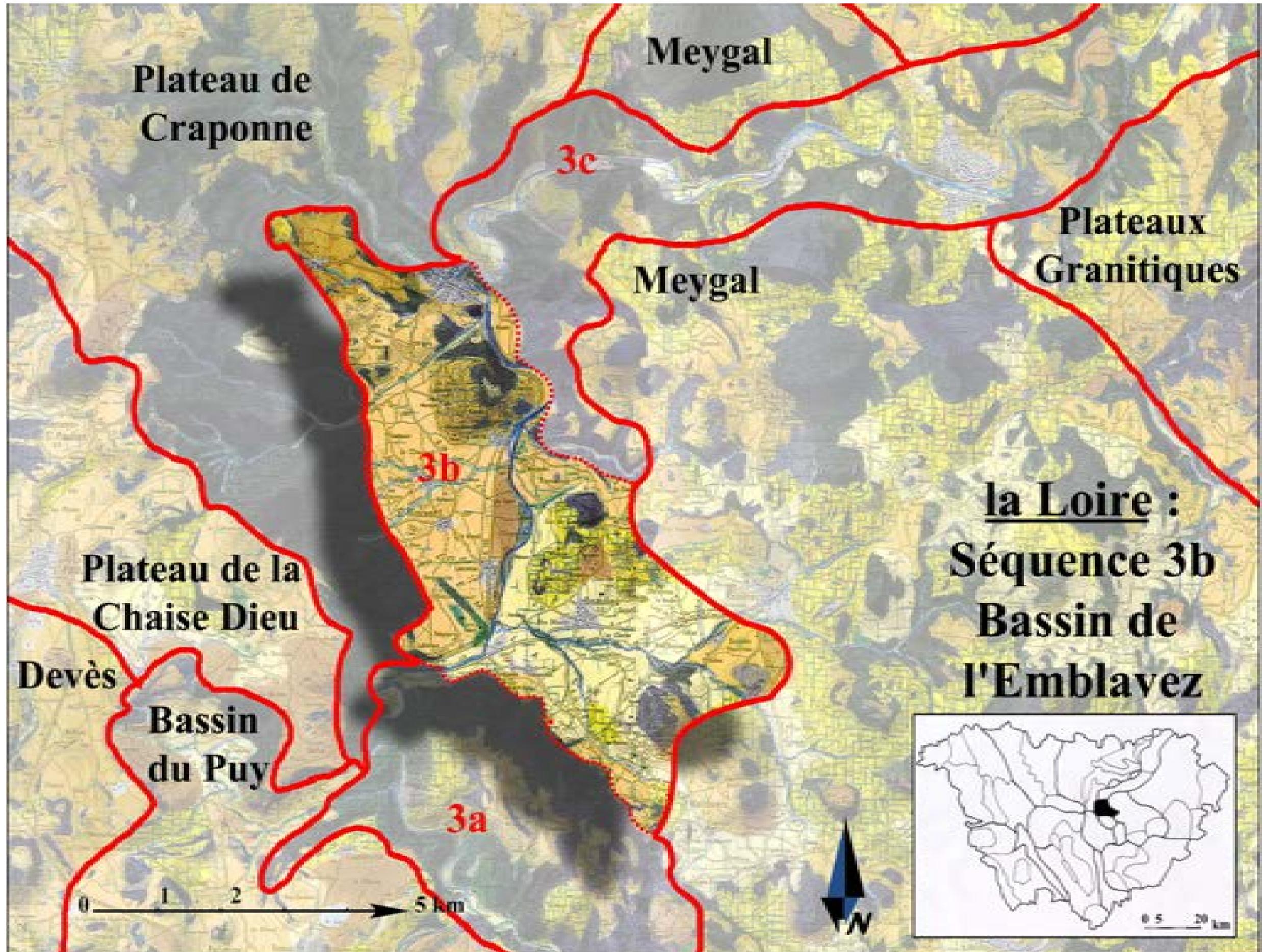
A l'aval, annonçant la sortie des gorges, le château de Lavoûte-Polignac domine le fleuve.

Au-dessus du défilé de Peyredeyre s'élève une haute dent de granit : le plateau de Chaspinhac. Isolant les bassins du Puy et de l'Emblavez, il fait le pendant au Sud des contreforts du plateau de Craponne.

La Loire sort du bassin du Puy aussi discrètement qu'elle y est entrée. Elle se faufile vers le Nord par un défilé qui prend rapidement une allure impressionnante.



Carte de l'occupation des sols



Séquence 3b - 2. : Le bassin de l'Emblavez

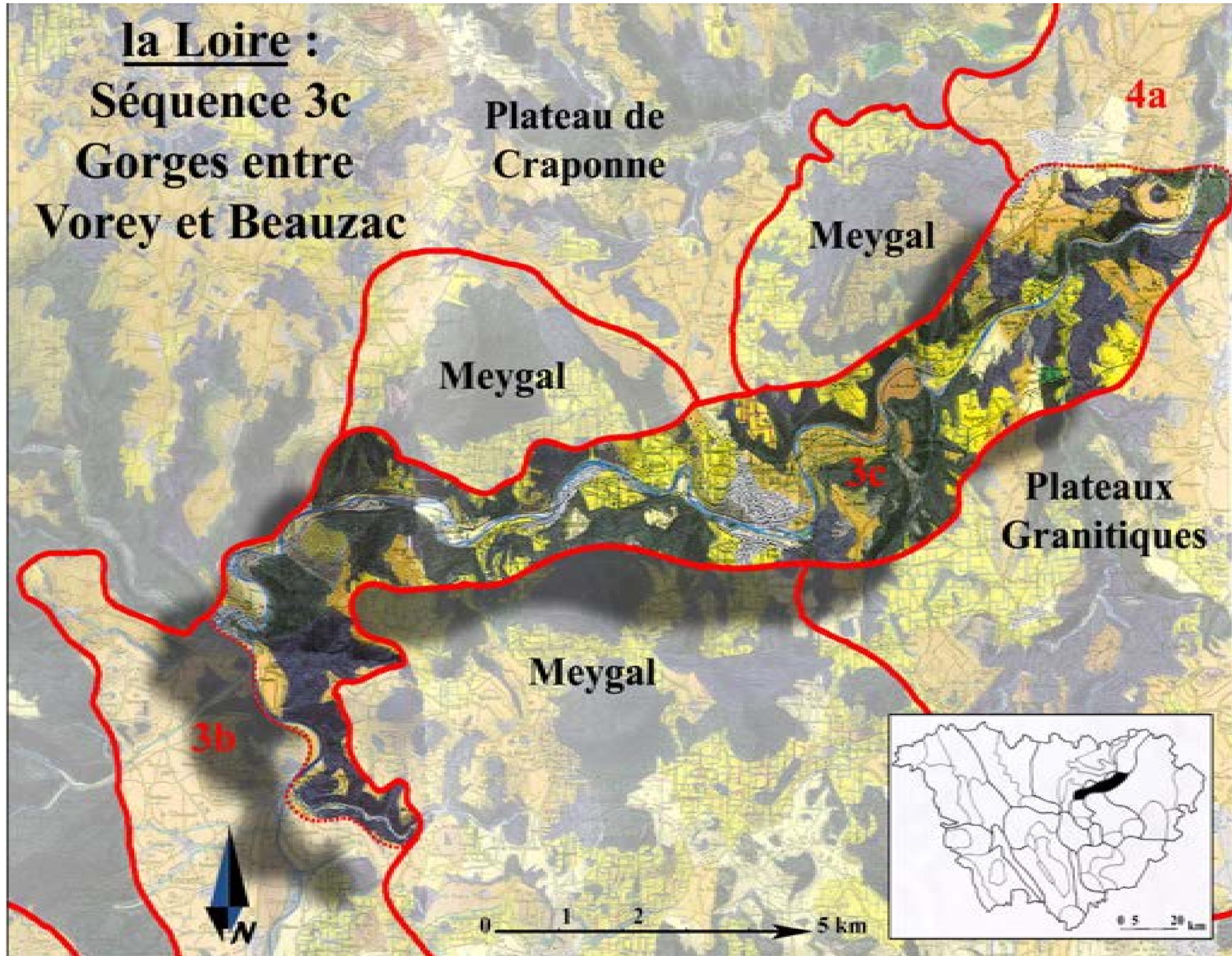
La vallée s'élargit brusquement à l'aval du village de Lavoûte-sur-Loire, la Loire se perd alors dans un paysage plat de prairies et de champs, l'Emblavez, ancien "pays du blé".

Nettement délimité à l'Ouest et au Nord par des versants boisés homogènes, le bassin possède des limites moins franches à l'Est et au Sud : les prairies remontent sur les versants des sucs volcaniques. La transition se fait progressivement entre le paysage de la vallée et le paysage du Meygal.

Le maître mot du paysage de l'Emblavez est sans aucun doute la douceur, elle se manifeste à la fois dans le cours de la Loire, dans l'horizon des plaines, dans la forme érodée des buttes, dans le modelage des argiles et dans le climat, la facilité des cultures, l'abondance des vergers, le feuillage éphémère des arbres caducifoliés.



Carte de l'occupation des sols



Séquence 3c - 3. : Les gorges de Vorey-sur-Arzon à Beauzac

Isolé du bassin de l'Emblavez par le suc de Ceneuil, le bourg de Vorey-sur-Arzon marque la transition entre le bassin et les gorges qu'emprunte la Loire à l'aval jusqu'au bassin de Bas-en-Basset.

Le fleuve chemine entre des reliefs volcaniques qui rythment la découverte de la vallée de leur silhouette imposante : suc de Miaune et de la Madeleine en rive gauche, Mont Gerbizon en rive droite.

Les gorges de la Loire sont plus hospitalières que dans le défilé de Peyredeyre. Les versants moins pentus et le fond plus large de la vallée ont permis l'implantation d'espaces agricoles et d'habitations organisées en hameaux et bourgs.

On retrouve comme dans le défilé de Peyredeyre, une opposition forte dans le type de végétation rencontrée sur les versants ombragés ou ensoleillés :

- boisement de résineux plus important sur les versants Nord dominés par le Mont Gerbizon.
- boisements à dominante de feuillus sur les versants Sud. Les versants arides (landes) du Suc de Miaune d'où émergent les ruines du château d'Artias confèrent à ce secteur une ambiance presque "méditerranéenne". Ce versant est aussi le plus habité, hameaux et villages profitent de la bonne exposition pour s'installer sur des replats ou des élargissements de la vallée (Retournac, Beauzac).

En fond de vallée, les berges de la Loire avec ses bancs de sable, sa végétation propre (ripisylve) offrent des ambiances particulières qui attirent les vacanciers et les promeneurs.

Après Retournac, les bords de Loire deviennent peu accessibles. Seule la voie ferrée suit le fleuve.

La Loire continue de cheminer dans des gorges jusqu'aux portes de Bas-en-Basset. Cependant à partir de Beauzac qui domine la vallée le paysage largement ouvert se tourne vers le bassin de Bas-en-Basset.

Paysage encaissé, large corridor où les vues sont dirigées soit vers le bas vers la Loire ; soit vers le haut vers les sommets des reliefs qui dominent le fleuve.

Présence imposante des reliefs volcaniques : suc de Miaune et de la Madeleine en rive gauche, Mont Gerbizon en rive droite.

La vocation touristique de la vallée de la Loire est bien visible, elle se matérialise par de nombreux campings en bord de Loire et la présence de nombreuses résidences secondaires de style architectural assez hétéroclite.





Le défilé de Peyredeyre : quittant le bassin du Puy en Velay, la Loire commence son cheminement par d'étroites gorges sinueuses qui isolent le petit plateau de Chaspinhac du plateau granitique de Craponne.
A la végétation aride des versants Sud s'oppose le couvert boisé dense du versant Nord devant lequel se détache le château de Lavoute-Polignac.



Dans l'Emblavez, la vallée de la Loire s'ouvre brusquement pour cheminer dans un large bassin plat aux parcelles délimitées par des haies arborescentes. Les villages sont implantés en bordure comme ici St-Vincent.



Aux versants abrupts et boisés qui délimitent nettement l'Emblavez à l'Ouest s'opposent les reliefs beaucoup plus doux des versants Est caractérisés par des affleurements argileux, espace de transition entre l'Emblavez et le Meygal.



A l'aval de Vorey, les reliefs d'origine volcanique Mont Gerbizon (ci dessus), Suc de Miaune et Mont de la Madeleine dominent de leur forme tourmentée la vallée étroite de la Loire. Cultures et prairies occupent les élargissements de la vallée tandis que l'habitat regroupé en hameaux se rencontre au pied des versants densément boisés.



Entre deux sections de gorges au caractère sauvage, les villages viennent animer la découverte des bords du fleuve. A gauche remarquable silhouette de Chamalières-sur-Loire, à droite celle de Retournac. L'attraction touristique des bords de Loire s'est traduite dans le paysage par le développement des campings et résidences secondaires



Ce qui caractérise la morphologie : un paysage modelé par le passage de la Loire entre gorges sinueuses et bassin aux étendues planes

Le défilé de Peyredeyre :

Quittant le bassin du Puy, la Loire s'insinue entre le plateau formant l'extrémité Sud du plateau de Craponne-sur-Arzon et le plateau de Chaspinhac à l'Est. Isolé en rive droite du fleuve, ce promontoire granitique dressé au-dessus des volcans et des pays noirs se démarque nettement des paysages environnants.

Le fleuve se faufile en effectuant des méandres serrés jusqu'à Lavoûte-sur-Loire où le panorama s'ouvre à nouveau sur le bassin de l'Emblavez.

Le bassin de l'Emblavez

Ample élargissement de la vallée de la Loire, c'est un territoire relativement plat, long d'environ 8 km du Nord au Sud pour 3 km de large.

Les versants Est et Ouest offrent un fort contraste :

- la moitié Ouest : versants pentus marquant une limite franche avec le plateau granitique de Craponne-sur-Arzon et de Chaspinhac
- moitié Est : formes souples des premiers reliefs volcaniques (suc de Ceneuil, suc de Corniol) transition progressive entre la plaine et les versants.

L'ancienne présence d'un lac explique les dépôts sédimentaires importants.

Sur les versants aux formes douces qui s'élèvent à l'Est, les coulées d'argiles verdâtres singularisent le paysage de ce secteur.

Dans le bassin, la Loire se perd dans un paysage plat de prairies et de champs : elle est rejointe par des petits affluents tout aussi discrets sur la surface de la plaine (La Suisse, ruisseau de Courbeyre, Ramey).

Les gorges de Vorey-sur-Arzon à Bas-en-Basset

En aval de Vorey : la Loire chemine de nouveaux dans des gorges. De grands sommets volcaniques structurent les versants : Mont Gerbizon (alt. 1064 m), suc de Miaune (alt. 1066 m), Mont de la Madeleine (alt. 970 m). Contrairement aux gorges de Peyredeyre, le fond de vallée laisse suffisamment d'espace dans ces méandres pour accueillir parcelles agricoles et habitations.

Véritable curiosité géologique, les immenses coulées d'argiles situées au-dessus de Rosières constituent un paysage peu commun que l'on vient voir de loin

A Confolent, la Loire reçoit un affluent de taille, le Lignon. Le site est impressionnant car les deux rivières sont très encaissées.

Les parties supérieures du Suc de Miaune et du Mont de la Madeleine rappellent les paysages du Meygal : bocage serré et forme volcanique



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : dans les gorges un paysage marqué par la présence du fleuve et sa ripisylve, fort contraste entre les versants abrupts, rocheux et boisés et les espaces cultivés en fond de vallée ou sur des replats, dans le bassin de l'Emblavez des grandes parcelles de prairies et cultures délimitées par des haies arborescentes.

Les gorges

Du fait de l'importance des dénivelés, l'espace peu accessible a été naturellement colonisé par la forêt. Les différences sont sensibles entre les versants exposés au Sud et les versants exposés au Nord :

- défilé de Peyredeyre :
 - versants rive droite : taillis de chênes dominants, affleurement rocheux
 - versants rive gauche : peuplement mixte de pins sylvestres et de chênes. Ces peuplements se prolongent dans le bassin de l'Emblavez.
- gorges de Vorey-sur-Arzon à Beauzac :
 - versant bien exposé au Sud : chêne dominant
Suc de Miaune : versants arides et peu boisés, la lande recouvre d'anciennes terrasses autrefois cultivées
 - versant ombragé : boisement plus dense de conifères. Présence de sapinières sur le Mont Gerbizon et sur quelques versants en rive gauche près de Beauzac. Le hêtre occupe aussi certains secteurs.

Opposition des versants ensoleillés / ombragés : feuillus dominants sur les versants Sud / majorité de résineux sur les versants Nord et Est.

Les feuillus (chênes) laissent mieux apercevoir les versants rocheux surtout en hiver. En automne, les feuillages embrasent de leurs teintes orangées les versants.

Au-dessus des gorges, les reliefs volcaniques, Suc de Miaune et Mont de la Madeleine retrouvent des structures végétales typiques du Meygal : un maillage bocager dense dominé par un couvert boisé.

Gestion de la forêt :

Les plantations sont peu nombreuses sur ces versants peu accessibles et qui offrent des bois de faible qualité marchande. L'essence de boisement est le douglas. Il est utilisé pour reconstituer un boisement après une coupe au sein de feuillus ou de pin sylvestre.

L'exploitation forestière des versants est effectuée par des coupes à blanc, elle nécessite de plus la création de pistes qui peuvent avoir un impact visuel important.

L'ONF a réalisé deux schémas de desserte forestière (massif du suc de Miaune et massif du Gerbizon) visant à limiter ces voies d'accès aux engins.



Dans le secteur encaissé des gorges, les espaces agricoles occupent les secteurs d'élargissement de la vallée mais surtout les replats sur les versants les mieux exposés. Les prairies dominent ces secteurs.

Les vestiges d'anciennes terrasses, perceptibles par leur tracé horizontal qui strie les versants, témoignent d'une occupation du sol agricole beaucoup plus importante.

Les terrasses abandonnées sur les versants sont le vestige d'une agriculture peu compatible avec les moyens modernes de production.

Le plateau de Chaspinhac

On y découvre, par endroits, une végétation feuillue : petites forêts de chênes ; l'espace agricole est mixte - pâtures et cultures - avec un maillage arboré plutôt lâche se resserrant sur le Mont Serre et autour de Brestilhac.

Richesse des ambiances de bord de Loire

saules, frênes, peupliers, roseaux créent un ensemble végétal aux formes souples et mouvantes qui accompagne la rivière et ses espaces riverains humides riches en espèces végétales et animales.

Les peupleraies bien alignées sont aussi bien présentes dans les élargissements de la vallée, elles accompagnent souvent les campings.

Les rares élargissements de la vallée sont occupés par des cultures et des prairies autour de hameaux.

Le bassin de l'Emblavez : le pays cultivé

La nature alluvionnaire du sol et le climat plus clément, une des rares régions de la Haute-Loire où l'on pouvait cultiver le blé. Elle était aussi réputée pour ses nombreux vergers.

Aujourd'hui l'espace est occupé par des prairies, les cultures sont plus rares (culture de la Lentille). Les parcelles de grandes dimensions sont délimitées par un maillage d'arbres (chênes, frênes) ou une ripisylve le long des petits cours d'eau qui se jettent dans la Loire.

Dans ce «maillage bocager» très lâche, l'espace reste suffisamment ouvert pour ne pas masquer complètement les arrières plans composés par les versants.

Au pied du Suc de Ceneuil, se prolongeant vers le Nord, les haies disparaissent, l'espace devient complètement ouvert

Au Sud de Rosières, le paysage composé de prairies et cultures parsemé de maigres bosquets de pins est également ouvert. L'argile affleurante donne une couleur verdâtre au sol et confère au paysage un caractère aride. Progressivement le maillage bocager dense referme l'espace au pied des succs.

Concentrées dans le bassin de l'Emblavez, les prairies et les cultures occupent de manière plus parcimonieuse les versants sur les replats ou dans les élargissements de la vallée.

Qualité du sol alluvionnaire et climat plus doux font du bassin de l'Emblavez un espace voué à l'agriculture



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : dans les gorges hameaux et villages installés lorsque la vallée s'élargit, dans l'Emblavez villages et hameaux implantés de part et d'autre de la Loire sur des sites légèrement dominants

Ce secteur de la Loire aval de part l'importance des secteurs encaissés est relativement peu habité. Pas de villes importantes, l'habitat est structuré en hameaux et villages qui se sont implantés dès que la vallée offrait un élargissement suffisant dans le fond ou des espaces plats sur les versants les mieux exposés.

Les villages qui s'étirent le long du fleuve offrent des silhouettes remarquables qui viennent se refléter dans l'eau (Chamalières-sur-Loire, Retournac). Ce rapport étroit qui existe entre ces bourgs et la Loire est aussi marqué de méfiance : les bourgs se sont installés sur les secteurs suffisamment élevés pour ne pas craindre les inondations. Les espaces publics n'étant pas ouverts sur la rivière.

Le bassin de l'Emblavez réputé pour la fertilité de sa terre et la douceur de son climat reste le territoire le plus habité. L'espace plat rend les villages peu perceptibles depuis le bassin. Le village de Saint-Vincent implanté sur une marche plus élevée se détache davantage.

Trois bourgs constituent les portes d'entrée de la plaine : Lavoûte-sur-Loire, juste à la charnière entre les gorges et la plaine, Rosières lovée au pied des premiers reliefs du Meygal (Suc de Jalore, Mont Bayt...), Vorey sas d'entrée plutôt que porte car la ville est isolée de la plaine par le Mont Ceneuil.

- deux villages Lavoûte-sur-Loire et Vorey, isolés par le Mont Ceneuil créent un sas d'entrée dans l'Emblavez
- à l'intérieur villages implantés de part et d'autre de la Loire : Saint-Vincent en rive gauche, Beaulieu et Rosières en rive droite

Chamalières : le village resserré au pied du Mont Gerbizon offre une silhouette remarquable qui se reflète dans les eaux de la Loire

Retournac : exposé au Sud, le bourg s'étire en rive droite dans un site où la Loire effectue une large courbe

Chaspinhac : isolé sur son promontoire granitique, il offre de remarquables vues sur les paysages lointains (Devès, Mézenc, Meygal)

Les villages et hameaux rythment la découverte de la vallée de la Loire.

Lavoûte-sur-Loire et Vorey marquent les portes d'entrée dans le bassin de l'Emblavez depuis les gorges

Depuis les rebords du plateau de Craponne, de Chaspinhac ou du sommet des reliefs volcaniques (suc de Ceneuil), on peut contempler l'ensemble des villages répartis dans le bassin de l'Emblavez

Château de Lavoûte-Polignac, ruines d'Artias : points d'appel visuel remarquables sur les versants sauvages des gorges.



Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : des fermes de volumétrie longiligne proches des fermes du Meygal ou du plateau granitique, des bourgs aux styles architecturaux hétérogènes

Volumes traditionnels, implantations

La volumétrie des bâtiments est plutôt longiligne : la partie habitation est généralement comprise dans le volume général, pas d'espace périphérique au bâti, clos de mur.

Les pentes des toitures sont généralement inférieures à 40 %.

Dans les gorges, les traits architecturaux sont proches du plateau granitique. Les bâtiments présentent des volumes linéaires et des toitures en tuile couleur rouge. Les pierres des murs sont encore parfois apparentes, largement mêlées aux rejointoiements de chaux et sable de carrière mais le bâti se recouvre dans sa grande majorité d'un enduit de façades.

Quelques rares bâtiments distinguent encore la partie habitation qui se présente comme une masse carrée couverte à quatre pans.

Matériaux traditionnels

L'utilisation de pierres d'aspect différent témoignent de la diversité de nature géologique des reliefs traversés par la Loire : pierre noire volcanique, pierre claire granitique, galets divers dans les constructions proches de la Loire.

Les murs sont, dans la majorité, recouverts d'un enduit à la chaux. Par rapport au Meygal, peu de bâtiments ont conservé leurs traits d'origine. La tuile a largement gagné du terrain sur la lauze, présente uniquement sur quelques bâtiments publics.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Architecture contemporaine :

L'ouverture des voies de communication (route et voie ferrée) dans la vallée de la Loire a permis un développement important des villages au cours du XIX^e. Ces bâtiments au style architectural typique de cette époque (façades en pierre avec entourage et chaînage en brique, décor en faïence) ont eu tendance à supplanter les parties anciennes des bourgs dont les ruelles trop étroites se sont trouvées délaissées.



Le développement des résidences secondaires depuis les années 50 est un autre élément marquant.

Dernière évolution : le développement de l'habitat pavillonnaire résidentiel dans le bassin de l'Emblavez, périmètre d'attraction du Puy-en-Velay.

Les pavillons aux crépis clairs et aux multiples volumes offrent des styles sans rapport avec le vocabulaire local. Les toitures en tuiles rouges se sont généralisées.

Résidences secondaires contemporaines disséminées et installations touristiques (villages de vacances, campings) témoignent d'un tourisme surtout de proximité

Bâtiments agricoles, artisanaux et industriels :

activité agricole tournée vers l'élevage d'où la présence de stabulations aux volumes importants.

L'activité industrielle :

reste peu présente : bâtiments artisanaux, quelques usines à Rosières en retrait des voies principales de communications, zone d'activités de Saint-Vincent non encore occupée.

PATRIMOINE

Comme dans le Meygal, le patrimoine communautaire des villages (fours, maisons d'assemblée, croix) est très présent.

Réseau viaire

Route départementale longeant la vallée du bassin du Puy à Retournac (RD.103) : principal moyen de découvrir la richesse des ambiances de la vallée.

Dans les gorges, la RD.103 possède un parcours très sinueux. La Loire semble y jouer à cache-cache : on la traverse, la quitte, la retrouve plus loin...

Les ouvrages d'art construits pour le passage de la route et de la voie ferrée constituent des éléments forts dans la découverte du fond de la vallée

Dans le bassin de l'Emblavez : la RD.103 devient rectiligne, la traversée à vive allure est ainsi facilitée.

(RD.7 Lavoûte-Rosières : autre route rectiligne)

Ces routes s'accompagnent d'une typologie particulière : route rectiligne, alignement de platanes, habitations et activités se développant à proximité, présence de carrefours importants.

Les petites routes secondaires qui rejoignent le plateau de Craponne ou les premiers reliefs du Meygal offrent de superbes vues dominantes sur les gorges tortueuses de la Loire.

A l'aval de Retournac : la route départementale RD.46 quitte les bords de la Loire et remonte au pied du Mont de la Madeleine. La Loire ne devient accessible que ponctuellement aux niveaux des ouvrages de franchissement (Pont de Vaure et de Confolent).

Contrairement à la route, la voie ferrée longe de manière continue la Loire disparaissant de temps à autre sous les tunnels.

La voie ferrée : autre moyen important de découverte de la vallée



Identité paysages de la Loire aval du défilé de Peyredeyre à Beauzac

- ◆ Succession de gorges et d'une large respiration : le bassin de l'Emblavez
- ◆ Paysage encaissé, large corridor où les vues sont dirigées soit vers le bas, vers la Loire, fil directeur ; soit vers le haut, vers les sommets des reliefs dominants.
- ◆ Versants boisés : importance des feuillus (chênes), forte opposition des versants en fonction de leur exposition
- ◆ Caractère sauvage et pittoresque des gorges
- ◆ Caractère plus hospitalier du bassin de l'Emblavez : terres alluvionnaires fertiles, champs et prairies
- ◆ Villages et hameaux s'étirent le long du fleuve et sur les replats bien exposés dans les gorges
- ◆ Bords de Loire :
 - richesse des ambiances liées à l'eau et à la végétation qui l'accompagne
 - lieu de détente et de villégiature : campings, résidences secondaires
- ◆ Architectures disparates, datant de la fin du XIX^e/moitié XX^e siècle
- ◆ Secteur peu accessible en dehors du fond de vallée (route et voie ferrée)



Dynamiques paysages de la Loire aval du défilé de Peyredeyre à Beauzac

☛ paysage agricole sans signe apparent de déprise dans l'Emblavez ; dans les gorges, quelques secteurs en fond de vallée et sur les versants abandonnés. anciennes terrasses cultivées sur le Suc de Miaune en friche

☛ sur les versants : boisements spontanés, peu de plantation en extension

☛ forte pression urbaine concernant essentiellement l'habitat pavillonnaire dans le bassin de l'Emblavez : conséquence fermeture du paysage, forte visibilité des constructions aux enduits clairs et des haies persistantes qui les accompagnent

☛ «banalisation du paysage» vu depuis les routes départementales.107 et 103 qui sont pourtant des axes importants, des «vitrines» du pays de l'Emblavez, fermeture progressive du paysage empêchant des vues lointaines (notamment la zone d'activités de Saint-Vincent).

Vocations paysages de la Loire aval du défilé de Peyredeyre à Beauzac

➡ touristique

➡ résidentielle

➡ agricole



Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager de la Loire aval du défilé de Peyredeyre à Beauzac

Bords de Loire

Château de Lavoûte-Polignac

Eglise de Lavoûte-sur-Loire

Coulées d'argiles de Rosières

Prieuré et village de Chamalières-sur-Loire

Château d'Artias et Suc de Miaune



Enjeux paysagers de la Loire aval du défilé de Peyredeyre à Beauzac

☉ La Loire, une richesse d'ambiance à préserver

Bord de Loire : ambiances particulières, caractère naturel et sauvage des gorges, capital en terme touristique à ne pas "sacrifier" :

- dans les travaux de protection contre les crues (enrochements)
- dans les aménagements touristiques (campings, hôtels, restaurants, base de loisirs de Vorey).
Améliorer l'accès à la Loire tout en préservant les secteurs naturels sensibles

Valoriser la route des Gorges de la Loire : itinéraire de découverte (soins des abords, aires d'arrêts)

Valoriser la découverte de la vallée par la voie ferrée

☉ Forêt : gestion des boisements des versants pour préserver une homogénéité : éviter les coupes à blanc, contrôler l'aménagement des pistes forestières

☉ Bassin de l'Emblavez : une pression urbaine à maîtriser pour ne pas transformer le bassin en une vaste banlieue du Puy-en-Velay :

- préserver la distinction de chaque village avec ses entrées, sa silhouette, son espace rural périphérique
- organiser à travers les documents d'urbanisme le développement pavillonnaire en préservant la cohésion des bourgs et hameaux.
- maîtriser le développement urbain le long des axes routiers, sur les versants

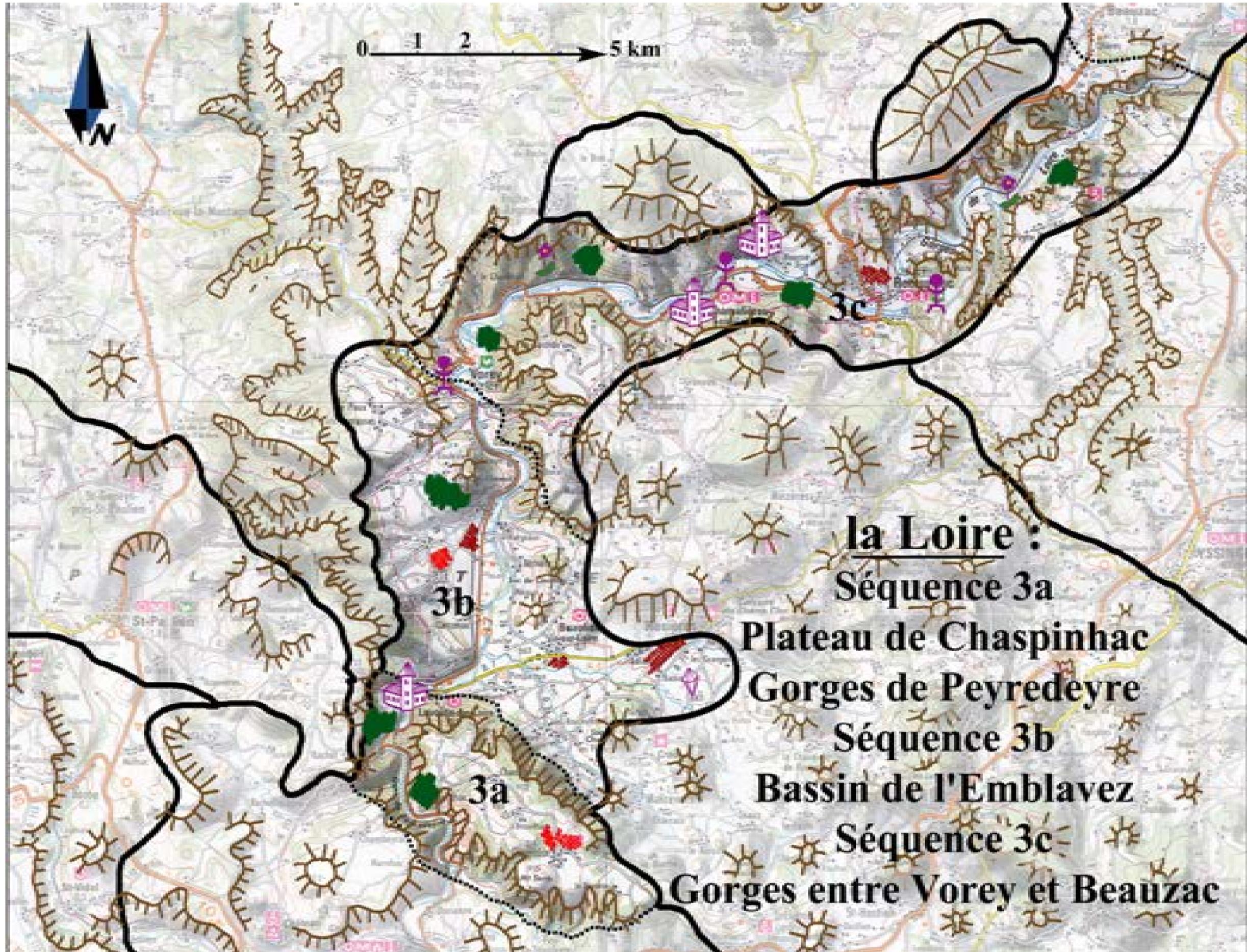
☉ Espaces publics :

Traitements des centres bourgs

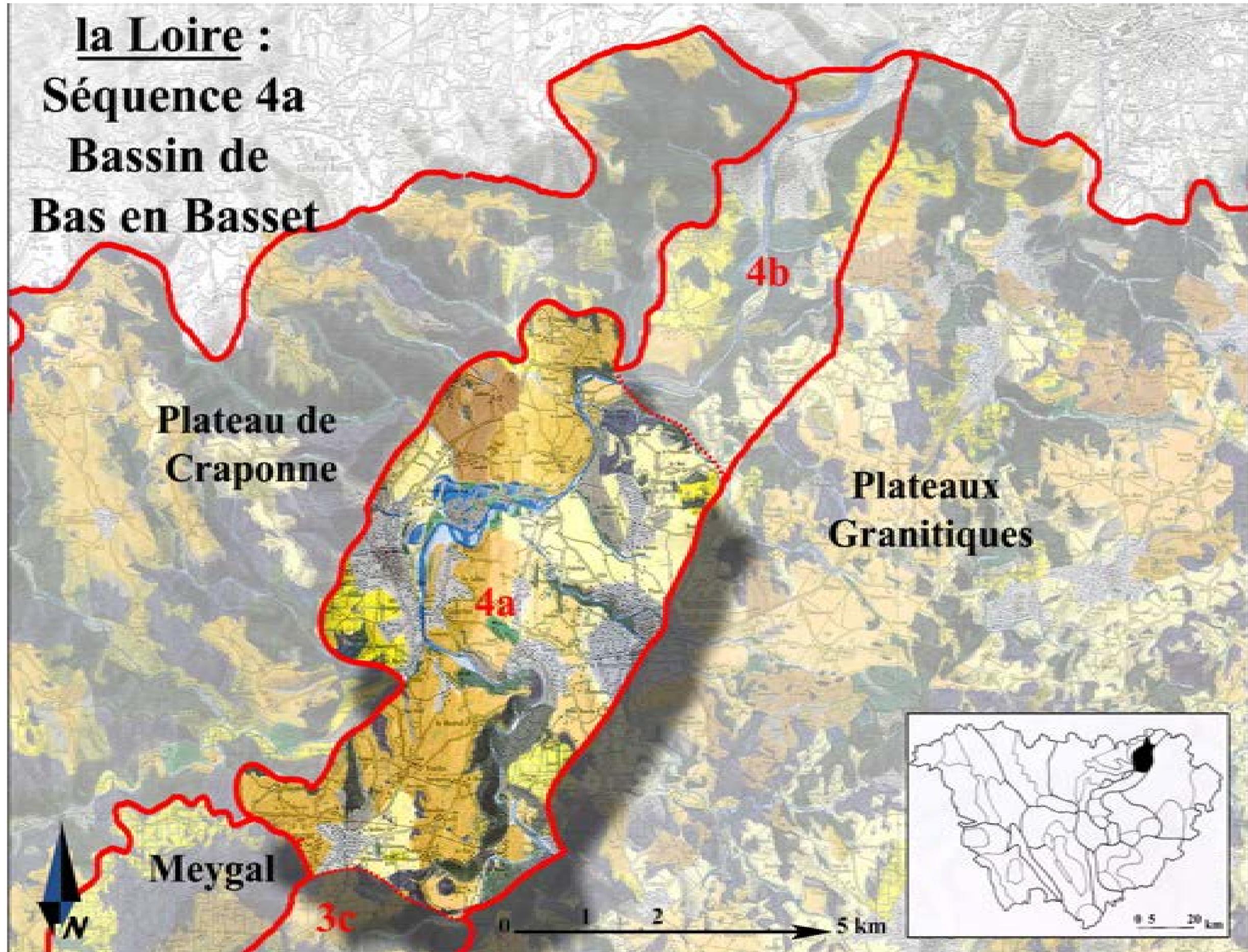
Valorisation et protection du petit patrimoine (four, croix, maison d'assemblée)



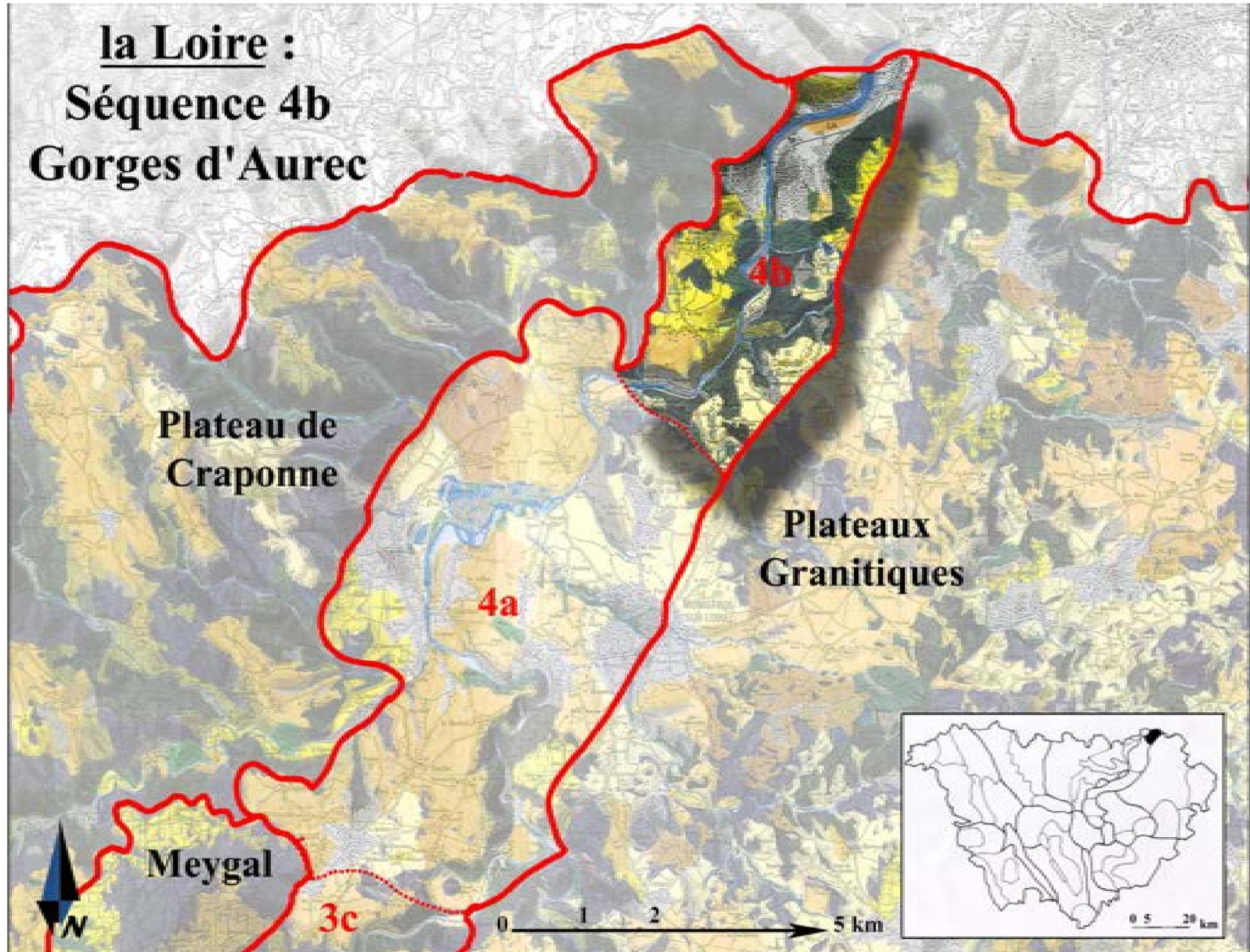
Carte des dynamiques et enjeux paysagers



Carte de l'occupation des sols



Carte de l'occupation des sols



ENTITÉ 2 : DU BASSIN DE BAS-EN-BASSET AUX GORGES D'AUREC

Délimitation géographique, limites paysagères

A l'aval du Mont de la Madeleine, la Loire retrouve entièrement le socle granitique qu'elle vient partager en deux : plateau de Craponne-sur-Arzon au Nord, plateau du Velay oriental au Sud.

Trois séquences :

Séquence 4a - 1. : Plateau de Beauzac au-dessus des gorges :

La Loire chemine encore dans des gorges d'origine granitique. Au-dessus, la ville de Beauzac, implantée au pied du versant Est du Mont de la Madeleine. Grands espaces ouverts, versant doucement vers le Nord sur le bassin de Bas-en-Basset.

Franges urbaines peu soignées, lotissements immenses, constructions isolées et campings côtoient des espaces agricoles divers - maraîchages, vergers, cultures et prairies - et des secteurs plus sauvages - bords de Loire, bras morts, îles et plages pour le bassin ; versants rocaillieux, landes et forêts pour les gorges. Les vocations de cette entité, tourisme et résidence, conduisent à exiger un cadre de vie de meilleure qualité.

Séquence 4a - 2. : Bassin de Bas-en-Basset

La Loire quitte les gorges, les versants abrupts s'éloignent pour laisser une vaste plaine de quatre kilomètres de large sur autant de long. A l'Est, les versants boisés du plateau de Craponne-sur-Arzon acérés par des petits affluents limitent franchement le bassin.

A l'Ouest : mouvement plus progressif du relief en pente douce jusqu'à Monistrol-sur-Loire.

Grands espaces ouverts, les vues portent loin, le regard embrasse l'ensemble de la vallée.

Espace agricole marqué par la présence de champs cultivés en bord de Loire, remplacés par des prairies sur les niveaux supérieurs.

Paysage fortement marqué par les activités industrielles et les espaces pavillonnaires : l'urbanisation de Bas-en-Basset rejoint celle de Monistrol-sur-Loire le long de la RD.12.

Plaine de Lamure : la Loire effectue un large méandre, espace encore strictement agricole.



Séquence 4b - 1. : Les gorges d'Aurec-sur-Loire

A l'aval de la plaine de Lamure, la Loire retrouve ses murailles granitiques hérissées de rochers et de pins sylvestres jusqu'à Aurec-sur-Loire, implantée en rive droite de la Loire dans l'élargissement de la vallée.

A l'aval d'Aurec-sur-Loire, la vallée se resserre, la Loire quitte le département et continue son cheminement dans les gorges avant de s'engager dans la vaste plaine du Forez.





Depuis les hauts des versants, les gorges se démarquent nettement dans le paysage par leurs pentes abruptes très boisées.

Ouvrages d'arts imposants à la confluence du Lignon et de la Loire (pont à haubans et viaduc du Lignon).



Le bassin de Bas-en-Basset, séparant le plateau de Craponne du plateau du Velay Oriental, offre un relief largement évasé. Le paysage est très marqué par le développement de l'urbanisation pavillonnaire et industrielle, elle s'étire depuis Bas-en-Basset jusqu'à Monistrol, implantée en sommet de versant.



A l'aval du bassin de Bas, la Loire retrouve des gorges peu accessibles, aux falaises rocheuses ponctuées de pins sylvestres mélangés à des feuillus.



Au Sud du bassin, la plaine agricole de Lamure, profitant des riches sols alluvionnaires, offre un paysage complètement ouvert en bord de Loire.



Le bourg ancien d'Aurec sur Loire s'est installé au profit d'un élargissement de la vallée. La clémence du climat y fut propice, comme dans le bassin de Bas-en-Basset, à la culture des arbres fruitiers et de la vigne.



Tout proche du bassin stéphanois, les gorges de la Loire sont très attractives : Aurec voit ainsi ses versants se couvrir de pavillons



Ce qui caractérise la morphologie : un bassin où la Loire effectue de larges méandres, des gorges rocheuses menant le fleuve hors du département.

Au niveau de Beauzac, la Loire chemine encore dans des gorges mais de part et d'autre les reliefs volcaniques massifs qui dominaient jusqu'alors le fleuve ont disparu. La Loire vient alors séparer les deux grands plateaux de la Haute-Loire : le plateau de Craponne au Nord-Ouest, le plateau du Velay oriental au Sud-Est.

En rive gauche, Beauzac implantée au pied du versant Nord du Mont de la Madeleine se situe sur un petit plateau intermédiaire dominé par le plateau de Craponne. Cet espace relativement plat autour du bourg, bascule ensuite vers le Nord vers le bassin de Bas-en-Basset

Le plateau de Craponne s'interrompt brutalement, sur son flanc Est, au-dessus de la plaine du Basset. Des affluents de la Loire s'encaissent profondément et lacèrent le rebord du plateau.

A l'opposé, les versants qui descendent depuis Monistrol-sur-Loire offrent des dénivelés beaucoup moins prononcés.

Dans le bassin, la Loire étale largement son cours et dessine des méandres de grande amplitude. Bras morts et gravières viennent élargir encore l'emprise du fleuve.

A l'aval de la Plaine de Lamure, la Loire se resserre brusquement. La roche granitique affleure à de nombreux endroits renforçant le caractère pittoresque des gorges. Aurec-sur-Loire marque le dernier élargissement significatif de la vallée avant de quitter le département vers la vaste plaine du Forez.



Couverture végétale nature, formes et structures végétales

Ce qui caractérise la couverture végétale : des versants abrupts, rocheux souvent boisés, des prairies et cultures dans le bassin de Bas-en-Basset, une ripisylve abondante en bord de Loire.

Le bassin de Bas-en-Basset : plaine agricole

Les cultures sont plus importantes en bord du fleuve (plaine de Lamure) que dans l'Emblavez. Sur les secteurs supérieurs, les prairies remplacent les champs.

Les haies sont peu présentes. Quelques groupes d'arbres (chênes, frênes) ponctuent le paysage qui de ce fait possède un caractère très ouvert.

En rive gauche : le couvert boisé (pin sylvestre majoritaire) marque une transition plus marquée entre le fond de vallée et le plateau. Côté Monistrol-sur-Loire, les prairies remontent jusqu'au sommet des versants

Les riches terres alluvionnaires font du large bassin de Bas-en-Basset un espace propice aux cultures.

La douceur du climat en bord de Loire est propice aux cultures fruitières. Mais les vergers et les vignes qui occupaient les versants exposés de Bas-en-Basset et Aurec ont pratiquement disparu.

Ripisylve importante le long du fleuve et des gravières

L'extraction de matériau alluvionnaire au niveau de Bas-en-Basset a entraîné la formation d'étangs qui renforcent la présence de l'eau sur le bassin.

Forte présence des peupleraies.

Les gorges

Dans les gorges, le couvert boisé spontané recouvre ces versants abrupts. La forte présence du chêne, essence feuillue, distingue le couvert arborescent des gorges amont. Le pin sylvestre vient cependant s'y mélanger couramment.

La rivière est beaucoup plus large qu'en amont, mais ses versants en reprennent l'aspect vertigineux - chaos de granits, landes et forêts retrouvent leur place.

Dans les secteurs les plus escarpés et les mieux exposés, la forêt laisse la place à une lande où domine le genêt.



Organisation du bâti, architecture

Organisation du bâti

Ce qui caractérise l'organisation du bâti : des bourgs et hameaux implantés de part et d'autre de la Loire à flanc de versants, une dispersion forte de l'habitat pavillonnaire dans le bassin

Villages et bourgs

La vallée de la Loire, par la douceur du climat et la facilité des liaisons routières par la R.N.88, jouit depuis quelques années d'une forte attractivité pour les habitants de la région stéphanoise voisine.

Trois villes se partagent le territoire du bassin de Bas-en-Basset :

- au Sud-Ouest, Beauzac est implantée au pied du Mont de la Madeleine. Le bourg a conservé son centre moyenâgeux aux ruelles étroites
- à l'Est, Monistrol-sur-Loire occupe une position charnière entre le plateau du Velay oriental et la vallée de la Loire qu'elle surplombe. Le centre ancien est dominé par son église et surtout la large tour de son château
- à l'Ouest, Bas-en-Basset est adossée aux versants du plateau de Craponne sur lesquels s'accroche le château de Rochebaron.

Résultat d'une pression urbaine très forte, Monistrol est devenue la seconde ville du département en nombre d'habitants (dernier recensement de 1999)

Le développement de l'urbanisation des communes de Monistrol et Bas-en-Basset tend à créer une seule agglomération.

L'habitat rural est structuré essentiellement en hameaux implantés en position dominante mais aussi près du fleuve (Lamure, Basset).

Le bassin connaît un développement très fort de l'habitat pavillonnaire surtout en rive droite : le long de la RD.12 qui relie Monistrol-sur-Loire à Bas-en-Basset et au Nord au niveau du domaine de la Rivoire, immense lotissement détaché du centre-ville de Monistrol-sur-Loire.

Sites industriels importants le long de la RD.42 (Beauzac) et de la RD.12 (Bas-en-Basset).

Aurec-sur-Loire: le fond de vallée s'élargit un peu permettant le développement de cette ville resserrée sous des côtes qui la dominent à l'Ouest.

Le centre ancien offre une remarquable silhouette depuis les bords de Loire. En revanche, les pavillons se multiplient sur les hauteurs de l'autre rive.



Architecture

Ce qui caractérise l'architecture : des fermes imposantes, des bourgs marqués par une architecture hétérogène du centre moyenâgeux aux immeubles contemporains

VOLUMES TRADITIONNELS, IMPLANTATIONS

Les fermes sont surtout présentes dans le bassin de Bas-en-Basset où elles sont regroupées en hameaux.

On retrouve dans les hameaux qui dominent la rive gauche de la Loire une architecture proche des fermes des gorges en amont de la vallée.

Dans le bassin lui-même, les fermes possèdent des bâtiments de grandes tailles qui leur donnent un caractère plus imposant.

MATERIAUX

Le granit sert de base à la réalisation des murs traditionnels mais les galets extraits de la Loire sont également utilisés en bordure du fleuve.

Les pierres non appareillées sont souvent liées par un enduit à la chaux. Seuls les chaînages d'angles et les encadrements sont constitués de pierres de taille.

La brique est fréquemment utilisée dans les encadrements.

Comme sur les plateaux voisins, la tuile canal couvre traditionnellement les toitures de faibles pentes.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Les pavillons récents offrent un mélange très hétéroclite de styles et de volumes. Ils sont, en revanche, d'une grande homogénéité dans le traitement des façades aux crépis très clairs et dans la couleur des toitures.

La vocation d'espace de villégiature de la vallée de la Loire pour les Stéphanois reste encore bien visible dans l'architecture locale. Hôtels, guinguettes, mais aussi maisons de vacances avec leur grand parc romantique se retrouvent depuis le Bassin de Bas-en-Basset jusqu'à Aurec.

Les nombreuses caravanes qui occupent les campings marquent le paysage de bord de Loire

L'importance des zones d'activités de Beauzac, Bas-en-Basset et Monistrol-sur-Loire témoignent du dynamisme économique de cette entité. Implantés sur des espaces bien dégagés, les grands bâtiments rectangulaires de couleur claire, sans qualité architecturale, restent peu discrets et offrent des espaces peu valorisants.



Réseau viaire

Le contraste est fort entre les routes sinueuses à l'amont des gorges d'Aurec-sur-Loire (RD.46 en rive gauche, RD.47 en rive droite) et les routes presque rectilignes de la plaine.

Les routes secondaires qui descendent depuis le plateau de Craponne, Monistrol-sur-Loire et Beauzac offrent de larges vues dominantes sur la plaine. Mais l'extension des zones urbanisées rend plus confuses et chaotiques ces dernières (en particulier la RD.12 qui relie Bas-en-Basset à la R.N.88).

La R.N.88, axe principal de communication à l'échelle du département, domine le versant Est de la vallée. Sans pouvoir apercevoir directement le fleuve, la vallée est bien perceptible par le mouvement du relief.

La route des gorges de la Loire itinéraire touristique mérite une attention particulière

La brume qui s'attarde au fond de la vallée de la Loire souligne la présence du fleuve depuis la R.N.88



Identité paysages de la Loire aval du bassin de Bas-en-Basset aux Gorges d'Aurec

- ◆ Large bassin de Bas-en-Basset entre deux secteurs de gorges
- ◆ Bassin de Bas-en-Basset : espace très ouvert
 - plaine agricole au Nord,
 - extension urbaine sans cohérence (pavillons et industries) au Sud
- ◆ Limites franches des versants boisés du plateau de Craponne, espaces ouverts du plateau remontant sur les versants du côté de Monistrol
- ◆ Qualité architecturale des centres bourgs moyenâgeux
- ◆ Gorges pittoresques peu accessibles
- ◆ Bord de Loire : accessible seulement dans le bassin de Bas, présence des gravières
Impact des équipements touristiques (camping)

Dynamiques paysages de la Loire aval du bassin de Bas-en-Basset aux Gorges d'Aurec

- * paysage agricole sans déprise en fond de vallée et sur les replats
- * forte dynamique urbaine - lotissements omniprésents entre Bas-en-Basset et Monistrol-sur-Loire -urbanisation quasi continue
- * développement des activités industrielles au Sud du bassin entre Bas-en-Basset et Beauzac



Vocations paysages de la Loire aval du bassin de Bas-en-Basset aux Gorges d'Aurec

⇒ résidentielle

⇒ industrielle

⇒ agricole

⇒ touristique

Éléments naturels ou bâtis d'intérêt paysager de la Loire aval du bassin de Bas-en-Basset aux Gorges d'Aurec

Gorges de la Loire entre Aurec-sur-Loire et le bassin de Bas-en-Basset

Château de Monistrol-sur-Loire

Centre ancien de Beauzac

Château de Rochebaron

Etangs de Bas-en-Basset, zone protégée par arrêté de protection de biotope (avifaune)



Enjeux paysagers de la Loire aval

Du bassin de Bas-en-Basset aux Gorges d'Aurec

☉ Le bassin de Bas-en-Basset : une mer de pavillons ?

Il semble urgent de retrouver une logique dans l'urbanisation du pôle urbain Bas-en-Basset/Monistrol-sur-Loire/Beauzac mais aussi autour d'Aurec-sur-Loire

☉ La Loire : espace naturel et de détente

Dans le bassin de Bas-en-Basset : attention à apporter aux aménagements des berges, aux conséquences de l'exploitation des gravières

☉ Entrée du département par les gorges de la Loire depuis Aurec-sur-Loire :

Route des gorges de la Loire : attention à apporter à cet itinéraire

☉ Centre historique : valorisation, rapport avec le tissu urbain récent

☉ Espace agricole : maintien de l'espace ouvert : à protéger contre le mitage (plaine de Lamure)



Carte des dynamiques et enjeux paysagers

la Loire : Séquence 4a

Bassin de Bas en Basset

Séquence 4b

Gorges d'Aurec

